This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

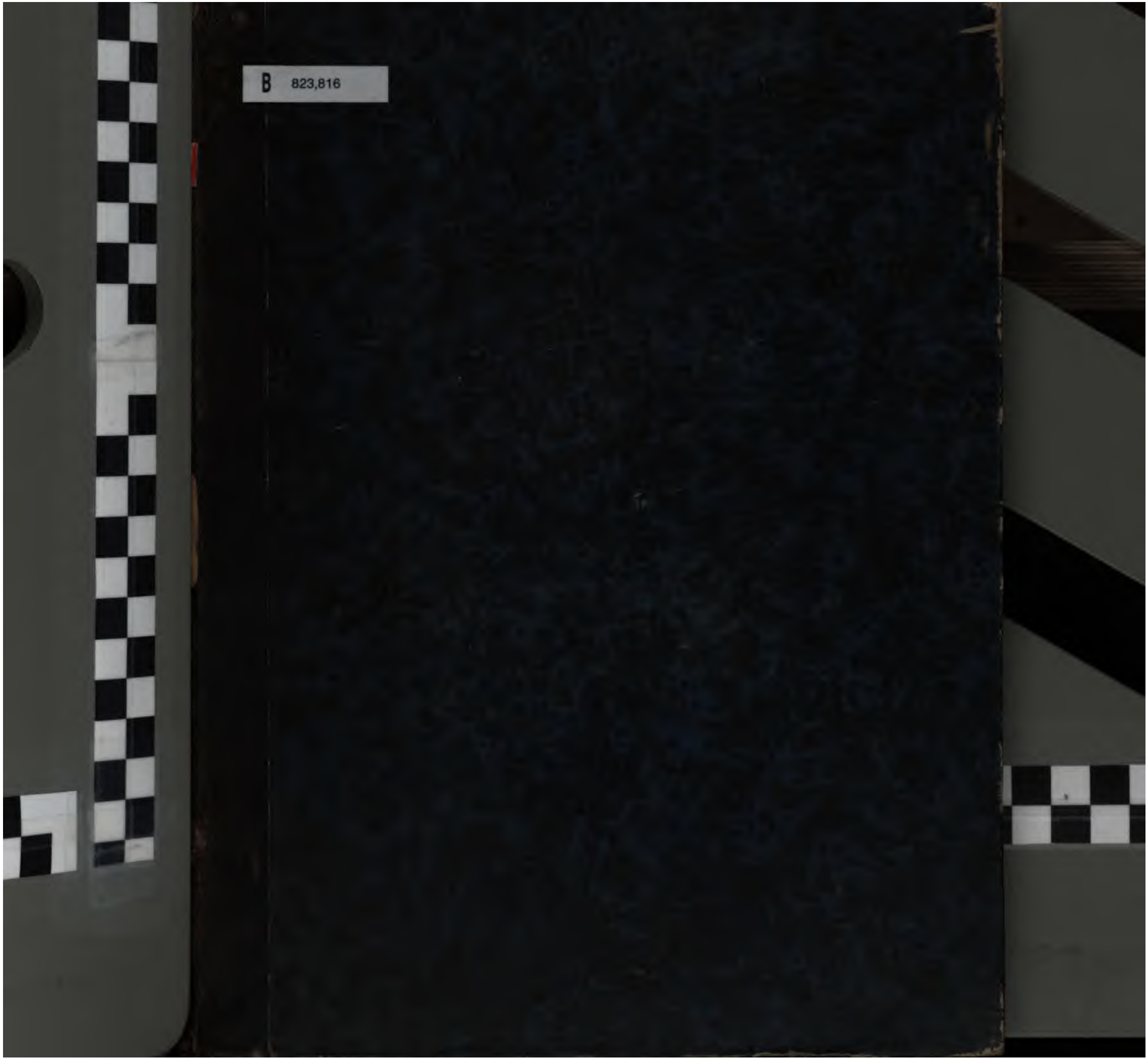
B 823,816

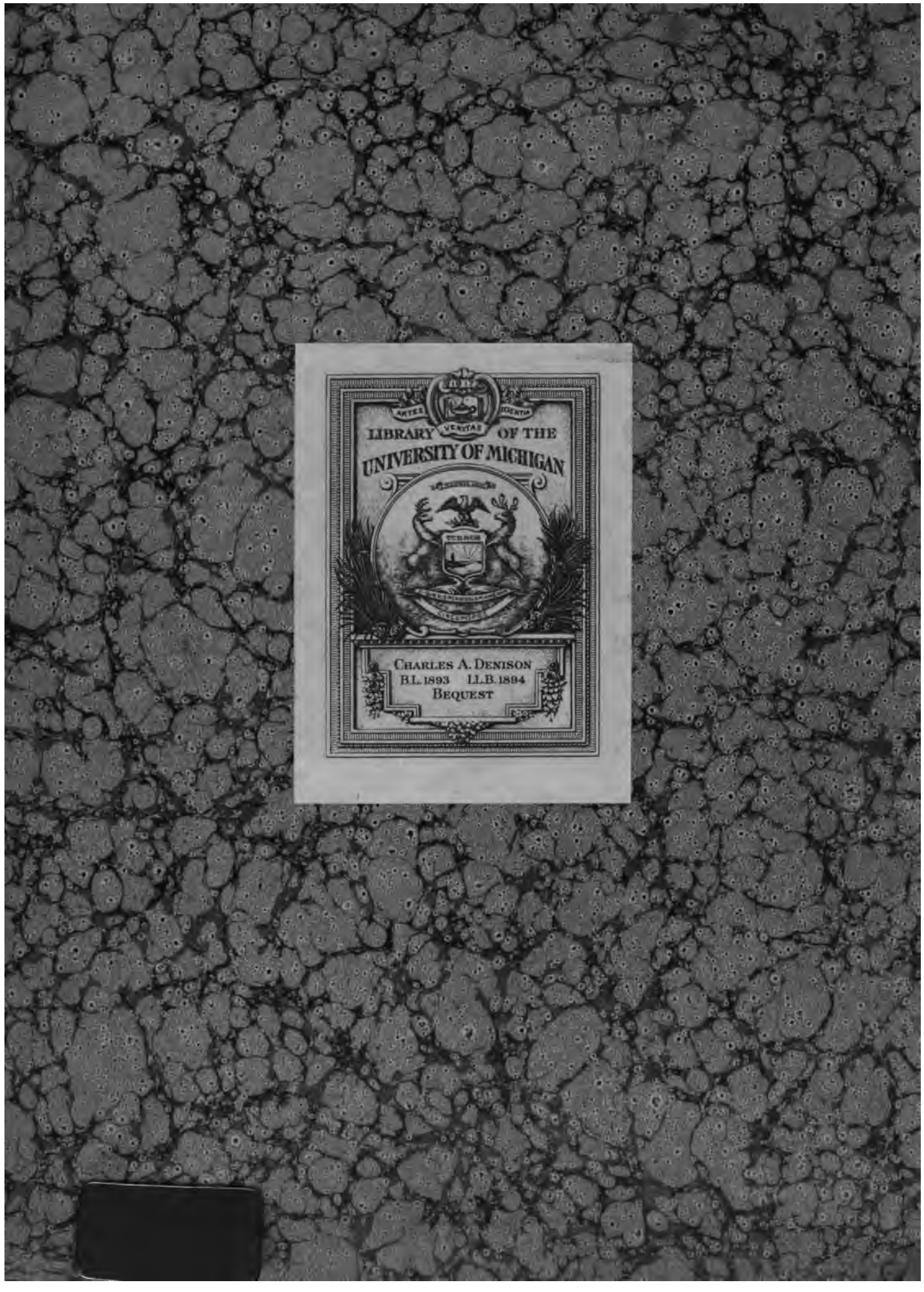
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

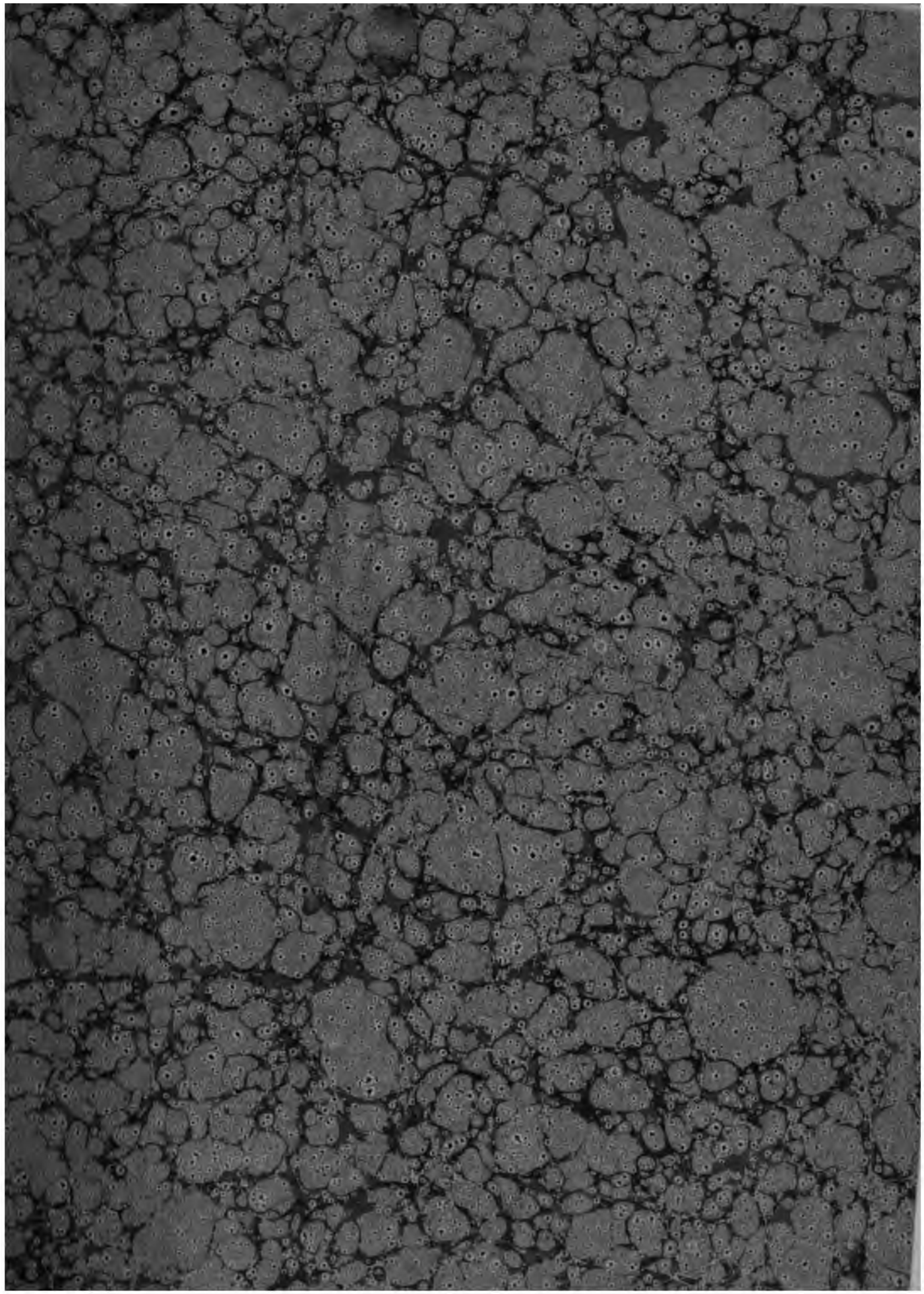

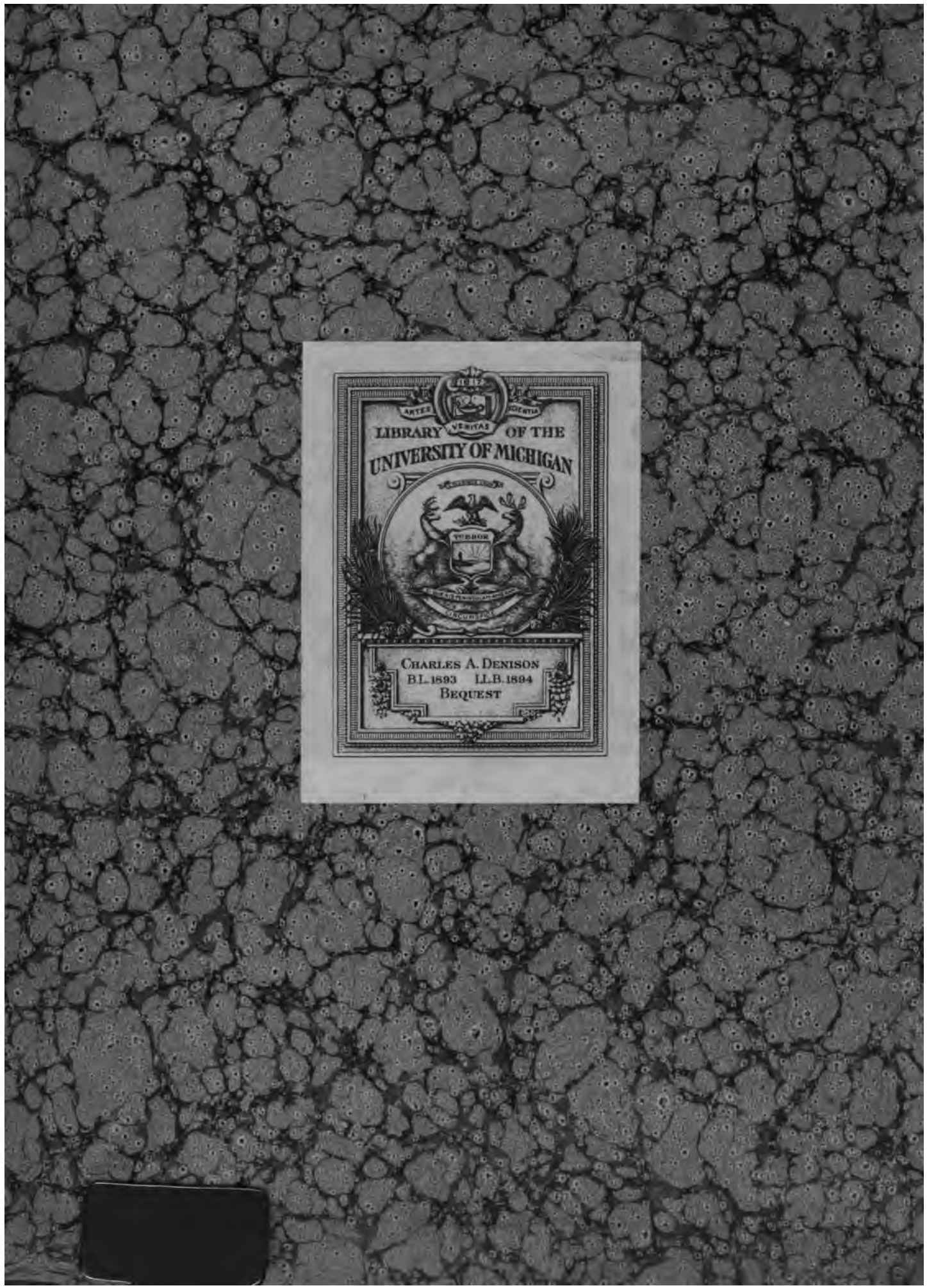
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TURRIS
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

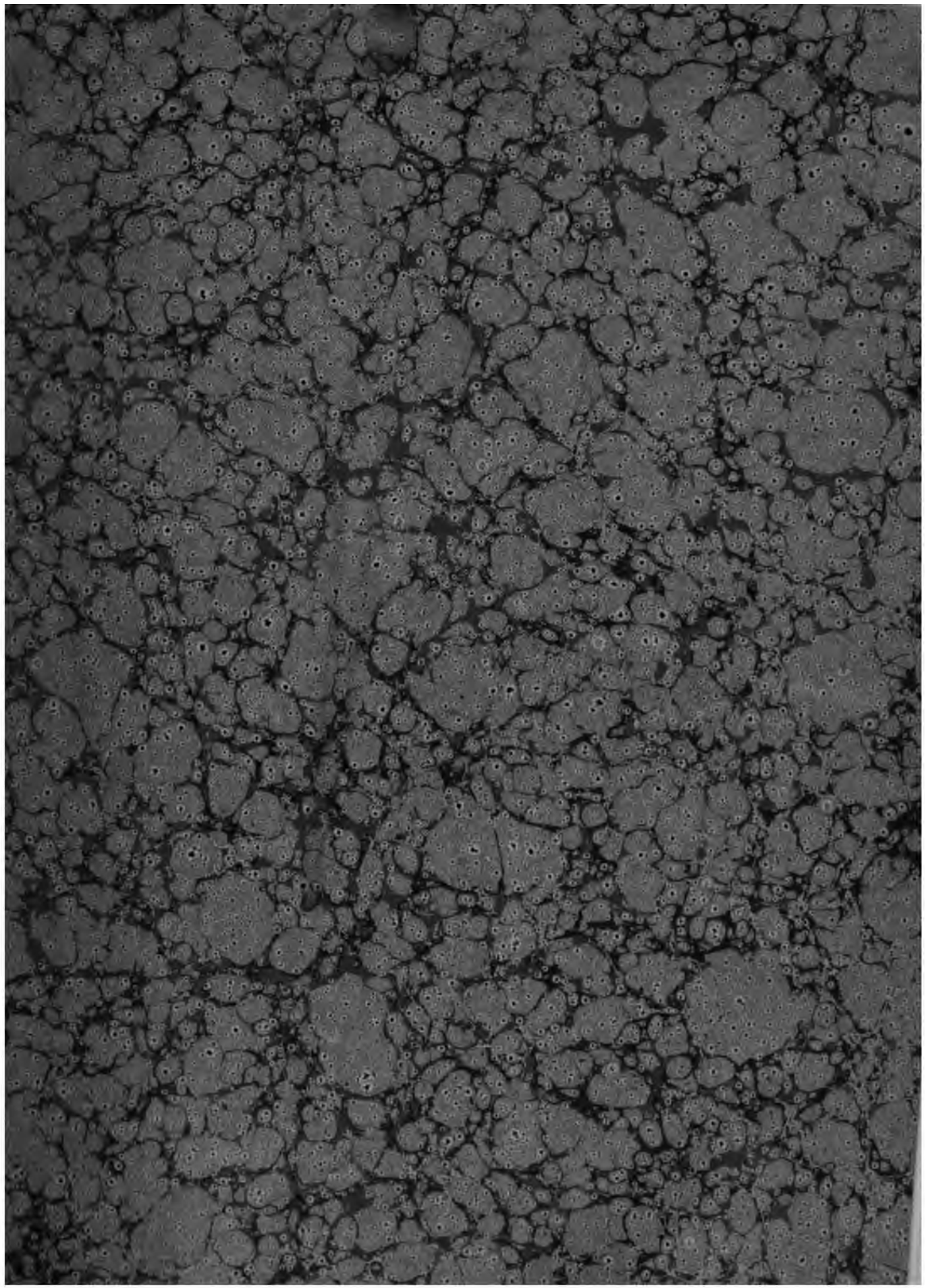

T
341
.H79
Index

1793

ANNALES

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNALES

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

1871

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

DES TOMES I A V

(Du 12 Février au 16 Septembre 1871)

RÉDIGÉE AUX ARCHIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉCRETS RELATIFS AUX ÉLECTIONS — LISTES DES DÉPUTÉS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DU JOURNAL OFFICIEL

A. WITTERSHEIM & Cie, QUAI VOLTAIRE, 31

1873

6-22
364

AVERTISSEMENT

La collection des *Annales de l'Assemblée Nationale,* qui est publiée par les ordres de l'Assemblée, et qui reproduit les comptes-rendus *in-extenso* et les annexes de ses séances, comprend aujourd'hui treize volumes in-quarto, depuis la séance préparatoire tenue à Bordeaux le 12 février 1871, jusqu'à la séance du 3 août 1872 qui a précédé la dernière prorogation. Les cinq premiers volumes ont paru simultanément à la fin de l'année 1871; mais le temps a manqué, à cette époque, pour en rédiger les Tables, qui ont été ajournées afin de ne pas retarder leur publication. A partir du sixième tome, chaque volume a été accompagné d'une Table analytique des matières, indiquant, pour chaque sujet de discussion, les noms des orateurs qui ont pris part aux débats. La rédaction de ces Tables partielles, et les autres travaux incombant au service des Archives de l'Assemblée, n'avaient pas permis jusqu'ici de publier la Table collective des

cinq premiers volumes des Annales, qui faisait défaut aux recherches : cette lacune est aujourd'hui comblée.

L'Archiviste a pensé qu'il serait utile de faire précéder cette publication des deux Listes générales, par ordre alphabétique de noms et de départements, de tous les Représentants élus depuis le 8 février 1871 jusqu'au 31 décembre 1872. Ces Listes présentent les diverses mutations survenues pendant cette période dans la composition de l'Assemblée Nationale, et le résultat des nouvelles élections; elles sont suivies de l'indication des élections multiples et de la composition du Bureau dans le même intervalle, et sont précédées des décrets relatifs aux élections.

Le décret du Gouvernement de la Défense nationale, en date du 15 septembre 1870, avait fixé à 764 le nombre des Députés des départements, de l'Algérie et des Colonies; mais le décret du 29 janvier 1871, qui convoquait les colléges électoraux pour le 8 février, comprenait seulement les représentants des départements dans le tableau des Députés à élire, dont le nombre n'était porté qu'à 753. Toutefois, un nouveau décret, en date du 1er février 1871, en convoquant les électeurs de l'Algérie et des Colonies dans le plus bref délai possible, fixait à 6 le nombre des Députés de l'Algérie (2 pour chaque province), et à 9 celui des colonies (y compris l'Inde française), ce qui portait le chiffre total des Représentants à 768.

C'est le nombre de ceux qui ont été nommés dans les Élections générales du 8 février 1871.

Le Traité de paix signé à Francfort le 10 mai 1871, et ratifié le 18 du même mois par l'Assemblée Nationale, entraîna le retranchement de 31 siéges, savoir :

Pour le Bas-Rhin	12
Pour le Haut-Rhin	11
Pour la Moselle	7
Pour la Meurthe	1
Total	31

Le nombre normal des Représentants aurait donc été réduit à 737, si un arrêté du Chef du Pouvoir exécutif, du 9 juin 1871, attribuant un Représen-

tant à l'arrondissement de Belfort, n'avait fixé le chiffre définitif des membres de l'Assemblée à 738. Le nouveau département de Meurthe-et-Moselle, créé par la loi du 7 septembre 1871, est actuellement représenté par 9 Députés (7 de la Meurthe, 2 de l'ancienne Moselle).

Les Tables analytiques-sommaires des *Annales de l'Assemblée* sont indépendantes de la TABLE GÉNÉRALE DES COMPTES-RENDUS PAR ORDRE DE MATIÈRES ET PAR NOMS DE PERSONNES, qui est également rédigée, conformément à des précédents datant de 1789, au Bureau des Archives, sur le modèle des Tables analytiques des Comptes-rendus des Assemblées constituante et législative, de 1848 à 1851. Mais ce répertoire, qui embrassera tous les travaux de l'Assemblée actuelle, et se référera au *Journal officiel* comme aux *Annales,* ne pourra être terminé et publié qu'après sa séparation. La Table analytique des cinq premiers tomes des *Annales,* comme les Tables partielles qui accompagnent chaque volume suivant, n'ont pour but que de suppléer provisoirement cet ouvrage, plus complet et plus détaillé, mais dont l'usage est nécessairement réservé pour l'avenir.

I

DÉCRETS RELATIFS AUX ÉLECTIONS

PROCLAMATION au peuple français, suivie d'un Décret portant convocation des Collèges électoraux, à l'effet d'élire une Assemblée Nationale Constituante (8 Septembre 1870).

. . . . . .

En conséquence,

Le Gouvernement de la Défense nationale,

Décrète :

Art. 1er. — Les Colléges électoraux sont convoqués pour le dimanche 16 Octobre (1) à l'effet d'élire une Assemblée Nationale Constituante.

Art. 2. — Les élections auront lieu au scrutin de liste, conformément à la loi du 15 mars 1849.

Art. 3. — Le nombre des membres de l'Assemblée Constituante sera de sept cent cinquante.

Art. 4. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à l'Hôtel de Ville de Paris, le 8 Septembre 1870.

Signé : Général TROCHU, JULES FAVRE, EMMANUEL ARAGO, CRÉMIEUX, JULES FERRY, GAMBETTA, GARNIER-PAGÈS, GLAIS-BIZOIN, PELLETAN, E. PICARD, ROCHEFORT, JULES SIMON.

(1) Ces élections, avancées au 2 octobre par le Décret du 16 Septembre, ont été indéfiniment ajournées par celui du 23 Septembre 1870.

DÉCRET relatif aux Élections pour la prochaine Assemblée Constituante (15 Septembre 1870).

Le Gouvernement de la Défense nationale,

Décrète :

Art. 1er. — Les élections pour la prochaine Assemblée Constituante se feront au moyen des listes électorales actuelles, auxquelles les maires sont autorisés à ajouter, par voie de liste supplémentaire, publiée trois jours avant l'élection, les noms des citoyens qui auront justifié de leur capacité électorale.

Art. 2. — L'éligibilité sera réglée conformément aux dispositions du titre IV de la loi du 15 mars 1849. Toutefois, le délai de six mois indiqué par le paragraphe 1er de l'article 83 est réduit à dix jours.

Art. 3. — Chaque département élira au scrutin de liste le nombre de représentants déterminé par le tableau annexé au présent décret sur la base d'un représentant par cinquante mille habitants, plus un représentant par fraction excédant le chiffre de trente mille habitants.

Art. 4. — Seront applicables les articles 91 (relatif à l'option), 96 et 97, paragraphe 2 (relatifs à l'indemnité), de la loi du 15 mars 1849.

Art. 5. — Le scrutin ne durera qu'un seul jour.

Il aura lieu au chef-lieu de canton, sous la présidence du maire du chef-lieu. Néanmoins, en raison des circonstances locales, le canton

peut être divisé en sections par arrêté préfectoral publié au moins trois jours à l'avance. Ces sections seront présidées par le maire de la commune où le vote a lieu.

Art. 6. — Les opérations de vote auront lieu conformément à la loi actuellement en vigueur. Néanmoins, seront applicables les articles 56, 63, 64, 65, 66, de la loi du 15 mars 1849, relatifs au fonctionnement du scrutin de liste.

Art. 7. — Les militaires présents sous le drapeau voteront pour l'élection des représentants du département où ils sont inscrits comme électeurs.

Les six premiers paragraphes de l'article 62 de la loi du 15 mars 1849 seront observés.

Pour les militaires en campagne ou faisant partie de la garnison d'une place en état de siége, le vote aura lieu conformément aux dispositions prises par le chef de corps ou le gouverneur de la place.

Art. 8. — Le vote aura lieu en Algérie, quinze jours après, et dans les colonies, deux mois après le jour où il aura eu lieu en France.

Fait à l'Hôtel de Ville de Paris, le 15 Septembre 1870.

Signé : Général TROCHU, JULES FAVRE, EMMANUEL ARAGO, JULES FERRY, GAMBETTA, GARNIER-PAGÈS, GLAIS-BIZOIN, PELLETAN, E. PICARD, ROCHEFORT, JULES SIMON ; AD. CRÉMIEUX (à Tours).

DÉCRET portant convocation des Collèges électoraux à l'effet d'élire l'Assemblée Nationale (29 Janvier 1871).

Le Gouvernement de la Défense nationale,

Décrète :

Art. 1er. — Les colléges électoraux sont convoqués à l'effet d'élire l'Assemblée nationale, pour le dimanche 5 février (1), dans le département de la Seine, et pour le mercredi 8 février, dans les autres départements.

Art. 2. — Dans les départements et fractions de départements où, à raison des circonstances de guerre ou autres, le vote ne pourrait avoir lieu le 8 février, le jour du vote sera déterminé par un arrêté préfectoral, si ce vote peut s'accomplir avant la réunion de l'Assemblée ; par une décision de l'Assemblée elle-même, s'il ne peut avoir lieu que postérieurement à cette réunion.

Art. 3. — L'élection aura lieu par département, au scrutin de liste, conformément à la loi du 15 mars 1849.

Chaque département élira le nombre de députés déterminé par le tableau annexé au décret du 15 septembre 1870, ci-après reproduit.

Art. 4. — L'éligibilité sera réglée conformément aux dispositions du titre IV de la loi du 15 mars 1849.

Toutefois, l'incompatibilité créée par l'article 84 entre le mandat de député et toute fonction publique rétribuée sera suspendue, jusqu'à décision contraire de l'Assemblée, sans néanmoins que le traitement de la fonction puisse être cumulé avec l'indemnité allouée au député.

Art. 5. — Seront applicables les articles 91 (relatif à l'option des députés élus par plusieurs départements), 96 et 97, paragraphe 2 (relatifs à l'indemnité), de la loi du 15 mars 1849.

Art. 6. — Prendront part au scrutin les citoyens régulièrement inscrits sur les listes électorales au moment du vote, ou dont les réclamations auront été admises avant la clôture des opérations.

A Paris, il sera statué sur les réclamations directement par le juge de paix, sans décision préalable de la commission municipale. Pour les communes rurales de la Seine ou autres dont les électeurs seraient réfugiés à Paris et dans les départements, les réclamations seront jugées par les commissions municipales sans aucun recours.

Art. 7. — Le scrutin ne durera qu'un seul jour.

Il sera ouvert à huit heures du matin et clos à six heures du soir.

Il aura lieu au chef-lieu de canton, sous la présidence du maire de ce chef-lieu. Néanmoins, en raison des circonstances locales, le canton peut être divisé en sections par arrêté préfectoral publié au plus tard la veille de l'élection. Ces sections seront présidées par le maire de la commune où le vote s'accomplira.

Art. 8. — Les opérations du vote auront lieu conformément aux lois actuellement en vigueur. Néanmoins, seront applicables les articles 56, 63, 64, 65, 66 de la loi du 15 mars 1849, re-

(1) Un nouveau décret, du 2 février 1871, a reporté les élections de Paris à la même date que celles des départements (8 février).

latifs au fonctionnement du scrutin de liste.

Le second tour de scrutin, prévu par l'article 65, aura lieu le quatrième jour après celui de la proclamation du résultat du premier scrutin.

Art. 9. — Les militaires présents sous les drapeaux voteront pour l'élection des députés du département où ils sont inscrits comme électeurs.

Les six premiers paragraphes de l'article 62 de la loi du 15 mars 1849 seront observés. Pour les militaires en campagne ou faisant partie de la garnison d'une place en état de défense, le vote aura lieu conformément aux dispositions prises par le chef du corps ou le commandant de la place.

Art. 10. — Il sera statué par l'Assemblée sur les élections de l'Algérie et des colonies.

Art. 11. — L'Assemblée se réunira à Bordeaux le 12 février.

Fait à Paris, le 29 Janvier 1871.

Signé : Général TROCHU, JULES FAVRE, JULES FERRY, JULES SIMON, ERNEST PICARD, EUGÈNE PELLETAN, GARNIER-PAGÈS, EMM. ARAGO.

TABLEAU du nombre de Députés à élire par département.

DÉPARTEMENTS	NOMBRE de députés à élire	DÉPARTEMENTS	NOMBRE de députés à élire
Ain	7	Lot-et-Garonne	6
Aisne	11	Lozère	3
Allier	7	Maine-et-Loire	11
Alpes (Basses-)	2	Manche	11
Alpes (Hautes-)	3	Marne	8
Alpes-Maritimes	4	Marne (Haute-)	5
Ardèche	8	Mayenne	7
Ardennes	6	Meurthe	8
Ariége	5	Meuse	6
Aube	5	Morbihan	10
Aude	6	Moselle	9
Aveyron	8	Nièvre	7
Bouches-du-Rhône	11	Nord	28
Calvados	9	Oise	8
Cantal	5	Orne	8
Charente	7	Pas-de-Calais	15
Charente-Inférieure	10	Puy-de-Dôme	11
Cher	7	Pyrénées (Basses-)	9
Corrèze	6	Pyrénées (Hautes-)	5
Corse	5	Pyrénées-Orientales	4
Côte-d'Or	8	Rhin (Bas-)	12
Côtes-du-Nord	13	Rhin (Haut-)	11
Creuse	5	Rhône	13
Dordogne	10	Saône (Haute-)	6
Doubs	6	Saône-et-Loire	12
Drôme	6	Sarthe	9
Eure	8	Savoie	5
Eure-et-Loir	6	Savoie (Haute-)	5
Finistère	13	Seine	43
Gard	9	Seine-Inférieure	16
Garonne (Haute-)	10	Seine-et-Marne	7
Gers	6	Seine-et-Oise	11
Gironde	14	Sèvres (Deux-)	7
Hérault	8	Somme	11
Ille-et-Vilaine	12	Tarn	7
Indre	5	Tarn-et-Garonne	4
Indre-et-Loire	6	Var	6
Isère	12	Vaucluse	5
Jura	6	Vendée	8
Landes	6	Vienne	6
Loir-et-Cher	5	Vienne (Haute-)	7
Loire	11	Vosges	8
Loire (Haute-)	6	Yonne	7
Loire-Inférieure	12		
Loiret	7	TOTAL	753
Lot	6		

DÉCRET concernant les causes d'inéligibilité électorale (29 Janvier 1871).

Le Gouvernement de la Défense nationale,

Considérant que, dans les circonstances actuelles, il importe de laisser aux électeurs toute la latitude de choix compatible avec la sincérité électorale, sans tenir compte de toutes les causes d'inéligibilité admises par le législateur de 1849,

Décrète :

Ne recevront pas leur application, pour l'élection de l'Assemblée nationale, les articles 81 à 90 de la loi du 15 mars 1849, à l'exception des dispositions du paragraphe 4 de l'article 82 qui concernent les préfets et sous-préfets, et du paragraphe 5 de l'article 85.

En conséquence, les préfets et sous-préfets ne seront pas éligibles dans les départements où ils exercent leurs fonctions.

Fait à Paris, le 29 Janvier 1871.

Signé : Général TROCHU, JULES FERRY, JULES SIMON, EMM. ARAGO, GARNIER-PAGÈS, EUGÈNE PELLETAN, ERNEST PICARD.

ARTICLES de la Loi électorale du 15 mars 1849, visés dans les décrets des 15 septembre 1870 et 29 janvier 1871.

TITRE III. — DES COLLÉGES ÉLECTORAUX.

Art. 56. — Sont valables les bulletins contenant plus ou moins de noms qu'il n'y a de citoyens à élire.

Les derniers noms inscrits au delà de ce nombre ne sont pas comptés.

Art. 62. — Les militaires présents sous le drapeau sont, dans chaque localité, répartis en sections électorales par départements.

Chaque section est présidée par l'officier ou sous-officier le plus élevé en grade, ou, à défaut, par le soldat le plus ancien, assisté de quatre scrutateurs.

Ces quatre scrutateurs sont les deux plus âgés et les deux plus jeunes électeurs présents sachant lire et écrire.

Il est procédé de la même manière pour les marins et ouvriers portés sur les rôles de l'inscription maritime et retenus par leur service hors du lieu de leur résidence habituelle.

Le résultat est, pour chaque département, envoyé au préfet par le président de la section.

Le résultat transmis par le préfet au président du bureau électoral du chef-lieu est compris dans le recensement général des votes du département.

. . . . . .

Art. 63. — Le recensement général des votes étant terminé, le président en fait connaître le résultat. S'il s'agit d'élections à l'Assemblée nationale, le président proclame représentant du peuple, dans la limite du nombre attribué au département par la loi, les candidats qui ont obtenu le plus de voix, selon l'ordre de la majorité relative.

Art. 64. — Néanmoins, nul n'est élu ni proclamé au premier tour de scrutin, s'il n'a réuni un nombre de voix égal au huitième de celui des électeurs inscrits sur la totalité des listes électorales du département.

Art. 65. — Dans le cas où le nombre des candidats réunissant au moins ce chiffre de voix est resté inférieur au nombre de représentants attribué au département par la loi, l'élection est continuée au deuxième dimanche (1) qui suit le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin, et alors elle a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre des suffrages obtenus.

Art. 66. — Dans tous les cas où il y a concours par égalité de suffrages, le plus âgé obtient la préférence.

TITRE IV. — DES ÉLIGIBLES.

Art. 79. — Ne peuvent être élus représentants du peuple :

1° Les individus privés de leurs droits civils et politiques par suite de condamnation, soit à des peines afflictives et infamantes, soit à des peines infamantes seulement ;

2° Ceux auxquels les tribunaux, jugeant correctionnellement, ont interdit le droit de vote, d'élection ou d'éligibilité, par application des lois qui autorisent cette interdiction ;

3° Les condamnés pour crime à l'emprisonnement, par application de l'article 463 du Code pénal ;

4° Les condamnés pour vol, escroquerie

(1) Voir l'article 8 du décret du 29 janvier 1871.

abus de confiance, soustraction commise par des dépositaires de deniers publics, ou attentat aux mœurs prévu par l'article 334 du Code pénal ;

5° Ceux qui ont été condamnés par application des articles 318 et 423 du Code pénal ;

6° Ceux qui ont été condamnés pour délit d'usure ;

7° Ceux qui ont été condamnés pour adultère ;

8° Les accusés contumax ;

9° Les interdits et les citoyens pourvus d'un conseil judiciaire ;

10° Les faillis non réhabilités dont la faillite a été déclarée, soit par les tribunaux français, soit par jugement rendu à l'étranger, mais exécutoire en France.

Toutefois, le paragraphe troisième du présent article n'est applicable ni aux condamnés en matière politique, ni aux condamnés pour coups et blessures, si l'interdiction du droit de vote, d'élection ou d'éligibilité n'a pas été, dans le cas où la loi l'autorise, prononcée par l'arrêt de condamnation.

Art. 80. — Sera déchu de la qualité de représentant du peuple tout membre de l'Assemblée nationale qui, pendant la durée de son mandat législatif, aura été frappé d'une condamnation emportant, aux termes de l'article précédent, l'incapacité d'être élu. La déchéance sera prononcée par l'Assemblée nationale, sur le vu des pièces justificatives.

Art. 82. — Ne peuvent être élus par les départements compris en tout ou en partie dans leur ressort,

. . . Les préfets, sous-préfets. . . . .

Art. 85. — Sont, en vertu de l'article 28 de la Constitution, exceptés de l'incompatibilité prononcée par cet article entre toute fonction publique rétribuée et le mandat de représentant du peuple,

. . . . . Le préfet de la Seine.

TITRE V. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. 91. — Le représentant élu dans plusieurs départements doit faire connaître son option au président de l'Assemblée nationale, dans les dix jours qui suivent la déclaration de la validité de ces élections. A défaut d'option dans ce délai, la question est décidée par la voie du sort et en séance publique.

Art. 96. — L'indemnité prescrite par l'article 38 de la Constitution est fixée à neuf mille francs par an. Elle est incompatible avec tous traitements d'activité, de non-activité, ou de disponibilité. Ces traitements restent suspendus pendant la durée de la législature ; toutefois, les représentants du peuple investis des fonctions énumérées dans l'article 85 touchent le traitement afférent à leur fonction, sans pouvoir cumuler avec ce traitement l'indemnité législative.

Les représentants envoyés des colonies reçoivent, en outre, l'indemnité de passage pour l'aller et le retour.

Art. 97. — . . . . . .

L'indemnité fixée pour les représentants pourra être saisie, même en totalité.

INSTRUCTIONS pour les élections dans les départements occupés par les armées Allemandes (30 Janvier 1871).

. . . . . .

Art. 2. — Le maire du chef-lieu de département fixera le nombre et le lieu des sections électorales.

Art. 3. — Le vote aura lieu par scrutin de liste, à la majorité relative.

A raison des obstacles créés par la guerre, ce vote sera valable, quel que soit le nombre des votants.

Art. 4. — Les procès-verbaux d'élection dressés dans chaque section seront envoyés au maire du chef-lieu de département où s'opérera le dépouillement définitif et où le vote sera proclamé.

Art. 5. — Les listes des candidats pourront, par les soins du maire, des comités électoraux ou des candidats, être imprimées, distribuées et affichées.

Fait à Paris, le 30 Janvier 1871.

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé : JULES FAVRE.

Approuvé par le Gouvernement :

Signé : Général TROCHU, JULES FAVRE, GARNIER-PAGÈS, ERNEST PICARD, JULES FERRY, EUGÈNE PELLETAN, EMM. ARAGO, JULES SIMON.

DÉCRET qui charge les Gouverneurs de l'Algérie et des colonies de convoquer les électeurs dans le plus bref délai possible, à l'effet d'élire des Députés à l'Assemblée Nationale (1er Février 1871).

Le Gouvernement de la Défense nationale,

Considérant qu'il est difficile de fixer dès à présent le jour des élections en Algérie et aux colonies, mais qu'il y a intérêt à ce que ces élections aient lieu le plus tôt possible,

Décrète :

Les gouverneurs de l'Algérie et des colonies sont chargés de convoquer les électeurs dans le plus bref délai possible, à l'effet d'élire des députés à l'Assemblée nationale.

L'Algérie nommera six députés, deux par chacun des départements d'Alger, de Constantine et d'Oran.

Les colonies nommeront le nombre de députés déterminé par le tableau annexé au décret du 15 septembre 1870 (1); plus, un député pour l'Inde française.

Fait à Paris, le 1er Février 1871.

Signé : Général TROCHU, JULES FAVRE, JULES FERRY, ERNEST PICARD, EMM. ARAGO, EUGÈNE PELLETAN, GARNIER-PAGÈS.

DÉCRET qui annule un Décret du 31 Janvier 1871, émané de la Délégation du Gouvernement à Bordeaux et frappant d'inéligibilité diverses catégories de citoyens, éligibles aux termes des Décrets du Gouvernement du 29 Janvier 1871 (4 Février 1871).

Le Gouvernement de la Défense nationale,

Vu un décret, en date du 31 Janvier 1871, émané de la Délégation du Gouvernement à Bordeaux, par lequel sont frappées d'inéligibilité diverses catégories de citoyens éligibles aux termes des décrets du Gouvernement du 29 Janvier 1871 ;

Considérant que les restrictions imposées au choix des électeurs par le susdit décret sont incompatibles avec le principe de la liberté du suffrage universel ;

Décrète :

Le décret susvisé rendu par la Délégation du Gouvernement à Bordeaux est annulé.

Les décrets du 29 Janvier 1871 sont maintenus dans leur intégrité.

Fait à Paris, le 4 Février 1871.

Signé : Général TROCHU, JULES FAVRE, GARNIER-PAGÈS, ERNEST PICARD, JULES FERRY, EMM. ARAGO, EUGÈNE PELLETAN.

ARRÊTÉ qui attribue un Représentant à la partie du territoire restée française de l'ancien arrondissement de Belfort (Haut-Rhin) (9 Juin 1871).

Le Président du Conseil, Chef du Pouvoir exécutif de la République française ;

Sur le rapport du ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Vu la loi des 15-18 mars 1849,

Arrête :

Art. 1er. — La partie du territoire restée française de l'ancien arrondissement de Belfort (Haut-Rhin) élira un représentant à l'Assemblée nationale.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles, le 9 Juin 1871.

Signé : A. THIERS.

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé : F. LAMBRECHT.

LOI relative au vote à la commune (10 Avril 1871).

Art. 1er. — En attendant la présentation et l'adoption d'une nouvelle loi électorale, le vote

(1) Ce Tableau assignait à l'Algérie et aux Colonies 11 députés, savoir :

Algérie	3
Martinique	2
Guadeloupe	2
Guyane	1
Sénégal	1
Réunion	2

est rétabli au chef-lieu de chaque commune pour toutes les élections de l'Assemblée nationale qui auront lieu par suite d'option, d'annulation, de démission, de décès ou pour toute autre cause.

Art. 2. — Chaque commune peut elle-même être divisée, par arrêté du préfet, en autant de sections que l'exigent les circonstances locales et le nombre des électeurs inscrits.

Art. 3. — Les colléges électoraux sont présidés par les maires, adjoints et conseillers municipaux suivant l'ordre du tableau. A leur défaut, les présidents sont pris parmi les électeurs les plus âgés sachant lire et écrire.

Dans le cas où, à l'époque des élections dont il s'agit dans la présente loi, il n'aura pas encore été procédé à de nouvelles élections municipales, les colléges électoraux seraient présidés par les membres des derniers conseils élus, suivant l'ordre d'inscription au tableau.

Art. 4. — Jusqu'à ce qu'il en ait été décidé autrement, les dispositions des lois et décrets sur la procédure électorale actuellement en vigueur et non contraires à la présente loi, continueront à être observées.

Délibéré en séance publique à Versailles, les 27 Mars et 10 Avril 1871.

Le Président,

Signé : JULES GRÉVY.

Les Secrétaires,

Signé : PAUL DE RÉMUSAT, N. JOHNSTON, Marquis DE CASTELLANE, Vicomte DE MEAUX, Baron DE BARANTE.

LOI relative à l'inéligibilité des Préfets et Sous-Préfets dans les départements administrés par eux (2 Mai 1871).

Article unique. — En attendant l'adoption d'une loi organique électorale, les préfets et sous-préfets ne pourront être élus représentants à l'Assemblée nationale dans les départements administrés par eux, et la prohibition continuera de subsister pendant les six mois qui suivront la cessation de la fonction.

Toutefois, cette disposition ne s'appliquera pas à ceux de ces fonctionnaires qui, ayant cessé leurs fonctions avant le 29 janvier 1871, se présenteront aux élections partielles auxquelles il devra être procédé par suite d'option, d'annulation, de démission, de décès, ou pour toute autre cause.

Délibéré en séance publique, à Versailles, les 22 et 27 Avril et 2 Mai 1871.

Le Président,

Signé : JULES GRÉVY.

Les Secrétaires,

Signé : PAUL DE RÉMUSAT, Vicomte DE MEAUX, Baron DE BARANTE, N. JOHNSTON, Marquis DE CASTELLANE, PAUL BETHMONT.

LOI relative à l'interdiction de toutes fonctions publiques salariées aux Membres de l'Assemblée Nationale (25 Avril 1871).

Art. 1er. — Aucun membre de l'Assemblée nationale ne pourra, pendant la durée de son mandat, être nommé à des fonctions publiques salariées, ni, s'il est déjà fonctionnaire, obtenir de l'avancement.

En cas de démission donnée par un membre de l'Assemblée, ces interdictions continueront d'être appliquées au membre démissionnaire pendant les six mois qui suivront sa démission ou jusqu'à la dissolution de l'Assemblée, si cette dissolution a lieu avant l'expiration dudit délai de six mois.

Art. 2. — Sont exceptées des dispositions de l'article précédent :

1° Les fonctions données au concours ou à l'élection;

2° Les fonctions de ministre, de sous-secrétaire d'État, d'ambassadeur, de ministre plénipotentiaire, de préfet de la Seine.

Art. 3. — Les membres de l'Assemblée nationale pourront être chargés par le Gouvernement de missions extraordinaires et temporaires, à l'intérieur et à l'étranger.

Art. 4. — Les officiers de tout grade et de toutes armes, élus représentants, seront considérés comme étant en mission hors cadres pendant la durée de leur mandat.

Art. 5. — Les députés ne peuvent être

BARANTE (le baron **de**) [Puy-de-Dôme].
BARASCUD Aveyron].
BARBAROUX (le docteur) [Var].
BARDON [Moselle].
BARDOUX [Puy-de-Dôme].
BARNI Somme.
BARTHE (**Marcel**) [Basses-Pyrénées].
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE [Seine-et-Oise].
BASTARD (le comte **Octave de**) [Lot-et-Garonne].
BASTID (**Raymond**) [Cantal].
BATBIE [Gers].
BAUCARNE-LEROUX [Nord].
BAZE [Lot-et-Garonne].
BEAU (**Amédée**) [Orne].
BEAUSSIRE [Vendée].
BEAUVILLÉ (**Gauvel de**) [Somme].
BELCASTEL (**de**) [Haute-Garonne].
BENOIST D'AZY (le comte) [Gard. — Nièvre].
BENOIST DE SUR [Haute-Vienne].
BENOIT [Meuse].
BÉRENGER [Drôme. — Rhône].
BERGONDI [Alpes-Maritimes].
BERLET [Meurthe].
BERMOND (**de**) [Tarn].
BERNARD (**Charles**) [Ain].
BERNARD (**Martin**) [Seine].
BERNARD-DUTREIL [Sarthe].
BERT (**Paul**) [Yonne].
BERTAULD [Calvados].
BESNARD [Eure].
BESSON [Jura
BETHMONT [Charente-Inférieure].
BÉTHUNE (**le comte de**) [Ardennes].
BEULÉ [Maine-et-Loire].
BEURGES (le comte de) [Haute-Marne].
BIDARD [Ille-et-Vilaine.
BIENVENUE [Finistère].
BIGOT [Mayenne].
BILLOT (le général) [Corrèze].
BILLY [Meuse].
BLANC (**Louis**) [Seine].
BLAVOYER [Aube].
BLIN DE BOURDON (le vicomte) [Somme].
BLONGOURT (**Melvil**) [Guadeloupe].
BOCHER [Calvados].
BODUIN [Nord].
BŒLL [Bas-Rhin].
BŒRSCH [Bas-Rhin].
BOIS-BOISSEL (le comte **de**) [Côtes-du-Nord].
BOISSE Aveyron].
BOMPARD [Meuse]
BONALD (le vicomte **de**) [Aveyron].
BONDY (le comte **de**) [Indre].
BONNET [Gironde].
BORDERIE (**de la**) [Ille-et-Vilaine].
BOREAU-LAJANADIE [Charente].
BOTTARD [Indre].
BOTTIEAU Nord].
BOUCAU [Landes].
BOUCHER [Morbihan].
BOUCHET [Bouches-du-Rhône].
BOUILLÉ (le comte **de**) [Nièvre].
BOUILLERIE (**de la**) [Maine-et-Loire].
BOUISSON [Hérault].
BOULLIER [Loire].
BOULLIER DE BRANCHE [Mayenne].
BOURGEOIS [Vendée.
BOYER [Gard].
BOYSSET [Saône-et-Loire].
BOZÉRIAN [Loir-et-Cher].
BRABANT [Nord].
BRAME (**Jules**) [Nord].
BRELAY [Seine].
BRETON [Isère].
BRETTES-THURIN (le comte **de**) [Haute-Garonne].
BREUIL DE SAINT-GERMAIN (**du**) [Haute-Marne].
BRICE [Meurthe].
BRICE (**René**) [Ille-et-Vilaine].
BRIDIEU (le marquis **de**) [Indre-et-Loire].
BRIGODE (**de**) [Nord].
BRILLIER [Isère].
BRISSON (**Henri**) [Seine].
BROET [Ardèche].
BROGLIE (le duc **de**) [Eure].
BROUSSES Aude].
BRUN (**Charles**) [Var].
BRUN (**Lucien**) [Ain].
BRUNET (**Jean**) [Seine].
BRYAS (le comte **de**) [Pas-de-Calais].
BUÉE [Seine-Inférieure].
BUFFET [Vosges].
BUISSON (**Jules**) [Aude].
BUISSON [Seine-Inférieure].
BUSSON-DUVIVIERS [Sarthe].

C

CADUC [Gironde].
CAILLAUX [Sarthe].
CALEMARD DE LAFAYETTE [Haute-Loire].
CALLET [Loire
CALLUAUD [Somme].
CARAYON-LATOUR (**de**) [Gironde].
CARBONNIER DE MARSAC (**de**) [Dordogne].
CARION [Côte-d'Or]
CARNOT père [Seine-et-Oise].
CARNOT fils [Côte-d'Or].
CARQUET [Savoie.
CARRÉ-KÉRISOUET [Côtes-du-Nord].
CARRON [Ille-et-Vilaine].
CASTELLANE (le marquis **de**) [Cantal].
CASTELNAU [Hérault].
CAZENOVE DE PRADINE (**de**) [Lot-et-Garonne].
CAZOT [Gard].
CÉZANNE [Hautes-Alpes].

II

LISTE NOMINATIVE

DES

REPRÉSENTANTS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DEPUIS LE 12 FÉVRIER 1871 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1872

A

ABBADIE DE BARRAU (le comte d') [Gers].
ABBATUCCI (Charles) [Corse].
ABBATUCCI (Séverin) [Corse].
ABGVILLE le vicomte d') [Loiret].
ACLOCQUE [Ariége .
ADAM (Achille) [Pas-de-Calais].
ADAM (Edmond) [Seine].
ADNET Hautes-Pyrénées].
AIGLE (le comte de l') [Oise'.
ALBRECHT Bas-Rhin].
ALEXANDRE (Charles) Saône-et-Loire'.
ALLEMAND Basses-Alpes].
ALLENOU [Côtes-du-Nord].
AMAT Bouches-du-Rhône].
AMY [Cher].
ANCEL [Seine-Inférieure].
ANCELON Meurthe .
ANDELARRE (le marquis d') [Haute-Saône .
ANDRÉ [Charente].
ANDRÉ (le docteur) Moselle .
ANDRÉ (Alfred [Seine].
ANDRIEU (Oran].
ANISSON-DUPÉRON (Seine-Inférieure].
ARAGO (Emmanuel) [Pyrénées-Orientales].
ARAGO (Étienne) [Pyrénées-Orientales'.
ARBEL Loire'.
ARFEUILLÈRES (Corrèze'.
ARNAUD (de l'Ariége) Seine].
ARRAZAT Hérault].
AUBERJON (le comte d' [Haute-Garonne'.
AUBRY Vosges'.
AUDIFFRET-PASQUIER (le duc d') Orne'.
AUDREN DE KERDREL [Ille-et-Vilaine. — Morbihan'.
AUMALE (le duc d') Oise].
AURELLE DE PALADINES (le général d') [Allier. — Gironde .
AUXAIS (d') Manche .
AYMÉ DE LA CHEVRELIÈRE [Deux-Sèvres .

B

BABIN-CHEVAYE Seine-Inférieure].
BAGNEUX (le comte de) [Seine-Inférieure'.
BALLEROY (le comte de) [Calvados'.
BALSAN Indre].
BAMBERGER [Moselle .
BARAGNON Gard].

BARANTE (le baron **de**) [Puy-de-Dôme].
BARASCUD Aveyron].
BARBAROUX (le docteur) [Var].
BARDON [Moselle].
BARDOUX [Puy-de-Dôme].
BARNI [Somme .
BARTHE (**Marcel**) [Basses-Pyrénées].
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE [Seine-et-Oise].
BASTARD (le comte **Octave de**) [Lot-et-Garonne].
BASTID (**Raymond**) [Cantal].
BATBIE [Gers].
BAUCARNE-LEROUX [Nord].
BAZE [Lot-et-Garonne].
BEAU (**Amédée**) [Orne].
BEAUSSIRE [Vendée].
BEAUVILLÉ (**Cauvel de**) [Somme].
BELCASTEL (**de**) [Haute-Garonne].
BENOIST D'AZY (le comte) [Gard. — Nièvre].
BENOIST DU BUIS (Haute-Vienne)
BENOIT [Meuse .
BÉRENGER [Drôme. — Rhône].
BERGONDI [Alpes-Maritimes].
BERLET [Meurthe].
BERMOND (**de**) [Tarn].
BERNARD (**Charles**) [Ain].
BERNARD (**Martin**) [Seine].
BERNARD-DUTREIL [Sarthe].
BERT (**Paul**) [Yonne].
BERTAULD [Calvados].
BESNARD [Eure].
BESSON Jura].
BETHMONT [Charente-Inférieure].
BÉTHUNE (**le comte de**) [Ardennes].
BEULÉ [Maine-et-Loire].
BEURGES (le comte de) [Haute-Marne].
BIDARD [Ille-et-Vilaine].
BIENVENUE [Finistère].
BIGOT [Mayenne].
BILLOT (le général) [Corrèze].
BILLY [Meuse].
BLANC (**Louis**) [Seine].
BLAVOYER [Aube].
BLIN DE BOURDON (le vicomte) [Somme].
BLONCOURT (**Melvil**) [Guadeloupe].
BOCHER [Calvados].
BODUIN [Nord].
BŒLL [Bas-Rhin].
BŒRSCH [Bas-Rhin].
BOIS-BOISSEL le comte **de**) [Côtes-du-Nord].
BOISSE Aveyron].
BOMPARD [Meuse].
BONALD (le vicomte **de**) [Aveyron].
BONDY (le comte **de**) [Indre].
BONNET Gironde].
BORDERIE (**de la**) [Ille-et-Vilaine].
BOREAU-LAJANADIE [Charente].
BOTTARD [Indre].
BOTTIEAU Nord].
BOUCAU [Landes].
BOUCHER [Morbihan].
BOUCHET [Bouches-du-Rhône].
BOUILLÉ (le comte **de**) [Nièvre].
BOUILLERIE (**de la**) [Maine-et-Loire].
BOUISSON [Hérault].
BOULLIER [Loire].
BOULLIER DE BRANCHE [Mayenne].
BOURGEOIS [Vendée].
BOYER [Gard].
BOYSSET [Saône-et-Loire].
BOZÉRIAN [Loir-et-Cher].
BRABANT [Nord].
BRAME (**Jules**) [Nord].
BRELAY [Seine].
BRETON [Isère].
BRETTES-THURIN (le comte **de**) [Haute-Garonne].
BREUIL DE SAINT-GERMAIN (**du**) [Haute-Marne].
BRICÉ [Meurthe].
BRICE (**René**) [Ille-et-Vilaine].
BRIDIEU (le marquis **de**) [Indre-et-Loire].
BRIGODE (**de**) [Nord].
BRILLIER [Isère].
BRISSON (**Henri**) [Seine].
BROET [Ardèche
BROGLIE (le duc **de**) [Eure].
BROUSSES [Aude].
BRUN (**Charles**) [Var].
BRUN (**Lucien**) [Ain].
BRUNET (**Jean**) [Seine].
BRYAS (le comte **de**) [Pas-de-Calais].
BUÉE [Seine-Inférieure].
BUFFET [Vosges].
BUISSON (**Jules**) [Aude].
BUISSON [Seine-Inférieure].
BUSSON-DUVIVIERS [Sarthe].

C

CADUC [Gironde].
CAILLAUX [Sarthe].
CALEMARD DE LAFAYETTE [Haute-Loire].
CALLET Loire].
CALLUAUD [Somme].
CARAYON-LATOUR (**de**) [Gironde].
CARBONNIER DE MARSAC (**de**) [Dordogne].
CARION [Côte-d'Or].
CARNOT père [Seine-et-Oise].
CARNOT fils [Côte-d'Or].
CARQUET [Savoie].
CARRÉ-KÉRISOUET [Côtes-du-Nord].
CARRON [Ille-et-Vilaine .
CASTELLANE (le marquis **de**) [Cantal].
CASTELNAU [Hérault].
CAZENOVE DE PRADINE (**de**) [Lot-et-Garonne].
CAZOT [Gard].
CÉZANNE [Hautes-Alpes].

CHABAUD-LATOUR (Arthur de) [Cher].
CHABAUD-LATOUR (le général baron **de**) [Gard].
CHABROL (**de**) [Puy-de-Dôme].
CHABRON (le général **de**) [Haute-Loire].
CHADOIS (le colonel **de**) [Dordogne].
CHAIX (Cyprien) [Hautes-Alpes].
CHALLEMEL-LACOUR [Bouches-du-Rhône].
CHAMAILLARD (**de**) [Finistère].
CHAMBRUN (le comte **de**) [Lozère].
CHAMPAGNY (le vicomte **Henri de**) [Côtes-du-Nord].
CHAMPVALLIER (**de**) [Charente].
CHANGARNIER (le général) [Gironde. — Nord. — Saône-et-Loire. — Somme].
CHANZY (le général) [Ardennes].
CHAPER [Isère].
CHARDON [Haute-Savoie].
CHARETON (le général) [Drôme].
CHARETTE (le général baron **de**) [Bouches-du-Rhône] (*).
CHARREYRON (Jacques) [Haute-Vienne].
CHARREYRON (Jean-Baptiste) [Haute-Vienne].
CHARTON (Édouard) [Yonne].
CHASSELOUP-LAUBAT (le marquis **de**) [Charente-Inférieure].
CHATELIN [Maine-et-Loire].
CHAUDORDY (le comte **de**) [Lot-et-Garonne].
CHAUFFOUR [Haut-Rhin].
CHAURAND (le baron) [Ardèche].
CHAVASSIEU [Loire].
CHÉGUILLAUME [Loire-Inférieure].
CHERPIN [Loire].
CHESNELONG [Basses-Pyrénées].
CHEVANDIER [Drôme].
CHOISEUL (Horace de) [Seine-et-Marne].
CHRISTOPHLE [Orne].
CINTRÉ (le comte **de**) [Ille-et-Vilaine].
CISSEY (le général **de**) [Ille-et-Vilaine. — Seine].
CLAPIER [Bouches-du-Rhône].
CLAUDE (Camille) [Meurthe].
CLAUDE (Nicolas) [Vosges].
CLÉMENCEAU [Seine].
CLÉMENT (Léon) [Indre].
CLERC [Drôme].
CLERCQ (**de**) [Pas-de-Calais].
COCHERY [Loiret].
COLAS [Constantine].
COLOMBET (**de**) [Lozère].
COMBARIEU (**de**) [Isère].
COMBIER [Ardèche].
CONTAUT [Vosges].
CONTI [Corse].
CORBON [Seine].
CORCELLE (**de**) [Nord].
CORDIER (Seine-Inférieure).
CORNE [Nord].

(*) Démissionnaire (n'a pas siégé).

CORNULIER-LUCINIÈRE (le comte **de**) [Loire-Inférieure].
COSTA DE BEAUREGARD (le marquis **de**) [Savoie].
COTTE [Var].
COTTIN (Paul) [Ain].
COURBET-POULARD [Somme].
COURCELLE [Haute-Saône].
COURNET [Seine].
CRÉMIEUX [Alger].
CRESPIN [Loiret].
CRUSSOL D'UZÈS (le duc **de**) [Gard].
CUMONT (le vicomte **Arthur de**) [Maine-et-Loire].
CUNIT [Loire].

D

DAGUENET [Basses-Pyrénées].
DAGUILHON-LASELVE [Tarn].
DAHIREL [Morbihan].
DAMPIERRE (le marquis **de**) [Landes].
DARON [Saône-et-Loire].
DARU (le comte) [Manche].
DAUMAS [Var].
DAUPHIN [Somme] (*).
DAUPHINOT [Marne].
DAUSSEL [Dordogne].
DECAZES (le duc) [Gironde].
DECAZES (le baron) [Tarn].
DELACOUR [Calvados].
DELACROIX [Eure-et-Loir].
DELAVAU [Maine-et-Loire].
DELESCLUZE [Seine].
DELIGNY (le général) [Indre-et-Loire].
DELILLE [Creuse].
DELORD (Taxile) [Vaucluse].
DELORME (Achille) [Calvados].
DELPIT (Martial) [Dordogne].
DELSOL [Aveyron].
DENFERT-ROCHEREAU (le colonel) [Charente-Inférieure. — Doubs. — Isère. — Rhin (Haut-)].
DENORMANDIE [Seine].
DEPASSE [Côtes-du-Nord].
DEPEYRE [Haute-Garonne].
DEREGNAUCOURT [Nord].
DESBASSAYNS DE RICHEMONT (le comte **Paoea**) [Inde française].
DESBONS [Hautes-Pyrénées].
DESCAT [Nord].
DESCHANGE [Moselle].
DESEILLIGNY [Aveyron].
DESJARDINS (Albert) [Oise].
DESTREMX [Ardèche].
DESANNEAU [Loire-Inférieure].
DIESBACH (le comte **de**) [Pas-de-Calais].
DIETZ-MONIN [Seine].

(*) Démissionnaire (n'a pas siégé).

DOMPIERRE D'HORNOY (l'amiral **de**) [Somme].
DORÉ-GRASLIN [Loire-Inférieure].
DORIAN [Loire. — Seine].
DORNÈS (**Léon**) [Moselle].
DOUAY [Pas-de-Calais].
DOUHET (le comte **de**) [Puy-de-Dôme].
DRÉO [Var].
DROUIN [Seine].
DUBOIS [Côte-d'Or].
DUBOIS-FRESNAY (le général) [Mayenne].
DUCARRE [Rhône].
DU CHAFFAUT (le comte) [Basses-Alpes].
DUCHATEL (le comte) [Charente-Inférieure].
DUCLERC [Landes. — Pyrénées (Basses-)].
DUCOUX [Loir-et-Cher].
DUCROT (le général) [Nièvre].
DUCUING [Hautes-Pyrénées].
DUFAUR (**Xavier**) [Basses-Pyrénées].
DUFAURE (**Jules**) [Charente-Inférieure. — Gironde. — Hérault. — Seine-Inférieure. — Var]
DUFAY [Loir-et-Cher].
DUFOUR [Indre].
DUFOURNEL [Haute-Saône].
DUMARNAY [Finistère].
DUMON [Gers].
DUPANLOUP, *Évêque d'Orléans* [Loiret].
DUPARC [Haute-Savoie].
DUPIN (**Félix**) [Hérault].
DUPONT [Nord].
DUPONT (de l'Eure) (**Charles**) [Eure].
DUPORTAIL [Orne].
DUPRAT (**Pascal**) [Landes].
DUPUY [Drôme].
DURÉAULT [Saône-et-Loire].
DURFORT DE CIVRAC (le comte **de**) [Maine-et-Loire].
DURIEU (**Paulin**) [Cantal].
DUSSAUSSOY [Pas-de-Calais].
DUVAL (**Raoul**) [Seine-Inférieure].
DUVERGIER DE HAURANNE [Cher].

E

ERNOUL [Vienne].
ESCARGUEL [Pyrénées-Orientales].
ESCHASSÉRIAUX (le baron) [Charente-Inférieure].
ESQUIROS [Bouches-du-Rhône].
EYMARD-DUVERNAY [Isère].

F

FAIDHERBE (le général) [Nord. — Pas-de-Calais. — Somme].
FARCY [Seine].
FAVRE (**Jules**) [Ain. — Aisne. — Rhin (Bas-). — Rhône. — Seine. — Seine-et-Oise].
FAYE [Lot-et-Garonne].
FÉLIGONDE (**de**) [Puy-de-Dôme].
FERAY [Seine-et-Oise].
FERNIER [Doubs].
FERROUILLAT [Var].
FERRY (**Jules**) [Vosges].
FLAGHAC (le baron **de**) [Haute-Loire].
FLAUD [Côtes-du-Nord].
FLEURIOT (**de**) [Loire-Inférieure].
FLOQUET (**Charles**) [Seine].
FLOTARD [Rhône].
FLYE-SAINTE-MARIE [Marne].
FOLLIET [Haute-Savoie].
FONTAINE (**de**) [Vendée].
FORSANZ (le vicomte **de**) [Finistère].
FOUBERT [Manche].
FOUCAUD (**de**) [Côtes-du-Nord].
FOULER DE RELINGUE (le comte) [Pas-de-Calais].
FOUQUET [Aisne].
FOURCAND [Gironde].
FOURICHON (l'amiral) [Dordogne].
FOURNIER (**Henri**) [Cher].
FOURTOU (**de**) [Dordogne].
FRAISSINET [Bouches-du-Rhône].
FRANCLIEU (le marquis de) [Hautes-Pyrénées].
FRÉBAULT (le général) [Seine].
FRESNEAU [Morbihan].

G

GAILLY [Ardennes].
GALLICHER [Cher].
GALLONI D'ISTRIA [Corse].
GAMBETTA [Bouches-du-Rhône. — Meurthe. — Moselle. — Rhin (Bas-). — Rhin (Haut-). — Seine. — Seine-et-Oise. — Var. — Alger. — Oran].
GAMBON [Seine].
GANAULT [Aisne].
GANIVET (**Alban**) [Charente].
GARIBALDI (le général) [Alpes-Maritimes. — Côte-d'Or. — Seine. — Alger] (*).
GASLONDE [Manche].
GASSELIN DE FRESNAY [Sarthe].
GATIEN-ARNOULT [Haute-Garonne].
GAUDY [Doubs].
GAULTHIER DE RUMILLY [Somme].
GAULTHIER DE VAUCENAY [Mayenne].
GAVARDIE (**de**) [Landes].
GAVINI (**Denis**) [Corse].
GAYOT (**Amédée**) [Aube].
GENT (**Alphonse**) [Vaucluse].
GEORGE [Vosges].
GÉRARD [Oise].
GERMAIN [Ain].

(*) Démissionnaire (n'a pas siégé).

GERMONIÈRE [Manche].
GÉVELOT [Orne].
GILLON (Paulin) [Meuse].
GINOUX DE FERMON (le comte **de**) [Loire-Inférieure].
GIRAUD [Vendée].
GIRERD (Cyprien) [Nièvre].
GIROT-POUZOL [Puy-de-Dôme].
GLAS [Rhône].
GOBLET [Somme].
GODET DE LA RIBOUILLERIE [Vendée].
GODIN [Aisne].
GONTAUT-BIRON (le vicomte **de**) [Basses-Pyrénées].
GOUIN (Eugène) [Indre-et-Loire].
GOULARD (de) [Hautes-Pyrénées].
GOUVELLO (le marquis **de**) [Morbihan].
GOUVION-SAINT-CYR (le marquis **de**) [Eure-et-Loir].
GRAMMONT (le marquis **de**) [Haute-Saône].
GRANDPIERRE [Meuse].
GRANGE [Savoie].
GRASSET (de) [Hérault].
GREPPO [Seine].
GRÉVY (Jules) [Bouches-du-Rhône. — Jura].
GRÉVY (Albert) [Doubs].
GRIVART [Ille-et-Vilaine].
GROLLIER [Orne].
GROSJEAN [Haut-Rhin].
GUEIDAN [Isère].
GUIBAL [Tarn].
GUICHARD [Yonne].
GUICHE (le marquis **de la**) [Saône-et-Loire].
GUILLEMAUT (le général) [Saône-et-Loire].
GUINARD [Savoie].
GUINOT [Indre-et-Loire].
GUIRAUD (Léonce de) [Aude].
GUITER [Pyrénées-Orientales].

H

HAENTJENS [Sarthe].
HAMILLE (Victor) [Pas-de-Calais].
HARCOURT (le duc **d'**) [Calvados].
HARCOURT (le comte **d'**) [Loiret].
HARTMANN (Frédéric) [Haut-Rhin].
HAUSSONVILLE (le vicomte **Othenin d'**) [Seine-et-Marne].
HEIRIEIS [Bouches-du-Rhône].
HESPEL (le comte **d'**) [Nord].
HÈVRE [Seine-et-Oise].
HOUSSARD [Indre-et-Loire].
HUGO (Victor) [Seine].
HULIN [Indre-et-Loire].
HUMBERT (Gustave) [Haute-Garonne].
HUMBERT (Louis-Amédée) [Moselle].
HUON DE PENANSTER [Côtes-du-Nord].

J

JACQUES [Oran].
JAFFRÉ (l'abbé) [Morbihan].
JAMME [Tarn].
JANZÉ (le baron **de**) [Côtes-du-Nord].
JAUBERT (le comte) [Cher].
JAURÉGUIBERRY (l'amiral) [Basses-Pyrénées. — Var].
JAURÈS (l'amiral) [Tarn].
JAVAL (Léopold) [Yonne].
JOCTEUR-MONTROSIER [Isère].
JOHNSTON [Gironde].
JOIGNEAUX [Côte-d'Or. — Seine].
JOINVILLE (le prince **de**) [Manche. — Marne (Haute-)].
JORDAN [Saône-et-Loire].
JOUBERT (Ambroise) [Maine-et-Loire]
JOUIN [Ille-et-Vilaine].
JOURDAN [Isère].
JOURNAULT [Seine-et-Oise].
JOURNU [Gironde].
JOUVENCEL (Ferdinand de) [Seine-et-Oise].
JOUVENEL (le baron **de**) [Corrèze].
JOZON [Seine-et-Marne].
JUIGNÉ (le comte **de**) [Loire-Inférieure].
JUIGNÉ (le marquis **de**) [Sarthe].
JULLIEN (Alexandre) [Loire].

K

KABLÉ [Bas-Rhin].
KELLER [Rhin (Haut-). — Belfort].
KERGARIOU (le comte **de**) [Ille-et-Vilaine].
KERGORLAY (le comte **Louis de**) [Oise].
KÉRIDEC (de) [Morbihan].
KERMENGUY (le vicomte **de**) [Finistère].
KERSAUSON DE PENNENDREFF (le vicomte **de**) [Finistère].
KŒCHLIN (Alfred) [Haut-Rhin].
KOLB-BERNARD [Nord].
KRANTZ [Seine].
KUSS [Bas-Rhin].

L

LABASSETIÈRE (de) [Vendée].
LABÉLONYE [Seine-et-Oise].
LABITTE [Oise].
LABOULAYE [Seine].
LACAVE-LAPLAGNE [Gers].
LA CAZE (Louis) [Basses-Pyrénées].
LACOMBE (Charles de) [Puy-de-Dôme].

LACRETELLE (Henri de) [Saône-et-Loire].
LAFAYETTE (Oscar de) [Seine-et-Marne].
LAFLIZE [Meurthe].
LAFON DE FONGAUFIER [Sénégal].
LAGET [Gard].
LAGRANGE (le baron **de**) [Nord].
LALLIÉ [Loire-Inférieure].
LAMBERT [Oran].
LAMBERT DE SAINTE-CROIX [Aude].
LAMBERTERIE (de) [Lot].
LAMBRECHT [Nord].
LAMORTE [Drôme (*).
LAMY [Jura].
LANEL [Seine-Inférieure].
LANFREY [Bouches-du-Rhône].
LANGLOIS [Seine].
LAPRADE (Victor de) [Rhône].
LARCY (le baron **de**) [Gard].
LARGENTAYE (de) [Côtes-du-Nord].
LARRIEU [Gironde].
LA SERVE [Réunion].
LASSUS (le baron **de**) [Haute-Garonne].
LASTEYRIE (Jules de) [Seine-et-Marne].
LAURENCEAU (le baron) [Vienne].
LAURENT-PICHAT [Seine].
LAURIER [Bouches-du-Rhône. — Var].
LAVERGNE (Léonce de) [Creuse].
LEBAS [Nièvre].
LEBLOND [Marne].
LEBOURGEOIS [Seine-Inférieure].
L'ÉBRALY [Corrèze].
LEBRETON [Finistère].
LEBRUN (Simon) [Cher].
LECAMUS [Tarn].
LE CHATELAIN [Mayenne].
LEDRU-ROLLIN [Bouches-du-Rhône. — Seine. — Var] (**).
LEFÉBURE [Seine]
LEFÈVRE (Henri) [Alpes-Maritimes].
LEFÈVRE-PONTALIS (Amédée) [Eure-et-Loir].
LEFÈVRE-PONTALIS (Antonin) [Seine-et-Oise].
LE FLO (le général) [Finistère].
LEFRANC (Pierre) [Pyrénées-Orientales].
LEFRANC (Victor) [Landes].
LE GAL LA SALLE [Côtes-du-Nord].
LEGGE (le comte **de**) [Finistère].
LEGRAND (Arthur) Manche].
LE LASSEUX [Mayenne]
LENOEL (Émile) [Manche].
LÉON (Adrien) [Gironde .
LEPÈRE [Yonne .
LEPOUZÉ [Eure].
LEROUX (Aimé) [Aisne].
LEROUX (Émile) [Oise].
LE ROYER [Rhône].

(*) Élection annulée (n'a pas été réélu).
(**) Démissionnaire (n'a as été réélu).

LESPERUT (le baron) [Haute-Marne].
LESPINASSE [Tarn-et-Garonne].
LESTAPIS (de) Basses-Pyrénées].
LESTOURGIE [Corrèze].
LEURENT [Nord].
LÉVÊQUE [Côte-d'Or].
LEVERT [Pas-de-Calais].
LHERMINIER [Orne].
LIGNIER [Aube]
LIMAIRAC (de) [Tarn-et-Garonne].
LIMAYRAC (Léopold) [Lot].
LIMPÉRANI [Corse].
LITTRÉ [Seine].
LOCKROY [Seine].
LORGERIL (le vicomte **de**) [Côtes-du-Nord].
LORTAL [Aveyron]
LOUSTALOT [Landes].
LOUVET [Seine].
LOYSEL (le général) [Ille-et-Vilaine].
LUCET [Constantine].
LURO [Gers].
LUR-SALUCES (le marquis **de**) [Gironde].

M

MAGNE [Dordogne].
MAGNIER [Somme].
MAGNIN [Côte-d'Or].
MAHY (de) [Réunion].
MAILLÉ (le comte **de**) [Maine-et-Loire].
MALARTRE [Haute-Loire].
MALENS [Drôme].
MALEVILLE (le marquis **de**) [Dordogne].
MALEVILLE (Léon de) [Landes. – Tarn-et-Garonne].
MALÉZIEUX [Aisne].
MALLEVERGNE [Haute-Vienne].
MALON [Seine].
MANGINI [Rhône].
MARC-DUFRAISSE [Alpes-Maritimes. — Seine].
MARCHAND [Charente].
MARCK [Guyane française].
MARCÈRE (de) [Nord].
MARGAINE [Marne].
MARHALLACH (l'abbé **du**) [Finistère].
MARMIER (le duc **de**) [Haute-Saône].
MARTEL [Pas-de-Calais].
MARTELL [Charente].
MARTENOT [Allier].
MARTIN (d'Auray) [Morbihan].
MARTIN [Nièvre].
MARTIN (Henri) Aisne. — Seine].
MARTIN DES PALLIÈRES (le général) [Gironde].
MASSY (Robert de) [Loiret].
MATHIEU (Ferdinand) [Saône-et-Loire].
MATHIEU-BODET [Charente].
MATHIEU DE LA REDORTE (le comte) [Aude].
MAURE (le docteur) [Alpes-Maritimes].

MAURICE [Nord].
MAYAUD [Maine-et-Loire].
MAZEAU [Côte-d'Or].
MAZERAT [Dordogne].
MAZURE (le général) [Deux-Sèvres].
MEAUX (le vicomte **de**) [Loire].
MELINE [Vosges].
MELSHEIM [Bas-Rhin].
MELUN (le comte **de**) [Nord].
MÉPLAIN [Allier].
MERCIER [Ain].
MÉRODE (**de**) Doubs. — Nord].
MERVEILLEUX-DUVIGNAUX [Vienne].
MESTREAU [Charente-Inférieure].
METTETAL [Doubs].
MICHAL-LADICHÈRE [Isère].
MICHEL [Basses-Alpes].
MILLAUD [Rhône].
MILLIÈRE [Seine].
MONIER (**Henri**) [Vaucluse].
MONJARET DE KERJÉGU [Finistère].
MONNERAYE (le comte **de la**) [Morbihan].
MONNET [Deux-Sèvres].
MONNOT-ARBILLEUR [Doubs].
MONTAIGNAC (l'amiral **de**) [Allier. — Seine-Inférieure].
MONTEIL [Dordogne].
MONTGOLFIER [Loire].
MONTLAUR (le marquis **de**) [Allier].
MONTRIEUX [Maine-et-Loire].
MOREAU (**Henri**) [Côte-d'Or].
MOREAU (**Ferdinand**) [Seine].
MOREL (**Jules**) Rhône].
MORIN (**Paul**) [Seine].
MORNAY le marquis **de**) [Oise].
MORTEMART (le marquis **de**) [Rhône].
MORVAN [Finistère].
MOULIN [Puy-de-Dôme].
MURAT (le comte **Joachim**) [Lot].
MURAT-SISTRIÈRES [Cantal].

N

NAQUET (**Alfred**) [Vaucluse].
NÉTIEN [Seine-Inférieure].
NIOCHE [Indre-et-Loire].
NOBLOT [Moselle].
NOEL-PARFAIT [Eure-et-Loir].
NOUAILLAN (le comte **de**) [Ariége].

O

ORDINAIRE fils [Rhône].
OSMOY (le comte **d'**) [Eure].
OSTERMANN [Bas-Rhin].

P

PAGÈS-DUPORT [Lot].
PAJOT [Nord].
PALOTTE [Creuse].
PARENT [Savoie].
PARIGOT [Aube].
PARIS [Calvados].
PARIS [Pas-de-Calais].
PARTZ (le marquis **de**) [Pas-de-Calais].
PASSY (**Louis**) [Eure].
PATISSIER (**Sosthène**) [Allier].
PAULTRE [Nièvre].
PÉCONNET [Charente].
PELLETAN [Bouches-du-Rhône].
PELLISSIER (le général **Victor**) [Saône-et-Loire].
PELTEREAU-VILLENEUVE [Haute-Marne].
PÉRIER (**Casimir**) [Aube. — Bouches-du-Rhône. Isère]
PERNOLET [Seine].
PERRET [Rhône].
PERRIER (**Eugène**) [Marne].
PERROT (**Ulric**) [Oise].
PERVANCHÈRE (**de la**) [Loire-Inférieure].
PETAU [Loiret].
PEULVÉ [Seine-Inférieure].
PEYRAMONT (**de**) [Haute-Vienne].
PEYRAT [Seine].
PHILIPPE [Haute-Savoie].
PHILIPPOTEAUX [Ardennes].
PICARD (**Ernest**) [Meuse. — Seine-et-Oise].
PICCON [Alpes-Maritimes].
PIN (**Elzéar**) [Vaucluse].
PIOGER (de) [Morbihan].
PIOU [Haute-Garonne].
PLICHON [Nord]
PLŒUC (le marquis **de**) [Seine].
POMPÉRY (**de**) Finistère].
PONTOI-PONTCARRÉ (le marquis **de**) [Eure-et-Loir].
PORY-PAPY [Martinique].
POTHUAU (l'amiral) [Seine].
POUJADE [Vaucluse] (*).
POURTALÈS (le comte **de**) [Seine-et-Oise].
POUYER-QUERTIER [Seine-Inférieure].
PRADIÉ [Aveyron].
PRAX-PARIS [Tarn-et-Garonne].
PRESSENSÉ (**de**) [Seine].
PRÉTAVOINE [Eure].
PRINCETEAU [Gironde].
PUIBERNEAU (**de**) [Vendée].
PUVIS DE CHAVANNES [Saône-et-Loire].
PYAT (**Félix**) [Seine].

(*) Élection annulée (n'a pas été réélu).

Q

QUINET (Edgar) [Seine].
QUINSONAS (le marquis **de**) [Isère].

R

RAINNEVILLE (le vicomte **de**) [Somme].
RAMBURES (de) [Somme].
RAMEAU [Seine-et-Oise].
RAMPON (le comte) [Ardèche].
RAMPONT [Yonne].
RANC [Seine].
RATHIER [Yonne].
RAUDOT [Yonne].
RAVINEL (le baron **de**) [Vosges].
RAZOUA [Seine].
REHM [Moselle].
RÉMUSAT (Paul de) [Haute-Garonne].
RENAUD (Félix) [Saône-et-Loire].
RENAUD (Michel) [Basses-Pyrénées].
RENCKER [Haut-Rhin].
RESSÉGUIER (le comte **de**) [Gers].
REVERCHON [Jura].
REYMOND (Ferdinand) [Isère].
RIANT (Léon) [Allier].
RICARD [Deux-Sèvres].
RICHARD (Max) [Maine-et-Loire].
RICHIER [Gironde].
RICOT [Haute-Saône].
RINCQUESEN (de) [Pas-de-Calais].
RIONDEL [Isère].
RIVAILLE (Arthur) [Charente-Inférieure].
RIVE (Francisque) [Ain].
RIVET [Corrèze].
ROBERT (Léon) [Ardennes].
ROBERT (le général) [Seine-Inférieure].
ROCHE-AYMON (le marquis **de la**) [Creuse].
ROCHEFORT (Henri) [Seine].
ROCHEFOUCAULD-BISACCIA (le duc **de la**) [Sarthe].
ROCHEJACQUELEIN (le marquis **de la**) [Deux-Sèvres].
ROCHETHULON (le marquis **de la**) [Vienne].
ROCHETTE (de la) [Loire-Inférieure].
RODEZ-BÉNAVENT (le vicomte **de**) [Hérault].
ROGER (du Nord) (le comte) [Nord].
ROGER-MARVAISE [Ille-et-Vilaine].
ROLLAND [Lot].
ROLLAND (Charles) [Saône-et-Loire].
ROLLIN [Guadeloupe].
RONCIÈRE LE NOURY (l'amiral **de la**) [Eure].
ROQUEMAUREL DE SAINT-GERMIN (le colonel **de**) [Ariége].
ROTOURS (des) [Nord].
ROUHER [Corse].
ROUSSEAU [Finistère].
ROUSSEL [Lozère].
ROUVEURE [Ardèche].
ROUVIER [Bouches-du-Rhône].
ROUX [Puy-de-Dôme].
ROY DE LOULAY [Charente-Inférieure].
ROYS (le marquis **des**) [Seine-Inférieure].

S

SACASE [Haute-Garonne].
SAGLIO [Bas-Rhin].
SAINCTHORENT (de) [Creuse].
SAINTENAC (le vicomte **de**) [Ariége].
SAINT-GERMAIN (de) [Manche].
SAINT-MALO (de) [Pas-de-Calais].
SAINT-MARC-GIRARDIN [Haute-Vienne].
SAINT-PIERRE (de) [Calvados].
SAINT-PIERRE (Louis de) [Manche].
SAINT-VICTOR (de) [Rhône].
SAISSET (l'amiral) [Seine].
SAISY (Hervé de) [Côtes-du-Nord].
SALNEUVE [Puy-de-Dôme].
SALVANDY (de) [Eure].
SALVY [Cantal].
SANSAS [Gironde].
SARRETTE [Lot-et-Garonne].
SAUVAGE [Seine].
SAVARY [Manche].
SAVIGNHAC (de) [Morbihan].
SAVOYE [Seine-Inférieure].
SAY (Léon) [Seine. — Seine-et-Oise].
SCHÉRER [Seine-et-Oise].
SCHEURER-KESTNER [Haut-Rhin. — Seine].
SCHNÉEGANS [Bas-Rhin].
SCHOELCHER [Guyane. — Martinique. — Seine].
SÉBERT [Seine].
SÉGUR (le comte **Louis de**) [Seine-et-Marne].
SEIGNOBOS [Ardèche].
SERPH (Guzman) [Vienne].
SERS (le marquis **de**) [Loir-et-Cher].
SICOTIÈRE (de la) [Orne].
SILVA (Clément) [Haute-Savoie].
SIMIOT [Gironde].
SIMON (Fidèle) [Loire-Inférieure].
SIMON (Jules) [Marne].
SOUBEYRAN (le baron **de**) [Vienne].
SOURY-LAVERGNE [Haute-Vienne].
SOYE [Aisne].
STAPLANDE (de) [Nord].
STEINHEIL [Vosges].
SUGNY (de) [Loire].

T

TABERLET [Haute-Savoie]
TACHARD [Haut-Rhin].
TAILHAND [Ardèche].
TAILLEFERT [Deux-Sèvres].
TALHOUET (le marquis **de**) [Sarthe].
TALLON [Puy-de-Dôme].
TAMISIER [Jura].
TARDIEU [Bouches-du-Rhône].
TARGET [Calvados].
TARTERON (**de**) [Gard].
TASSIN [Loir-et-Cher].
TEISSÉRENC DE BORT [Haute-Vienne].
TEMPLE (le général **du**) [Ille-et-Vilaine].
TENDRET [Ain].
TERNAUX (**Mortimer**) [Ardennes].
TESTELIN [Nord].
TEUTSCH [Bas-Rhin].
THÉRY [Nord].
THIERS [Alpes (Basses-). — Aude. — Bouches-du-Rhône. — Charente-Inférieure. — Cher. — Dordogne. — Doubs. — Drôme. — Finistère. — Gard. — Gironde. — Hérault. — Ille-et-Vilaine. — Landes. — Loir-et-Cher. — Loire. — Loiret. — Lot-et-Garonne. — Nord. — Orne. — Pas-de-Calais. — Saône-et-Loire. — Seine. — Seine-et-Oise. — Seine-Inférieure. — Vienne].
THOMAS (le docteur) [Marne].
THUREL [Jura].
TIERSOT [Ain].
TILLANCOURT (**de**) [Aisne].
TIRARD [Seine].
TITOT [Haut-Rhin].
TOCQUEVILLE (le comte **de**) [Manche].
TOLAIN [Seine].
TOUPET DES VIGNES [Ardennes].
TRÉVENEUC (le comte **de**) [Côtes-du-Nord].
TRÉVENEUC (le vicomte **de**) [Finistère].
TRÉVILLE (le comte **de**) [Aude].
TRIBERT [Deux-Sèvres].
TRIBON [Côte-d'Or].
TROCHU (le général) [Bouches-du-Rhône. — Côtes-du-Nord. — Finistère. — Ille-et-Vilaine. — Loire. — Morbihan. — Rhône. — Seine-Inférieure. — Tarn. — Vendée].
TURQUET (**Edmond**) [Aisne].

V

VACHEROT [Seine].
VALADY (**de**) [Aveyron].
VALFONS (le marquis **de**) [Gard].
VALON (**de**) [Lot].
VANDIER [Vendée].
VARROY [Meurthe].
VAST-VIMEUX (le baron) [Charente-Inférieure].
VAUGUYON (**de**) [Mayenne].
VAULCHIER (**de**) [Doubs].
VAUTRAIN [Seine].
VENTAVON (**de**) [Hautes-Alpes].
VENTE [Nord].
VÉTILLART [Sarthe].
VIALLET [Savoie].
VIDAL (**Saturnin**) [Ariége].
VIENNET [Hérault].
VILFEU [Mayenne].
VILLAIN [Aisne].
VIMAL-DESSAIGNES [Puy-de-Dôme].
VINAY (**Henri**) [Haute-Loire].
VINGTAIN (**Léon**) [Eure-et-Loir].
VINOLS (le baron **de**) [Haute-Loire].
VIOX [Meurthe].
VITALIS [Hérault].
VITET [Seine-Inférieure].
VOGUÉ (le marquis **de**) [Cher].
VOISIN [Seine-et-Marne].
VUILLERMOZ [Alger].

W

WADDINGTON [Aisne].
WALLON [Nord].
WARNIER [Alger].
WARNIER [Marne].
WARTELLE DE RETZ [Pas-de-Calais].
WILSON [Indre-et-Loire].
WITT (**Cornélis** de) [Calvados].
WOLOWSKI [Seine].

III

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DE DÉPARTEMENTS

DES

REPRÉSENTANTS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DEPUIS LE 12 FÉVRIER 1871 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1872

AVEC LA DATE DE LEUR ÉLECTION

AIN (7 députés)

Élections du 8 février 1871.

TENDRET (1).
GERMAIN.
RIVE (Francisque).
COTTIN (Paul).
BERNARD (Charles).
BRUN (Lucien).
FAVRE (Jules) (2).

Élections du 2 juillet 1871.

MERCIER.
TIERSOT.

AISNE (11 députés)

Élections du 8 février 1871.

MALÉZIEUX.

(1) Démissionnaire.
(2) A opté pour le Rhône.

FAVRE (Jules) (1).
WADDINGTON.
LEROUX (Aimé).
MARTIN (Henri).
TILLANCOURT (de).
TURQUET (Edmond).
VILLAIN.
SOYE.
GODIN.
FOUQUET.

Élections du 2 juillet 1871

GANAULT.

ALLIER (7 députés)

Élections du 8 février 1871.

MARTENOT.
MÉPLAIN.

(1) A opté pour le Rhône.

MONTAIGNAC (l'amiral de).
AURELLE DE PALADINES (le général d').
RIANT (Léon).
PATISSIER (Sosthène).
MONTLAUR (le marquis de).

ALPES (BASSES-) (3 députés)

Élections du 8 février 1871.

MICHEL.
DU CHAFFAUT (le comte).
THIERS (1).

Élections du 2 juillet 1871.

ALLEMAND.

ALPES (HAUTES-) (2 députés)

Élections du 8 février 1871.

CHAIX (Cyprien) (2).
VENTAVON (de).

Élections du 2 juillet 1871.

CÉZANNE.

ALPES-MARITIMES (4 députés)

Élections du 8 février 1871.

GARIBALDI (le général) (3).
BERGONDI.
PICCON.
MARC-DUFRAISSE (4).

Élections du 2 juillet 1871.

MAURE (le docteur).
LEFÈVRE (Henri).

ARDÈCHE (8 députés)

Élections du 8 février 1871.

RAMPON (le comte).
BROET.
COMBIER.
ROUVEURE.
TAILHAND.
CHAURAND (le baron).
DESTREMX.
SEIGNOBOS.

ARDENNES (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

TOUPET DES VIGNES.

(1) A opté pour la Seine.
(2) Élection annulée.
(3) Démissionnaire.
(4) Élection annulée.

CHANZY (le général).
GAILLY.
PHILIPPOTEAUX.
TERNAUX (Mortimer) (1).
BÉTHUNE (le comte de).

Élections du 7 janvier 1872.

ROBERT (Léon).

ARIÉGE (5 députés)

Élections du 8 février 1871.

SAINTENAC (le vicomte de).
ROQUEMAUREL DE SAINT-CERNIN (le colonel de).
NOUAILLAN (le comte de).
VIDAL (Saturnin).
ACLOCQUE.

AUBE (5 députés)

Élections du 8 février 1871.

GAYOT (Amédée).
CASIMIR PÉRIER.
PARIGOT.
BLAVOYER.
LIGNIER.

AUDE (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

BUISSON (Jules).
GUIRAUD (Léonce de)
TRÉVILLE (le comte de).
THIERS (2).
LAMBERT DE SAINTE-CROIX.
MATHIEU DE LA REDORTE (le comte).

Élections du 2 juillet 1871.

BROUSSES.

AVEYRON (8 députés)

Élections du 8 février 1871.

BARASCUD.
BOISSE.
BONALD (le vicomte de).
VALADY (de).
DELSOL.
DESEILLIGNY.
LORTAL.
PRADIÉ.

BOUCHES-DU-RHONE (11 députés)

Élections du 8 février 1871.

PELLETAN.

(1) Décédé.
(2) A opté pour la Seine.

GAMBETTA (1).
THIERS (2).
TROCHU (le général) (3).
GRÉVY (Jules) (4).
CASIMIR PÉRIER (5).
LANFREY.
CHARETTE (le général baron de) (6).
ESQUIROS.
ANAT.
LEDRU-ROLLIN (7).

Élections du 2 juillet 1871.

TARDIEU.
GAMBETTA (8).
FRAISSINET.
CLAPIER.
LAURIER (9).
HEIRIEIS (10).
ROUVIER.

Élections du 7 janvier 1872.

CHALLEMEL-LACOUR.
BOUCHET.

CALVADOS (9 députés)

Élections du 8 février 1871.

BALLEROY (le comte de) (11).
BOCHER.
HARCOURT (le duc d').
DELACOUR.
SAINT-PIERRE (de).
WITT (Cornélis de).
BERTAULD.
DELORME (Achille).
TARGET.

Élections du 20 octobre 1872.

PARIS.

CANTAL (5 députés)

Élections du 8 février 1871.

BASTID (Raymond).
CASTELLANE (le marquis de).
SALVY.
MURAT-SISTRIÈRES.
DURIEU (Paulin).

(1) A opté pour le Bas-Rhin.
(2) A opté pour la Seine.
(3) A opté pour le Morbihan.
(4) A opté pour le Jura.
(5) A opté pour l'Aube.
(6) Démissionnaire.
(7) Démissionnaire.
(8) A opté pour la Seine.
(9) A opté pour le Var.
10) Décédé (non remplacé).
(11) Décédé.

CHARENTE (7 députés)

Élections du 8 février 1871.

MARTELL.
BOREAU-LAJANADIE.
MATHIEU-BODET.
CHAMPVALLIER (de).
GANIVET (Alban).
PÉCONNET (1).
MARCHAND.

Élections du 2 juillet 1871.

ANDRÉ.

CHARENTE-INFÉRIEURE (10 députés)

Élections du 8 février 1871.

DUFAURE.
BETHMONT.
THIERS (2).
DUCHATEL (le comte).
ESCHASSÉRIAUX (le baron).
VAST-VIMEUX (le baron).
ROY DE LOULAY.
CHASSELOUP-LAUBAT (le marquis de).
RIVAILLE.
MESTREAU (3).

Élections du 2 juillet 1871.

MESTREAU.
DENFERT-ROCHEREAU (le colonel).

CHER (7 députés)

Élections du 8 février 1871.

LEBRUN (Simon) (4).
THIERS (2).
VOGUÉ (le marquis de).
JAUBERT (le comte).
FOURNIER (Henri).
GALLICHER.
AMY.

Élections du 2 juillet 1871.

CHABAUD-LATOUR (Arthur de).
DUVERGIER DE HAURANNE.

CORRÈZE (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

LESTOURGIE.
RIVET (5).

(1) Décédé.
(2) A opté pour la Seine.
(3) Élection annulée.
(4) Démissionnaire.
(5) Décédé (non remplacé).

L'ÉBRALY.
BILLOT (le général).
JOUVENEL (le baron de).
ARFEUILLÈRES.

CORSE (5 députés)

Élections du 8 février 1871.

GAVINI (Denis).
ABBATUCCI (Séverin) (1).
CONTI (2).
GALLONI D'ISTRIA.
LIMPÉRANI.

Élections du 11 février 1872.

ROUHER.

Élections du 9 juin 1872.

ABBATUCCI (Charles).

COTE-D'OR (8 députés)

Élections du 8 février 1871.

DUBOIS.
MAGNIN.
CARNOT fils.
JOIGNEAUX.
GARIBALDI (le général) (3).
MOREAU (Henri).
CARION.
TRIDON (4).

Élections du 2 juillet 1871.

LÉVÊQUE.
MAZEAU.

COTES-DU-NORD (13 députés)

Élections du 8 février 1871.

TROCHU (le général) (5).
TRÉVENEUC (le comte de).
DEPASSE.
SAISY (Hervé de).
CHAMPAGNY (le vicomte Henri de).
CARRÉ-KÉRISOUET.
FLAUD.
ALLENOU.
LORGERIL (le vicomte de).
LARGENTAYE (de).
BOIS-BOISSEL (le comte de).

(1) Démissionnaire.
(2) Décédé.
(3) Démissionnaire.
(4) Démissionnaire.
(5) A opté pour le Morbihan.

POUCAUD (de) (1).
HUON DE PENANSTER.

Élections du 2 juillet 1871.

JANZÉ (le baron de).

Élections du 11 février 1872.

LE GAL LA SALLE.

CREUSE (5 députés)

Élections du 8 février 1871

DELILLE.
SAINCTHORENT (de).
ROCHE-AYMON (le marquis de la).
LAVERGNE (Léonce de).
PALOTTE.

DORDOGNE (10 députés)

Élections du 8 février 1871.

CHADOIS (le colonel de).
MAZERAT.
DAUSSEL.
FOURTOU (de).
DE CARBONNIER DE MARZAC.
THIERS (2).
MONTEIL.
MALEVILLE (le marquis de).
DELPIT (Martial).
FOURICHON (l'amiral).

Élections du 2 juillet 1871.

MAGNE.

DOUBS (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

GRÉVY (Albert).
THIERS (2).
MÉRODE (de) (3).
MONNOT-ARBILLEUR.
VAULCHIER (de).
METTETAL.

Élections du 2 juillet 1871.

FERNIER.
DENFERT-ROCHEREAU (le colonel) (4).

Élections du 7 janvier 1871.

GAUDY.

(1) Décédé.
(2) A opté pour la Seine.
(3) A opté pour le Nord.
(4) A opté pour la Charente-Inférieure.

DROME (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

THIERS (1).
BÉRENGER.
CHARETON (le général).
MALENS.
CHEVANDIER.
LAMORTE (2).

Élections du 2 juillet 1871.

CLERC.
DUPUY.

EURE (8 députés)

Élections du 8 février 1871.

LA RONCIÈRE LE NOURY (l'amiral de).
PASSY (Louis).
OSMOY (le comte d').
BROGLIE (le duc de).
PRÉTAVOINE.
SALVANDY (de).
BESNARD.
DUPONT (de l'Eure) (Charles) (3).

Élections du 11 février 1872.

LEPOUZÉ.

EURE-ET-LOIR (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

DELACROIX.
VINGTAIN (Léon).
LEFÈVRE-PONTALIS (Amédée).
GOUVION SAINT-CYR (le marquis de).
PONTOI-PONTCARRÉ (le marquis de).
NOEL-PARFAIT.

FINISTÈRE (13 députés)

Élections du 8 février 1871.

THIERS (1).
LE FLO (le général).
BIENVENUE.
CHAMAILLARD (de).
DUMARNAY.
KERSAUSON DE PENNENDREFF (le vicomte de) (4).
KERMENGUY (de).
TRÉVENEUC (le vicomte de).
TROCHU (le général) (5).
MONJARET DE KERJÉGU.

(1) A opté pour la Seine.
(2) Élection annulée.
(3) Décédé.
(4) Décédé.
(5) A opté pour le Morbihan.

MARHALLACH (l'abbé du) (1).
FORSANZ (le vicomte de).
LEGGE (le comte de).

Élections du 2 juillet 1871.

MORVAN.
ROUSSEAU.
LEBRETON.
POMPÉRY (de).

GARD (9 députés)

Élections du 8 février 1871.

CHABAUD-LATOUR (le général baron de).
THIERS (2).
BENOIST D'AZY (le comte) (3).
VALFONS (le marquis de).
CRUSSOL D'UZÈS (le duc de).
TARTERON (de).
BOYER.
LARCY (le baron de).
BARAGNON.

Élections du 8 juillet 1871.

LAGET (4).
CAZOT.

Élections du 7 janvier 1872.

LAGET.

GARONNE (HAUTE-) (10 députés)

Élections du 8 février 1871.

GATIEN-ARNOULT.
RÉMUSAT (Paul de).
HUMBERT.
PIOU.
LASSUS (le baron de).
AUBERJON (le comte d').
SACASE.
BRETTES-THURIN (le comte de).
DEPEYRE.
BELCASTEL (de).

GERS (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

BATBIE.
DUMON.
ABBADIE DE BARRAU (le comte d').
LURO.
LACAVE-LAPLAGNE.
RESSÉGUIER (le comte de).

(1) Démissionnaire.
(2) A opté pour la Seine.
(3) A opté pour la Nièvre.
(4) Élection annulée.

GIRONDE (14 députés)

Élections du 8 février 1871.

THIERS (1).
CARAYON-LATOUR (de).
DECAZES (le duc).
LUR-SALUCES (le marquis de).
CHANGARNIER (le général) (2).
MARTIN DES PALLIÈRES (le général).
PRINCETEAU.
DUFAURE (3).
JOURNU (4).
AURELLE DE PALADINES (le général d') (5).
RICHIER (6).
LÉON (Adrien).
BONNET.
JOHNSTON.

Élections du 2 juillet 1871.

FOURCAND.
LARRIEU.
SIMIOT.
SANSAS.

Élections du 20 octobre 1872.

CADUC.

HÉRAULT (8 députés)

Élections du 8 février 1871.

THIERS (1).
DUFAURE (3).
BOUISSON.
VITALIS.
DUPIN (Félix).
GRASSET (de).
VIENNET.
RODEZ-BÉNAVENT (le vicomte de).

Élections du 2 juillet 1871.

ARNAZAT.
CASTELNAU.

ILLE-ET-VILAINE (12 députés)

Élections du 8 février 1871.

TROCHU (le général) (7).

(1) A opté pour la Seine.
(2) A opté pour la Somme.
(3) A opté pour la Charente-Inférieure.
(4) Démissionnaire (non remplacé).
(5) A opté pour l'Allier.
(6) Décédé.
(7) A opté pour le Morbihan.

THIERS (1).
BRICE (René).
LOYSEL (le général).
BIDARD.
CARRON.
TEMPLE (le général du).
AUDREN DE KERDREL (2).
GRIVART.
BORDERIE (de la).
CINTRÉ (le comte de).
KERGARIOU (le comte de).

Élections du 2 juillet 1871.

CISSEY (le général de).
JOUIN.
ROGER-MARVAISE.

INDRE (5 députés)

Élections du 8 février 1871.

BALSAN.
BONDY (le comte de).
DUPOUR.
CLÉMENT (Léon).
BOTTARD.

INDRE-ET-LOIRE (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

HOUSSARD.
GOUIN (Eugène).
HULIN.
DELIGNY (le général) (3).
BRIDIEU (le marquis de) (4).
WILSON.

Élections du 2 juillet 1871.

GUINOT.

Élections du 20 octobre 1872.

NIOCHE.

ISÈRE (12 députés)

Élections du 8 février 1871.

RIONDEL.
MICHAL-LADICHÈRE.
EYMARD-DUVERNAY.
BRETON.
REYMOND.
QUINSONAS (le marquis de).
COMBARIEU (de).

(1) A opté pour la Seine.
(2) A opté pour le Morbihan.
(3) Démissionnaire.
(4) Décédé.

JOCTEUR-MONROZIER.
JOURDAN.
GUEIDAN.
CASIMIR PÉRIER (1).
CHAPER.

Élections du 2 juillet 1871.

DENFERT-ROCHEREAU (le colonel) (2).

Élections du 7 janvier 1872.

BRILLIER.

JURA (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

GRÉVY (Jules).
TAMISIER.
BESSON.
REVERCHON (3).
THUREL.
LAMY.

LANDES (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

LEFRANC (Victor).
DUCLERC (4).
DAMPIERRE (le marquis **de**).
MALEVILLE (**Léon de**) (5).
THIERS (6).
GAVARDIE (**de**).

Élections du 2 juillet 1871.

BOUCAU.
PASCAL DUPRAT.
LOUSTALOT.

LOIR-ET-CHER (5 députés)

Élections du 8 février 1871.

BOZÉRIAN.
THIERS (6).
DUCOUX.
SERS (le marquis **de**)
TASSIN.

Élections du 2 juillet 1871.

DUPAY.

LOIRE (11 députés)

Élections du 8 février 1871.

DORIAN.

(1) A opté pour l'Aube.
(2) A opté pour la Charente-Inférieure.
(3) Démissionnaire (non remplacé).
(4) A opté pour les Basses-Pyrénées.
(5) A opté pour le Tarn-et-Garonne.
(6) A opté pour la Seine.

THIERS (1).
MONTGOLFIER.
TROCHU (le général) (2).
JULLIEN (**Alexandre**).
BOULLIER.
SUGNY (**de**).
MEAUX (le vicomte **de**).
CUNIT.
ARBEL.
CALLET.

Élections du 2 juillet 1871.

CHAVASSIEU.
CHERPIN.

LOIRE (HAUTE-) (6 députés)

Élections du 8 février 1871

VINAY (**Henri**).
FLAGHAC (le baron **de**).
MALARTRE.
CALEMARD DE LAFAYETTE.
VINOLS (le baron **de**).
CHABRON (le général **de**).

LOIRE-INFÉRIEURE (12 députés)

Élections du 8 février 1871.

BABIN-CHEVAYE.
CHÉGUILLAUME.
DORÉ-GRASLIN.
PERVANCHÈRE (**de la**).
JUIGNÉ (le comte **de**).
ROCHETTE (**de la**).
CORNULIER-LUCINIÈRE (le comte **de**).
LALLIÉ.
DEZANNEAU.
FLEURIOT (**de**).
GINOUX DE FERMON (le comte).
SIMON (**Fidèle**).

LOIRET (7 députés)

Élections du 8 février 1871.

COCHERY.
ROBERT DE MASSY.
THIERS (1).
PETAU.
CRESPIN.
ABOVILLE (le vicomte **d'**).
DUPANLOUP, *Évêque d'Orléans.*

Élections du 2 juillet 1871.

HARCOURT (le comte **d'**).

(1) A opté pour la Seine.
(2) A opté pour le Morbihan.

LOT (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

LIMAYRAC (Léopold).
PAGÈS-DUPORT.
LAMBERTERIE (de).
VALON (de).
ROLLAND.
MURAT (le comte Joachim).

LOT-ET-GARONNE (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

THIERS (1).
CHAUDORDY (le comte de).
BAZE.
SARRETTE.
CAZENOVE DE PRADINE (de).
BASTARD (le comte Octave de).

Élections du 2 juillet 1871.

FAYE.

LOZÈRE (3 députés)

Élections du 8 février 1871.

COLOMBET (de).
CHAMBRUN (le comte de).
ROUSSEL.

MAINE-ET-LOIRE (11 députés)

Élections du 8 février 1871.

BEULÉ.
JOUBERT.
DELAVAU.
MONTRIEUX.
CHATELIN.
MAX-RICHARD.
MAILLÉ (le comte de).
DURFORT DE CIVRAC (le comte de).
BOUILLERIE (de la).
MAYAUD.
CUMONT (le vicomte Arthur de).

MANCHE (11 députés)

Élections du 8 février 1871.

JOINVILLE (le prince de) (2).
DARU (le comte).
SAINT-PIERRE (Louis de).
LEGRAND (Arthur).
AUXAIS (d').

(1) A opté pour la Seine.
(2) A opté pour la Haute-Marne.

SAINT-GERMAIN (de).
GERMONIÈRE.
GASLONDE.
SAVARY.
LENOEL (Émile).
POUBERT.

Élections du 9 juillet 1871.

TOCQUEVILLE (le comte de).

MARNE (8 députés)

Élections du 8 février 1871.

MARGAINE.
LEBLOND.
WARNIER.
PLYE-SAINTE-MARIE (1).
SIMON (Jules).
THOMAS (le docteur).
PERRIER (Eugène).
DAUPHINOT.

MARNE (HAUTE-) (5 députés).

Élections du 8 février 1871.

JOINVILLE (le prince de).
LESPERUT (le baron).
BEURGES (le comte de).
PELTEREAU-VILLENEUVE.
BREUIL DE SAINT-GERMAIN (du).

MAYENNE (7 députés)

Élections du 8 février 1871.

VAUGUYON (de) (2).
VILFEU.
LE CHATELAIN.
LE LASSEUX.
BIGOT.
GAULTHIER DE VAUCENAY.
BOULLIER DE BRANCHE.

Élections du 2 juillet 1871.

DUBOYS-FRESNAY (le général).

MEURTHE (8 députés) (*)

Élections du 8 février 1871.

VARROY.
VIOX.
BRICE.

(1) Démissionnaire (non remplacé).
(2) Décédé.
(*) Ces députés, à l'exception de M. Gambetta, qui avait opté pour le Bas-Rhin, représentent aujourd'hui le département de Meurthe-et-Moselle, avec MM. Deschange et Bamberger.

LAFLIZE.
GAMBETTA (1).
CLAUDE.
ANCELON.
BERLET.

MEUSE (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

BOMPARD.
BENOIT.
BILLY.
GRANDPIERRE.
PINARD (Ernest).
GILLON (Paulin).

MORBIHAN (10 députés)

Élections du 8 février 1871.

TROCHU (le général) (2).
AUDREN DE KERDREL.
SAVIGNAC (de) (3).
MONNERAYE (le comte de la).
DARIREL.
KÉRIDEC (de).
BOUCHER (4).
PIOGER (de).
JAFFRÉ (l'abbé).
FRESNEAU.

Élections du 2 juillet 1871.

GOUVELLO (le marquis de).

Élections du 20 octobre 1872.

MARTIN (d'Auray).

MOSELLE (9 députés)

Élections du 8 février 1871.

RENÉ.
GAMBETTA (1).
HUMBERT (Louis-Amédée).
DORNÈS (Léon).
JOBLOT.
ANDRÉ (le docteur).
DESCHANGE (*).
BARDON.
BAMBERGER (*).

NIÈVRE (7 députés)

Élections du 8 février 1871.

DUCROT (le général).
LEBAS.

(1) A opté pour le Bas-Rhin.
(2) Démissionnaire.
(3) Décédé.
(4) Démissionnaire (non remplacé).
(*) MM. Deschange et Bamberger représentent actuellement le département de Meurthe-et-Moselle.

GIRERD (Cyprien).
MARTIN (Charles).
BOUILLÉ (le comte de).
FAULTRE (1).
BENOIST D'AZY (le comte).

NORD (28 députés)

Élections du 8 février 1871.

CORNE.
THIERS (2).
LAMBRECHT (3).
BRAME (Jules).
BODUIN.
ROGER [du Nord] (le comte).
DESCAT.
BRABANT.
BOTTIEAU.
LEURENT.
MAURICE.
KOLB-BERNARD.
LAGRANGE (le baron de).
CORCELLE (de).
HESPEL (le comte d').
STAPLANDE (de).
MELUN (le comte de).
MARCÈRE (de).
BRIGODE (le comte de).
BAUCARNE-LEROUX.
MÉRODE (de).
PLICHON.
PAJOT.
THÉRY.
VENTE.
WALLON.
ROTOURS (des).
CHANGARNIER (le général) (4).

Élections du 2 juillet 1871.

FAIDHERBE (le général) (5).
TESTELIN.

Élections du 7 janvier 1872.

DUPONT (Alfred).
DEREGNAUCOURT (6).

Élections du 9 juin 1872.

DEREGNAUCOURT.

OISE (8 députés)

Élections du 8 février 1871.

LEROUX (Émile) (7).

(1) Décédé (non remplacé).
(2) A opté pour la Seine.
(3) Décédé.
(4) A opté pour la Somme.
(5) Démissionnaire.
(6) Élection annulée.
(7) Décédé.

AUMALE (le duc d').
DESJARDINS (Albert).
MORNAY (le marquis de).
PERROT (Ulric).
AIGLE (le comte de l').
KERGORLAY (le comte Louis de).
LABITTE.

Élections du 20 octobre 1872.

GÉRARD.

ORNE (8 députés)

Élections du 8 février 1871.

AUDIFFRET-PASQUIER (le duc d').
SICOTIÈRE (de la).
GÉVELOT.
GROLLIER.
CHRISTOPHLE.
BEAU (Amédée).
THIERS (1).
DUPORTAIL.

Élections du 2 juillet 1871.

LHERMINIER.

PAS-DE-CALAIS (15 députés)

Élections du 8 février 1871.

MARTEL.
THIERS (1).
PARTZ (le marquis de).
ADAM (Achille).
WARTELLE DE RETZ.
PARIS.
DOUAY.
FOULER DE RELINGUE (le comte de).
BRYAS (le comte de).
DIESBACH (le comte de).
CLERC (de).
DUSSAUSSOY.
HAMILLE (Victor).
RINCQUESEN (de).
SAINT-MALO (de).

Élections du 2 juillet 1871.

FAIDHERBE (le général) (2).

Élections du 7 janvier 1872.

LEVERT.

PUY-DE-DOME (11 députés)

Élections du 8 février 1871.

BARDOUX.
ROUX.

(1) A opté pour la Seine.
(2) A opté pour le Nord

GIROT-POUZOL (1).
MOULIN.
BARANTE (le baron de).
LACOMBE (Charles de).
TALLON.
PÉLIGONDE (de).
CHABROL (de).
DOUET (le comte de).
VIMAL-DESSAIGNES.

Élections du 2 juillet 1871.

SALNEUVE.

PYRÉNÉES (BASSES-) (9 députés)

Élections du 8 février 1871.

LA CAZE (Louis).
BARTHE (Marcel).
LESTAPIS (de).
RENAUD.
DUCLERC.
JAURÉGUIBERRY (l'amiral) (2).
GONTAUT-BIRON (le vicomte de).
DUFAUR (Xavier).
DAGUENET.

Élections du 7 janvier 1872.

CHESNELONG.

PYRÉNÉES (HAUTES-) (5 députés)

Élections du 8 février 1871.

GOULARD (de).
ADNÈT.
DESBONS.
FRANCLIEU (le marquis de).
DUCUING.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (4 députés)

Élections du 8 février 1871.

ARAGO (Emmanuel).
GUITER.
LEFRANC (Pierre).
ARAGO (Étienne) (3).

Élections du 2 juillet 1871.

ESCARGUEL.

RHIN (BAS-) (12 députés) (*)

Élections du 8 février 1871.

KUSS.

(1) Démissionnaire.
(2) Démissionnaire.
(3) Démissionnaire.
(*) Les députés de ce département, par suite du traité du 10 mai 1871, ont cessé de faire partie de l'Assemblée.

TEUTSCH.
ALBRECHT.
NELSHEIM.
BŒLL.
SCHNÉEGANS.
SAGLIO.
GAMBETTA.
OSTERMANN.
BŒRSCH.
FAVRE (Jules) (1).
KABLÉ.

RHIN (HAUT-) (11 députés) (*)

Élections du 8 février 1871.

KELLER.
DENFERT-ROCHEREAU (le colonel).
GROSJEAN.
TACHARD.
GAMBETTA (2).
CHAUFFOUR.
TITOT.
HARTMANN (Frédéric).
SCHEURER-KESTNER.
KŒCHLIN (Alfred).
RENCKER.

RHIN (HAUT-) (**)

(ARRONDISSEMENT DE BELFORT)

Élections du 2 juillet 1871.

KELLER.

RHONE (13 députés)

Élections du 8 février 1871.

DUCARRE.
LE ROYER.
FAVRE (Jules).
BÉRENGER (3).
TROCHU (le général) (4).
MOREL (Jules).
GLAS.
FLOTARD.
MANGINI.
PERRET.
LAPRADE (Victor de).
NORTENART (le marquis **de**).
SAINT-VICTOR (de).

(1) A opté pour le Rhône.
(2) A opté pour le Bas-Rhin.
(*) L'ancien département du Haut-Rhin est réduit actuellement à l'arrondissement de Belfort, représenté par M. Keller (voir l'élection du 2 juillet).
(**) Un arrêté du Chef du Pouvoir exécutif, en date du 9 juin 1871, a affecté un député à ce département.
3) A opté pour la Drôme.
A opté pour le Morbihan.

Élections du 2 juillet 1871.

MILLAUD.
ORDINAIRE fils.

SAONE (HAUTE-) (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

DUFOURNEL.
ANDELARRE (le marquis **d'**).
GRAMMONT (le marquis **de**).
MARNIER (le duc **de**).
RICOT.
COURCELLE.

SAONE-ET-LOIRE (12 députés)

Élections du 8 février 1871.

ROLLAND (Charles).
THIERS (1).
RENAUD (Félix).
DURÉAULT.
CHANGARNIER (le général) (2).
PELLISSIER (le général **Victor**).
ALEXANDRE (Charles).
MATHIEU (Ferdinand).
JORDAN.
GUICHE (le marquis **de la**).
PUVIS DE CHAVANNES (3).
DARON.

Élections du 2 juillet 1871.

LACRETELLE (Henri de).
GUILLEMAUT (le général).
BOYSSET.

SARTHE (9 députés)

Élections du 8 février 1871.

VÉTILLART.
GASSELIN DE FRESNAY.
TALHOUET (le marquis **de**)
BERNARD-DUTREIL.
BUSSON-DUVIVIERS.
CAILLAUX.
HAENTJENS.
JUIGNÉ (le marquis **de**).
ROCHEFOUCAULD-BISACCIA (le duc **de la**).

SAVOIE (5 députés)

Élections du 8 février 1871.

CARQUET.

(1) A opté pour la Seine.
(2) A opté pour la Somme.
(3) Décédé.

VIALLET (1).
PARENT.
GUINARD.
COSTA DE BEAUREGARD (le marquis de).

Élections du 7 janvier 1872.

GRANGE.

SAVOIE (HAUTE-) (5 députés)

Élections du 8 février 1871.

PHILIPPE (Jules) (2).
CHARDON.
DUPARC.
SILVA.
TABÉRLET.

Élections du 2 juillet 1871.

FOLLIET.

SEINE (43 députés)

Élections du 8 février 1871.

LOUIS BLANC.
VICTOR HUGO (3).
GAMBETTA (4).
GARIBALDI (le général) (5).
QUINET (Edgar).
ROCHEFORT (Henri) (6).
SAISSET (l'amiral).
DELESCLUZE (7).
JOIGNEAUX (8).
SCHŒLCHER (9).
FÉLIX PYAT (10).
HENRI MARTIN (11).
POTHUAU (le vice-amiral).
GAMBON (12).
LOCKROY (13).
DORIAN (14).
RANC (15).
MALON (16).
BRISSON (Henri).
THIERS.

(1) Décédé.
(2) Démissionnaire.
(3) Démissionnaire.
(4) A opté pour le Bas-Rhin.
(5) Démissionnaire.
(6) Démissionnaire.
(7) Démissionnaire.
(8) A opté pour la Côte-d'Or.
(9) A opté pour la Martinique.
(10) Démissionnaire.
(11) A opté pour l'Aisne.
(12) Démissionnaire.
(13) Démissionnaire.
(14) A opté pour la Loire.
(15) Démissionnaire.
(16) Démissionnaire.

SAUVAGE (1).
MARTIN BERNARD.
MARC-DUFRAISSE.
GREPPO.
LANGLOIS.
FRÉBAULT (le général).
CLÉMENCEAU (2).
VACHEROT.
FLOQUET (3).
BRUNET (Jean).
COURNET (4).
TOLAIN.
LITTRÉ.
FAVRE (Jules) (5).
ARNAUD (de l'Ariége).
SAY (Léon).
LEDRU-ROLLIN (6).
TIRARD.
RAZOUA (7).
ADAM (Edmond).
MILLIÈRE (8).
PEYRAT.
FARCY.

Élections du 2 juillet 1871.

WOLOWSKI.
ANDRÉ (Alfred).
PERNOLET.
LOUVET.
DIETZ-MONIN.
PRESSENSÉ (de).
GAMBETTA.
CORBON.
MORIN (Paul).
DENORMANDIE.
CISSEY (le général de) (9).
KRANTZ.
PLŒUC (le marquis de).
SCHEURER-KESTNER.
LABOULAYE.
LEFÉBURE.
LAURENT-PICHAT.
SÉBERT.
BRELAY.
DROUIN.
MOREAU (Ferdinand).

Élections du 7 janvier 1872.

VAUTRAIN.

(1) Décédé (non remplacé).
(2) Démissionnaire.
(3) Démissionnaire.
(4) Démissionnaire.
(5) A opté pour le Rhône.
(6) Démissionnaire.
(7) Démissionnaire.
(8) Décédé.
(9) A opté pour l'Ille-et-Vilaine.

SEINE-INFÉRIEURE (16 députés)

Élections du 8 février 1871.

THIERS (1).
TROCHU (le général) (2).
BUISSON.
POUYER-QUERTIER.
CORDIER.
LANEL.
DUFAURE (3).
DE MONTAIGNAC (l'amiral) (4).
BUÉE.
SAVOYE.
ANISSON-DUPÉRON.
BAGNEUX (le comte **de**).
ROYS (le marquis **des**).
VITET.
PEULVÉ.
ANCEL.

Élections du 2 juillet 1871.

NÉTIEN.
LEBOURGEOIS.
ROBERT (le général).
DUVAL (**Raoul**).

SEINE-ET-MARNE (7 députés)

Élections du 8 février 1871.

CHOISEUL (**Horace de**).
LAFAYETTE (**Oscar de**).
LASTEYRIE (**Jules de**).
VOISIN.
HAUSSONVILLE (le vicomte **Othenin d'**).
JOZON (**Paul**).
SÉGUR (le comte **Louis de**).

SEINE-ET-OISE (11 députés)

Élections du 8 février 1871.

BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE.
RAMEAU.
LEFÈVRE-PONTALIS (**Antonin**).
FERAY.
SAY (**Léon**) (5).
FIGARD (**Ernest**) (6).
CARNOT père.
THIERS (1).
JOURNAULT.

(1) A opté pour la Seine.
(2) A opté pour le Morbihan.
(3) A opté pour la Charente-Inférieure.
(4) A opté pour l'Allier.
(5) A opté pour la Seine.
(6) A opté pour la Meuse.

FAVRE (**Jules**) (1).
GAMBETTA (2).

Élections du 2 juillet 1871.

POURTALÈS (le comte **de**).
JOUVENCEL (**Ferdinand de**).
LABÉLONYE.
SCHÉRER.
HÈVRE.

SÈVRES (DEUX-) (7 députés)

Élections du 8 février 1871.

MONNET.
AYMÉ DE LA CHEVRELIÈRE.
TAILLEFERT.
TRIBERT.
ROCHEJAQUELEIN (le marquis **de la**).
MAZURE (le général).
RICARD.

SOMME (11 députés

Élections du 8 février 1871.

FAIDHERBE (le général) (3).
DOMPIERRE D'HORNOY (l'amiral **de**).
CHANGARNIER (le général).
BLIN DE BOURDON (le vicomte).
MAGNIEZ.
RAINNEVILLE (le vicomte **de**).
COURBET-POULARD.
BEAUVILLÉ (**Gauvel de**).
GAULTHIER DE RUMILLY.
RAMBURES (**de**).
CALLUAUD (4).

Élections du 2 juillet 1871.

FAIDHERBE (le général) (5).
GOBLET.

Élections du 7 janvier 1872.

DAUPHIN (6).

Élections du 9 juin 1872.

BARNI.

TARN (7 députés)

Élections du 8 février 1871.

DAGUILHON-LASELVE.
LEGAMUS.

(1) A opté pour le Rhône.
(2) A opté pour le Bas-Rhin.
(3) Démissionnaire.
(4) Décédé.
(5) A opté pour le Nord.
(6) Démissionnaire.

JAMME.
TROCHU (le général) (1).
GUIBAL.
DECAZES (le baron).
BERMOND (de).

Élections du 2 juillet 1871.

JAURÈS (l'amiral).

TARN-ET-GARONNE (4 députés)

Élections du 8 février 1871

MALEVILLE (Léon de).
PRAX-PARIS.
LIMAIRAC (de).
LESPINASSE.

VAR (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

BRUN (Charles).
GAMBETTA (2).
BARBAROUX (le docteur) (3).
LEDRU-ROLLIN (4).
JAURÉGUIBERRY (l'amiral) (5).
DUFAURE (6).

Élections du 2 juillet 1871.

LAURIER.
DRÉO.
GAMBETTA (7).
DAUMAS.
FERROUILLAT.

Élections du 7 janvier 1872.

COTTE.

VAUCLUSE (5 députés)

Élections du 8 février 1871.

PIN (Elzéar) (8).
GENT (Alphonse) (9).
DELORD (Taxile) (10).
POUJADE (11).
MAGUET (Alfred) (12).

(1) A opté pour le Morbihan.
(2) A opté pour le Bas-Rhin.
(3) Décédé.
(4) Démissionnaire.
(5) A opté pour les Basses-Pyrénées.
(6) A opté pour la Charente-Inférieure.
(7) A opté pour la Seine.
(8) Démissionnaire.
(9) Démissionnaire.
(10) Démissionnaire.
(11) Démissionnaire.
(12) Démissionnaire.

Élections du 2 juillet 1871.

MONIER (Henri).
PIN (Elzéar).
DELORD (Taxile).
GENT (Alphonse).
MAGUET (Alfred).

VENDÉE (8 députés)

Élections du 8 février 1871.

GODET DE LA RIBOUILLERIE.
TROCHU (le général) (1).
VANDIER.
PUIBERNEAU (de).
BOURGEOIS.
LABASSETIÈRE (de).
GIRAUD.
FONTAINE (de).

Élections du 2 juillet 1871.

BEAUSSIRE.

VIENNE (6 députés)

Élections du 8 février 1871.

THIERS (2).
ROCHETHULON (le marquis de la).
SERPH (Gusman).
LAURENCEAU (le baron).
MERVEILLEUX-DUVIGNAUX.
ERNOUL.

Élections du 2 juillet 1871.

DE SQUBEYRAN (le baron de).

VIENNE (HAUTE-) (7 députés)

Élections du 8 février 1871.

SAINT-MARC-GIRARDIN.
MALLEVERGNE.
PEYRAMONT (de).
TEISSERENC DE BORT.
CHARREYRON (Jacques) (3).
BENOIST DU BUIS.
SOURY-LAVERGNE.

Élections du 7 janvier 1872.

CHARREYRON (Jean-Baptiste).

VOSGES (8 députés)

Élections du 8 février 1871.

BUFFET.

(1) A opté pour le Morbihan.
(2) A opté pour la Seine.
(3) Décédé.

RAVINEL (le baron de).
AUBRY.
CLAUDE (Nicolas).
FERRY (Jules).
CONTAUT.
GEORGE.
STEINHEIL (1).

Élections du 20 octobre 1872.

MÉLINE.

YONNE (7 députés)

Élections du 8 février 1871.

CHARTON (Édouard).
JAVAL (Léopold) (2).
RAMPONT.
RATHIER.
LEPÈRE.
GUICHARD.
RAUDOT.

Élections du 9 juin 1872.

BERT (Paul).

ALGÉRIE

ALGER

Élections du 8 février 1871.

GAMBETTA (3).
GARIBALDI (le général) (4).

Élections du 9 juillet 1871.

VUILLERMOZ (5).
WARNIER.

Élections du 20 octobre 1872.

CRÉMIEUX.

CONSTANTINE

Élections du 8 février 1871.

LUCET.
COLAS.

(1) Démissionnaire.
(2) Décédé.
(3) A opté pour le Bas-Rhin.
(4) Démissionnaire.
(5) Démissionnaire.

ORAN

Élections du 8 février 1871.

ANDRIEU (1).
GAMBETTA (2).

Élections du 9 juillet 1871.

LAMBERT (Alexis) (3).
JACQUES (4).

Élections du 7 janvier 1872.

JACQUES.
LAMBERT.

COLONIES

MARTINIQUE

Élections du 12 mars 1871

SCHŒLCHER.
PORY-PAPY.

GUADELOUPE

Élections du 9 avril 1871.

BLONCOURT (Melvil).
ROLLIN.

GUYANE

Élection du 2 avril 1871.

SCHŒLCHER (5).

Élection du 27 août 1871.

MARCK.

SÉNÉGAL

Élection du 3 avril 1871.

LAFON DE PONGAUFIER.

RÉUNION

Élections du 25 novembre 1870.

LA SERVE.
MANY (de).

INDE FRANÇAISE

Élection du 28 mai 1871.

DESBASSAYNS DE RICHEMONT (le comte).

(1) Démissionnaire.
(2) A opté pour le Bas-Rhin.
(3) Élection annulée.
(4) Élection annulée.
(5) A opté pour la Martinique.

IV

LISTE NOMINATIVE

DES

REPRÉSENTANTS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ÉLUS DANS PLUSIEURS DÉPARTEMENTS

ÉLECTIONS GÉNÉRALES

DU 8 FÉVRIER 1871

AUDREN DE KERDREL [Ille-et-Vilaine. — Morbihan].

AURELLE DE PALADINES (le général d') [Allier. — Gironde].

BENOIST D'AZY (le comte) [Gard. — Nièvre].

BÉRENGER [Drôme. — Rhône].

CHANGARNIER (le général) [Gironde. — Nord. — Saône-et-Loire. — Somme].

DORIAN [Loire. — Seine].

DUCLERC [Landes. — Pyrénées (Basses-)].

DUFAURE [Charente-Inférieure. — Gironde. — Hérault. — Seine-Inférieure. — Var].

FAVRE (Jules) [Ain. — Aisne. — Rhin (Bas-). — Rhône. — Seine. — Seine-et-Oise].

GAMBETTA. [Bouches-du-Rhône. — Meurthe. — Moselle. — Rhin (Bas-). — Rhin (Haut-). — Seine. — Seine-et-Oise. — Var. — Alger. — Oran].

GARIBALDI (le général) [Alpes-Maritimes. — Côte-d'Or. — Seine. — Alger].

GRÉVY (Jules) [Bouches-du-Rhône. — Jura].

JAURÉGUIBERRY (l'amiral) [Pyrénées (Basses-). — Var].

JOIGNEAUX [Côte-d'Or. — Seine].

JOINVILLE (le prince de) [Manche. — Marne (Haute-)].

LEDRU-ROLLIN [Bouches-du-Rhône. — Seine. — Var].

MALEVILLE (Léon de) [Landes. — Tarn-et-Garonne.]

MARC-DUFRAISSE [Alpes-Maritimes. — Seine].

MARTIN (Henri) [Aisne. — Seine].

MÉRODE (de) [Doubs. — Nord].

MONTAIGNAC (l'amiral **de**) [Allier. — Seine-Inférieure].

PÉRIER (Casimir) [Aube. — Bouches-du-Rhône. — Isère].

PICARD (Ernest) [Meuse. — Seine-et-Oise].

SAY (Léon) [Seine. — Seine-et-Oise].

SCHOELCHER [Seine. — Guyane. — Martinique].

THIERS [Alpes (Basses-). — Aude. — Bouches-du-Rhône. — Charente-Inférieure. — Cher. — Dordogne. — Doubs. — Drôme. — Finistère. — Gard. — Gironde. — Hérault. — Ille-et-Vilaine. — Landes. — Loir-et-Cher. — Loire. — Loiret. — Lot-et-Garonne. — Nord. — Orne. — Pas-de-Calais. — Saône-et-Loire. — Seine. — Seine-et-Oise. — Seine-Inférieure. — Vienne].

TROCHU (le général) [Bouches-du-Rhône. — Côtes-du-Nord. — Finistère. — Ille-et-Vilaine. — Loire. — Morbihan. — Rhône. — Seine-Inférieure. — Tarn. — Vendée].

ÉLECTIONS PARTIELLES

DU 2 JUILLET 1871

CISSEY (le général **de**) [Ille-et-Vilaine. — Seine].

DENFERT-ROCHEREAU (le colonel) [Charente-Inférieure. — Doubs. — Isère].

FAIDHERBE (le général) [Nord. — Pas-de-Calais. — Somme].

GAMBETTA [Bouches-du-Rhône. — Seine. — Var].

LAURIER [Bouches-du-Rhône. — Var].

V

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DU 12 FÉVRIER 1871 AU 31 DÉCEMBRE 1872

BUREAU PROVISOIRE

DATE de la réunion de l'Assemblée.	PRÉSIDENT D'AGE	SECRÉTAIRES
12 février 1871.	**BENOIST-D'AZY** (le comte).	**RÉMUSAT** (Paul de). **DUCHATEL** (le comte). **L'ÉBRALY.** **CASTELLANE** (le marquis de).

BUREAU DÉFINITIF

DATE DE LA NOMINATION	PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES
17 février 1871.	**GRÉVY** (Jules).	**MARTEL.** **BENOIST-D'AZY** (le comte) **VITET.** **MALEVILLE** (Léon de).	**BETHMONT.** **RÉMUSAT** (Paul de). **BARANTE** (le baron de). **JOHNSTON.**
18 février 1871.	.....	.....	**CASTELLANE** (le marquis de). **MEAUX** (le vicomte de).
17 mai 1871.	**GRÉVY** (Jules).	**VITET.** **BENOIST-D'AZY** (le comte) **MARTEL.** **MALEVILLE** (Léon de).	**BETHMONT.** **MEAUX** (le vicomte de . **JOHNSTON.** **BARANTE** (le baron de). **CASTELLANE** (le marquis de). **RÉMUSAT** (Paul de).
16 août 1871.	**GRÉVY** (Jules).	**VITET.** **MARTEL.** **BENOIST-D'AZY** (le comte) **SAINT-MARC-GIRARDIN.**	**BETHMONT.** **RÉMUSAT** (Paul de). **MEAUX** (le vicomte de). **JOHNSTON.** **CASTELLANE** (le marquis de). **RIVE** (Francisque).

DATE DE LA NOMINATION	PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES
5 décembre 1871.	GRÉVY (Jules).	MARTEL. BENOIST-D'AZY (le comte) SAINT-MARC-GIRARDIN. VITET.	BETHMONT. RÉMUSAT (Paul de). MEAUX (le vicomte de). JOHNSTON. BARANTE (le baron de). CASTELLANE (le marquis de).
5 mars 1872.	GRÉVY (Jules)	MARTEL. SAINT-MARC-GIRARDIN. BENOIST-D'AZY (le comte) VITET.	DESJARDINS (Albert). BARANTE (le baron de). COSTA DE BEAUREGARD (le marquis de). MEAUX (le vicomte de). RÉMUSAT (Paul de). RIVE (Francisque).
5 juin 1872.	GRÉVY (Jules).	MARTEL. BENOIST-D'AZY (le comte) SAINT-MARC-GIRARDIN. VITET.	RIVE (Francisque). COSTA DE BEAUREGARD (le marquis de). RÉMUSAT (Paul de). DESJARDINS (Albert). BARANTE (le baron de). MEAUX (le vicomte de).
12 novembre 1872.	GRÉVY (Jules).	MARTEL. BENOIST-D'AZY (le comte) VITET. SAINT-MARC-GIRARDIN.	RIVE (Francisque). DESJARDINS (Albert). BARANTE (le baron de). RÉMUSAT (Paul de). MEAUX (le vicomte de). CASENOVE DE PRADINE (de).

QUESTEURS

18 février 1871.	20 février 1872.
BAZE. MARTIN DES PALLIÈRES (le général). PRINCETEAU.	BAZE. PRINCETEAU. MARTIN DES PALLIÈRES (le général).

SUPPLÉMENT

I

DÉCRETS RELATIFS AUX ÉLECTIONS

LOI relative à la majorité requise pour être élu Député à l'Assemblée nationale (18 Février 1873).

Article 1er. — L'élection des Députés à l'Assemblée nationale sera désormais régie par les dispositions des alinéas 1 et 2 de l'article 44 de la loi du 4 mai 1855 sur les Conseils municipaux, ainsi conçus :

« Nul n'est élu au premier tour de scrutin s'il n'a réuni :

« 1° La majorité absolue des suffrages exprimés;

« 2° Un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

« Au deuxième tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre des votants. »

Art. 2. — Le second tour de scrutin continuera d'avoir lieu le deuxième dimanche qui suit le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin, conformément aux dispositions de l'article 65 de la loi du 15 mars 1849.

Délibéré en séance publique, à Versailles, le 18 Février 1873.

Le Président,

Signé : JULES GRÉVY.

Les Secrétaires,

Signé : ALBERT DESJARDINS, L. GRIVART, FRANCISQUE RIVE, vicomte BLIN DE BOURDON.

EXTRAIT des décrets du Président de la République portant convocation des électeurs, les 27 Avril et 11 Mai 1873, à l'effet de pourvoir aux siéges vacants à l'Assemblée nationale (2 et 13 Avril 1873).

. . . . . .

Art. 2. — L'éligibilité sera réglée conformément aux dispositions du Titre IV de la loi du 15 Mars 1849.

Toutefois, demeurent suspendus les articles 81 à 90 de la loi du 15 Mars 1849, sous la réserve, en ce qui concerne les préfets et sous-préfets, de la prohibition contenue dans la loi du 2 Mai 1871.

Art. 3. — Le vote aura lieu à la commune. Chaque commune pourra être divisée, par arrêté du préfet, en autant de sections que l'exigeront les circonstances locales et le nombre des électeurs inscrits.

Le scrutin s'ouvrira le dimanche..... à six heures du matin, et sera clos le même jour à six heures du soir. Le dépouillement suivra immédiatement.

Art. 4. — La constitution des bureaux électoraux et les opérations du vote auront lieu conformément aux dispositions du Titre II du décret réglementaire du 2 Février 1852, sous la réserve des modifications rappelées dans les articles 3 (§ 2), 5 et 6 du présent décret.

Art. 5. — Nul ne sera élu au premier tour de scrutin s'il n'a réuni :

1° La majorité absolue des suffrages exprimés;

2° Un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Au deuxième tour de scrutin, l'élection aura lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre des votants.

Dans le cas où plusieurs candidats obtiendraient un nombre égal de suffrages, le plus âgé serait proclamé député.

Art. 6. — Le recensement général des votes se fera à l'Hôtel de Ville du chef-lieu du département, en séance publique, sous la présidence du juge de paix ou du doyen des juges de paix, avec le concours des présidents ou assesseurs qui auront siégé au chef-lieu.

A Paris, ce recensement aura lieu sous la présidence du doyen des maires.

Art. 7. — Le recensement général des votes étant terminé, le président en fera connaître le résultat. Il proclamera député à l'Assemblée nationale celui des candidats qui aura satisfait aux deux conditions exigées par l'article 1er de la loi du 18 Février 1873.

Art. 8. — Si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue des suffrages et le vote en sa faveur du quart au moins des électeurs inscrits, un second tour de scrutin aura lieu le deuxième dimanche qui suivra le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin.

Art. 9. — Aussitôt après la proclamation du résultat définitif des opérations électorales, un des doubles du procès-verbal de recensement général, ainsi que des procès-verbaux des assemblées des communes, tant pour le premier que pour le second tour, s'il y a lieu, avec les pièces annexes, seront transmis, par les soins du préfet, au Président de l'Assemblée nationale.

Art. 10. — Les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 Février 1852, il y aurait lieu d'apporter des modifications à la liste électorale arrêtée le 31 Mars dernier, publieront, cinq jours avant l'ouverture du scrutin, un tableau contenant lesdites modifications.

. . . . . .

Signé : A. THIERS.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé : E. DE GOULARD.

DÉCRET organique pour l'élection des Députés au Corps législatif (2 Février 1852).

Dispositions en vigueur (1).]

TITRE Ier.

. . . . . .

Art. 3. — Le suffrage est direct et universel. Le scrutin est secret.

. . . . . .

Art. 4. — Les colléges électoraux sont convoqués par un décret du Pouvoir exécutif. L'intervalle entre la promulgation du décret et l'ouverture des colléges électoraux est de vingt jours au moins.

Art. 5. — Les opérations électorales sont vérifiées par le Corps législatif, qui est seul juge de leur validité.

. . . . . .

Art. 8. — En cas de vacances par option, décès, démission ou autrement, le collége électoral qui doit pourvoir à la vacance est réuni dans le délai de six mois.

Art. 9. — Les députés ne pourront être recherchés, accusés ni jugés en aucun temps pour les opinions qu'ils auront émises dans le sein du Corps législatif.

Art. 10. — Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un député durant la session et pendant les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

Art. 11. — Aucun membre du Corps législatif ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, qu'après que le Corps législatif a autorisé la poursuite.

TITRE II. — DES ÉLECTEURS ET DES LISTES ÉLECTORALES.

Art. 12. — Sont électeurs, sans conditions de cens, tous les Français âgés de vingt et un ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques.

Art. 13. — La liste électorale est dressée pour chaque commune par le maire. Elle comprend, par ordre alphabétique :

1° Tous les électeurs habitant dans la commune depuis six mois au moins;

2° Ceux qui n'ayant pas atteint, lors de la formation de la liste, les conditions d'âge et d'habitation, doivent les acquérir avant la clôture définitive.

Art. 14. — Les militaires en activité de service et les hommes retenus pour le service des ports ou de la flotte, en vertu de leur immatriculation sur les rôles de l'inscription maritime, seront portés sur les listes des communes où ils étaient domiciliés avant leur départ.

. . . . . .

Art. 15. — Ne doivent pas être inscrits sur les listes électorales :

1° Les individus privés de leurs droits civils et politiques par suite de condamnation, soit à des peines afflictives ou infamantes, soit à des peines infamantes seulement;

(1) Voir l'article 8 du Décret du 29 Janvier 1871 (p. 6 du présent Recueil), et la circulaire de M. Casimir Périer, Ministre de l'Intérieur, aux Préfets, en date du 30 Décembre 1871 (*Journal officiel* du 31 Décembre, p. 5,374).

2° Ceux auxquels les tribunaux, jugeant correctionnellement, ont interdit le droit de vote et d'élection, par application des lois qui autorisent cette interdiction;

3° Les condamnés pour crime à l'emprisonnement, par application de l'article 463 du Code pénal;

4° Ceux qui ont été condamnés à trois mois de prison, par application des articles 318 et 423 du Code pénal;

5° Les condamnés pour vol, escroquerie, abus de confiance, soustraction commise par les dépositaires de deniers publics, ou attentats aux mœurs, prévus par les articles 330 et 334 du Code pénal, quelle que soit la durée de l'emprisonnement auquel ils ont été condamnés;

6° Les individus qui, par application de l'article 8 de la loi du 17 mai 1819 et de l'article 3 du décret du 11 août 1848, auront été condamnés pour outrage à la morale publique et religieuse ou aux bonnes mœurs, et pour attaque contre le principe de la propriété et les droits de la famille;

7° Les individus condamnés à plus de trois mois d'emprisonnement, en vertu des articles 31, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 46 de la présente loi;

8° Les notaires, greffiers et officiers ministériels destitués en vertu de jugements ou décisions judiciaires;

9° Les condamnés pour vagabondage ou mendicité;

10° Ceux qui auront été condamnés à trois mois de prison au moins, par application des articles 439, 443, 444, 445, 446, 447 et 452 du Code pénal;

11° Ceux qui auront été déclarés coupables des délits prévus par les articles 410 et 411 du Code pénal et par la loi du 21 mai 1836 portant prohibition des loteries;

12° Les militaires condamnés au boulet ou aux travaux publics;

13° Les individus condamnés à l'emprisonnement, par application des articles 38, 41, 43 et 45 de la loi du 21 mars 1832 sur le recrutement de l'armée;

14° Les individus condamnés à l'emprisonnement, par application de l'article 1er de la loi du 27 mars 1851;

15° Ceux qui ont été condamnés pour délit d'usure;

16° Les interdits;

17° Les faillis non réhabilités dont la faillite a été déclarée soit par les tribunaux français, soit par jugements rendus à l'étranger, mais exécutoires en France.

Art. 16. — Les condamnés à plus d'un mois d'emprisonnement pour rébellion, outrages et violences envers les dépositaires de l'autorité ou de la force publique, pour outrages publics envers un juré à raison de ses fonctions ou envers un témoin à raison de sa déposition, pour délits prévus par la loi sur les attroupements et la loi sur les clubs, et pour infractions à la loi sur le colportage, ne pourront pas être inscrits sur la liste électorale pendant cinq ans, à dater de l'expiration de leur peine.

. . . . . .

Art. 18. — Les listes électorales sont permanentes.

Elles sont l'objet d'une révision annuelle.

Un décret du pouvoir exécutif déterminera les règles et les formes de cette opération.

Art. 19. — Lors de la révision annuelle, et dans les délais qui seront réglés par les décrets du Pouvoir exécutif, tout citoyen omis sur la liste pourra présenter sa réclamation à la mairie. Tout électeur inscrit sur l'une des listes de la circonscription électorale pourra réclamer la radiation ou l'inscription d'un individu omis ou indûment inscrit.

Le même droit appartient aux préfets et aux sous-préfets.

Il sera ouvert, dans chaque mairie, un registre sur lequel les réclamations seront inscrites par ordre de date. Le maire devra donner récépissé de chaque réclamation.

L'électeur dont l'inscription aura été contestée en sera averti sans frais, par le maire, et pourra présenter ses observations.

Art. 20. — Les réclamations seront jugées par une commission composée, à Paris, du maire et de deux adjoints; partout ailleurs, du maire et de deux membres du conseil municipal désignés par le conseil.

Art. 21. — Notification de la décision sera, dans les trois jours, faite aux parties intéressées par le ministère d'un agent assermenté:

Elles pourront interjeter appel dans les cinq jours de la notification.

Art. 22. — L'appel sera porté devant le juge de paix du canton; il sera formé par simple déclaration au greffe; le juge de paix statuera dans les dix jours, sans frais ni forme de pro-

cédure et sur simple avertissement donné trois jours à l'avance à toutes les parties intéressées.

Toutefois, si la demande portée devant lui implique la solution préjudicielle d'une question d'état, il renverra préalablement les parties à se pourvoir devant les juges compétents, et fixera un bref délai dans lequel la partie qui aura élevé la question préjudicielle devra justifier de ses diligences.

Il sera procédé, en ce cas, conformément aux articles 855, 856 et 858 du Code de procédure.

Art. 23. — La décision du juge de paix est en dernier ressort, mais elle peut être déférée à la Cour de cassation.

Le pourvoi n'est recevable que s'il est formé dans les dix jours de la notification de la décision.

Il n'est pas suspensif.

Il est formé par simple requête, dénoncée aux défendeurs dans les dix jours qui suivent ; il est dispensé de l'intermédiaire d'un avocat à la Cour et jugé d'urgence, sans frais ni consignation d'amende.

Les pièces et mémoires fournis par les parties sont transmis, sans frais, par le greffier de la justice de paix au greffier de la Cour de cassation.

La chambre des requêtes de la Cour de cassation statue définitivement sur le pourvoi.

Art. 24. — Tous les actes judiciaires sont, en matière électorale, dispensés du timbre et enregistrés gratis.

Les extraits des actes de naissance nécessaires pour établir l'âge des électeurs sont délivrés gratuitement, sur papier libre, à tout réclamant. Ils portent en tête de leur texte l'énonciation de leur destination spéciale et ne peuvent servir à aucune autre.

Art. 25. — L'élection est faite sur la liste révisée pendant toute l'année qui suit la clôture de la liste.

TITRE III. — DES ÉLIGIBLES.

Art. 26. — Sont éligibles, sans condition de domicile, tous les électeurs âgés de vingt-cinq ans.

. . . . . .

Art 27 à 30. — (Remplacés par le titre IV de la loi du 15 Mars 1849 (1).)

(1) Voir l'article 4 du Décret du 29 Janvier 1871, p. 6.

TITRE IV. — DISPOSITIONS PÉNALES.

Art. 31. — Toute personne qui se sera fait inscrire sur la liste électorale sous de faux noms ou de fausses qualités, ou aura, en se faisant inscrire, dissimulé une incapacité prévue par la loi, ou aura réclamé et obtenu une inscription sur deux ou plusieurs listes, sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 100 fr. à 1,000 fr.

Art. 32. — Celui qui, déchu du droit de voter, soit par suite d'une condamnation judiciaire, soit par suite d'une faillite non suivie de réhabilitation, aura voté, soit en vertu d'une inscription sur les listes antérieures à sa déchéance, soit en vertu d'une inscription postérieure, mais opérée sans sa participation, sera puni d'un emprisonnement de quinze jours à trois mois et d'une amende de 20 fr. à 500 fr.

Art. 33. — Quiconque aura voté dans une assemblée électorale, soit en vertu d'une inscription obtenue dans les deux premiers cas prévus par l'article 31, soit en prenant faussement les noms et qualités d'un électeur inscrit, sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 200 fr. à 2,000 fr.

Art. 34. — Sera puni de la même peine tout citoyen qui aura profité d'une inscription multiple pour voter plus d'une fois.

Art. 35. — Quiconque étant chargé, dans un scrutin, de recevoir, compter ou dépouiller les bulletins contenant les suffrages des citoyens, aura soustrait, ajouté ou altéré des bulletins, ou lu un nom autre que celui inscrit, sera puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 500 fr. à 5,000 fr.

Art. 36. — La même peine sera appliquée à tout individu qui, chargé par un électeur d'écrire son suffrage, aura inscrit sur le bulletin un nom autre que celui qui lui était désigné.

Art. 37. — L'entrée dans l'assemblée électorale avec armes apparentes est interdite. En cas d'infraction, le contrevenant sera passible d'une amende de 16 fr. à 100 fr.

La peine sera d'un emprisonnement de quinze jours à trois mois et d'une amende de 50 fr. à 300 fr. si les armes étaient cachées.

Art. 38. — Quiconque aura donné, promis ou reçu des deniers, effets ou valeurs quelconques, sous la condition soit de donner ou de procurer un suffrage, soit de s'abstenir de voter, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 500 fr. à 5,000 fr.

Seront punis des mêmes peines ceux qui, sous les mêmes conditions, auront fait ou accepté l'offre ou la promesse d'emplois publics ou privés.

Si le coupable est fonctionnaire public, la peine sera du double.

Art. 39. — Ceux qui, par voies de fait, violences ou menaces contre un électeur, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé à s'abstenir de voter, ou auront influencé un vote, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 100 fr. à 1,000 fr. ; la peine sera du double si le coupable est fonctionnaire public.

Art. 40. — Ceux qui, à l'aide de fausses nouvelles, bruits calomnieux ou autres manœuvres frauduleuses, auront surpris ou détourné des suffrages, déterminé un ou plusieurs électeurs à s'abstenir de voter, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 100 fr. à 2,000 fr.

Art. 41. — Lorsque, par attroupements, clameurs ou démonstrations menaçantes, on aura troublé les opérations d'un collége électoral, porté atteinte à l'exercice du droit électoral ou à la liberté du vote, les coupables seront punis d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 100 fr. à 2,000 fr.

Art. 42 — Toute irruption dans un collége électoral consommée ou tentée avec violence, en vue d'empêcher un choix, sera punie d'un emprisonnement d'un an à cinq ans, et d'une amende de 1,000 francs à 5,000 francs.

Art. 43. — Si les coupables étaient porteurs d'armes, ou si le scrutin a été violé, la peine sera la réclusion.

Art. 44. — Elle sera des travaux forcés à temps si le crime a été commis par suite d'un plan concerté pour être exécuté soit dans toute la République, soit dans un ou plusieurs départements, soit dans un ou plusieurs arrondissements.

Art. 45. — Les membres d'un collége électoral qui, pendant la réunion, se sont rendus coupables d'outrages ou de violences, soit envers le bureau, soit envers l'un de ses membres, ou qui, par voies de fait ou menaces, auront retardé ou empêché les opérations électorales, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et d'une amende de 100 francs à 2,000 francs.

Si le scrutin a été violé, l'emprisonnement sera d'un an à cinq ans, et l'amende de 1,000 à 5,000 francs.

Art. 46. — L'enlèvement de l'urne contenant les suffrages émis et non encore dépouillés sera puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans, et d'une amende de 1,000 à 5,000 francs.

Si cet enlèvement a été effectué en réunion et avec violence, la peine sera la réclusion.

Art. 47. — La violation du scrutin faite soit par les membres du bureau, soit par les agents de l'autorité préposés à la garde des bulletins non encore dépouillés, sera punie de la réclusion.

Art. 48. — Les crimes prévus par la présente loi seront jugés par la cour d'assises, et les délits par les tribunaux correctionnels. L'article 463 du Code pénal pourra être appliqué.

Art. 49. — En cas de conviction de plusieurs crimes ou délits prévus par la présente loi, et commis antérieurement au premier acte de poursuite, la peine la plus forte sera seule appliquée.

Art. 50. — L'action publique et l'action civile seront prescrites après trois mois, à partir du jour de la proclamation du résultat de l'élection.

Art. 51. — La condamnation, s'il en est prononcé, ne pourra, en aucun cas, avoir pour effet d'annuler l'élection déclarée valide par les pouvoirs compétents, ou dûment définitive par l'absence de toute protestation régulière formée dans les délais voulus par les lois spéciales.

Art. 52. — Les lois antérieures sont abrogées en ce qu'elles ont de contraire aux dispositions de la présente loi.

DÉCRET réglementaire pour l'élection au Corps législatif (2 Février 1852).

TITRE Ier. — RÉVISION ANNUELLE DES LISTES ÉLECTORALES.

Art. 1er. — La révision annuelle des listes électorales s'opère conformément aux règles qui suivent :

Du 1er au 10 janvier de chaque année, le maire de chaque commune ajoute à la liste les citoyens qu'il reconnait avoir acquis les qualités exigées par la loi, ceux qui acquerront les conditions d'âge et d'habitation avant le 1er avril, et ceux qui auraient été précédemment omis.

Il en retranchera :

1° Les individus décédés;

2° Ceux dont la radiation a été ordonnée par l'autorité compétente;

3° Ceux qui ont perdu les qualités requises par la loi;

4° Ceux qu'il reconnait avoir été indûment inscrits, quoique leur inscription n'ait point été attaquée. Il tient un registre de toutes ces décisions et y mentionne les motifs et les pièces à l'appui.

Art. 2. — Le tableau contenant les additions et retranchements faits par le maire à la liste électorale est déposé au plus tard le 15 janvier au secrétariat de la commune.

Ce tableau sera communiqué à tout requérant, qui pourra le recopier et le reproduire par la voie de l'impression. Le jour même de ce dépôt, avis en sera donné par affiches aux lieux accoutumés.

Art. 3. — Une copie du tableau et du procès-verbal constatant l'accomplissement des formalités prescrites par l'article précédent sera en même temps transmise au sous-préfet de l'arrondissement, qui l'adressera, dans les deux jours, avec ses observations, au préfet du département.

Art. 4. — Si le préfet estime que les formalités et les délais prescrits par la loi n'ont pas été observés, il devra, dans les deux jours de la réception du tableau, déférer les opérations du maire au conseil de préfecture du département, qui statuera dans les trois jours et fixera, s'il y a lieu, le délai dans lequel les opérations annulées devront être refaites.

Art. 5. — Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans les dix jours à compter de la publication des listes (1).

Art. 6. — Le juge de paix donnera avis des infirmations par lui prononcées au préfet et au maire dans les trois jours de la décision.

Art. 7. — Le 31 mars de chaque année, le maire opère toutes les rectifications régulièrement ordonnées, transmet au préfet le tableau de ces rectifications et arrête définitivement la liste électorale de la commune.

La minute de la liste électorale reste déposée au secrétariat de la commune: le tableau rectificatif transmis au préfet reste déposé avec la copie de la liste électorale au secrétariat général du département.

Communication en doit toujours être donnée aux citoyens qui la demandent.

Art. 8. — La liste électorale reste jusqu'au 31 mars de l'année suivante telle qu'elle a été arrêtée, sauf néanmoins les changements qui y auraient été ordonnés par décision du juge de paix, et sauf aussi les radiations des noms des électeurs décédés ou privés des droits civils et politiques par jugement ayant force de chose jugée.

TITRE II. — DES COLLÉGES ÉLECTORAUX

Art. 9. — Les colléges électoraux devront être réunis autant que possible un dimanche ou un jour férié.

Art. 10. — Les colléges électoraux ne peuvent s'occuper que de l'élection pour laquelle ils sont réunis. Toutes discussions, toutes délibérations leur sont interdites.

Art. 11. — Le président du collége ou de la section a seul la police de l'assemblée.

Nulle force armée ne peut, sans autorisation, être placée dans la salle des séances, ni aux abords du lieu où se tient l'assemblée.

Les autorités civiles et les commandants militaires sont tenus de déférer à ses réquisitions.

Art. 12. — Le bureau de chaque collége ou section est composé d'un président, de quatre assesseurs et d'un secrétaire choisi par eux parmi les électeurs.

Dans les délibérations du bureau, le secrétaire n'a que voix consultative.

Art. 13. — Les colléges et sections sont pré-

(1) Ce délai a été porté à vingt jours par le Décret du 13 Janvier 1866, qui a rapporté l'art. 5 du Décret réglementaire du 2 Février 1852.

sidés par les maires, adjoints et conseillers municipaux de la commune; à leur défaut, les présidents sont désignés par le maire parmi les électeurs sachant lire et écrire.

A Paris, les sections sont présidées, dans chaque arrondissement, par le maire, les adjoints ou les électeurs désignés par eux.

Art. 14. — Les assesseurs sont pris, suivant l'ordre du tableau, parmi les conseillers municipaux sachant lire et écrire; à leur défaut, les assesseurs sont les deux plus âgés et les deux plus jeunes électeurs présents sachant lire et écrire.

A Paris, les fonctions d'assesseurs sont remplies dans chaque section par les deux plus âgés et les deux plus jeunes électeurs sachant lire et écrire.

Art. 15. — Trois membres du bureau au moins doivent être présents pendant tout le cours des opérations du collége.

Art. 16. — Le bureau prononce provisoirement sur les difficultés qui s'élèvent touchant les opérations du collége ou de la section.

Ses décisions sont motivées.

Toutes les réclamations et décisions sont inscrites au procès-verbal; les pièces ou bulletins qui s'y rapportent y sont annexés après avoir été parafés par le bureau.

Art. 17. — Pendant toute la durée des opérations électorales, une copie officielle de la liste des électeurs, contenant les noms, domicile et qualification de chacun des inscrits, reste déposée sur la table autour de laquelle siége le bureau.

Art. 18. — Tout électeur inscrit sur cette liste a le droit de prendre part au vote.

Néanmoins, ce droit est suspendu pour les détenus, pour les accusés contumaces et pour les personnes non interdites, mais retenues, en vertu de la loi du 30 juin 1838, dans un établissement public d'aliénés.

Art. 19. — Nul ne peut être admis à voter s'il n'est inscrit sur la liste.

Toutefois, seront admis au vote, quoique non inscrits, les citoyens porteurs d'une décision du juge de paix ordonnant leur inscription, ou d'un arrêt de la Cour de cassation annulant un jugement qui aurait prononcé une radiation.

Art. 20. — Nul électeur ne peut entrer dans le collége électoral s'il est porteur d'armes quelconques.

Art. 21. — Les électeurs sont appelés successivement par ordre alphabétique.

Ils apportent un bulletin préparé en dehors de l'assemblée.

Le papier du bulletin doit être blanc et sans signes extérieurs.

Art. 22. — A l'appel de son nom, l'électeur remet au président son bulletin fermé.

Le président le dépose dans la boîte du scrutin, laquelle doit, avant le commencement du vote, avoir été fermée à deux serrures, dont les clefs restent, l'une entre les mains du président, l'autre entre celles du scrutateur le plus âgé.

Art. 23. — Le vote de chaque électeur est constaté par la signature ou le parafe de l'un des membres du bureau, apposé sur la liste, en marge du nom du votant.

Art. 24. — L'appel étant terminé, il est procédé au réappel de tous ceux qui n'ont pas voté.

Art. 25 et 26. — (Remplacés par l'article 7 du Décret du 29 Janvier 1871 (1.))

. . . . . .

Art. 27. — Après la clôture du scrutin, il est procédé au dépouillement de la manière suivante :

La boîte du scrutin est ouverte et le nombre des bulletins vérifiés.

Si ce nombre est plus grand ou moindre que celui des votants, il en est fait mention au procès-verbal.

Le bureau désigne parmi les électeurs présents un certain nombre de scrutateurs sachant lire et écrire, lesquels se divisent par tables de quatre au moins. Le président répartit entre diverses tables les bulletins à vérifier.

A chaque table, l'un des scrutateurs lit chaque bulletin à haute voix et le passe à un autre scrutateur; les noms portés sur les bulletins sont relevés sur des listes préparées à cet effet.

Art. 28. — Le président et les membres du bureau surveillent l'opération du dépouillement. Néanmoins, dans les colléges ou sections où il se sera présenté moins de trois cents votants, le bureau pourra procéder lui-même, et sans l'intervention de scrutateurs supplémentaires, au dépouillement du scrutin.

Art. 29. — Les tables sur lesquelles s'opère le dépouillement du scrutin sont disposées de

(1) Voy. page 6 du présent Recueil.

telle sorte que les électeurs puissent circuler alentour.

Art. 30. — Les bulletins blancs, ceux ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se font connaître, n'entrent point en compte dans le résultat du dépouillement, mais ils sont annexés au procès-verbal.

Art. 31. — Immédiatement après le dépouillement, le résultat du scrutin est rendu public, et les bulletins autres que ceux qui, conformément aux articles 16 et 30, doivent être annexés au procès-verbal, sont brûlés en présence des électeurs.

Art. 32. — Pour les colléges divisés en plusieurs sections, le dépouillement du scrutin se fait dans chaque section. Le résultat est immédiatement arrêté et signé par le bureau; il est ensuite porté par le président au bureau de la première section, qui, en présence des présidents des autres sections, opère le recensement général des votes et en proclame le résultat.

Art. 33. — Les procès-verbaux des opérations électorales de chaque commune sont rédigés en double. L'un de ces doubles reste déposé au secrétariat de la mairie; l'autre double est transmis au sous-préfet de l'arrondissement, qui le fait parvenir au préfet du département.

Art. 34 à 37. — (Remplacés par les art. 63, 65 et 66 de la Loi du 15 Mars 1849, remise en vigueur, et par les articles 6 à 9 des Décrets des 2 et 13 Avril 1873 (1).)

. . . . . .

(1) Voir pages 8, 45 et 46 du présent Recueil.

II

LISTE NOMINATIVE

DES

REPRÉSENTANTS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

NOMMÉS DANS LES ÉLECTIONS PARTIELLES DES 27 AVRIL ET 11 MAI 1873

BARODET [Seine].
BOFFINTON [Charente-Inférieure].
DU BODAN [Morbihan].
DUPOUY [Gironde].
GAGNEUR [Jura].
GUYOT [Rhône].
LATRADE [Corrèze].
LESGUILLON [Loir-et-Cher].
LOCKROY [Bouches-du-Rhône].
PÉRIN (Georges) [Haute-Vienne].
PICART (Alphonse) [Marne].
RANC [Rhône].
TURIGNY [Nièvre].

III

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DE DÉPARTEMENTS

DES

REPRÉSENTANTS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

NOMMÉS DANS LES ÉLECTIONS PARTIELLES DES 27 AVRIL ET 11 MAI 1873

BOUCHES - DU - RHONE

Élections du 27 avril 1873.

LOCKROY.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Élections du 11 mai 1873.

BOFFINTON.

CORRÈZE

Élections du 27 avril 1873.

LATRADE.

GIRONDE

Élections du 27 avril 1873.

DUPOUY.

JURA

Élections du 27 avril 1873.

GAGNEUR.

LOIR-ET-CHER

Élections du 11 mai 1873.

LESGUILLON.

MARNE

Élections du 27 avril 1873.

PICART (Alphonse).

MORBIHAN

Élections du 27 avril 1873.

DU BODAN.

NIÈVRE

Élections du 27 avril 1873.

TURIGNY.

RHONE

Élections du 11 mai 1873.

RANC.

GUYOT.

SEINE

Élections du 27 avril 1873.

BARODET.

VIENNE (HAUTE-)

Élections du 11 mai 1873.

PÉRIN (Georges).

IV

SIEGES VACANTS AU 19 MAI 1873

AUBE

LIGNIER..... Démission.

GARONNE (HAUTE-)

D'AUBERJON (le comte)..... Décès.

LOIRE

DORIAN..... Décès.

PUY-DE-DOME

MOULIN..... Décès.

GUADELOUPE

ROLLIN..... Démission.

V

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DU 1er JANVIER AU 29 MAI 1873

DATE DE LA NOMINATION	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES
12 février 1873.	**GRÉVY (Jules).**	**MARTEL.** **BENOIST-D'AZY** (le comte) **SAINT-MARC-GIRARDIN** * **VITET.**	**RIVE (Francisque).** **CAZENOVE DE PRADINE** (de). **DESJARDINS (Albert).** **BLIN DE BOURDON** (le vicomte) **VOISIN (Félix).** **GRIVART.**
2 avril 1873. 4 avril 1873.	**GRÉVY (Jules)** ** **BUFFET** ***		

* Décédé le 11 avril 1873.
** Réélu après démission.
*** Élu en remplacement de **M. GRÉVY**, de nouveau démissionnaire.

QUESTEURS

20 Février 1873.

BAZE.
PRINCETEAU.
MARTIN DES PALLIÈRES (le général).

TABLE ANALYTIQUE

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

DES TOMES I A V

A

ABSENCE, voy. ARMÉE, § 4, n° 2.

ACCUSATION des chefs du Gouvernement de la défense nationale, voy. GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE, §§ 4 et 5.

ACTES SOUS SEING PRIVÉ, voy. ENREGISTREMENT.

ADJOINTS, voy. MAIRES. — CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, § III, n° 4.

ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, voy. FONCTIONNAIRES PUBLICS. — MARCHÉS PASSÉS PENDANT LA GUERRE DE 1870. — SERVICES ADMINISTRATIFS.

ADMISSION EN FRANCHISE des produits manufacturés de l'Alsace-Lorraine, voy. TRAITÉS, § 9.

AFFAIRES INDUSTRIELLES et commerciales.

Proposition de M. Flotard, ayant pour objet l'établissement d'un impôt de 1 p. 1000 sur le chiffre des affaires industrielles et commerciales [2 août 1871] (t. 4, p. 402, et an., p. 187). — Déclaration d'urgence et renvoi à la Commission du Budget (*ibid.*).

Voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, nos 2 et 3. — REVENUS (Impôt sur les).

AGRICULTURE.

Proposition de MM. Calemard de Lafayette, le marquis d'Andelarre et autres, ayant pour objet la création d'un Ministère spécial de l'Agriculture [7 mars 1871] (t. 1, p. 179, et an., p. 27). — Rapport sommaire, par M. Anisson-Duperon [4 avril] (t. 2, p. 248). — Discussion [8 avril] (t. 2, p. 333) : MM. Calemard de Lafayette, Anisson-Duperon (*ibid.*). — Adoption des conclusions de la Commission tendant au rejet de la proposition (*ibid.*).

Voy. ASSOCIATIONS SYNDICALES. — CODE RURAL. — ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, §§ 1, 2 et 5. — TOURTEAUX.

ALCOOLS, voy. BOISSONS. — OCTROIS.

ALGÉRIE.

1 — Proposition de MM. de Belcastel, Buis-

son (de l'Aude) et Baucarne-Leroux, tendant à concéder aux habitants de l'Alsace et de la Lorraine qui resteront Français des terrains en Algérie [4 mars 1871] (t. 1, p. 155, et an., p. 18). — Rapport sommaire, par M. le comte de Rességuier [15 avril] (t. 2, p. 528). — Prise en considération [19 avril] (p. 606). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Lucet [2 juin] (t. 3, p. 245). — *Première délibération* [6 juin] (p. 272) : sont entendus : MM. Raudot (p. 272, 274); de Belcastel (p. 273, 276) ; Lucet, *rapporteur* (p. 273, 276). — *Deuxième délibération* [12 juin] (p. 341). — *Troisième délibération* [21 juin] (p. 551). — Adoption de l'ensemble du projet de la Commission (*ibi l.*).

2 — Rapport, par M. Lucet, au nom de la Commission chargée, aux termes de la loi du 21 juin 1871 précitée, d'étudier et de préparer la série des mesures destinées à réglementer la concession de 100,000 hectares de terre en Algérie aux émigrants de l'Alsace-Lorraine, suivi d'un projet de loi présenté par la Commission [1er septembre 1871] (t. 5, an., p. 140). — Déclaration d'urgence, sur la demande du rapporteur (p. 278). — Discussion [15 septembre] (p. 661). — Sont entendus : MM. Lucet, *rapporteur*, Cochery (p. 662, 663); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 663). — Adoption de l'ensemble du projet de la Commission [même séance] (p. 663).

3 — Projet de loi de crédit applicable à l'exécution de la loi mentionnée au précédent paragraphe, voy. CRÉDITS, § 16.

4 — Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à abroger le décret du 24 octobre 1870 qui déclarait citoyens français les israélites indigènes de l'Algérie [21 juillet 1871] (t. 4, an., p. 90). — Rapport, par M. de Fourtou [21 août] (t. 5, an., p. 39). — Déclaration d'urgence (t. 5, p. 46) (1).

5 — Rapport, au nom de la Commission de révision des décrets législatifs du Gouvernement de la défense nationale, sur le décret du 24 octobre 1870, concernant l'organisation du barreau en Algérie, voy. GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE, § 8.

(1) La discussion de ce projet de loi a été ajournée, sur la demande du rapporteur (Voy. tome VI.)

6 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. de Champvallier, tendant à abroger le décret du 24 octobre 1870, concernant l'organisation du barreau en Algérie [12 août 1871] (t. 4, an., p. 271). — Rapport sommaire, par M. Clapier [26 août] (t. 5, p. 162, et an., p. 85). — L'urgence est déclarée sur la demande du rapporteur [même séance] (p. 162). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Mazeau [7 septembre] (an., p. 207) (1).

7 — Interpellations relatives au système de gouvernement adopté pour l'Algérie, voy. INTERPELLATIONS, § 4.

8 — Article additionnel ayant pour objet de maintenir provisoirement en vigueur le décret du 27 décembre 1866-6 janvier 1867, concernant l'administration municipale en Algérie, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, § III, nos 1 et 5.

ALLEMAGNE, voy. ARMÉES ALLEMANDES. — QUESTIONS, §§ 6, 23, 32, 42, 50. — TRAITÉS ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE.

ALLUMETTES CHIMIQUES.

Disposition relative à la perception d'un droit sur les allumettes chimiques, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3, 4°.

ALSACE-LORRAINE.

1 — Exposé des motifs et texte de la proposition relative à la prise en considération par l'Assemblée nationale de la déclaration des députés du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe, déposée et développée par M. Keller, au nom de ces députés, signataires de la proposition [17 février 1871] (t. 1, p. 61, et an., p. 3). — Déclaration d'urgence (p. 62). — Observations de M. Thiers, *chef du Pouvoir Exécutif* (*ibid.*) : sur sa demande, l'Assemblée déclare qu'elle se retirera immédiatement dans ses Bureaux pour l'examen de la proposition (p. 63). — Rapport, par M. Beulé [même séance] (p. 63, et an., p. 4).

(1) Cette proposition a été adoptée le 12 décembre 1871 (Voy. tome VI.)

— Adoption, sans discussion, de la résolution proposée par la Commission (p. 63). — Déclarations de MM. Claude (de la Meurthe), Noblet et Bamberger, relatives à cette résolution (p. 66). — Déclarations des représentants de l'Alsace et de la Lorraine, à la suite de l'adoption par l'Assemblée, dans la séance du 1er mars, du traité avec l'Allemagne, voy. TRAITÉS ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE, § 4.

2 — Propositions ayant pour objet la concession aux habitants de l'Alsace et de la Lorraine de terrains en Algérie, voy. ALGÉRIE, §§ 1. 2 et 3.

3 — Communication, par M. de Rainneville, d'une offre faite par la ville d'Amiens, aux industriels de l'Alsace, de terrains pour y transporter leurs établissements [31 mars 1871] (t. 2, p. 187). — Observations à ce sujet, de M. Lambrecht, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (*ibid.*).

4 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour but de pourvoir au service judiciaire dans les communes et cantons des départements de la Moselle et des Vosges, restés sans chef-lieu d'arrondissement [10 avril 1871] (t. 2, p. 367, 393). — L'Assemblée déclare l'urgence (p. 367). — Rapport, par M. Varroy [13 avril] (p. 479). — Adoption, sans discussion, de l'ensemble du projet de loi [17 avril] (p. 538).

5 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour but de rattacher au département de la Meurthe les territoires du département de la Moselle restés Français [5 mai 1871] (t. 2, p. 834). — Rapport sur ce projet de loi et sur la proposition de MM. Billy, Grandpierre et autres, ci-après mentionnée, par M. Albert Grévy [10 juillet] (t. 3, p. 905). — *Première délibération* [26 juillet] (t. 4, p. 329). — *Deuxième délibération* [9 août] (t. 4, p. 552). — *Troisième délibération* [7 septembre] (t. 5, p. 430). — Adoption, sans discussion, de l'ensemble du projet de loi (t. 5, p. 431).

6 — Proposition de MM. Billy, Grandpierre et autres, tendant à conserver le nom de « département de la Moselle » au territoire des arrondissements de Briey et de Metz resté Français [8 mai 1871] (t. 2, p. 872). — Rapport, par M. Albert Grévy, voy. le paragraphe précédent.

7 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Varroy, Berlet et autres, ayant pour objet de transférer à Nancy les Facultés de Strasbourg [30 mai 1871] (t. 3, p. 197). — Rapport sommaire, voy. ci-après, § 8 (1).

8 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Desjardins, Bompard et autres, tendant à créer une Université à Nancy et à y transférer les Facultés de Strasbourg [30 mai 1871] (t. 3, p. 197). — Rapport sommaire, par M. Bouisson, sur cette proposition et sur la proposition ci-dessus mentionnée [19 août] (t. 5, an., p. 21) (1).

9 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Cordier, Nétien et autres, tendant à transférer à Rouen les six chaires de la Faculté des sciences de Strasbourg [19 août 1871] (t. 5, an., p. 3). — Rapport sommaire, par M. Cordier [9 septembre] (an., p. 217) (2).

10 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Keller, Scheurer-Kestner et autres, tendant à donner Belfort comme chef-lieu de département à la portion restée Française du département du Haut-Rhin [1er août 1871] (t. 4, an., 173). — Rapport sommaire, par M. Ricot [22 août] (t. 5, an., p. 47). — Prise en considération [28 août] (p. 188). — Rejet de la demande de déclaration d'urgence faite par M. Keller (*ibid.*) (3).

11 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Scheurer-Kestner, Laflize et autres, tendant à modifier l'art. 74 du Code civil relatif à l'établissement du domicile pour le mariage, en faveur des Alsaciens et des Lorrains qui ont opté ou opteront pour la nationalité Française [19 août 1871] (t. 5, an., p. 4). — L'Assemblée déclare l'urgence [même séance] (t. 5, p. 2). — Rapport, par M. Courbet-Poulard [13 septembre] (an., p. 235) (4).

(1) Retrait de cette proposition [8 décembre 1871] (Voy. tome VI.)
(2) Rejet de la prise en considération [8 décembre 1871] (Voy. tome VI.)
(3) Il n'a pas été fait de rapport sur le fond de cette proposition.
(4) Retrait de cette proposition [11 décembre 1871] (Voy. tome VI.)

12 — Proposition tendant à établir des conditions spéciales de domicile pour rendre électeurs et éligibles les citoyens français qui auront opté pour la nationalité Française, voy. ÉLECTIONS, § III, n° 7.

13 — Discussion incidente relative aux relations commerciales de la France avec l'Alsace-Lorraine, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § 1, n° 2, *Affaires Étrangères*.

14 — Projet de loi relatif à la convention à conclure entre la France et l'empire d'Allemagne, pour l'admission temporaire en franchise en France des produits manufacturés de l'Alsace-Lorraine, voy. TRAITÉS, § 9.

AMIENS (VILLE D'), voy. ALSACE-LORRAINE, § 3.

AMNISTIE.

Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Henri Brisson, Peyrat et autres députés, relative à une amnistie aux individus condamnés ou poursuivis pour crimes ou délits politiques [13 septembre 1871] (t. 5, an., p. 239). — Demande d'urgence par M. Brisson (p. 581). — L'urgence n'est pas déclarée, p. 582 (1).

AMORTISSEMENT, voy. CAISSES D'AMORTISSEMENT.

ANGLETERRE.

Proposition tendant à faire voter à la nation Anglaise des remercîments par l'Assemblée nationale, voy. CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

ANNONCES JUDICIAIRES et légales.

Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Bottieau, Adnet et autres, relative à l'attribution aux journaux des annonces judiciaires et légales [31 juillet 1871] (t. 4, an., p. 153). — Rapport sommaire, par M. Bardoux [19 août] (t. 5, an., p. 21) (1).

ANNULATION D'ÉLECTIONS, voy. ÉLECTIONS, § I, n° 2, *Alpes (Hautes-), Alpes-Maritimes, Charente-Inférieure, Drôme*, § II, *Gard, Algérie*, n° 2.

APPEL DES CONTINGENTS, voy. ARMÉE, § II.

APPEL NOMINAL.

L'Assemblée décide qu'il y sera procédé pour le troisième tour de scrutin relatif à la nomination de la Commission des grâces, voy. GRACE (DROIT DE), § 2.

ARCHEVÊQUE DE PARIS, voy. HONNEURS PUBLICS.

ARGENT, voy. INTÉRÊT DE L'ARGENT. — OUVRAGES D'OR ET D'ARGENT.

ARMÉE.

§ I. — *Réorganisation.*

1 — Proposition de M. Margaine, tendant à faire nommer une Commission de dix membres chargée de déterminer les bases d'un projet de réorganisation de l'armée [31 mars 1871] (t. 2, p. 187, 199). — Rapport sommaire, par M. le baron Chaurand [12 avril] (p. 453). — Discussion sur la prise en considération [17 avril] (p. 536). — Sont entendus : MM. Margaine (p. 536); le baron Chaurand (p. 537). — Adoption des conclusions du rapport, tendant au rejet de la prise en considération de la proposition (p. 538).

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. le marquis de Mornay sur le recrutement et la composition de l'armée française [12 avril 1871] (t. 2, p. 443). — Rapport

(1) Cette proposition, retirée par ses auteurs, a été reproduite par eux comme amendement à la proposition de MM. de Pressensé, André et autres, restée à l'état de rapport spécial. (Voy. tomes VI VII et XIII.)

(1) Prise en considération [8 décembre 1871] (Voy. tome VI.) — Rapport spécial [29 juin 1872] (Voy. tome XII.) — Première délibération [21 mars 1873]. (Voy. tome XVII.)

sommaire, par M. le comte de Melun [25 avril] (p. 709). — Prise en considération [26 avril] (p. 715). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. le comte de Bastard [6 mai] (p. 852). — Renvoi de cette proposition à la Commission de réorganisation de l'armée [17 mai] (p. 52). — Voir ci-après n° 9.

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. le général Martin des Pallières sur le recrutement de l'armée [21 avril 1871] (t. 2, p. 676). — Rapport sommaire, par M. le comte de Melun [2 mai] (p. 813). — Prise en considération et renvoi à la commission chargée d'examiner la proposition de M. de Mornay sur le même objet [5 mai] (p. 833). — Développements de la proposition de M. le général Martin des Pallières sur la réorganisation de l'armée, faisant suite à la précédente [6 juin] (t. 3, p. 929).

4 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. le général Martin des Pallières, portant modification de l'art. 21 de la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée [28 avril 1871] (t. 2, p. 781). — Rapport sommaire, par M. Delsol [16 mai] (t. 3, p. 44). — Observations de M. le général Martin des Pallières, et retrait de sa proposition [22 mai] (t. 3, p. 113.)

5 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. le général Martin des Pallières sur l'avancement dans l'armée [2 juin 1871] (t. 3, p. 239). — Renvoi à la Commission de réorganisation de l'armée, sur le rapport de M. Kolb-Bernard [23 juin] (p. 566).

6 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. le général Charston, concernant le recrutement de l'armée, l'avancement et l'état des officiers [18 juillet 1871] (t. 4, p. 153, et an., p. 37). — Déclaration d'urgence et renvoi à la Commission de réorganisation de l'armée [même séance] (t. 4, p. 153).

7 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Farcy, sur la réorganisation de l'armée [9 août 1871] (t. 4, an., p. 214). — Déclaration d'urgence et renvoi à la Commission d'organisation de l'armée [même séance] (t. 4, p. 552).

8 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. le général du Temple, relative à l'avancement des officiers de vaisseau [10 juin 1871] (t. 3, p. 334). — Renvoi à la Commission de réorganisation de l'armée, sur le rapport de M. Kolb-Bernard [23 juin] (p. 566).

9 — Proposition de MM. Calemard de Lafayette, Rivaille et autres, ayant pour objet la nomination d'une Commission de trente membres, chargée d'examiner tous les projets relatifs à la réorganisation de l'armée [28 avril 1871] (t. 2, p. 786). — Rapport sommaire, par M. le comte de Melun [4 mai] (p. 829). — Discussion [9 mai] (p. 876). — Sont entendus : MM. le marquis de Franclieu, (*ibid.*); de Melun, *rapporteur* (p. 879). — Prise en considération (p. 880).—Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. le marquis de Mornay [12 mai] (p. 255.) — Discussion [17 mai] (t. 3, p. 46). — Sont entendus : MM. le comte Mathieu de la Redorte; le général le Flo, *Ministre de la Guerre*; Rampont, le général Ducrot (p. 47) ; de Mornay, *rapporteur* (p. 48, 49); Dahirel (p. 48, 51); l'amiral La Roncière Le Noury (p. 43); Bethmont (p. 49); l'amiral de Dompierre d'Hornoy (p. 49, 51); de Bastard, de La Rochefoucauld-Bisaccia (p. 50); Calemard de la Fayette (p. 51). — L'urgence est déclarée (p. 50). — Adoption de l'ensemble de la résolution, modifiée par l'augmentation du nombre des membres devant composer la Commission (p. 45), et par l'addition à ses attributions de l'organisation de l'armée de mer [même séance] (p. 51, 52).

10 — Rapport, au nom de la Commission de réorganisation de l'armée, par M. le marquis de Chasseloup-Laubat, sur le titre 1er du projet de cette Commission (Loi de recrutement) [19 août 1871] (t. 5, p. 3, et an., p. 5). — M. Brisson demande la déclaration d'urgence [même séance] (t. 5, p. 8). — Observations de M. J. de Lasteyrie, *Président de la Commission* (p. 9). — L'urgence n'est pas déclarée (*ibid.*) (1).

§ II. — *Appel des contingents.*

1 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. le baron Eschassériaux, ayant

(1) Première délibération de ce projet de loi [23 avril 1872] (Voy. tome XI). — Deuxième délibération [27 mai au 22 juin] (Voy. tome XII.) — Troisième délibération [25 au 27 juillet] (Voy. tome XIII.) — Loi du 27 juillet 1872.

pour objet l'annulation des opérations préliminaires pour la formation du contingent de la classe de 1871 [18 mai 1871] (t. 3, p. 86). — Rapport sommaire, par M. Seignobos [23 juin] (p. 574). — Prise en considération [30 juin] (p. 699). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Margaine [24 juillet] (t. 4, an., p. 101). — *Première délibération* [9 aout] (t. 4, p. 553). — Sont entendus : MM. Margaine, *rapporteur* (p, 553, 554) ; de Barante (p. 553). — Déclaration d'urgence et ajournement de la discussion (p. 553). — Discussion [10 août] (p. 584). — Sont entendus : MM. le baron de Barante (p. 584) ; Margaine, *rapporteur* (p. 585, 589) ; Baze (p. 585) ; Ganivet, le marquis de Mornay (p. 586) ; le vicomte de Meaux, Ulric Perrot, Delille (p. 587) ; le général Chareton (p. 588) ; le général de Cissey, *Ministre de la Guerre* (p. 589) ; le général Billot (p. 589). — Rejet de l'art. 3, ayant pour objet de déclarer suspendue toute faculté de remplacement pour la classe de 1871 (p. 589). — Renvoi à la Commission de l'article additionnel proposé par M. le général Billot, tendant à interdire les devancements d'appel aux jeunes gens de cette classe jusqu'à ce que l'Assemblée nationale ait statué sur la loi de réorganisation de l'armée (*ibid.*) (1).

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Destremx, Johnston et autres, tendant à fixer le contingent de la classe de 1870, afin d'assurer aux jeunes gens de cette classe le bénéfice des bons numéros [23 juin 1871] (t. 3, p. 573). — Rapport sommaire, par M. Charles Rolland [5 juillet] (p. 786). — Discussion [10 juillet] [p. 875). — Sont entendus : MM. Charles Rolland, *rapporteur* (*ibid.*); de Tillancourt, le baron de Barante (p. 876); le comte de Bastard (p. 877) ; Destremx (p. 878). — Prise en considération de la proposition et déclaration d'urgence [même séance] (p. 878). — Rapports, au nom de la Commission spéciale, par M. Emile Leroux [12 et 30 août] (t. 4, an., p. 275, t. 5, an., p. 97. — Discussion [4 septembre] (t. 5, p. 355). — Sont entendus : MM. Daron (p. 356, 361, 376); Emile Leroux, *rapporteur* (p. 358, 359, 361, 362, 363, 371, 374, 375, 376, 378 à 380); le marquis de Mornay (p. 359, 363, 376, 378, 380) ; le comte Octave de Bastard (p. 360, 361, 374, 379); le général de Cissey, *Ministre de la Guerre* (p. 361, 362, 375); le général Robert (p. 361) ; Destremx (p. 362, 372) ; Keller (p. 362, 363, 370, 379); le général Chareton (p. 364, 374) ; le comte Rampon (p. 370) ; de Guiraud (p. 372) ; Taberlet (p. 373) ; des Rotours, Beaussire (p. 380). — Adoption de l'ensemble du projet de la commission [5 septembre] (p. 380).

(1) Retrait de cette proposition [11 décembre 1871] (Voy. tome VI.)

§ III. — *Révision des grades.*

1 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet d'annuler le décret du 13 octobre 1870, qui a suspendu pendant la durée de la guerre l'application des lois sur l'avancement dans l'armée, et d'instituer une haute Commission chargée de réviser les nominations faites aux armées postérieurement à ce décret [14 juillet 1871] (t. 4, p. 59, an., p. 26). — L'Assemblée déclare l'urgence (p. 59). — Rapport, par M. le général Trochu [31 juillet] (an., p. 158). — Discussion [8 août] (t. 4, p. 529). — Sont entendus : MM. le général Trochu, *rapporteur* (p. 529, 530, 535); Gambetta (p. 529, 530); le général Ducrot (p. 530, 533); Villain (p. 532) ; Margaine, Chaper (p. 533) ; le baron Decazes, Bérenger (de la Drôme) (p. 536). — Rejet, au scrutin public, de l'amendement présenté par MM. Chaper et le baron Decazes, ayant pour objet de faire nommer par l'Assemblée, au scrutin de liste, la Commission de la révision des grades (p. 537); liste des votants (p. 546). — Adoption de l'ensemble du projet de loi de la Commission (p. 537).

§ IV. — *Dispositions diverses.*

1 — Proposition de M. Adnet, relative à la franchise des lettres et mandats de poste à destination des militaires en campagne ou dans les hôpitaux et ambulances [11 mai 1871) (t. 2, p. 900, 919). — Déclaration d'urgence (*ibid.*). — Rapport, par M. Adnet [30 mai] (t. 3, p. 175, 198). — Adoption, sans discussion [même séance] (p. 176).

2 — Exposé des motifs et texte du projet de loi relatif à la constatation judiciaire du sort des citoyens ayant appartenu aux armées de terre et de mer, qui ont disparu depuis le 19 juillet 1870 jusqu'à la conclusion du traité de paix avec l'Allemagne [6 juin 1871] (t. 3, p. 280). Rapport, par M. Robert de Massy [27 juin]

(p. 645). — *Première délibération* [7 juillet] (p. 819). — *Deuxième délibération* [26 juillet] (t. 4, p. 329). — *Troisième délibération* [9 août] (t. 4, p. 552). — Adoption, sans discussion, de l'article unique du projet de loi (p. 552).

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. le baron Chaurand, tendant à assurer aux militaires la liberté de remplir leurs devoirs religieux [17 juillet 1871] (t. 4, an., p. 34). — Rapport sommaire, par M. Adrien Léon [5 août] (an., p. 203) (1).

§ V. — *Répression, par l'armée, de l'insurrection de Paris.*

1 — Proposition de M. le comte d'Osmoy, tendant à voter des félicitations aux officiers, sous-officiers et soldats du 69e régiment de marche, et de la 18e batterie du 10e régiment d'artillerie [23 mars 1871] (t. 2, p. 59, 86). — Sont entendus : MM. Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique* (p. 59); le général Billot, Flye-Sainte-Marie, le général Ducrot (p. 60). — Adoption de la proposition (*ibid.*).

2 — Proposition de M. le baron de Jouvenel, ayant pour objet de voiler d'un crêpe noir le drapeau du 88e régiment de ligne [23 mars 1871] (t. 2, p. 60, 86). — Rapport sommaire, par M. le baron Chaurand [4 juillet] (t. 3, p. 761) (2).

3 — Proposition de M. l'amiral La Roncière Le Noury, au nom de la Commission des quinze, tendant à faire voter par l'Assemblée des remercîments à l'armée pour le courage, le bon esprit et le patriotisme qu'elle a montrés dans les journées des 2, 3 et 4 avril [séance du 4 avril] (t. 2, p. 236). — Observations de MM. le duc de Marmier, Malartre, Vacherot, Margaine (p. 237). — Adoption, à l'unanimité, de la résolution, modifiée dans sa rédaction (p. 237.)

4 — Communication par M. Horace de Choiseul, d'une adresse des officiers français prisonniers de guerre à Dantzig, demandant à combattre pour la défense de l'Assemblée [4 avril 1871] (t. 2, p. 235).

5 — Communications relatives aux incidents militaires de l'insurrection de Paris, voy. INSURRECTION DU 18 MARS 1871.

6 — Résolution de l'Assemblée nationale déclarant que les armées de terre et de mer ont bien mérité de la patrie, voy. *ibid.*

7 — Proposition ayant pour objet de faire célébrer à Versailles un service solennel pour le général Leroy de Dais, et pour tous les officiers, sous-officiers et soldats des armées de terre et de mer qui ont succombé en combattant pour la délivrance de Paris, voy. HONNEURS PUBLICS.

8 — Proposition de M. Thiers, Chef du Pouvoir exécutif, tendant à faire passer l'armée de Paris en revue par l'Assemblée nationale [12 juin 1871] (t. 3, p. 340). — Adoption de cette proposition (*ibid.*). — Allocution de M. Grévy, *Président de l'Assemblée*, dans la séance qui a suivi cette revue [30 juin] (p. 698).

Voy. ARMES DE GUERRE. — ASSEMBLÉE NATIONALE, §§ 9, 10, 11, 13, 14, 16. — CONSEILS DE GUERRE. — CRÉDITS, §§ 10, 15. — ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 6. — HONNEURS PUBLICS. — LÉGION D'HONNEUR. — OFFICIERS MINISTÉRIELS. — PÉTITIONS, § 7. — QUESTIONS, §§ 2, 16, 23, 30, 32, 38, 43, 48, 49. — RÉCOMPENSES NATIONALES. — RÉQUISITIONS.

ARMÉES ALLEMANDES.

1 — Proposition de M. Jean Brunet, tendant à faire nommer par l'Assemblée une commission chargée de faire un rapport sur les opérations et l'occupation des armées allemandes en France [29 mars 1871] (t. 2, p. 164, 185). — Observations à ce sujet, de MM. Jean Brunet, et Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 65, 166). — Rapport sommaire, par M. Anisson-Duperon [4 avril] (p. 249). — Adoption, sans discussion, des conclusions de la Commission, tendant au rejet de la prise en considération [8 avril] (p. 334).

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Thomas, Leblond et autres, concernant le logement des troupes allemandes dans les territoires occupés [18 mai 1871] (t. 3,

(1) Prise en considération et renvoi de cette proposition à la Commission de réorganisation de l'armée [8 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

(2) Il n'a pas été donné suite à cette proposition, dont le rapport proposait le rejet.

p 93). — Déclaration d'urgence (p. 94) (1).

3 — Projets de lois relatifs à l'entretien des troupes allemandes, en exécution du traité préliminaire de paix conclu avec l'Allemagne, et aux conditions de leur évacuation, voy. CRÉDITS, § 4. — TRAITÉS ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE.

4 — Communication de M. Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères*, relative aux mesures prises par le Commandant supérieur des forces allemandes, en présence des événements de Paris, voy. INSURRECTION DU 18 MARS 1871.

5 — Incident relatif à la correspondance échangée entre le Commandant en chef du 3e corps de l'armée allemande et le Comité central de la garde nationale de Paris, voy. INTERPELLATIONS, § 3.

6 — Observations sur la situation des départements occupés par les forces allemandes depuis la signature des préliminaires de paix, voy. QUESTIONS, §§ 6 et 42.

ARMES DE GUERRE.

Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à rapporter le décret du 5 septembre 1870 sur la fabrication et le commerce des armes de guerre [16 mai 1871] (t. 3, p. 43). — Rapport, par M. Delsol [29 mai] (p. 171). = *Première délibération* [3 juin] (p. 246). = *Deuxième délibération* [10 juin] (p. 320). — Sont entendus: MM. Deseilligny (*ibid.*); Bozérian (p. 326, 327, 328); Delsol, *rapporteur* (*ibid.*); Langlois (p. 328). = *Troisième délibération* [19 juin] (p. 496). — Ont pris part aux débats : MM. Aclocque (p. 496); Delsol, *rapporteur* (p. 498, 501, 505, 506); le général Chareton (p. 499, 501); Deseilligny (p. 500); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 502, 503, 507); Callet (p. 502); Cyprien Girerd (p. 503); le général Pellissier (p. 505); le vicomte de Meaux (p. 506); Langlois (p. 507). — Adoption de l'ensemble du projet de la Commission [19 juin] (p. 507).

Voy. MARCHÉS. — QUESTIONS, § 38.

(1) Il n'a pas été fait de rapport sur cette proposition.

ARRESTATION de M. le général Chanzy et de M. Edmond Turquet, députés, voy. INSURRECTION DU 18 MARS 1871.

ARRESTATION de MM. Rouher et Granier de Cassagnac.

Communication de M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, à l'Assemblée, au sujet de cet incident, et de l'ordre donné par lui de les mettre en liberté [31 mars 1871] (t. 2, p. 191).

ASSASSINATS.

1 — Des généraux LECOMTE et Clément THOMAS, voy. HONNEURS PUBLICS. — INSURRECTION DU 18 MARS.

2 — De M. Henri DE L'ESPÉE, *Préfet de la Loire*. — Communication, par M. de Sugny, de la nouvelle de son assassinat, à l'hôtel de ville de Saint-Étienne, dans l'exercice de ses fonctions [27 mars 1871] (t. 2, p. 148). — Est entendu : M. Picard, *Ministre de l'Intérieur* (*ibid.*). — Projet de résolution tendant à honorer la mémoire de M. Henri de l'Espée, voy. HONNEURS PUBLICS.

3 — De Mgr DARBOY, *Archevêque de Paris*, et des autres otages de la Commune, voy HONNEURS PUBLICS. — INSURRECTION DU 18 MARS.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

1 — Est déclarée constituée [séance préparatoire tenue à Bordeaux le 12 février 1871] (t. 1, p. 1). — Installation de son Bureau provisoire [13 février] (p. 3). — Tirage au sort des bureaux (p. 6.) — Constitution de son Bureau définitif [16 et 17 février], p. 56, 58, 60; voy. BUREAU DE L'ASSEMBLÉE.

2 — Propositions relatives à son règlement, voy. RÈGLEMENT.

3 — Incident relatif aux mesures militaires prises pour la garde de l'Assemblée [18 février 1871] (t. 1, p. 67). — Sont entendus : MM. Rochefort (p. 67); le comte Benoist d'Azy (*ibid.*);

Brisson, Voisin, Langlois, Tirard (p. 68). — L'Assemblée passe à l'ordre du jour (p. 69).

4 — Incident au sujet de l'admission du public et des représentants de la presse dans les tribunes de l'Assemblée [19 février 1871] (t. 1, p. 71) : MM. Clémenceau, Millière (*ibid.*); Grévy, *Président* (p. 72).

5 — Observations de M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, sur l'opportunité de suspendre les séances publiques de l'Assemblée pendant les négociations du Traité [même séance] (t. 1, p. 78).

6 — Proposition de M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, tendant à faire examiner d'urgence par l'Assemblée nationale la question de sa translation de Bordeaux dans un lieu plus rapproché de Paris [6 mars 1871] (t. 1, p. 169, et an., p. 25). — Observations : de MM. Grévy, *Président de l'Assemblée*; Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 170). — L'urgence est déclarée (*ibid.*). — M. le Chef du Pouvoir exécutif demande que l'Assemblée se retire immédiatement dans les bureaux pour l'examen de sa proposition (*ibid.*). — Sont entendus: MM. Henri Fournier, Pelletan, Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 170). — L'Assemblée se retire dans ses bureaux (*ibid.*). = Rapport, par M. Beulé [9 mars] (p. 244, et an., p. 32). — Observations de M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 245). = Discussion [10 mars] (p. 270). — Ont pris part aux débats : MM. Louis Blanc (p. 270, 288); Giraud (p. 273); Silva (p. 274); de Belcastel (p. 276); Millière (p. 277); Fresneau (p. 278); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 280 à 288*); Victor Lefranc (p. 288); Beulé, *rapporteur*; Jules de Lasteyrie (p. 289). — Rejet au scrutin public de l'amendement de MM. Louis Blanc, Quinet et autres, ayant pour but la translation de l'Assemblée nationale à Paris (p. 289) : liste des votants (p. 292). — Adoption au scrutin public, de l'amendement de MM. Pagès-Duport, de Guiraud et autres, ayant pour objet de transporter à Versailles le siége de l'Assemblée (p. 289) ; liste des votants (p. 294). = Incident relatif à la fixation du jour de l'exécution de cette résolution (p. 289). — Sont entendus : MM. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 289, 290, 292) ; de Tréveneuc (p. 290); de Castellane, Baragnon (p. 291). — L'Assemblée décide que sa première séance publique aura lieu à Versailles le lundi 20 mars (*ibid.*). — Rejet ou retrait des articles additionnels proposés par MM. de Rességuier, Baragnon, de Mornay et autres, et adoption de l'ensemble du projet de loi [10 mars] (p. 292); *rectifications* (p. 297).

7 — Remerciments adressés par M. Grévy, *Président*, au nom de l'Assemblée, à la ville de Bordeaux, pour son hospitalité [11 mars 1871] (t. 1, p. 308). — Réponse de M. Johnston, député de la Gironde (*ibid.*).

8 — Réunion de l'Assemblée nationale à Versailles, le lundi 20 mars 1871 (t. 2, p. 1).

9 — Proposition de M. J. de Lasteyrie, ayant pour objet la nomination d'une Commission de quinze membres, chargée de s'entendre avec le Pouvoir exécutif au sujet des mesures à prendre par suite des événements de Paris, voy. COMMISSION DES QUINZE. — Projet de proclamation de l'Assemblée nationale au peuple français et à l'armée, rédigé par cette Commission [21 mars] (t. 2, p. 20) : adoption de cette proclamation sans discussion et à l'unanimité (*ibid.*). = Incident relatif à l'addition demandée par M. Peyrat à cette proclamation (p. 20) : l'Assemblée passe à l'ordre du jour (p. 21). — Sont entendus sur l'incident : MM. Paris, Bethmont (p. 21); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 21, 22); Grévy, *Président de l'Assemblée* (p. 22); Millière (p. 22); Vacherot, Louis Blanc (p. 23).

10 — Proposition de M. le comte de la Rochethulon, relative à la création de bataillons de volontaires pour la défense de l'Assemblée nationale [23 mars 1871] (t. 2, p. 61).—Articles du projet de la Commission des Quinze, formulé d'après cette proposition (t. 2, p. 61, 84).—Observations de MM. Haentjens (t. 2, p. 61) et de Carayon-Latour (p. 62). = Proposition de MM. Adrien Léon, le comte de Bastard et autres, relative à la formation d'une garde constitutionnelle recrutée dans les gardes nationales (p. 62). — Sont entendus : MM. Adrien Léon (p. 62, 63); le comte Rampon, Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 63). = Incident relatif à la nomination des préfets (p. 64) : MM. Audren de Kerdrel (p. 64, 67); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 64); de Tillancourt, de Choi-

* *N. B.* — Ce discours a été souvent cité sous le nom de « *Pacte de Bordeaux.* »

seul (p. 65); Fouquet, de Lespinasse (p. 66). = Discussion des conclusions de la Commission et des amendements (p. 67 et suiv.). — Sont entendus : MM. le général Le Flo, *Ministre de la Guerre* (p. 67, 68, 72); Tolain (p. 68, 69); Albert Desjardins (p. 69, 70); Bérenger (de la Drôme), Roger (du Nord), de la Rochethulon (p. 70); le marquis de Mornay, Cochery, Carion (p. 71); Bethmont et le duc Decazes (p. 72). — Adoption, au scrutin public, du projet de la Commission modifié [même séance] (p. 72); liste des votants (p. 83).

11 — Propositions présentées par MM. Bérenger (de la Drôme) et de Foucaud, ayant pour objet la nomination d'une Commission ou d'une Délégation de l'Assemblée, pour se rendre à Paris et y seconder les défenseurs de l'ordre [23 mars 1871] (t. 2, p. 72, 73, 86).—Déclaration de l'urgence des deux propositions (p. 73). — Observations de MM. Bérenger (de la Drôme) et Jules de Lasteyrie, et renvoi immédiat des propositions à l'examen des bureaux (p. 73, 74).—Rapport, par M. Batbie [23 mars—séance du soir] (p. 78, 88). — Discussion (p. 78). — Sont entendus : MM. Bérenger (p. 78); Delpit (p. 80); Batbie, *rapporteur* (p. 81). — Adoption des conclusions de la Commission, tendant au rejet de la proposition (*ibid.*).

12 — Incident relatif à la demande de M. Arnaud (de l'Ariége), tendant à introduire les Maires de Paris dans la salle de l'Assemblée, et à la manifestation produite à l'arrivée, dans une des tribunes, de ces Maires revêtus de leurs insignes [23 mars 1871] (t. 2, p. 74, 75).—Sont entendus sur l'incident : MM. Arnaud (de l'Ariége) (p. 74); Grévy, *Président de l'Assemblée*, Baze, *Questeur* (p. 75).

13 — Communication de M. Haentjens, relative à la demande d'officiers de la garde mobile et de la garde nationale mobilisée, arrivés à Versailles, de former une Garde d'honneur auprès de l'Assemblée nationale [28 mars 1871] (t. 2, p. 157). — Observations de MM. Paulin Gillon, Picard, *Ministre de l'Intérieur*, et de M. le président Grévy, sur les remerciments qui leur sont adressés par le Gouvernement et par l'Assemblée (p. 158).

14 — Sur la proposition de M. Emmanuel Arago, l'Assemblée se déclare en permanence [3 avril 1871) (t. 2, p. 219).—La permanence est levée (p. 228). — Tirage au sort d'une députation chargée de visiter les blessés militaires dans les hôpitaux (p. 230).

15 — Proposition de M. l'amiral La Roncière Le Noury, au nom de la Commission des Quinze, tendant à faire voter par l'Assemblée des remerciments à l'armée pour sa conduite dans les journées des 2, 3 et 4 avril, voy. ARMÉE, § V, n° 3.

16 — Proposition de M. Paul Cottin tendant à mettre à la disposition du Pouvoir exécutif une députation de vingt membres pour marcher à la tête des troupes [4 avril 1871] (t. 2, p. 237, 249) (1).

17 — Résolution de l'Assemblée déclarant que les armées de terre et de mer, et le Chef du Pouvoir exécutif, ont bien mérité de la patrie [22 mai 1871], voy. INSURRECTION DU 18 MARS, § 46.

18 — Proposition de faire passer l'armée de Paris en revue par l'Assemblée nationale, voy. ARMÉE, § V, n° 7.

19 — Proposition de MM. de Ravinel, Dufournel et autres, ayant pour objet de faire nommer une Commission de quinze membres chargée d'étudier les moyens de pourvoir à l'installation des différents Ministères à Versailles [1er juin 1871] (t. 3, p. 200). — Demande d'urgence. — Sont entendus : MM. le marquis de La Rochejaquelein (p. 200, 201); Bethmont (p. 200); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 201). — Retrait de cette demande (*ibid.*). = Rapport sommaire, par M. de Ventavon [20 juin] (p. 549). — Discussion sur la prise en considération [2 août] (t. 4, p. 402) : MM. Wolowski (p. 402); de Ravinel (p. 403). — L'urgence, demandée par M. de Ravinel, est déclarée (p. 403). = Rapport, par M. Cézanne, sur le fond de la proposition, concluant à la continuation de la résidence à Versailles de l'Assemblée nationale, du Pouvoir exécutif et des Ministres [19 août] [t. 5, an., p. 29). = Discussion [5, 7 et 8 septembre] (t. 5, p. 387 à 396; 431 à 486). — *Discussion générale* (p. 386). — Sont entendus : MM. Naquet (p. 386); le baron de Ravinel (p. 391); Dréo (p. 393); Cézanne, *rapporteur* (p. 431, 450); Louis Blanc

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

(p. 441); le vicomte de Meaux (p. 446); Léon Say (p. 448); Vacherot (p. 451); de Tocqueville (p. 455). — *Discussion des articles* (p. 455). — Rejet au scrutin public : de l'amendement de M. le comte Duchâtel, ayant pour objet la réinstallation de tous les Ministères à Paris, à partir du 1er janvier 1872 (p. 481); liste des votants (p. 486); *rectification* (p. 493); — du second paragraphe de l'article 1er du projet de la Commission, ayant pour but l'installation immédiate à Versailles des administrations et des services publics nécessaires à la marche du Gouvernement (p. 483); liste des votants (p. 488); *rectifications* (p. 493). — Ont pris part aux débats : MM. Jean Brunet (p. 456); de Pressensé (p. 458); le comte Duchâtel (p. 461); Lucien Brun (p. 465); Ernest Picard (p. 469); Pernolet (p. 471); de Lasteyrie (p. 481); Bocher (p. 483); Cézanne, *rapporteur* (p. 483, 485, 486); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 483); Plichon (p. 485); Tolain (p. 486). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble de la proposition modifiée [8 septembre] (t. 5, p. 486); liste des votants (p. 490).

20 — Incident relatif à la compétence de la Commission spéciale instituée en vertu de la loi du 8 septembre 1871 précitée, voy. COMPTABILITÉ INTÉRIEURE, § 5.

21 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Baze, tendant à décréter : 1° que l'Assemblée ne se dissoudra pas avant d'avoir assuré l'exécution du traité avec l'Allemagne, et voté les lois d'organisation militaire, judiciaire, administrative et la loi électorale, ou avant le terme de deux années à partir de la promulgation du décret; 2° qu'elle maintient et confirme les pouvoirs de M. Thiers, comme Président du Conseil, Chef du Pouvoir exécutif [15 juin 1871] (t. 3, p. 422, 438).—Rapport sommaire, par M. Ferdinand Boyer [3 août] (t. 4, an., p. 192). — Discussion sur la prise en considération [16 août] (t. 4, p. 654). — Sont entendus : MM. Baze (p. 654, 655); Boyer, *rapporteur* (p. 654). — Adoption des conclusions de la Commission, tendant au rejet de la prise en considération [16 août] (p. 655).

22 — Proposition de M. Dahirel, tendant à faire nommer par l'Assemblée une Commission de quinze membres, en séance publique, à l'effet de préparer et de rédiger un projet de Constitution [15 juin 1871] (t. 3, p. 423). — Rapport sommaire, par M. Ferdinand Boyer [3 août] (t. 4, an., p. 195). — Discussion sur la prise en considération [16 août] (p. 650). — Sont entendus : MM. Dahirel (p. 650); Ferdinand Boyer, *rapporteur* (p. 652). — Adoption des conclusions de la Commission, tendant au refus de la prise en considération [16 août] (p. 654).

23 — Texte de la proposition de M. de Belcastel, tendant à déclarer que l'Assemblée ne se dissoudra pas avant d'avoir proclamé la forme du Gouvernement [12 août 1871] (t. 4, p. 643, et an., p. 272). — L'urgence n'est pas déclarée, p. 644. — Observations de MM. de Castellane et Paris sur la décision du Bureau à cet égard, (*ibid.*). — Rapport sommaire, par M. Alfred Giraud [23 août] (t. 5, an., p. 74). — Prise en considération [23 août] (t. 5, p. 86). — Est entendu : M. Tolain (*ibid.*). — Renvoi de cette proposition à la Commission chargée de l'examen des propositions de MM. Rivet et Adnet (*ibid.*). — Rapport au nom de cette Commission, voy. POUVOIR EXÉCUTIF, § 8.

24 — Texte de la proposition de MM. Quinet, Louis Blanc et autres, tendant à faire élire une nouvelle Assemblée le troisième dimanche de janvier 1872 et à dissoudre l'Assemblée actuelle [31 août 1871] (t. 5, an., p. 252, 99). — L'urgence, demandée par M. Quinet, n'est pas prononcée (p. 253) (1).

25 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Denfert-Rochereau, Humbert et autres pour le renouvellement partiel de l'Assemblée nationale [11 septembre 1871] (t. 5, an., p. 218) (1).

26 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Guibal, relative au renouvellement partiel de l'Assemblée nationale [12 septembre 1871] (t. 5, an., p. 223) (1).

27 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Target, relative à la prorogation de l'Assemblée nationale du 15 septembre au 15 novembre 1871 [2 septembre 1871] (t. 5, p. 310, et an., p. 162). — Observations sur l'urgence demandée pour cette proposition (p. 310, 311). — Sont entendus : MM. Grévy, *Président*

(1) Proposition restée à l'état de rapport sommaire [20 février 1872]. (Voy. tome VII.)

(p. 311, 312); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 312); Galloni d'Istria, Target (p. 312). — Rapport, par M. Laboulaye [13 septembre] (t. 5, p. 587, et an., p. 237).—Communication, après la lecture de ce rapport, d'un message de M. le Président de la République, voy. MESSAGES. — Discussion de la proposition de la Commission, tendant à proroger les séances de l'Assemblée du 17 septembre au 4 décembre 1871 [même séance] (t. 5, p. 592).— Rejet, au scrutin public, de deux amendements de MM. Lavergne, Decazes, etc., et Vinay, Lesperut, etc., tendant à fixer la date de la reprise des séances, l'un au 13 novembre, l'autre au 20 du même mois (p. 598, 599); liste des votants (p. 601, 602). — Sont entendus : MM. le marquis de Castellane (p. 592); le duc d'Audiffret-Pasquier (p. 593); Laboulaye, *rapporteur* (p. 594, 600); Jules de Lasteyrie (p. 594); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 595); Raudot, Baze (p. 596, 598); de Larochefoucauld-Bisaccia, de Lavergne (p. 597); Amat, Langlois (p. 599). — Adoption de l'ensemble de la résolution proposée par la Commission [même séance] (t. 5, p. 600).

28 — Composition de la Commission de permanence, nommée par l'Assemblée, au scrutin, en exécution de la résolution du 13 septembre 1871 [15 septembre] (t. 5, p. 660, 661).

Voy. BUREAU. — COMITÉS SECRETS. — COMPTABILITÉ INTÉRIEURE. — CONGÉS. — CONSEILS GÉNÉRAUX, §§ 4 à 8. — DÉCÈS. — DÉMISSIONS. — DÉPUTÉS. — ÉLECTIONS. — ENQUÊTES PARLEMENTAIRES. — EXCUSES D'ABSENCE. — JOURNAL OFFICIEL. — MESSAGES. — OPTIONS. — PÉTITIONS. — POUVOIR EXÉCUTIF. — PRIÈRES PUBLIQUES. — QUESTEURS. — QUESTIONS, §§ 13, 29, 35, 44. — RÈGLEMENT. —RÉPUBLIQUE. — SECOURS AUX FAMILLES DES SOLDATS TUÉS OU BLESSÉS DEPUIS LE 18 MARS 1871.—TRAITÉS ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE.

ASSISTANCE PUBLIQUE.

Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Lestourgie, Patissier et autres, tendant à nommer une Commission de quinze membres, chargée d'examiner les moyens d'organiser l'assistance publique dans les campagnes [31 août 1871] (t. 5, an., p. 99). — Rapport sommaire, par M. de Cazenove de Pradine [12 septembre] (an., p. 228) (1).

Voy. ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

ASSOCIATION internationale des travailleurs.

Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à établir des peines contre les affiliés à l'Association internationale [7 août 1871] (t. 4, an., p. 209). — L'urgence est déclarée [même séance] (p. 507) (2).

Voy. QUESTIONS, § 8.

ASSOCIATIONS.

Proposition de MM. Tolain, Lockroy et autres, tendant à abroger les articles 291, 292 du Code pénal, et la loi du 10 avril 1834 sur les droits de réunion et d'association [8 mars 1871] (t. 1, an., p. 27). — Rapport sommaire, par M. Bertauld [28 mars] (an., p. 160). — Adoption des conclusions de la Commission tendant à la prise en considération [31 mars] (p. 197) (3).

Voy. QUESTIONS, § 5.

ASSOCIATIONS SYNDICALES.

Texte de la proposition de MM. Paul Morin, d'Abbadie de Barrau et autres, ayant pour objet d'étendre les associations syndicales aux diverses opérations de l'agriculture [4 septembre 1871] (t. 5, an., p. 172). — L'urgence, demandée par M. Paul Morin, n'est pas déclarée

(1) Prise en considération et rapport spécial [11 et 28 décembre 1871]. (Voy. tome VI.). — *Première* et *deuxième* délibérations [15 janvier et 12 février 1872]. (Voy. tome VII.) — *Troisième délibération* et adoption [11 mars 1872]. (Voy. tome VIII.)

(2) Rapport [5 février 1872]. (Voy. tome VII.)— Discussion [4 au 14 mars 1872.] (Voy. tome VIII.) — Adoption [14 mars] *(ibid.)*.

(3) Rapport spécial [14 décembre 1871]. (Voy tome VI.) — *Première délibération* [11 au 17 mai 1872]. (Voy. tome XI.)

(p. 340). — Rapport sommaire, par M. de Ventavon [14 septembre] (t. 5, an., p. 282) (1).

ASSURANCES.

1 — Disposition et amendements relatifs à l'établissement d'une taxe sur les contrats d'assurances, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3.

2 — Proposition relative au droit de patente imposé aux courtiers d'assurances, voy. COURTIERS D'ASSURANCES.

AVANCEMENT DANS L'ARMÉE, voy. ARMÉE, § I.

AVOCATS, voy. ALGÉRIE, §§ 5 et 6.

B

BANNISSEMENT.

1 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Jean Brunet, ayant pour objet : 1° l'abrogation des lois de bannissement et d'exil; 2° l'autorisation à tous les Français, sauf les condamnés judiciaires à la déportation, de rentrer immédiatement et librement en France [2 juin 1871] (t. 3, p. 213). — L'Assemblée déclare l'urgence (p. 214). — Rapport et discussion, voy. le paragraphe suivant. — Incident soulevé par M. Brunet au sujet de cette proposition (p. 341).

2 — Texte de la proposition de MM. de Vaulchier, Alfred Giraud et 89 autres députés, ayant pour objet l'abrogation des lois des 10 avril 1832 et 26 mai 1848 concernant le bannissement des princes de la maison de Bourbon [2 juin 1871] (t. 3, p. 214).—Demande d'urgence par M. Dahirel (p. 215). — Observations de MM. Brisson et Baragnon (*ibid.*). — L'urgence est déclarée (*ibid.*). — Rapport, par M. Batbie, sur cette proposition et sur celle de M. Jean Brunet, ci-dessus mentionnée [8 juin] (p. 284). — L'Assemblée décide que la discussion de ce projet de loi sera commune à celle relative à la vérification des pouvoirs de M. le prince de Joinville, élu par les départements de la Manche et de la Haute-Marne, et de M. le duc d'Aumale, élu par le département de l'Oise (p. 286). — MM. Billy et Paul Joz n demandent l'ajournement de cette discussion (p. 289). — Discussion [même séance] (p. 290 à 307). — Ont pris part aux débats : MM. Leblond (p. 290); Batbie, *rapporteur* (p. 291, 302); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 291 à 300); Ducarre (p. 300); Brunet (p. 301); Marcel Barthe (p. 302); Steinheil (p. 305); Bérenger (de la Drôme), le comte Rampon (p. 306); Lepère (p. 307). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de la Commission [8 juin] (t. 3, p. 307); liste des votants (p. 308, 310); *rectifications* (p. 320).

(1) Prise en considération [11 décembre 1871]. (Voy. tome VI.) — Rapport spécial [27 mars 1872] (Voy. tome X.) — *Première délibération* [25 avril]. (Voy. tome XI.) — *Deuxième délibération* et rejet [27 et 28 janvier 1873]. (Voy. tome XV.)

BANQUE DE FRANCE.

Proposition de MM. Achille Adam, de Clercq et autres, ayant pour objet de faire nommer le gouverneur et les sous-gouverneurs de la Banque de France par le Chef du Pouvoir exécutif, sur une liste de candidats présentés par le Conseil général de la Banque [1er juin 1871] (t. 3, p. 212). — Rapport sommaire, par M. Arthur Legrand [15 juin] (p. 440) (1).

Voy. EFFETS DE COMMERCE, § 3. — QUESTIONS, § 4.

BANQUES, voy. CHÈQUES. — EFFETS DE COMMERCE.

(1) Prise en considération [11 décembre 1871]. (Voy. tome VI.) — Rapport spécial [8 juin 1872]. (Voy. tome XI.)

BARREAU, voy. ALGÉRIE, §§ 5 et 6.

BELFORT (Ville de).

1 — Proposition relative à sa désignation comme chef-lieu de la partie restée Française du département du Haut-Rhin, voy. ALSACE-LORRAINE, § 10.

2 — Proposition tendant à décerner une médaille d'honneur à ses défenseurs, voy. MÉDAILLES D'HONNEUR.

BELGIQUE.

Proposition tendant à lui faire voter des remercîments par l'Assemblée nationale, voy. CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

BIENFAISANCE, voy. DOMICILE DE SECOURS. — ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

BIENS DE L'ÉTAT, voy. DOMAINE DE L'ÉTAT.

BIÈRES, voy. BOISSONS.

BILLARDS (Taxe sur les).

Disposition relative à l'établissement de cette taxe, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, *Impôts autorisés*.

BOISSONS.

1 — Projet de loi, rapports et discussion concernant l'augmentation de l'impôt des boissons, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3.

2 — Projet de loi tendant à modifier la loi relative aux débits de boissons à consommer sur place, voy. DÉBITS DE BOISSONS.

3 — Propositions ayant pour objet la répression de l'ivresse, voy. IVRESSE.

BORDEAUX (Ville de).

1 — Réunion de l'Assemblée nationale dans cette ville, le 12 février 1871, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 1.

2 — Discours du Chef du Pouvoir exécutif, appelé : « *Pacte de Bordeaux*, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 6.

3 — Remercîments du Président de l'Assemblée à la ville de Bordeaux, pour son hospitalité, voy. *ibid.*, § 7.

4 — Incidents relatifs au projet de congrès des délégués des villes de France à Bordeaux, et au récit publié par les délégués du Conseil municipal de cette ville de leur entrevue avec le Chef du Pouvoir exécutif, voy. QUESTIONS, §§ 26 et 28.

BOUILLEURS DE CRU.

Dispositions et discussion relatives au mode d'impôt auquel ils doivent être assujettis, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3, 4°.

BOURBON (Maison de).

Propositions relatives à l'abrogation des lois de bannissement contre les princes de cette maison, voy. BANNISSEMENT.

BREVETS D'INVENTION.

Proposition de M. Bozérian relative à diverses modifications provisoires à apporter à la loi sur les brevets d'invention [6 juin 1871] (t. 3, p. 278). — Rapport sommaire, par M. Malens [3 juillet] (p. 727). — Prise en considération [22 juillet] (t. 4, p. 243). — Rap. spécial par M. Robert de Massy [5 août] (an., p. 201) (1).

(1) Retrait de cette proposition [11 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

BRIEY (Arrondissement de), voy. ALSACE-LORRAINE, § 6.

BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT.

§ I. — *Exercice 1871.*

1 — Proposition de MM. Guichard et Raudot, ayant pour objet la nomination de la Commission de finances prescrite par l'article 23 du Règlement, et l'étude par cette Commission des modifications à apporter au Budget de l'État pour 1871 [3 mars 1871] (t. 1, p. 137, et an., p. 16). — Sont entendus sur la demande d'urgence : MM. Guichard (p. 137, 142); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 138); Raudot (p. 139, 140, 141); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 139); le marquis d'Andelarre (p. 141). — L'urgence n'est pas déclarée, et la proposition est renvoyée à la Commission d'initiative (p. 141).

2 — Exposé des motifs et texte du projet de loi sur les crédits rectifiés de 1871 [15 avril 1871] (t. 2, p. 529). = Rapports : par M. Guichard, sur le Budget du Ministère de l'Agriculture et du Commerce [10 août] (t. 4, an., p. 259); — par M. le duc Decazes, sur le Budget du Ministère des Affaires étrangères [même séance] (t. 4, an., p. 261); — par M. Cochery, sur le Budget du Ministère de la Guerre [18 août] (t. 4, an., p. 291); — par M. Caillaux, sur le Budget du Ministère des Travaux publics [même séance] (t. 4, an., p. 302); — par M. Ancel, sur le Budget du Ministère de la Marine [19 août] (t. 5, an., p. 26); — par M. Paris, sur les Budgets : du Ministère de l'Intérieur [21 août] (t. 5, an., p. 35); — du Ministère de la Justice [23 août] (t. 5, an., p. 70); — du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes [5 septembre] (t. 5, an., p. 192); — par M. de la Bouillerie : sur le Budget du Ministère des Finances [23 août] (t. 5, an., p. 64); — sur l'ensemble de la situation financière de la France [1er septembre] (t. 5, an., p. 143); — par M. Casimir Périer, sur l'ensemble du Budget rectifié de l'exercice 1871 [31 août] (t. 5, an., p. 100). = Discussion [11 au 16 septembre] (t. 5, p. 543 à 660; 683). — *Discussion générale* (p. 543) : M. Guichard (*ibid.*). — *Discussion des articles* (p. 546 et suiv.). — *Dette publique et Dotations* (p. 546). Adoption, au scrutin public, de l'amendement de M. Guichard, ayant pour objet la révision des pensions accordées en exécution de la loi du 17 juillet 1856 (p. 558); liste des votants (p. 576). Sont entendus : MM. de Soubeyran, Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances*, Alfred André (de la Seine) (p. 546); Peltereau-Villeneuve, Casimir Périer, *rapporteur général* (p. 547); Guichard (p. 555, 557, 558); de la Bouillerie, *rapporteur* (p. 556, 557). — *Justice* (p. 560). Sont entendus : MM. Paris, *rapporteur* (p. 560, 561); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 561). — *Affaires étrangères* (p. 562). Question des relations commerciales de la France avec l'Alsace et la Lorraine (*ibid.* et *suiv.*). Sont entendus : MM. Peltereau-Villeneuve, (p. 562, 565); Steinheil (p. 563); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 564, 565); Raoul Duval (p. 565); de Rémusat, *Ministre des Affaires étrangères* (p. 565). — *Intérieur et Algérie* (p. 566). Observations sur la politique intérieure (*ibid.*). Sont entendus : MM. le général du Temple (p. 566); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 567); Lucet (p. 568, 569). — *Finances* (p. 569). — *Marine et Colonies* (p. 569). Sont entendus : MM. Audren de Kerdrel, l'amiral Pothuau, *Ministre de la Marine et des Colonies* (p. 569). — *Instruction publique, Beaux-Arts et Cultes* (p. 570). Sont entendus : MM. Varroy, Paris, *rapporteur*; Bouisson (p. 570); Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* (p. 570, 571); Audren de Kerdrel (p. 571). — *Agriculture et Commerce* (p. 571). Sont entendus : MM. Richier (p. 571); Guichard, *rapporteur* (p. 571, 573, 574, 575); le marquis de Dampierre (p. 572); Victor Lefranc, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (p. 572, 573, 574, 575, 580, 581); le marquis de Mornay (p. 572, 573, 580); Casimir Périer, *rapporteur général* (p. 580); Depasse, de Pompéry (p. 580). — *Guerre* (p. 582). — *Travaux publics* (p. 582). Sont entendus : MM. le baron de Soubeyran (p. 582, 618); le baron de Larcy, *Ministre des Travaux publics* (p. 585, 618); Caillaux, *rapporteur* (p. 617, 618, 637). Adoption de l'amendement de M. de Soubeyran, relatif aux annuités dues aux compagnies de chemins de fer (p. 618). Incident relatif au retard des transports de marchandises sur le chemin de

fer de Paris-Lyon-Méditerranée (p. 585) : MM. de Lacretelle (p. 585) ; de Larcy, *Ministre des Travaux publics* (p. 586) ; Malens, Arrazat (*ibid.*) ; le comte Benoist-d'Azy (p. 587). — *Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts* (p. 618). Observations de M. de la Bouillerie, *rapporteur* (p. 619). = *Impôts autorisés* (p. 619). Sont entendus : MM. Casimir Périer, *rapporteur* (p. 619, 620, 621) ; le baron de Soubeyran, Bethmont (p. 620) ; Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 621) ; Le Royer (p. 621) — Ajournement de l'article 5, relatif à l'établissement de retenues sur les traitements des employés et fonctionnaires de l'État (p. 622). — Nouvel article 5, proposé par la Commission [Droit de fabrication sur l'huile de schiste] (p. 646) : MM. Ducarre (p. 646, 648) ; Benoist-d'Azy (p. 646) ; Paul Morin, Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 647). — Nouvel article 6, proposé par la Commission [Droits sur les sucres extraits par les procédés barytiques] (p. 648) : M. Villain (*ibid.*). — Article 6 (ancien) [Remise en vigueur de la loi du 2 juillet 1862 sur l'impôt des chevaux et voitures] (p. 623) : MM. Casimir Périer, *rapporteur* ; Eugène Perrier, Max-Richard, (*ibid.*). — Art. 7 (ancien) [Taxe sur les billards] (p. 625). — Art. 8 (ancien) [Taxe sur les cercles] (*ibid.*) : M. Casimir Périer, *rapporteur* (p. 625, 626). — Art. 9 (ancien) [Élévation des droits de transmission sur les valeurs mobilières] (p. 626) : MM. le baron de Soubeyran, Raudot (p. 626) ; Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 627). Adoption, sur la demande de M. Casimir Périer, *rapporteur*, d'une addition à cet article, concernant la date de sa mise en vigueur (p. 648). — Art. 10 [Taxe additionnelle sur le prix des places des voyageurs et des transports des bagages] (p. 627). — Ajournement des art. 11 à 25, relatifs aux taxes sur les importations et à l'établissement d'un impôt sur les revenus mobiliers (p. 627). — Art. 26 à 29 (p. 627, 628, 683). = *Budget extraordinaire* : Art. 30 (p. 629). — *Guerre* (*ibid.*). Adoption d'un amendement de M. Bérenger (de la Drôme), tendant à augmenter le chiffre du crédit applicable à la justice militaire (p. 637). Sont entendus : MM. le marquis de Mornay (p. 629) ; Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 629, 632) ; Raudot (p. 629, 634) ; Lambert de Sainte-Croix (p. 633) ; le général de Cissey, *Ministre de la Guerre* (p. 634, 636, 637) ; Bérenger (de la Drôme) (p. 635) ; Cochery (p. 637). — *Travaux publics* (p. 637) : M. Caillaux, *rapporteur* (*ibid.*). — Art. 31 (p. 648). — *Intérieur* (*ibid.*) : M. des Rotours (p. 649). — *Algérie* (*ibid.*) : MM. Lucet (p. 649) ; Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur*, Cochery (p. 650). — *Cultes* (*ibid.*) : MM Paris, de Ventavon (p. 650). — *Travaux publics* (p. 651) : MM. de Pompéry, de Larcy, *Ministre des Travaux publics* (*ibid.*) — Art. 32 (*ibid.*). [Contingent des départements et des communes dans les dépenses de la garde nationale mobilisée] (*ibid.*) : MM. de la Bouillerie (p. 651) ; le marquis de Vogué (p. 652) ; Louis Passy (p. 652, 655) ; Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 653) ; Victor Lefranc, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (p. 655) ; le marquis de Mornay (p. 655) ; Louis Delille (p. 655, 656) ; Casimir Périer, *rapporteur* (p. 656). — Art. 33 à 35 (p. 656 et 683). Incident relatif aux biens attribués à l'État par les décrets du 22 janvier 1852 (p. 657). Sont entendus : MM. de Mérode, Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances*, le marquis d'Andelarre, Casimir Perier, *rapporteur* (p. 657). = *Budgets sur ressources spéciales. — Dispositions diverses. — Nomenclature des services votés* : Art. 36 à 46 [Abrogation de la loi du 17 juillet 1856 et révision des pensions des grands fonctionnaires ou de leurs veuves. — Traitement des Ministres, suppression des logements aux frais de l'État. — Remplois légaux en rentes sur l'État] (p. 658 à 660) : MM Casimir Périer, *rapporteur* (p. 658) ; Gaslonde (p. 659, 660). = Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du Budget rectifié de 1871 [16 septembre] (t. 5, p. 683) ; liste des votants (p. 708).

3 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet : 1° de rectifier les voies et moyens du Budget de l'exercice 1871 et de fixer le résultat probable de ce Budget ; 2° d'établir des augmentations d'impôts et des impôts nouveaux, pour faire face aux obligations résultant des charges et des dépenses de la guerre, et des déficits des Budgets de 1870-1871 [12 juin 1871] (t. 3, p. 336, 344). — Discussion incidente sur la question du renvoi de ce projet de loi à la Commission du Budget ou à une Commission spéciale (p. 345). Sont entendus : MM. Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 337) ; Haentjens (p. 337, 339) ; de Tillancourt (p. 337) ;

Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 338); Langlois (p. 338); Benoist-d'Azy, *Président de la Commission du Budget* (p. 339). — Ce projet de loi est renvoyé à la Commission du Budget (p. 339).

1° Rapport, par M. Ancel, au nom de la Commission du Budget, sur la partie de ce projet de loi concernant certains impôts de Douanes (sucres, cafés, thés, cacaos, huiles de pétrole, etc.) [8 juillet 1871] (t. 3, p. 864). — Débat sur l'urgence (p. 866): MM. Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 866, 867); Johnston (*ibid.*); Picard, Tirard, Benoist-d'Azy, (p. 867). — L'Assemblée déclare l'urgence et passe immédiatement à la discussion des articles (*ibid.*). — Sont entendus : MM. Ancel, *rapporteur* (p. 868 à 870); Philippoteaux, de Champvallier (p. 868); Laserve (p. 868, 869); Baragnon (p. 869); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances:* Benoist-d'Azy (p. 870). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*). = Rapport, par M. Ancel, sur le dernier article de ce projet de loi, relatif aux expéditions antérieures à sa publication, qui avait été réservé [10 juillet] (t. 3, p. 901). — Discussion [11 juillet] (p. 909) : MM. Picard (*ibid.*); Ancel, *rapporteur* (p. 910); Guichard (p. 912); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 913, 915); Ducuing (p. 914). — Adoption de cet article (p. 915).

2° Rapports, par M. Mathieu-Bodet, au nom de la Commission du Budget, sur la partie du projet de loi relatif à l'augmentation des impôts et à l'établissement d'impôts nouveaux concernant l'Enregistrement et le Timbre [20 juillet et 8 août 1871] (t. 4, an., p. 71 et 212). — Discussion [11 au 23 août] (t. 4, p. 611 à 694, et t. 5, p. 46 à 96). — Amendements de MM. Lespinasse, Houssard, Desbons et Godin, relatifs aux permis de chasse (t. 4, p. 618 à 621 : rejet, au scrutin public, de celui de M. Godin, ayant pour objet d'en augmenter le taux proportionnellement au montant des quatre contributions directes du postulant (p. 622); liste des votants (p. 632). Adoption du droit proposé par la Commission (p. 622). — Amendement de M. Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances*, tendant à établir la taxe sur les contrats d'assurances, en la basant sur la prime (p. 625): renvoi à la Commission (p. 631); rapport verbal par M. Casimir Périer (p. 657), et nouvelle discussion (p. 658 à 666) : adoption de l'amendement (p. 666). — Amendements de MM. Tallon et Fournier, relatifs aux baux non écrits (p. 672) : rejet (p. 684). — Adoption des amendements de M. de Ventavon sur la dissimulation des prix de vente (t. 5, p. 65 et 89). — Adoption des articles 18 à 23 (nouveaux) relatifs à l'établissement d'un droit de timbre de 10 centimes sur les quittances (t. 5, p. 75 à 82). = Ont pris part aux débats : MM. Amat (t. 4, p. 666); André (Alfred) (t. 4, p. 612, 615); André (de la Charente) (t. 5, p. 58); Batbie (t. 4, p. 630); Baze (p. 630); Benoist-d'Azy (le comte), *Président de la Commission* (p. 611, 667); Bérenger (de la Drôme) (p. 665; t. 5, p. 94, 95); Beulé (t. 4, p. 664); Bienvenüe (p. 684, 686); Brice (René) (p. 620); Cherpin (p. 686; t. 5, p. 61, 74); Clapier (t. 4, p. 661); Claude (de la Meurthe) (t. 5, p. 69); Claude (des Vosges) (p. 76); Delille (p. 79); Denormandie (t. 4, p. 662); Desbons (p. 620); Ducarre (t. 5, p. 75); Ernoul (p. 68, 71); Ganivet (t. 4, p. 619, 668, 669; t. 5, p. 88); Paulin-Gillon (t. 4, p. 667, 668; t. 5, p. 95); Godin (t. 4, p. 621); Gouin (p. 626, 627); Guichard (p. 660; t. 5, p. 63); Houssard (t. 4, p. 611, 618, 622, 624, 625); Jaubert (le comte) (t. 5, p. 80, 82); Jouin (t. 4, p. 682); Jozon (t. 5, p. 52); de Labassetière (t. 4, p. 688); Laboulaye (p. 678); Langlois (p. 630); de Lasteyrie (p. 667); Leblond (t. 5, p. 82, 89); Lefranc (Pierre) (t. 4, p. 628, 663); Lefranc (Victor) *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (p. 680; t. 5, p. 62, 65); Lenoël (t. 4, p. 628); Lespinasse (p. 618); Mathieu-Bodet, *rapporteur* (p. 614, 669, 675, 685; t. 5, p. 46, 47, 66, 70, 77, 82, 88); Malens (t. 4, p. 686); Pagès-Duport (t. 5, p. 79); Paris (p. 90, 95); Périer (Casimir) (t. 4, p. 621, 624, 629, 657, 660, 664; t. 5, p. 91, 94); Picard (t. 4, p. 629); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 616, 620, 625, 627, 658, 660, 668, 683, 688; t. 5, p. 54, 93, 94); Raudot (t. 5, p. 91, 92, 94); Richier (t. 4, p. 668); Rouveure (t. 5, p. 75); Salvy (p. 72); de Soubeyran (p. 76, 78); Tallon (t. 4, p. 672, 679); de Tillancourt (p. 688); de Ventavon (p. 689; t. 5, p. 64, 65); Vente (t. 4, p. 687); Villain (p. 622). — Adoption de l'ensemble du projet de loi [23 août] (t. 5, p. 96).

3° Rapports, par M. Caillaux, au nom de la

Commission du Budget, sur la partie du projet de loi relatif à l'augmentation des impôts et à l'établissement d'impôts nouveaux concernant les Taxes Postales [24 juillet et 18 août 1871] (t. 4, an., p. 92 et 310). = Discussion [23 et 24 août] (t. 5, p. 96 à 117). — *Discussion générale* (p. 96). — Sont entendus : MM. Wolowski (p. 96); de Tillancourt (p. 99); Martial Delpit (p. 100). — *Discussion des articles* (p. 100). — Ont pris part aux débats : MM. Ducarre (p. 100, 101); le baron de Barante (p. 101); Rampont (p. 101, 104, 111, 114, 117); le général Robert (p. 102, 115); Caillaux, *rapporteur* (p. 102, 106, 109, 112); Lenoël (p. 103); Wolowski (p. 104, 111); Houssard (p. 105, 113); de Soubeyran (p. 112); le comte Benoist-d'Azy (p. 114, 115); Wilson (p. 114, 115); le général de Cissey, *Ministre de la Guerre* (p. 115); de Tillancourt (p. 116). — Adoption de l'ensemble du projet de loi [24 août] (p. 117).

4° Rapports, par M. Bocher, au nom de la Commission du Budget, sur la partie du projet de loi relatif à l'augmentation des impôts et à l'établissement d'impôts nouveaux concernant les Contributions indirectes [27 juillet, 22 août et 1er septembre 1871] (t. 4, an., p. 133; t. 5, an., p. 47 et 155). = Discussion [25 août au 4 septembre] (t. 5, p. 136 à 354). — Rejet, au scrutin public, de l'amendement de MM. de Bryas, Douay et autres, tendant à reprendre l'article 28 du projet primitif du Gouvernement concernant les bouilleurs de crû, supprimé par la Commission (p. 222); liste des votants (p. 225). — Question du vinage (p. 280) : rejet des divers amendements y relatifs, présentés par MM. Besnard (p. 287); Emmanuel Arago (p. 293); Houssard (p. 296); Théophile Roussel (p. 299); Dupin et de Grasset (*ibid.*). — Rejet de l'article additionnel proposé par M. de Diesbach, concernant les bières fabriquées à domicile (p. 303). — Ont pris part aux débats : MM. Arago (Emmanuel) (p. 287, 293); Arrazat (p. 291); le comte Benoist-d'Azy (p. 138, 165); Besnard (p. 281); Bocher, *rapporteur* (p. 136, 145, 147, 153, 169, 172, 174, 176 à 178, 183, 190, 194, 195, 198, 213, 221, 280, 284, 292, 296, 299, 300, 304, 305); Brice (René) (p. 173); de Bryas (p. 206); de Dampierre (p. 170, 303); Desceilligny (p. 188, 189); de Diesbach (p. 300); de Douhet (p. 163, 166, 170); Ducarre (p. 194, 196); Dupin (Félix) (p. 299); Eschassériaux (p. 197, 198); Ganivet (p. 181); de Grasset (p. 143); de Guiraud (p. 295); Haentjens (p. 147); Houssard (p. 189, 294, 296); de Janzé (p. 137, 138, 143); Laboulaye (p. 155, 179); Lefranc (Pierre) (p. 293); Lefranc (Victor), *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (p. 290, 292); Leurent (p. 206, 291); Mestreau (p. 209); Pagès-Duport (p. 172, 173); Paris (p. 138, 302); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 139, 173, 184, 197, 210, 220, 302); Richier (p. 178, 196, 197, 294); des Rotours (p. 193, 198, 286); Roussel (Théophile) (p. 175, 176, 191, 296); de Tillancourt (p. 177, 178); Villain (p. 222). — Sur la proposition de M. Bocher, *rapporteur*, l'Assemblée décide que les six premiers articles du projet de loi, relatifs aux boissons, formeront une loi distincte (p. 305). — Adoption de l'ensemble de cette loi [1er septembre] (t. 5, p. 305). = Discussion de la suite du projet de loi relatif aux contributions indirectes [2 septembre] (p. 308). — Articles 1 et 2 [Tabacs] (*ibid.*). — Sont entendus : MM. le baron de Janzé, Paris (p. 308); Silva (p. 309, 310); Bocher, *rapporteur* (p. 309); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 310, 313); Richier, le comte Benoist-d'Azy, Lucien Brun (p. 313). — Articles 3, 4 et 5 [Perception d'un droit sur les allumettes chimiques fabriquées en France ou importées] (p. 313) : MM. Destremx, de Lestapis (p. 314); Bocher, *rapporteur* (p. 315); La Caze, Ducarre (p. 316); le comte Benoist-d'Azy (p. 317); Rouvier (p. 318); Langlois (p. 319). — Article 6 [Droit sur la chicorée] (p. 319) : MM. Testelin (p. 319); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 320); Paris (p. 321); Bocher, *rapporteur* (p. 321, 322); Leurent (p. 322); des Rotours (p. 323). — Article 7 [Droit de fabrication sur les papiers] (p. 324) : MM. de Montgolfier (p. 324, 330, 353); Margaine (p. 327); Bocher, *rapporteur* (p. 327, 333, 343, 345, 347); Ganivet (p. 328, 341); Picard (p. 329, 335); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 329, 344, 351, 352, 353); Bardoux (p. 330); Edouard Charton (p. 334, 349); Berlet, Salneuve (p. 344); Raoul Duval (p. 345); le baron Chaurand (p. 352); le baron de Soubeyran (p. 352); de Lacretelle (p. 354). — Rejet, au scrutin public, de l'amendement de MM. Raoul Duval, La Caze et autres, tendant à réduire à 10 francs par 100 kil. l'impôt supplémentaire sur le papier employé à l'impression des journaux et autres publica-

tions périodiques (p. 352); liste des votants (p. 365). — Adoption de l'article de la Commission, avec une addition de M. le baron Chaurand (p. 353). — Adoption des articles 8 à 11 [dispositions diverses et poudres de chasse] et de l'ensemble du projet de loi [4 septembre] (t. 5, p. 354).

5° Rapport, par M. Ancel, au nom de la Commission du Budget, sur la partie du projet de loi relatif à l'augmentation des impôts et à l'établissement d'impôts nouveaux, concernant la Marine marchande [10 août 1871] (t. 4, an., p. 253). — Sur la demande de M. Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances*, et de M. Ancel, *rapporteur*, la discussion de ce projet de loi est ajournée après celle des projets relatifs aux matières premières [4 septembre] (t. 5, p. 355).

§ II. — *Exercice 1872.*

1 — Exposé des motifs et texte du projet de loi portant fixation des Contributions directes à percevoir pendant l'exercice 1872 [1er août 1871] (t. 4, an., p. 176). — Rapports, par M. Teisserenc de Bort [23 août et 2 septembre] (t. 5, an., p. 56 et 163). — Adoption, sans discussion, de l'ensemble du projet de loi [4 septembre] (p. 340).

2 — Texte du projet de loi ayant pour objet d'établir, à partir du 1er janvier 1872, un décime en sus sur toutes les Contributions directes ou indirectes [9 septembre 1871] (t. 5, an., p. 218). — Rapport, par M. Casimir Périer [12 septembre] (p. 552, et an., p. 230) (1).

Voy. CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES OU EXTRAORDINAIRES. — FONDS DE SECOURS AUX DÉPARTEMENTS. — QUESTIONS, §§ 1 et 19.

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

1 — Désignation et installation du Bureau provisoire [12 et 13 février 1871] (t. 1, p. 1 et 3) : M. le comte BENOIST-D'AZY, *Président d'âge* (*ibid.*); MM. L'EBRALY, le marquis DE CASTELLANE, PAUL DE RÉMUSAT et le comte DUCHATEL, *Secrétaires provisoires* (p. 2 et 3).

2 — Ajournement, sur la proposition de MM. Léon de Maleville et Varroy, de la constitution du Bureau définitif [15 février] (t. 1, p. 43).

3 — Scrutins pour la nomination du Bureau; tirage au sort des scrutateurs [16 février] (t. 1, p. 56).—Proclamation de M. GRÉVY (JULES), *Président*; de MM. MARTEL, BENOIST-D'AZY, VITET et LÉON DE MALEVILLE, *Vice-Présidents* (p. 56); de MM. BETHMONT, PAUL DE RÉMUSAT, DE BARANTE, JOHNSTON; et DE CASTELLANE et DE MEAUX, *Secrétaires* [16 et 17 février] (p. 58, 60); de MM. BAZE, le général MARTIN DES PALLIÈRES et PRINCETEAU, *Questeurs* [16 et 17 février] (p. 58, 60). — Lettre de M. Henri Brisson, déclinant la candidature aux fonctions de secrétaire (p. 58).

4 — Allocution de M. le Président Grévy, en prenant place au fauteuil [17 février] (t. 1, p. 59, et an., p. 3).

5 — Renouvellement du Bureau [16 mai 1871] (t. 3, p. 38). — Réélection de MM. GRÉVY *Président*; VITET, BENOIST-D'AZY, MARTEL et LÉON DE MALEVILLE, *Vice-Présidents*; BETHMONT, le vicomte DE MEAUX, JOHNSTON, le baron DE BARANTE, le marquis de CASTELLANE, PAUL DE RÉMUSAT, *Secrétaires* [16 mai] (p. 38, 39). — Discours de M. le Président Grévy, en prenant place au fauteuil (p. 46).

6 — Renouvellement du Bureau [16 août] (t. 4, p. 647). — Réélection de M. GRÉVY, *Président* (p. 648). — Nomination : de MM. VITET, MARTEL, BENOIST-D'AZY et SAINT-MARC-GIRARDIN, *Vice-Présidents* (p. 649); de MM. BETHMONT, PAUL DE RÉMUSAT, le vicomte DE MEAUX, JOHNSTON, le baron DE BARANTE; et le marquis DE CASTELLANE, *Secrétaires* [16 et 17 août] (p. 656, 668).

Voy. QUESTEURS.

BUREAU DES RENSEIGNEMENTS, voy. PÉTITIONS, § 3.

BUREAUX DE BIENFAISANCE, voy. ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

BUREAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE.

(1) Il n'a pas été donné suite à ce projet de loi.

C

CABOTAGE.

Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à assimiler temporairement les navires étrangers aux navires français pour le transport des vins d'un port à un autre [17 juillet 1871] (t. 4, p. 114, et an., p. 32). — L'urgence est déclarée (p. 115). — Rapport, par M. de Grasset [21 juillet] (p. 228, et an., p. 86). — Discussion [22 juillet] (p. 237). — Sont entendus : MM. Cordier (p. 237); l'amiral Pothuau, *Ministre de la Marine* (p. 239); de Grasset, *rapporteur* (p. 240); le comte de Tréveneuc (*ibid.*); Audren de Kerdrel (p. 241); Victor Lefranc, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (p. 242). — Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 243).

CAFÉS ET CACAOS.

Dispositions relatives à l'augmentation des droits à leur importation, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3, 1° (*Rapport de M. Ancel*).

CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

1 — Exposé des motifs et texte de la proposition relative à la composition de la Commission de surveillance de ces Caisses, présentée par M. le marquis d'Andelarre [6 mai 1871] (t. 2, p. 848). — Rapport sommaire, par M. Langlois [20 mai] (t. 3, p. 107). — Prise en considération [25 mai] (p. 132). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. le baron de Ravinel [5 juin] (p. 266). — *Première délibération* [12 juin] (p. 340). — *Deuxième délibération* [21 juin] (p. 551) : M. de Ravinel, *rapporteur*, demande la déclaration d'urgence (*ibid.*). — Adoption de l'urgence et de l'ensemble du projet de la Commission (*ibid.*).

2 — Scrutins pour la nomination de trois membres de la Commission de surveillance de ces Caisses, pris dans l'Assemblée [27 et 28 juin] (t. 3, p. 621, 661). — Sont proclamés, MM. BUFFET, le marquis d'ANDELARRE et DUCLERC (*ibid.*).

CAISSES D'ÉPARGNE.

Exposé des motifs et texte du projet de loi abrogeant le décret du 17 septembre 1870, qui a suspendu le fonctionnement des Caisses d'épargne [7 juillet 1871] (t. 3, p. 832, 844). — L'urgence est déclarée (p. 832). — Rapport, par M. Magnin [12 juillet] (t. 4, p. 15, et an., p. 15). — Adoption [même séance] (p. 16).

CANAUX.

1 — Rapport fait au nom de la Commission chargée d'éclairer l'Assemblée sur l'état des canaux, routes et chemins de fer, voy. CHEMINS DE FER.

2 — Observations sur les mesures à prendre pour le rétablissement des communications par canaux entre la Moselle et la Saône, voy. QUESTIONS, § 18.

CANTONS, voy. CONSEILS CANTONAUX.

CAPITULATION DE METZ.

1 — Discussion de la pétition relative à une demande d'enquête sur les causes de la capitulation de Metz, voy. PÉTITIONS, § 8.

2 — Question relative à cette enquête, voy. QUESTIONS, § 48.

CAUTIONNEMENT des journaux, voy. PRESSE, § 3.

CERCLES (Taxe sur les).

Disposition relative à l'établissement d'une taxe sur les cercles, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, *Impôts autorisés*.

CHASSE (Police de la).

1 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet d'abroger le décret du 13 septembre 1870, qui a suspendu l'exercice du droit de chasse, et de rétablir la loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse [6 juin 1871] (t. 3, p. 280). — Rapport, par M. Honoré Roux [4 juillet] (p. 760). — *Première délibération* [26 juillet] (t. 4, p. 329) : M. Claude (de la Meurthe) (*ibid.*). — *Deuxième délibération* [9 août] (p. 553). — Sur la demande du rapporteur, l'Assemblée déclare l'urgence (p. 553). — Discussion (*ibid.*) : MM. de La Rochefoucauld-Bisaccia, Honoré Roux, *rapporteur* (p. 553). — Adoption de l'ensemble du projet de loi [même séance] (*ibid*).

2 — Exposé des motifs de la proposition de M. Albert Christophle, relative au droit de chasse dans les forêts de l'État [28 juin 1871] (t. 3, p. 689). — Voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2 (*Rapport* de M. Casimir Périer).

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Faye et Emmanuel Arago, tendant à ajouter un paragraphe additionnel à l'article 2 de la loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse [26 août 1871] (t. 5, an., p. 83) (1).

4 — Dispositions et amendements relatifs à l'élévation du prix des permis et de la poudre de chasse, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3, 4°.

CHATEAUDUN (Ville de), voy. DÉPARTEMENTS ENVAHIS, § 5.

CHATEAUX de Meudon et de Saint-Cloud, voy. RUINES.

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

CHEMINS DE FER, ROUTES ET CANAUX.

1 — Rapports faits au nom de la Commission chargée d'éclairer l'Assemblée sur l'état de ces voies de communication, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 5.

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Raudot sur les concessions de chemins de fer [14 juin 1871] (t. 3, p. 393). — Rapport sommaire, par M. Arthur Legrand [26 juillet] (an., p. 129) (1).

3 — Exposé des motifs et texte du projet de loi portant déclaration d'utilité publique de chemins de fer concédés à titre éventuel à la compagnie du Nord-Est [22 août 1871] (t. 5, an., p. 51). — Rapports, par M. Plichon [5 et 12 septembre] (an , p. 197, 230). — L'Assemblée déclare l'urgence [5 septembre] (t. 5, p. 397). — Adoption, sans discussion [15 septembre] (p. 645).

4 — Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à approuver une convention passée entre le Ministre des Travaux publics et la compagnie des chemins de fer de la Vendée [12 septembre 1871] (t. 5, an., p. 223) (2).

5 — Incidents relatifs au retard des transports de marchandises sur les chemins de fer, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, *Travaux publics*. — QUESTIONS, § 36.

6 — Disposition relative à l'établissement d'une taxe additionnelle sur le prix des places des voyageurs et des transports des bagages, voy. *ibid.*, *Impôts autorisés*.

CHEMINS VICINAUX.

Exposé des motifs et texte de la proposition de M. de Saisy, tendant à modifier plusieurs articles de la loi du 21 mai 1836, relative aux chemins vicinaux [2 août 1871] (t. 4, an., p. 185). — Rapport sommaire, par M. du

(1) Prise en considération, et renvoi à la Commission d'Enquête sur les chemins de fer [18 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)
(2) Rapport [28 décembre]. — Déclaration d'urgence et adoption [13 janvier 1872]. (Voy. *ibid.*)

Breuil de Saint-Germain [19 août] (t. 5, an., p. 25) (1).

Voy. QUESTIONS, § 17.

CHÈQUES.

Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Claude (des Vosges) et Rouveure, tendant à abroger les articles 3, 4 et 5 de la loi du 14 juin 1865 sur les chèques, et à assujettir les délégations sur maisons de banque au timbre proportionnel [23 août 1871] (t. 5, an., p. 55). — L'urgence est déclarée [même séance] (t. 5, p. 96). — Observations de MM. le comte Benoist-d'Azy, le baron de Soubeyran et Claude (des Vosges), au sujet de la demande de renvoi de cette proposition à la Commission du Budget (*ibid.*). — La proposition est renvoyée aux bureaux (*ibid.*) (2).

CHEVAUX ET VOITURES.

1 — Texte de la proposition de MM. Descat et Leurent, tendant à rétablir l'impôt sur les chevaux et voitures de luxe [18 juillet 1871] (t. 4, an., p. 37). — Rapport sommaire, par M. Max Richard [7 août] (an. p. 205). — Voy. le paragraphe suivant.

2 — Disposition relative à la mise en vigueur de la loi du 2 juillet 1862 sur l'impôt des chevaux et des voitures, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § 1er, n° 2, *Impôts autorisés*.

CHICORÉE.

Disposition relative à l'établissement d'un droit sur la chicorée, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT § 1er, n° 3, 4°.

CHIFFRE DES AFFAIRES industrielles et commerciales, voy. AFFAIRES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES.

CIMETIÈRES.

Proposition de MM. Journault, Rameau et Barthélemy Saint-Hilaire, ayant pour objet l'abrogation de l'art. 15 du décret du 23 prairial an XII, relatif aux inhumations dans des lieux séparés pour chaque culte [29 avril 1871] (t. 2, p. 798) (1).

CIVRY (COMMUNE DE), voy. DÉPARTEMENTS ENVAHIS, § 5.

COALITIONS.

Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Peltereau-Villeneuve et Delsol, ayant pour objet l'abrogation de la loi du 27 mai 1864 sur les coalitions [1er juin 1871] (t. 3, p. 212). — Rapport sommaire, par M. Ferdinand Boyer [25 juillet] (t. 4, an., p. 103) (2).

CODE CIVIL, voy. ALSACE-LORRAINE, § 10. — GAGE. — PARTAGES. — PRIVILÉGE.

CODE DE COMMERCE, voy. CONCORDATS AMIABLES. — FAILLITES.

CODE DE JUSTICE MILITAIRE, voy. CONSEILS DE GUERRE.

CODE PÉNAL, voy. ASSOCIATIONS. — COALITIONS. — ESCROQUERIE. — GAGE. — INCENDIAIRES. — IVRESSE. — PARIS (Ville de), § 6.

CODE RURAL.

Proposition de MM. Henri Fournier et Bottard, tendant à nommer une Commission de trente membres pour élaborer un Code rural [28 mars 1871] (t. 2, p. 161) (1).

(1) Rejet de la prise en considération [8 décembre 1871] (Voy. tome VI.)
(2) Rapport [14 décembre 1871]. (Voy. tome VI.) — Discussion et rejet [26 avril 1872]. (Voy. tome XI.)

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.
(2) Prise en considération [8 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

COLONNE de la place Vendôme et monument expiatoire, à Paris.

Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet de reconstruire la colonne de la place Vendôme et de réparer le monument expiatoire consacré à la mémoire de Louis XVI [22 mai 1871] (t. 3, p. 110). — L'Assemblée déclare l'urgence (*ibid.*). — Rapport, par M. Ernoul [2 juin] (p. 244). — M. le marquis de Mortemart, au nom de la Commission, demande l'ajournement de la discussion [6 juin] (p. 272): M. Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes*, Paulin Gillon (*ibid.*). — L'ajournement est prononcé (*ibid.*).

COMITÉ CENTRAL de la Garde nationale, voy. INSURRECTION DU 18 MARS. — INTERPELLATIONS, § 3.

COMITÉ SECRET.

L'Assemblée nationale se forme en comité secret [22 mars 1871] (t. 2, p. 54).

COMMERCE ET INDUSTRIE.

1 — Rapports, au nom de la Commission chargée d'éclairer l'Assemblée sur l'état du commerce général de la France, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 5.

2 — Proposition relative à un impôt sur le chiffre des affaires commerciales et industrielles, voy. AFFAIRES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES.

COMMISSION de décentralisation, voy. DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE

COMMISSION de permanence, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 27.

COMMISSION de réorganisation de l'Armée, voy. ARMÉE, § 1er, n° 9.

COMMISSION de révision des Grades, voy. ARMÉE, § 3.

COMMISSION de surveillance des Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations, voy. CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

COMMISSION DES GRACES.

1 — Nomination de cette Commission, par l'Assemblée nationale, en exécution de la loi du 17 juin 1871, voy. GRACE (DROIT DE), § 2.

2 — Incident relatif à la publication par le *Journal officiel* d'un extrait des procès-verbaux de l'Assemblée, relatif à la composition et aux attributions de cette Commission [24 juin 1871], (t. 3, p. 575). — Est entendu : M. le baron de Vinols (*ibid.*).

3 — Communication, par M. Martel, Président de cette Commission, au sujet de la continuation de ses travaux pendant la prorogation de l'Assemblée [16 septembre 1871] (t. 5, p. 683).

COMMISSION DES QUINZE.

Proposition ayant pour objet la nomination d'une Commission de quinze membres chargée de s'entendre avec le Pouvoir exécutif, au sujet des mesures à prendre par suite des événements de Paris, présentée par M. J. de Lasteyrie [20 mars 1871] (t. 2, p. 2). — Est entendu : M. Picard, *Ministre de l'Intérieur* (*ibid.*). — Déclaration d'urgence (p. 3). — 1er rapport, au nom de cette Commission, par M. J. de Lasteyrie [21 mars] (t. 2, p. 19, 47). — Projet de proclamation rédigé par elle, et lu en séance publique, par M. Vitet, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 9. — Incident relatif à l'état de ses travaux [21 mars] (p. 24). Sont entendus : MM. Desjardins (p. 24, 25); Vitet (p. 24); J. de Lasteyrie, *rapporteur* (p. 25); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 25). — Projet relatif à la création d'un bataillon de volontaires pour la défense de l'As-

semblée, formulé par cette Commission, d'après la proposition de M. de La Rochethulon, qui lui a été renvoyée, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 10. — Proposition de M. l'amiral de La Roncière Le Noury, au nom de la Commission des Quinze, tendant à faire voter par l'Assemblée des remerciments à l'armée, pour sa conduite dans les journées des 2, 3 et 4 avril, voy. ARMÉE, § V, n° 3. — M. J. de Lasteyrie, *Président de cette Commission*, déclare, en son nom, déposer son mandat (1er juin] (t. 3, p. 202).

COMMISSIONS administratives des Hospices, Hôpitaux civils et Bureaux de bienfaisance, voy. ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

COMMISSIONS D'ENQUÊTE, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES.

COMMISSIONS départementales et municipales, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX.

COMMISSIONS MIXTES de 1852, voy. MAGISTRATURE. — QUESTIONS, § 41.

COMMUNE DE PARIS, voy. INSURRECTION DU 18 MARS 1871. — QUESTIONS, § 46.

COMMUNES.

Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Parent, tendant à créer des ressources au profit des communes [11 août 1871] (t. 4, an., p. 266). — Rapport sommaire, par M. du Breuil de Saint-Germain [9 septembre] (t. 5, an., p. 216) (1).

Voy. CHEMINS VICINAUX. — EMPRUNTS D'INTÉRÊT LOCAL. — IMPOSITIONS LOCALES EXTRAORDINAIRES. — OCTROIS. — LIMITES.

(1) Rejet de la prise en considération [8 décembre 1871]. (Voy. t. VI.)

COMPTABILITÉ INTÉRIEURE de l'Assemblée nationale.

1 — Rapport, au nom de cette Commission, par M. Savary, sur la proposition des Questeurs tendant à affecter aux dépenses de l'Assemblée la somme disponible sur le crédit ouvert à l'ancien Corps législatif, par la loi de finances du 27 juillet 1870, pour l'exercice 1871 [7 mars 1871] (t. 1, an., p. 25). — Adoption, sans discussion [21 mars] (t. 2, p. 23).

2 — Rapport, au nom de la même Commission, par M. Peltereau-Villeneuve, sur la proposition des Questeurs, ayant pour objet l'allocation d'un crédit extraordinaire destiné à subvenir aux dépenses des Commissions d'enquête parlementaire [19 juillet] (t. 4, p. 176, et an., p. 69). — L'urgence est déclarée (p. 177). — Discussion [21 juillet] (p. 207) : M. Peltereau-Villeneuve, *rapporteur*. — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de résolution (p. 208).

3 — Rapport, au nom de la même Commission, par M. Toupet des Vignes, sur les comptes des recettes et des dépenses de l'ancien Corps législatif pour l'exercice 1869 [24 juillet] (t. 4, an., p. 95). — Adoption, sans discussion, de la résolution (t. 4, p. 851).

4 — Rapport, par M. Peltereau-Villeneuve, au nom de la même Commission : 1° sur la fixation du Budget de l'Assemblée nationale pour l'exercice 1871 ; 2° sur la fixation des recettes et dépenses de la caisse des retraites des employés de l'Assemblée pour le même exercice [25 août 1871] (t. 5, an., p. 77). — Adoption, sans discussion [1er septembre] (p. 278).

5 — Rapport, au nom de la même Commission, par M. Peltereau-Villeneuve, sur un projet de résolution tendant à ouvrir un crédit de 123,365 fr., destiné à l'établissement et à l'amélioration des moyens de chauffage de la salle des séances et de toutes les pièces du palais de Versailles, consacrées au service de l'Assemblée [14 septembre 1871] (t. 5, an., p. 272). — Incident, à l'occasion du dépôt de ce rapport, sur la compétence de la Commission de comptabilité et de la Commission spéciale instituée pour étudier les questions relatives à

l'installation de l'Assemblée nationale et du Pouvoir exécutif à Versailles [14 septembre] (p. 613). — Sont entendus : MM. le général Ducrot (p. 612, 614); Peltereau-Villeneuve, *rapporteur* (p. 612, 613); Batbie, Baze, *questeur* (p. 613); Dahirel (p. 614). — Le renvoi du rapport de la Commission de comptabilité à la Commission spéciale, demandé par M. le général Ducrot, n'est pas ordonné (p. 614). — Adoption, sans discussion, au scrutin public, du projet de résolution de la Commission de comptabilité [15 septembre] (p. 642) ; liste des votants (p. 664).

COMPTE RENDU des débats de l'Assemblée nationale, voy. JOURNAL OFFICIEL.

CONCORDATS AMIABLES.

1 — Proposition de MM. Ducuing, Daron et autres, tendant à proroger jusqu'au 31 décembre 1871 les effets du décret du 7 septembre 1870, relatifs à ces arrangements [11 mars 1871] (t. 1, p. 300, et an., p. 34). — Rapport sommaire, par M. de Lamberterie [6 avril] (t. 2, p. 301). = Nouvelle proposition de MM. Ducuing et autres, tendant à remplacer leur premier projet par un projet de loi définitif sur les concordats amiables [7 avril] (t. 2, p. 307). — Observations de MM. Ducuing et Lamberterie (*ibid.*). — L'Assemblée déclare l'urgence (*ibid.*). — 1er rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Mathieu-Bodet [17 avril] (p. 569). — Discussion [22 avril] (p. 681). — Sont entendus : MM. Cyprien Girerd (p. 681, 686, 687) ; Mathieu-Bodet, *rapporteur* (p. 684) ; Ducuing (p. 686); Le Royer (p. 687). — Adoption de l'ensemble de la proposition de la Commission [même séance] (p. 687). = Deuxième rapport, par M. Le Royer, suivi d'une nouvelle proposition de la Commission, tendant à proroger l'effet de la loi du 22 avril 1871, jusqu'au 31 décembre de cette année [9 août] (t. 4, an., p. 247). — Discussion [9 septembre] (p. 494). — Sont entendus : MM. Le Royer, *rapporteur* (p. 494, 495); Cyprien Girerd (p. 495); Ducuing (p. 495). — Adoption de l'article unique du projet de la Commission (p. 495).

2 — Proposition de loi définitive sur les concordats amiables, présentée par M. Daron [10 mai 1871] (t. 2, p. 897). — Rapport sommaire, par M. le comte de Melun, et renvoi à l'ancienne Commission chargée de l'examen des projets ci-dessus mentionnés [20 mai] (p. 89, 108) (1).

CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

1 — Proposition de M. Paul Cottin, tendant à lui faire voter des remercîments par l'Assemblée pour sa conduite envers les soldats de la France [3 mars 1871] (t. 1, p. 131, et an., p. 15). — Adoption de cette résolution modifiée (p. 131).

2 — Proposition de MM. Ducuing et Léon Say, tendant à faire voter par l'Assemblée des remercîments aux populations de la Suisse, de la Belgique et de l'Angleterre [4 mars] (t. 1, p. 151, et an., p. 18) (2).

CONFÉRENCES PUBLIQUES.

Texte de la proposition de M. Charton, relative à l'institution de conférences publiques par les instituteurs communaux [21 août 1871 (t. 5, an., p. 35). — Rapport sommaire, par M. Bardoux [7 septembre] (an., p. 207) (3).

CONGÉS accordés à MM. :

ABOVILLE (D') (t. 3, p. 698); ACLOCQUE (t. 3, p. 512; t. 5, p. 2); ADNET (t. 5, p. 455); ALLENOU (t. 5, p. 455); ANDELARRE (D') (t. 3, p. 88); ANDRIEU (t. 2; p. 787); ANISSON-DUPERON (t. 3, p. 565); ARFEUILLÈRES (t. 2, p. 773; t. 5, p. 455); ARBEL (t. 3, p. 787; t. 4, p. 313); AUBERJON (D') (t. 5, p. 381); AUBRY (t. 5, p. 2); AURELLE DE PALADINES (D') (t. 1, p. 132; t. 4, p. 179); AUXAIS (D') (t. 3, p. 146; t. 5, p. 455); AYMÉ DE LA CHEVRELIÈRE (t. 1, p. 298; t. 3, p. 614).

BABIN-CHEVAYE (t. 5, p. 381); BAGNEUX (DE) (t. 2, p. 712); BALLEROY (DE) (t. 2, p. 712); BALSAN (t. 1, p. 132; t. 3, p. 512); BAMBERGER

(1) Rapport spécial [15 mai 1872]. (V. t. XI.)
(2) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.
(3) Prise en considération et renvoi à la Commission de l'Instruction primaire [16 février 1872]. (Voy. t. VII.)

(t. 4, p. 208; t. 5, p. 278); Baragnon (t. 1, p. 253; t. 4, p. 135; t. 5, p. 278); Barascud (t. 2, p. 712); Bastard (de) (t. 2, p. 816); Baucarne-Leroux (t. 5, p. 58); Belcastel (de) (t. 3, p. 566); Benoist (t. 2, p. 876); Benoist-d'Azy (t. 2, p. 151); Benoit (t. 3, p 702); Bernard (Charles) (t. 3, p. 475); Bernard-Dutreil (t. 4, p. 208); Bethune (de) (t. 3, p. 88); Beurges (de) (t. 3, p. 598); Bidard (t. 2, p. 626); Bienvenue (t. 3, p. 702); Bigot (t. 5, p. 58); Billy (t. 3, p. 598); Blavoyer (t. 3, p. 698); Blin de Bourdon (t. 3, p. 550); Boduin (t. 3, p. 614); Bonald (de) (t. 1, p. 132; t. 5, p. 278); Bondy (de) (t. 3, p. 614); Bouillé (de) (t. 3, p. 475; t. 5, p. 278); Bouisson (t. 2, p. 681); Bozérian (t. 3, p. 132); Brabant (t. 3, p. 702; t. 4, p. 500; t. 5, p. 2); Brame (t 5, p. 132); Brettes-Thurin (de) (t. 3, p. 269); Brice (Meurthe) (t. 2, p. 151; t. 4, p. 208); Brice (Réné) (t. 2, p. 773); Brigode (de) (t. 1, p. 60); Broglie (de) (t. 2, p. 712; t. 3, p. 698); Buée (t. 3, p. 475); Buisson (t. 3, p. 475; t. 5, p. 381).

Carayon-Latour (de) (t. 4, p. 500); Carbonnier (t. 3, p. 698); Carion (t. 3, p. 109; t. 5, p. 2); Carnot (Sadi) (t. 5, p. 2, 381); Carré-Kérisouet (t. 4, p. 500; t. 5, p. 2); Chabaud-Latour (Arthur de) (t. 4, p. 500); Chabrol (de) (t. 5, p. 2, 278); Chadois (de) (t. 3, p. 512); Chambrun (de) (t. 3, p. 475); Champvallier (de) (t. 5, p. 278); Chasseloup-Laubat (de) (t. 2, p. 712); Cheguillaume (t. 3, p. 475); Chevandier (t. 1, p. 9; t. 3, p. 200); Choiseul (de) (t. 2, p. 277); Claude (Vosges) (t. 2, p. 187, 208; t. 5, p. 381); Clémenceau (t. 1, p. 202, 253); Clément (t. 3, p. 88); Clercq (de) (t. 3, p. 62); Contaut (t. 3, p. 109; t. 4, p. 57); Conti (t. 3, p. 702; t. 4, p. 313); Cordier (t. 3, p. 475; t. 4, p. 15); Costa de Beauregard (t. 4, p. 16); Courcelle (t. 3, p. 787); Crespin (t. 3, p. 512; t. 5, p. 2).

Daguenet (t. 5, p. 58); Dauphinot (t. 4, p. 57); Daussel (t. 4, p. 500; t. 5, p. 205); Delacroix (t. 3, p. 1; t. 5, p. 205); Delavau (t. 3, p. 598); Delsol (t. 5, p. 2); Depasse (t. 3, p. 146); Desbons (t. 3, p. 875; t. 4, p. 208; t. 5, p. 205); Deschange (t. 2, p. 481); Deseilligny (t. 1, p. 132); Diesbach (de) (t. 4, p. 208); Dompierre d'Hornoy (de) (t. 2, p. 573; t. 3, p. 566); Dubois (t. 3, p. 374); Du Breuil de St-Germain (t. 3, p. 1); Ducarre (t. 1, p. 151; t. 3, p. 787); Duchaffault (t. 3, p. 475, 614); Duchatel (t. 4, p. 16); Ducoux (t. 3, p. 512); Ducrot (le général) (t. 2, p. 703, 712); Dufour (t. 3, p. 174); Dufournel (t. 3, p. 614); Dumont (t. 5, p. 455); Duparc (t. 5, p. 2); Dupanloup (Mgr) (t. 2, p. 876); Dupont (t. 3, p. 614); Dussaussoy (t. 3, p. 246).

Esquiros (t. 3, p. 200); Eymard-Duvernay (t. 2, p. 832).

Faidherbe (le général) (t. 4, p. 135); Féligonde (de) (t. 3, p. 566); Féray (t. 3, p. 359; t. 4, p. 313); Fernier (t. 5, p. 58); Ferry (t. 1, p. 87; t. 4, p. 500); Flaud (t. 4, p. 500); Flotard (t. 5, p. 381); Flye Ste-Marie (t. 3, p. 698); Foucaud (de) (t. 3, p 698); Fouler de Relingue (t. 4, p. 313, 500); Fourtou (de) (t. 3, p. 359); Franclieu (de) (t. 5, p. 381).

Gallicher (t. 3, p. 246); Galloni d'Istria (t. 3, p. 475); Ganivet (t. 3, p. 614); Gaulthier de Rumilly (t. 3, p. 475); Gaslonde (t. 3, p. 762); Gasselin de Fresnay (t. 3, p. 109, 200); Gatien-Arnoult (t. 2, p. 573, 816; t. 4, p. 500); Gavardie (de) (t. 5, p. 381); Gayot (t. 4, p. 57); Germain (t. 2, p. 773; t. 5, p. 381); Germonière (t. 3, p. 787); Gillon (t. 3, p. 550); Girerd (t. 3, p. 132); Glas (t. 3, p. 88); Godin (t. 3, p. 566); Goblet (t. 5, p. 278); Gontaut-Biron (de) (t. 4, p. 208; t. 5. p. 205); Gouin (t. 1, p. 132); Gouvion Saint-Cyr (de) (t. 5, p. 278); Grasset (de) (t. 5, p. 381); Gueydan (t. 4, p. 135); Guichard (t. 3, p. 320, 550).

Haentjens (t. 1, p. 132); Harcourt (le comte d') (t. 5, p. 278); Harcourt (le duc d') (t. 2, p. 816); Heirieis (t. 5, p. 307); Houssard (t. 5, p. 278).

Jaubert (le comte) (t. 4, p. 57); Jauréguiberry (l'amiral) (t. 3, p. 200, 614); Joubert (t. 5, p. 455); Jourdan (t. 3, p. 320); Journu (t. 2, p. 453; t. 3, p. 512; t. 5, p. 381); Jouvencel (de) (t. 4, p. 500; t. 5, p. 2); Jullien (t. 3, p. 88; t. 5, p. 205).

Kersauson (de) (t. 2, p. 418); Kolb-Bernard (t. 2, p. 876).

Labitte (t. 4, p. 313); Lacave-Laplagne (t. 4, p. 16); Lacombe (de) (t. 3, p. 88; t. 4, p. 500; t. 5, p. 381); Lagrange (de) (t. 3, p. 787); Laprade (de) (t. 4, p. 500); Lanel (t. 3, p. 475); La Pervenchère (t. 5, p. 2);

LARGENTAYE (DE) (t. 1, p. 165, 177) ; LA RONCIÈRE LE NOURY (t. 3, p. 359) ; LASERVE (DE) (t. 3, p. 1) ; LA SICOTIÈRE (DE) (t. 3, p. 1); LASSUS (DE) (t. 2, p. 418); LASTEYRIE (DE) (t. 5, p. 205) ; LEBAS (t. 3, p. 359) ; LEBLOND (t. 1, p. 165, 177) ; L'EBRALY (t. 3, p. 109, 200; t. 5, p. 455); LEFÈVRE PONTALIS (Antonin) (t. 5, p. 381); LEGGE (DE) (t. 3, p. 698) ; LÉON (Adrien) (t. 3, p. 875) ; LEROUX (Émile) (t. 3, p. 174) ; LESPERUT (le baron) (t. 2, p. 712); LESTAPIS (t. 5, p. 455); LIMAYRAC (t. 3, p. 702 ; t. 5, p. 2, 381) ; LURO (t. 3, p. 246; t. 5, p. 455).

MAGNIEZ (t. 5, p. 381); MAGNIN (t. 5, p. 2); MANGINI (t. 2, p. 876); MARCHAND (t. 3, p. 359); MARGAINE (t. 2, p. 787); MARHALLACH (DU) (t. 2, p. 535) ; MARTELL (t. 3, p. 475) ; MARTENOT (t. 2, p. 832 ; t. 5, p. 205) ; MAZERAT (t. 5, p. 58) ; MAZURE (le général) (t. 3, p. 598, 702) ; MELUN (DE) (t. 3, p. 787) ; MÉPLAIN (t. 3, p. 269) ; MICHEL (t. 5, p. 2, 381) ; MONTAIGNAC (DE) (t. 2, p. 773 ; t. 5, p. 58); MOREAU (t. 2, p. 876); MOREL (t. 3, p. 88); MORTIMER-TERNAUX (t. 5, p. 205); MOULIN (t. 4, p. 500); MURAT (le comte) (t. 3, p. 1, 875); MURAT-SISTRIÈRES (t. 2, p. 151 ; t. 5, p. 2).

PAJOT (t. 3, p. 614); PALOTTE (t. 4, p. 313); PARC (DU) (t. 3, p. 698); PARENT (t. 4, p. 313); PARIGOT (t. 3, p. 88); PARIS (t. 3, p. 200); PATISSIER (t. 2, p. 712); PAULTRE (t. 4, p. 135); PÉCONNET (t. 3, p. 1); PETAU (t. 3, p. 512, 875); PELTEREAU-VILLENEUVE (t. 3, p. 320); PERRIER (t. 2, p. 217; t. 3, p. 512); PEYRAMONT (DE) (t. 5, p. 2, 205); PHILIPPOTEAUX (t. 3, p. 614) ; PICCON (t. 3, p. 200) ; PLICHON (t. 3, p. 566) ; PLŒUC (DE) (t. 5, p. 58); PORY-PAPY (t. 5, p. 2); PRAX-PARIS (t. 2, p. 832 ; t. 4, p. 313) ; PRINCETEAU (t. 4, p. 135) ; PUIBERNEAU (DE) (t. 2, p. 712); PUVIS DE CHAVANNES (t. 1, p. 97).

QUINSONAS (DE) (t. 2, p. 418).

RAMBURES (DE) (t. 3, p. 88); RAMEAU (t. 1, p. 298); RENAUD (t. 5, p. 58, 381) ; REVERCHON (t. 2, p. 876 ; t. 3, p. 88 ; t. 5, p. 278); REYMOND (Isère) (t. 2, p. 330); RIANT (t. 3, p. 132); RICARD (t. 1, p. 202 ; t. 2, p. 481 ; t. 3, p. 550) ; RICOT (t. 3, p. 698); RINCQUESEN (DE) (t. 3, p. 550); ROCHE-AYMON (DE LA) (t. 3, p. 702) ; ROCHEJAQUELEIN (DE LA) (t. 4, p. 57) ; ROGER (du Nord) (t. 3, p. 787); ROQUEMAUREL (DE) (t. 5, p. 2); ROTOURS (DES) (t. 3, p. 787).

SAINTENAC (t. 3, p. 698) ; SAINT-MALO (t. 3, p. 702) ; SAINT-MARC-GIRARDIN (t. 3, p. 109) ; SAISY (DE) (t. 3, p. 374 ; t. 5, p. 205) ; SAUVAGE (t. 1, p. 132) ; SAVARY (t. 5, p. 455) ; SCHŒLCHER (t. 3, p. 698) ; SARRETTE (t. 3, p. 787); SÉBERT (t. 5, p. 381); SEIGNOBOS (t. 5, p. 278).

TALHOUET (DE) (t. 2, p. 681) ; TALLON (t. 3, p. 875); TARGET (t. 4, p. 135); TARTERON (DE) (t. 2, p. 773); TENDRET (t. 2, p. 151); TIRARD (t. 4, p. 179, 500); TOUPET DES VIGNES (t. 3, p. 512); TRÉVILLE (DE) (t. 4, p. 208; t. 5, p. 58); TURQUET (t. 5, p. 381).

VALFONS (DE) (t. 3, p. 146; t. 5, p. 205); VALON (DE) (t. 4, p. 500); VARROY (t. 3, p. 566); VAST-VIMEUX (t. 3, p. 374); VENTE (t. 4, p. 179); VETILLART (t. 2, p. 453 ; t. 3, p. 787); VIALLET (t. 2, p. 151; t. 3, p. 132); VIDAL (t. 2, p. 418; t. 3, p. 374); VILLAIN (t. 4, p. 16) ; VIMAL-DESSAIGNES (t. 3, p. 359); VINAY (t. 2, p. 626; t. 3, p. 512); VINGTAIN (t. 3, p. 374, 475, 702 ; t. 4, p. 208); VINOLS (DE) (t. 5, p. 455) ; VITET (t. 5, p. 381).

WADDINGTON (t. 3, p. 566; t. 5, p. 2).

CONSEIL D'ÉTAT.

1 — Exposé des motifs et texte du projet de loi relatif à la réorganisation du Conseil d'État [1er juin 1871] (t. 3, p. 206) (1).

2 — Projet de loi relatif aux pensions des membres non replacés de l'ancien Conseil d'État, voy. PENSIONS CIVILES.

CONSEIL SUPÉRIEUR de l'Instruction publique, voy. INSTRUCTION PUBLIQUE, § 2.

CONSEILS ACADÉMIQUES et départementaux, voy. INSTRUCTION PUBLIQUE, § 3.

CONSEILS CANTONAUX.

1 — Proposition de MM. de Barante et Wad-

(1) Rapport, et *première délibération* [29 janvier et 19 février 1872] (t. VII). — *Deuxième et troisième délibérations* [23 avril et 24 mai]. (Voy. t. XI.) — Loi du 24 mai 1872.

dington, relative à l'organisation de ces Conseils [28 avril 1871] (t. 2, p. 782). — Rapport sommaire, par M. de Salvandy [3 juin] (t. 3, p. 262). — Prise en considération et renvoi à la Commission de décentralisation (*) [12 juin] (p. 340) (1).

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Ulric Perrot, relative à l'organisation des Conseils cantonaux et des Conseils d'arrondissement [27 mai 1871] (t. 3, p. 228). —Renvoi à la Commission de décentralisation, sur le rapport de M. Kolb-Bernard [5 juin], (t. 3, p. 263) (1).

CONSEILS DE GUERRE.

1 — Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à l'abréviation des procédures devant ces Conseils [6 avril 1871] (t. 2, p. 276, 301). — Observations de M. Tolain sur la demande d'urgence faite par M. Dufaure, *Garde des Sceaux* (*ibid.*). — L'urgence est déclarée (*ibid.*) (2).

2 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet de déroger au Code de justice militaire en permettant de prendre les substituts-rapporteurs parmi tous les officiers en activité de service [31 juillet 1871] (t. 4, p. 349, et an., p. 157).— L'urgence, demandée par M. le général de Cissey, *Ministre de la Guerre*, est déclarée (t. 4, p. 349). — Rapport, par M. Bérenger [5 août] (t. 4, p. 486, et an., p. 204). — Discussion [7 août] (t. 4, p. 503). — Sont entendus : MM. le général de Cissey, *Ministre de la Guerre* (p. 503); Bérenger, *rapporteur* (p. 503, 505); Victor Lefranc, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (p. 504); Marc-Dufraisse (p. 505). — Adoption de l'ensemble du projet de la Commission [même séance] (p. 506).

Voy. QUESTIONS, §§ 46, 49.

CONSEILS DE PRÉFECTURE.

Proposition de M. de Saisy tendant à mettre au concours les fonctions de Conseillers de préfecture, etc. [12 août 1871] (t. 4. an., p. 272).— Rapport sommaire, par M. Édouard Millaud [23 août] (t. 5, an., p. 74) (1).

CONSEILS généraux et municipaux.

§ I. — *Dispositions communes aux Conseils généraux et municipaux.*

1 — Proposition de MM. le général du Temple, de Sugny et autres, ayant pour objet de faire procéder à de nouvelles élections des Conseillers municipaux, des maires et des Conseillers généraux [3 mars 1871] (t. 1, p. 133, et an., p. 16).

2 — Proposition déposée par M. Batbie, et signée avec lui par 27 de ses collègues, relative au même objet [3 mars] (t. 1, p. 136, et an., p. 16).

3 — Proposition de MM. le baron Chaurand, Tailhand et autres Députés, relative au même objet [7 mars] (t. 1, an., p. 25).

4 — Proposition de MM. Tallon, Vinay, de Vinols et autres, relative à la suppression et au remplacement des Commissions municipales [7 mars] (t. 1, an., p. 26).

5 — Proposition de M. du Breuil de Saint-Germain et de dix autres Députés, tendant à dissoudre les Commissions municipales et départementales, et à rétablir dans leurs fonctions les Conseils généraux et municipaux qu'elles ont remplacés [9 mars] (t. 1, p. 231, et an., p. 28).

6 — Rapport sommaire sur les cinq propositions ci-dessus, par M. Bocher, concluant à leur renvoi à la Commission du projet de loi sur les élections municipales [31 mars 1871] (t. 2, p. 200). — Ce renvoi est prononcé [même séance] (t. 2, p. 188.).

7 — Proposition de MM. Vinay, Callet et autres, ayant pour objet d'interdire aux fonctionnaires publics salariés par l'État d'être élus Conseillers municipaux ou Conseillers généraux dans l'étendue des circonscriptions où ils

(*) Pour la formation de cette Commission, voy. l'article DÉCENTRALISATION.

(1) Il n'a pas été fait de rapport spécial sur cette proposition.

(2) Ce projet de loi n'a pas été rapporté.

(1) Rejet de la prise en considération [26 avril 1872]. (Voy. t. XI.)

exercent leurs fonctions [7 mars] (t. 1, an., p. 27) (1)

8 — Propositions relatives à la décentralisation administrative et à la nomination d'une Commission parlementaire chargée d'étudier les questions et les projets y relatifs, voy. DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE.

§ II. — *Conseils généraux.*

1 — Proposition de M. Gaslonde, relative à l'abrogation du décret de la Délégation de Bordeaux portant dissolution des Conseils généraux, et à la convocation immédiate de ces Conseils [21 mars 1871] (t. 2, p. 18, 47). — Sont entendus sur la demande d'urgence : MM. Villain, Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 19). — L'urgence est déclarée (*ibid.*). — Rapport, par M. Bertauld [26 mars] (p. 143). — Discussion [29 mars] (p. 167 à 184). — *Question préjudicielle* (p. 167 à 169) : MM. d'Andelarre, Bertauld, *rapporteur*, Brame (p. 167, 168); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 168); de Kerdrel, Lambert de Sainte-Croix (p. 169). — *Discussion* (*ibid.*) : MM. de Ventavon (p. 169); Gaslonde (p. 170, 172, 173); Bertauld, *rapporteur* (p. 171, 173, 175, 176); de Guiraud, d'Andelarre (p. 172, 173); Audren de Kerdrel (p. 173, 175, 176); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 174, 176); Girerd (p. 174); Henri Fournier, Plichon, Batbie, Paris (p. 175); Target, de Barante (p. 176); de Rességuier, Vinay (p. 176, 180); Dahirel, Lambert de Sainte-Croix, Bethmont (p. 177); Cochery, Langlois (p. 178); Bérenger (de la Drôme) (p. 179); Peltereau-Villeneuve (p. 181); Turquet, de Gavardie (p. 182); Lambrecht (p. 183, 184). — Adoption de l'ensemble de la proposition amendée [29 mars] (t. 2, p. 184).

2 — Propositions de MM. Magnin et Bethmont sur l'organisation et les attributions des Conseils généraux [26 mars 1871] (t. 2, p. 138). — Rapport sommaire, par M. le marquis de Chasseloup-Laubat [8 avril] (t. 2, p. 360). — Prise en considération [14 avril] (p. 482). — Observations de MM. de Chasseloup-Laubat, *rapporteur*, Boduin et Bethmont sur la composition de la Commission (p. 482, 483). — Demande de renvoi de ces propositions à la Commission dite de *Décentralisation* (*) [15 avril] (t. 2, p. 513) — Sont entendus : MM. Paulin Gillon, Baze, Moulin (p. 513); de Marcère, Magnin, Pagès-Duport, Langlois (p. 515).—Le renvoi est prononcé (p. 516). — Rapport, au nom de cette Commission, par M. Waddington sur ces propositions et sur celles de MM. Savary et Raudot ci-après mentionnées [14 juin] (t. 3, p. 397). = *Première délibération* [27 juin] (t. 3, p. 623). — Ont pris part aux débats : MM. Target (p. 623); Limayrac (p. 626); Othenin d'Haussonville (p. 631); de la Bassetière (p. 634); de Guiraud (p. 661); Charles de Lacombe (p. 665); Raudot (p. 668); Paul Cottin (p. 670); Reverchon (p. 673); Journault (p. 675); Waddington, *rapporteur* (p. 676); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 679, 684); Moulin (p. 681). — L'Assemblée décide qu'elle passera à la seconde délibération (p. 685). = *Deuxième délibération* [7 juillet] (t. 3, p. 819). — Art. 2 et amendement de M. Target [Commission départementale] (p. 824 à 864; 880 à 901); liste des votants aux scrutins sur cet amendement (p. 902 à 905). — Art. 4 et amendement de M. Malens [représentation des cantons au Conseil général, suivant leur population] (p. 916 à 923); liste des votants (p. 928). — Art. 16 [vérification des élections par le Conseil général] (t. 4, p. 23 à 27; 45 à 49; 99 à 108; 157 à 165). —Art. 22 et amendement de M. Baze [durée des fonctions des Conseillers généraux] (p 49 à 54); liste des votants (p. 54). — Art. 71 et amendement de M. de Clercq [présidence de la Commission départementale] (t. 4, p. 192 à 202); liste des votants aux scrutins (p. 202 à 206). — Art. 75 et amendement de M. Desjardins [gratuité des fonctions de la Commission départementale] (p. 274 à 280); liste des votants au scrutin sur cet amendement (p. 288). — Art. 87 [tutelle administrative des communes] (p. 292 à 304). — Ont pris part aux débats : MM. Amat (t. 4, p. 142, 159); d'Andelarre (t. 3, p. 846, 849; t. 4, p. 157, 162); Anisson-Duperon (t. 4, p. 99); Arago (Emmanuel) (t. 3, p. 846, 847, 849); Audren de Kerdrel (t. 3, p. 849); de Barante (t. 4, p. 131); Barthe (t. 4, p. 121, 122); Batbie (t. 4, p. 46, 48, 49, 133, 146); Baze (t. 4, p. 52, 274); Bergondi (t. 3, p. 896); Bertauld (t. 3, p. 848; t. 4, p. 70, 80, 81); Besson

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

(*) Pour la formation de cette Commission, voy. l'article DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE.

(t. 3, p. 916); Bethmont (t. 3, p. 922; t. 4, p. 49, 71, 113, 122, 130, 133, 149, 175, 274, 304); Beulé (t. 3, p. 824); Blavoyer (t. 4, p. 274); Bozérian (t. 3, p. 927; t. 4, p. 23); Brice (René) (t. 4, p. 112); Brisson (t. 3, p. 921; t. 4, p. 189); Brun (Lucien) (t. 3, p. 819; t. 4, p. 67, 68, 170, 279); Buisson (de l'Aude) (t. 4, p. 70, 163); de Castellane (t. 4, p. 19); de Champvallier (t. 4, p. 124, 128); Chevandier (t. 3, p. 925; t. 4, p. 286); Christophle (t. 4, p. 22, 100, 102, 105, 107); Claude (des Vosges) (t. 4, p. 128); Clément (t. 4, p. 47, 305); de Clercq (t. 4, p. 192); Daguenet (t. 4, p. 138); le duc Decazes (t. 3, p. 835); Delacour (t. 4, p. 68, 116); Delille (t. 4, p. 146, 148, 149, 159, 180); Delorme (t. 3, p. 838; t. 4, p. 199); Delpit (t. 3, p. 858); Desjardins (t. 4, p. 74, 75, 277); Ducarre (t. 4, p. 276); Duprat (Pascal) (t. 4, p. 308); Duvergier de Hauranne (t. 4, p. 196); Ernoul (t. 4, p. 193); Foubert (t. 4, p. 293); Fournier (t. 3, p. 824, 831, 847, 924; t. 4, p. 22, 66); Ganivet (t. 4, p. 18, 106, 122, 141, 148, 161, 165, 273, 285); Gillon (t. 3, p. 850; t. 4, p. 122, 131); Giraud (t. 3, p. 924); Guibal (t. 4, p. 51); Hamille (t. 4, p. 174); le vicomte d'Haussonville (t. 4, p. 171); de Jouvencel (t. 3, p. 851); Jozon (t. 4, p. 104); La Caze (t. 3, p. 832; t. 4, p. 144); Lafayette (Oscar) (t. 4, p. 49); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (t. 3, p. 861, 892; t. 4, p. 53, 66, 68, 76, 110, 113, 121, 140, 141, 166, 167, 172); Langlois (t. 3, p. 821; t. 4, p. 19, 21, 52, 303, 307); de Larcy, *Ministre des Travaux publics* (t. 4, p. 126, 132); de Lavergne (t. 3, p. 842; t. 4, p. 200); Lefèvre-Pontalis (Amédée) (t. 3, p. 853; t. 4, p. 26, 53, 103, 306); Lefranc (Victor), *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (t. 4, p. 107, 169, 176, 298, 307); Lenoël (t. 3, p. 858, 922; t. 4, p. 75, 118, 120, 168, 297); Le Royer (t. 4, p. 53, 187); Limperani (t. 4, p. 17); Lucet (t. 4, p. 111); Malens (t. 3, p. 918); de Marcère (t. 3, p. 923; t. 4, p. 17, 64); Martel (t. 4, p. 100); Maurice (t. 3, p. 823, 849; t. 4, p. 52, 282, 284, 285, 286, 296); Méplain (t. 4, p. 105); Millaud (t. 4, p. 280); de Montgolfier (t. 4, p. 18, 136); Moulin (t. 3, p. 850, 894, 896, 917; t. 4, p. 80, 166, 167, 281); Parent (t. 4, p. 22, 190, 191); Picard (t. 3, p. 846, 854; t. 4, p. 877); de Pressensé (t. 4, p. 198, 278); Raoul Duval (t. 4, p. 78, 127); Raudot (t. 3, p. 889); Reverchon (t. 4, p. 67, 68); Richier (t. 4, p. 142); Rivet (t. 4, p. 163); Roux (Honoré) (t. 4, p. 184); Savary (t. 4, p. 70, 188, 300); Savoye (t. 4, p. 292); Silva (t. 3, p. 895); Simon (Jules), *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* (t. 4, p. 16, 116, 117, 120, 122, 150); Soye (t. 4, p. 181); de Talhouët (t. 3, p. 900; t. 4, p. 173); Target (t. 3, p. 831, 886; t. 4, p. 52, 66); Tarteron (t. 4, p. 183); de Tillancourt (t. 4, p. 22, 126, 135, 183, 273, 281); Varroy (t. 4, p. 16); Vinay (t. 4, p. 69, 70, 128, 130, 131, 139, 140, 165); de Vinols (t. 3, p. 894; t. 4, p. 142, 143); Waddington, *rapporteur* (t. 3, p. 822, 824, 846, 881, 921, 924, 927; t. 4, p. 16, 18, 19, 21, 45, 47, 51, 64, 65, 66, 76, 110, 112, 115, 121, 130, 132, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 150, 166, 176, 182, 187, 191, 273, 284, 285, 287, 303, 308); Wilson (t. 3, p. 821). — L'Assemblée décide qu'elle passera à la troisième délibération [25 juillet] (t. 4, p. 308). = Texte des articles du projet de loi adoptés à la deuxième délibération (t. 4, an., p. 107).—Rapports supplémentaires, par M. Waddington [18 et 25 juillet] (t. 4, an., p. 36, 114, 116). = *Troisième délibération* [31 juillet] (t. 4, p. 352). — Art. 2, et amendement Duvergier de Hauranne [Commission départementale] (p. 253 à 386). — Adoption de l'article au scrutin public (p. 386); liste des votants (p. 398). — Art. 4 et amendements Malens et Naquet [représentation proportionnelle de la population au Conseil général] (p. 386 à 390).— Art. 21, et amendements Chardon et de Bonald [durée des fonctions des Conseillers généraux et renouvellement des Conseils] (p. 406 à 412); liste des votants au scrutin sur le nouvel article amendé (p. 427). — Art 31 [compte rendu sommaire des séances des Conseils généraux] (p. 436). — Rejet au scrutin de l'amendement de M. René Brice, tendant à supprimer deux paragraphes de la nouvelle rédaction de cet article, relatifs à l'obligation pour les journaux qui apprécieront les discussions d'un Conseil général, de reproduire ce compte rendu (p. 438); liste des votants (p. 455).— Art. 44 et amendement de M. Clément [déclaration d'utilité publique des routes départementales et des chemins vicinaux] (p. 509). Adoption de l'amendement (p. 514). — Art. 45 et amendement de M. de Kerdrel, relatif aux droits des archivistes-paléographes aux emplois d'archivistes des départements (p. 515, 519). — Art. 68 [répartition entre les départements des secours pour

les édifices diocésains, et les acquisitions et réparations de maisons d'écoles] (p. 522). Prise en considération de l'amendement de M. Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* (p. 525). Adoption de cet amendement au scrutin public (p. 569); liste des votants (p. 576). Adoption de l'ensemble de l'article amendé, avec une disposition additionnelle proposée par M. Hamille (p. 569). — Art. 71 [Présidence de la Commission départementale] (p. 539). Adoption, au scrutin public, de la nouvelle rédaction de la commission (p. 541); liste des votants (p 548). — Art. 73 [disposition additionnelle de M. de Tréveneuc, relative à la convocation d'urgence des Conseils généraux dans le cas d'empêchement de l'Assemblée nationale de remplir son mandat] (p. 542, 555). Retrait de l'amendement, joint par son auteur à la proposition de M. Vétillart sur le même objet (p. 559). — Art. 75 [gratuité des fonctions de membre de la Commission départementale] (p. 569). Rejet, au scrutin public, de l'amendement de MM. Pascal Duprat et Folliet, ayant pour objet l'allocation obligatoire d'une indemnité pour frais de voyage et de séjour aux membres de ces Commissions (p. 575); liste des votants (p. 577). Prise en considération, au scrutin public, de l'amendement de M. Charles Rolland; tendant à rendre l'allocation de cette indemnité facultative (p. 575); liste des votants (p. 579). Rejet, au scrutin public, de cet amendement (p. 596); liste des votants (p. 603). — Adoption de la question préalable sur l'amendement de M. Millaud, ayant pour objet d'ajourner l'exécution de la présente loi après la réunion de la Constituante (p. 601). = Ont pris part aux débats de la troisième délibération : MM. Amat (t. 4, p. 447); d'Andelarre (p. 449); Anisson-Duperon (p. 599); Arfeuillères (p. 597); Audren de Kerdrel (p. 442, 443, 517, 519); Baragnon (p. 541); Barthe (p. 447); Batbie (p. 357, 513); Baze (p. 353, 408, 411); Bertauld (p. 384); Bethmont (p. 369, 414, 445, 564); Blanc (Louis) (p. 353); de Bonald (p. 545, 559); Du Breuil de Saint-Germain (p. 392, 395); Brice (René) (p. 436); Brisson (p. 358); Chardon (p. 407); le baron Chaurand (p. 539); Christophle (p. 509); Clément (Léon) (p. 432, 512, 599); Cottin (p. 446); Daumas (p. 569); Delpit (p. 443); Depeyre (p. 384); le vice-amiral de Dompierre d'Hornoy (p. 545); Duprat (Pascal) (p. 406, 450, 573); Dussaussoy (p. 535); Duvergier de Hauranne (p. 372, 382); Ferrouillat (p. 364); Fournier (p. 537); Ganivet (p. 390, 394, 451, 518, 598); Gaslonde (p. 567); Gillon (Paulin) (p. 416, 594); Giraud (Alfred) (p. 539); Hamille (p. 568, 569); de Janzé (p. 545, 557); le comte Jaubert (p. 418, 420, 422, 423, 424, 425, 520); de Lamberterie (p. 444); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 385, 415, 452, *rectification*: p. 459, 508, 514, 540, 545, 596, 602); Langlois (p. 397, 453); de Larcy, *Ministre des Travaux publics* (p. 422, 522); Lefèvre-Pontalis (Amédée) (p. 414); Lefèvre-Pontalis (Antonin) (p. 409, 592); Lefranc (Victor), *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (p. 572); Lepère (p. 386, 544); Limpérani (p. 538); Loustalot (p. 413); Lucet (p. 602); Malartre (p. 410); Malens (p. 389); Malézieux (p. 393); de Marcère (p. 372); Millaud (p. 600); Moulin (p. 555); Naquet (p. 387); Passy (Louis), (p. 441); Picard (p. 371); Raoul Duval (p. 361); Reverchon (p. 367); de la Rochette (p. 417); Roger-Marvaise (p. 514); Rolland (Charles) (p. 575, 593); Rousseau (p. 601); Sansas (p. 385, 390); Simon (Jules), *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* (p. 417, 516, 522, 560, 566); le marquis de Talhouët (p. 523); Target (p. 361); de Tarteron (p. 533); Testelin (p. 519); de Tillancourt (p. 534, 575); Tolain (p. 366, 368); de Tréveneuc (p. 542, 545, 546, 559); de Ventavon (p. 393); Waddington, *rapporteur* (p. 385, 393, 395, 405, 411, 416, 417, 420, 422, 438, 445, 453, 508, 512, 516, 538, 544, 559, 573); Wilson (p. 451, 453, 595). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble de la loi organique départementale [10 août 1871] (t. 4, p. 603); liste des votants (p. 605).

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition relative à l'organisation et aux attributions des Conseils généraux, présentée par M. Savary [27 avril 1871] (t. 2, p. 747). — Rapport sommaire, par M. le comte de Melun, et renvoi de la proposition à la Commission de décentralisation [20 mai] (t. 3, p. 89, 108). — Rapport, au nom de cette Commission, par M. Waddington, et discussion, voy. le précédent paragraphe.

4 — Proposition de MM. Vétillart, Busson-Duviviers et autres, relative à la convocation des Conseils généraux dans des circonstances

exceptionnelles [21 avril 1871] (t. 2, p. 676). — Rapport sommaire, par M. le vicomte de Bonald [2 mai] (p. 813). — Prise en considération et renvoi à la Commission chargée de l'examen des propositions de MM. de Tréveneuc et d'Aboville, ci-après mentionnées [11 août] (p. 610).

5 — **Proposition de MM. Vente et Depeyre, relative au même objet** [5 mai 1871] (t. 2, p. 835). — Rapport, voy. ci-après, § 8.

6 — **Proposition de M. le comte de Tréveneuc, ayant pour but de charger les présidents des Commissions départementales de convoquer les Conseils généraux, dans le cas où l'action de l'Assemblée nationale serait empêchée** [25 juillet 1871] (t. 4, p. 308, et an., p. 106). — La déclaration d'urgence, demandée par M. de Tréveneuc, d'abord rejetée (p. 308), est ultérieurement déclarée (p. 590).

7 — **Texte de la proposition de MM. d'Aboville, Callet et autres, relative à la réunion légale des Conseils généraux dans des circonstances exceptionnelles** [10 août 1871] (t. 4, an., p. 249). — Déclaration d'urgence (p. 590).

8 — Rapports, au nom de la Commission spéciale, par M. Henri Fournier, sur les propositions de MM. Vétillart, de Tréveneuc, d'Aboville et autres, ci-dessus mentionnées [10 août 1871] (t. 4, an., p. 257): et [14 septembre] (t. 5, an., p. 274) (1).

9 — **Texte de la proposition de M. Faye, tendant à étendre aux élections pour les Conseils généraux le bénéfice des dispositions de l'art. 8 de la loi du 6 juin 1868 sur les réunions publiques** [7 août 1871] (t. 4, an., p. 206). — Rapport sommaire, par M. de Cumont [30 août] (t. 5, an., p. 96) (2).

10 — **Exposé des motifs et texte du projet de loi fixant la composition provisoire du Conseil général de la Seine** [6 septembre 1871] (t. 5, an., p. 200). — L'Assemblée déclare l'urgence [même séance] (p. 425). — Rapport, par M. Henri Martin [14 septembre] (an., p. 283). — Discussion [16 septembre] (t. 5, p. 682). — Sont entendus : MM. Henri Martin, Paul Morin (*ibid.*). — Adoption de l'ensemble du projet de loi [même séance] (*ibid.*).

(1) Rapport supplémentaire [6 janvier 1872]. Voy. t. VI.) — Discussion et adoption du projet de la Commission modifié [5-15 février]. (Voy. t. VII.)

(2) Prise en considération [9 décembre 1872]. (Voy. tome VI.) — Rapport spécial [1er mars 1872]. (Voy. tome VIII.) — *Première délibération* et rejet [26 avril]. (Voy. tome XI.)

Voy. QUESTIONS, § 45.

§ III. — *Conseils municipaux.*

1 — Proposition d'élection d'un Conseil municipal pour la ville de Paris, déposée par M. Clémenceau, en son nom et au nom de MM. Louis Blanc, Peyrat et autres [20 mars 1871] (t. 2, p. 4, 16). — Discussion sur la demande d'urgence (p. 4 à 7). — Sont entendus : MM. Clémenceau (p. 4); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 5, 7); Tirard (p. 5, 6, 7); Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique* (p. 6, 7). — Déclaration d'urgence (p. 7). = Incident relatif à la demande faite par M. Langlois d'une déclaration concernant les élections municipales de Paris, voy. INSURRECTION DU 18 MARS, § 7. — Retrait, par M. Clémenceau, de sa proposition et de celle de ses collègues (p. 43). = Motion de M. Tirard, sur le même objet [22 mars] (t. 2, p. 43). — Est entendu : M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*. — Proposition de divers ordres du jour motivés (p. 45, 47). Observations relatives à ces ordres du jour, de MM. Cochery, le comte Jaubert, Picard, *Ministre de l'Intérieur*, le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia, Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères*. — Adoption de l'ordre du jour motivé présenté par MM. Target, Bozérian et autres (p. 47). = Rapport, par M. Vacherot, sur la proposition relative à l'élection du Conseil municipal de Paris [22 mars] (p. 49, 55). — Observations de MM. Tolain, Baze, et Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 50, 51). — Renvoi de cette proposition à la Commission chargée de l'examen du projet de loi relatif aux élections municipales de France (p. 51). — Voir ci-après, § 4.

2 — Proposition ayant pour objet d'autoriser les maires de Paris à fixer à bref délai les élections du Conseil municipal de Paris, voy. INSURRECTION DU 18 MARS 1871.

3 — Proposition déposée par M. Louis de Saint-Pierre et signée avec lui par quatre-ving

de ses collègues, tendant à déclarer nulles et non avenues les élections municipales faites à Paris le 26 mars 1871 [27 mars] (t. 2, p. 147); rectifications (p. 147, 150, 151) — L'urgence demandée n'est pas adoptée (*ibid.*). — Rapport sommaire, par M. Antonin Lefèvre-Pontalis [12 avril] (p. 418, 452). — Adoption, sans discussion, des conclusions du rapport, tendant au refus de la prise en considération [17 avril] (p. 536).

4 — Projet de loi relatif aux élections municipales de France, présenté par M. Picard, *Ministre de l'Intérieur* [22 mars 1871] (t. 2, p. 49, 55). — L'Assemblée déclare l'urgence (t. 2, p. 50.) — Rapport, par M. Batbie [31 mars] (t 2, p. 188, 200). — Discussion [3 au 14 avril] (p. 238 à 489). — Demande d'ajournement par M. Haentjens (p. 238): M. Picard, *Ministre de l'Intérieur* (*ibid.*). = *Discussion générale* (p. 239). — Sont entendus: MM. Prax-Paris (*ibid.*), et *rectification* (p. 250); le vicomte de Meaux (p. 245). — Clôture de la discussion générale [4 avril] (p. 247). = *Discussion des articles* [5 avril et suiv.] (p. 252.) — Adoption de l'article 1er [suppression des commissions municipales, maires et adjoints en exercice, etc.], modifié par la Commission (p. 284). — Retrait, après discussion, des amendements de MM. Léon Say et Savary, à l'article 4, relatifs aux conditions de l'électorat municipal (p. 294). — Adoption de l'article 4, modifié par deux amendements de MM. Peltereau-Villeneuve et Achille Adam, concernant les conditions d'éligibilité (p. 299). — Rejet du deuxième paragraphe de l'article 5, tendant à rendre le mandat de conseiller municipal incompatible avec les fonctions de membre inamovible du tribunal de 1re instance de l'arrondissement (p. 315). — Adoption d'un paragraphe additionnel à l'article 7, proposé par M. Baze, ayant pour objet d'exiger le dépouillement immédiat du scrutin, après sa clôture (p. 399). — Adoption de l'amendement de MM. de Mornay et Fresneau, à l'article 8, relatif à la durée des fonctions des conseillers municipaux élus en vertu de la présente loi (p. 339). — Adoption, au scrutin public, de l'amendement à l'article 9, présenté par MM. Antonin Lefèvre-Pontalis, Bardoux et autres, ayant pour objet la nomination des maires par les Conseils municipaux (p. 345); liste des votants (p. 353). — Adoption de l'amendement de M. Paris, tendant à faire nommer provisoirement les maires et adjoints par le Chef du Pouvoir exécutif dans les villes de plus de 20,000 âmes et dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement, en les choisissant dans le sein du Conseil municipal (p. 347). — Adoption: de l'amendement de M. de la Rochejaquelein, ayant pour but d'exiger qu'il soit pourvu aux vacances dans le Conseil municipal avant de procéder au remplacement d'un maire (p. 351); — de l'amendement de M. Antonin Lefèvre-Pontalis, relatif à la nomination des adjoints par le Conseil municipal dans les communes de 20,000 âmes et au-dessous (*ibid.*); — au scrutin public, de l'ensemble de l'article 9, ainsi modifié (p. 352); liste des votants (p. 354). — Rejet, au scrutin public, de la première partie de l'amendement de M. Raudot à l'article 10, tendant à former les vingt arrondissements de Paris en communes distinctes, ayant chacune son Conseil municipal, son maire et ses adjoints (p. 409); liste des votants (p. 416); et, par assis et levé, de la seconde partie de l'amendement, ayant pour objet d'appliquer le même système à la ville de Lyon (p. 415). — Adoption, au scrutin public, de l'amendement de MM. Léon Say, Feray et autres, tendant à composer le Conseil municipal de Paris de quatre-vingts membres, élus à raison d'un Conseiller par quartier dans les vingt arrondissements (p. 436); liste des votants (p. 440). — Adoption de l'amendement de MM. Mettetal et Gaslonde, ayant pour objet de substituer à l'article 17 de la Commission, l'ancien article 8 du projet du Gouvernement, relatif à la nomination directe par le Chef du Pouvoir exécutif d'un maire et de trois adjoints pour chacun des vingt arrondissements de Paris (p. 474). — Adoption de l'article additionnel, proposé par M. Mortimer-Ternaux, relatif à la gratuité des fonctions de maire, d'adjoint et de membre du Conseil municipal (p. 487). — Adoption de l'article additionnel proposé par M. Lucet, d'accord avec la Commission, tendant à maintenir provisoirement en vigueur, pour l'Algérie, le décret du 27 décembre 1866-6 janvier 1867 (p. 489). = Ont pris part aux débats: MM. Amat (p. 317, 363); d'Andelarre (p. 423, 427, 428, 429); Arfeuillères (p. 309); Audren de Kerdrel (p. 350, 404, 408); Baragnon (p. 282, 338); Barascud (p. 280,

283); Bardoux (p. 487); Batbie, *rapporteur* (p. 252, 262 à 264, 266, 268, 269, 271, 280, 281, 282, 285, 296, 298, 316, 317); de Belcastel (290, 423); Bérenger (de la Drôme), (p. 385); Bertauld (p. 348, 349, 475); Bethmont (p. 259, 272, 290, 293, 435, 437, 472); Brisson (p. 351, 460, 461); de Broglie (le duc de) (p. 293); Brun (Lucien) (p. 281, 409, 476, 477, 483); Buffet (p. 397); Buisson (de l'Aude) (p. 311); de Castellane (p. 373); Chaurand (le baron) (p. 256, 258); Cochery (p. 317, 318); Delpit (p. 288); Depeyre (p. 258); Desjardins (p. 466); Ducarre (p. 412, 415, 474, 489); Feray (p. 429); Gaslonde (p. 266, 312); Gayot (p. 349); George (des Vosges) (p. 261); Girerd (Cyprien) (p. 315, 317, 486); Godin (p. 266, 339); de Guiraud (p. 253, 283, 396, 399); Jaubert (le comte) (p. 380, 414, 439, 456, 458); Javal (p. 338); Journault (p. 372, 430, 439, 459); de la Borderie (p. 319); Lambert de Sainte-Croix (p. 375); Lambrecht, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (p. 471, 477); Langlois (p. 272, 292, 299, 338, 346, 400, 405, 427, 436); de Laserve (p. 371); de Larcy (le baron) *Ministre des Travaux publics* (258); Lefèvre-Pontalis (Antonin) (p. 340, 345); Lefranc (Victor) (p. 315, 339, 397, 401, 431); Lenoël (p. 263, 281); Lepère (p. 281, 429); Lespinasse (p. 290); Limperani (p. 343); Lucet (p. 487, 489); Maleville (Léon de) (p. 345); de Marcère (p. 297); Martel (p. 433); Martin (Henri) (p. 458); Maurice (p. 387); Meaux (le vicomte de) (p. 283, 284); Mettetal (p. 464); Mornay (le marquis de) (p. 297, 337, 339); Paris (p. 286, 312, 338, 339, 344, 345, 351, 372, 432, 457, 460, 466, 475, 484, 485, 486, 489); Passy (p. 463); Péconnet (p. 299); Peltereau-Villeneuve (p. 295); Périer (Casimir) (p. 350); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 255, 258, 263, 269, 280, 293, 298, 315, 342, 352, 383, 399, 461, 476, 484, 489); Prax-Paris (p. 352); Raudot (p. 377, 406); de Rességuier (p. 260); Reverchon (p. 294); Rivaille (p. 282, 283); de la Rochejaquelein (p. 348, 349, 385); Rolland (Charles) (p. 269, 393); Savary (p. 294, 295, 340); Savoye (p. 348, 422, 466, 470); Say (Léon) (p. 270, 285, 288, 294, 381, 433, 462, 463); Seignobos (p. 318, 330); Steinheil (p. 438); Tallon (p. 262, 264); Target (p. 408); Ternaux (Mortimer) (p. 258, 351, 352, 384, 419, 475, 477, 485, 486); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 345, 388); Tirard (p. 347, 349, 408, 430); Tolain (p. 289, 404, 428); de Ventavon (p. 314); Vinay (p. 260, 280, 313); Wilson (p. 269). — Adoption de l'ensemble du projet de loi amendé [14 avril] (t. 2, p. 489); liste des votants (p. 502). = Communication de M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, relative à l'exécution de cette loi [1er mai] (t. 2, p. 802).

5 — Proposition de M. Lucet, tendant à réparer une omission dans l'article 20 de la loi sur les élections municipales, en ce qui concerne l'Algérie [28 avril] (t. 2, p. 782). — L'urgence est déclarée (p. 775) (1).

6 — Proposition de loi sur la formation des listes électorales municipales, présentée par MM. le duc de Broglie, Bethmont et Léon Say [12 avril 1871] (t. 2, p. 452). — Rapport sommaire, par M. Albert Desjardins [25 avril] (p. 709). — Prise en considération [8 mai] (t. 2, p. 802). — Renvoi à une Commission spéciale (t. 3, p. 478). — Rapport, au nom de cette Commission, par M. Desjardins [24 juillet] (t. 4, an., p. 96).

7 — Proposition de M. Lucien Brun, tendant à appliquer aux communes dont le revenu dépasse 100,000 francs l'article 42 de la loi de 1837, relatif à l'appel des plus forts imposés aux délibérations des Conseils municipaux [14 avril 1871] (t. 2, p. 505). — Rapport sommaire, par M. le comte de Melun [26 avril] (p. 729). — Prise en considération et renvoi à la Commission de décentralisation [1er mai] (t. 2, p. 801).

8 — Proposition de MM. Peltereau-Villeneuve, Dufour et Beau, tendant à fixer les conditions de domicile pour être éligible au Conseil municipal de Paris [21 avril] (t. 2, p. 676) (1).

9 — Proposition de MM. Ch. Rolland, P. Jozon et Journault, relative aux élections municipales [9 mai 1871] (t. 2, p. 880). — Rapport sommaire, par M. Lacave-Laplagne [12 juin] (t. 3, p. 343). — Discussion [17 juin] (p. 476). Sont entendus : MM. Lacave-Laplagne, *rapporteur*: Jozon (p. 476). — Prise en considération et renvoi à la Commission électorale (p. 477).

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

10 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Journault, Charles Rolland et Paul Jozon, sur les attributions des Conseils municipaux [13 mai 1871], (t. 3, p. 18). — Rapport sommaire, par M. Peltereau-Villeneuve [8 juin] (p. 317). — Prise en considération et renvoi à la Commission de décentralisation [12 juin] (p. 336). (*)

Voy. INTERPELLATIONS, §§ 7 et 9. — PARIS (Ville de), § 8. — PÉTITIONS, § 5. — QUESTIONS, §§ 7 et 28.

CONSIGNATIONS.

Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à reconstituer les consignations effectuées dans le département de la Seine antérieurement au 31 mars 1871 [21 juillet 1871] (t. 4, an., p. 89). — Rapport, par M. Rameau [9 septembre] (t. 5, an., p. 213). — Sur la demande de M. Rameau, *rapporteur*, l'Assemblée déclare l'urgence (t. 5, p. 644). — Adoption, sans discussion, de l'ensemble du projet de loi [15 septembre] (p. 645).

Voy. CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

CONSTITUTION, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE. — POUVOIR EXÉCUTIF.

CONTINGENT des classes de 1870 et 1871, voy. ARMÉE, § II.

CONTRAINTE PAR CORPS.

Exposé des motifs et texte du projet de loi sur la contrainte par corps en matière de frais de justice criminelle [7 août 1871] (t. 4, an., p. 207). — Déclaration d'urgence [même séance] (p. 506). — Observations sur la demande de renvoi du projet de loi à la Commission du Budget (p. 506) : MM. Dufaure, *Ministre de la Justice :* Malens (*ibid.*). — Le renvoi est prononcé (*ibid.*).

(*) Pour la formation de cette Commission, voy. l'article DÉCENTRALISATION.

CONTRIBUTIONS DE GUERRE.

Proposition tendant à faire rembourser par l'État soit aux communes, soit aux contribuables, les contributions en argent perçues par les autorités allemandes, voy. DÉPARTEMENTS ENVAHIS, § 3.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Projets de lois relatifs aux contributions directes à percevoir en 1872, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § II.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Projet de loi, rapports et discussion concernant l'augmentation de ces contributions et l'établissement de nouveaux droits, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3, et § II.

CORPS LÉGISLATIF (Ancien).

1 — Comptes des recettes et des dépenses de l'ancien Corps législatif, voy. COMPTABILITÉ INTÉRIEURE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

2 — Proposition tendant à reprendre les enquêtes commencées par le Corps législatif en 1870 sur les traités de commerce et la marine marchande, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 13.

COURS ET TRIBUNAUX, voy. ALSACE-LORRAINE. — ANNONCES JUDICIAIRES. — DÉLITS POLITIQUES. — INTERPELLATIONS, § 6. — MAGISTRATURE.

COURTIERS D'ASSURANCES.

Proposition de M. Busson-Duviviers ayant pour objet d'assujettir aux droits de patente les courtiers d'assurances contre l'incendie, comme les courtiers en marchandises [27 juin 1871] (t. 3, p. 636). — Rapport sommaire, par M. Courbet-Poulard [23 août] (t. 5, an., p. 72) (1).

(1) Rejet de la prise en considération [8 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

CRÉDITS supplémentaires ou extraordinaires.

1 — *Frais de la guerre et déficits des exercices 1870 et 1871.* — Proposition de M. Germain tendant à ouvrir à cet effet au Ministre des Finances un crédit de 100 millions [19 février 1871] (t. 1, p. 72, et an., p. 6). — Observations de MM. Germain, Haentjens (p. 72); Floquet, Ducuing, Picard, *Ministre des Finances* (p. 73). — Déclaration d'urgence (*ibid.*). — Rapport, par M. de Goulard [6 mars] (an., p. 19) (1).

2 — *Service des Musées nationaux, du palais du Luxembourg, et des manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais.* — Exposé des motifs et texte du premier projet de loi de crédit applicable aux dépenses de ces établissements [28 avril 1871] (t. 2, p. 781). — Exposé des motifs et texte du second projet de loi relatif au même objet [19 juillet] (t. 4, an., p. 68). — Rapport, par M. Leblond, sur ces deux projets de lois [5 septembre] (t. 5, an., p. 196). — Adoption au scrutin public [9 septembre] (p. 519).

3 — *Entretien et conservation des palais nationaux.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi de crédit y applicable [22 mai 1871] (t. 3, p. 115). — Rapport, par M. Caillaux [12 septembre] (t. 5, an., p. 229). — Discussion [16 septembre] (t. 5, p. 675) : M. Caillaux, *rapporteur* (*ibid.*). — Adoption au scrutin public (*ibid.*).

4 — *Alimentation et entretien des troupes allemandes.* — 1° Exposé des motifs et texte du projet de loi portant ouverture à cet effet, sur l'exercice 1871, d'un crédit de 72,500,000 francs [31 mars 1871] (t. 2, p. 190, 205). — L'urgence est déclarée (p. 190). — Observations de MM. Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances*, Raudot, Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 191). — Rapport, par M. le marquis de Talhouët [3 avril] (p. 233). — Adoption, sans discussion, au scrutin public [5 avril] (p. 252). — 2° Exposé des motifs et texte du deuxième projet de loi portant ouverture sur le même exercice d'un nouveau crédit de 153,125,000 francs pour le même objet [28 avril] (t. 2, p. 786). — Rapport, au nom de la Commission du Budget, par M. Cochery [19 août] (t. 5, an., p. 25). — Adoption au scrutin public [9 septembre] (p. 520).

5 — *Déblayement des palais et édifices publics de Paris détruits par l'incendie.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi [1er juin 1871] (t. 3, p. 210). — Rapport, par M Caillaux [12 septembre] (t. 5, an., p. 229). — Discussion [16 septembre] (t. 5, p. 674) : M. de Larcy, *Ministre des Travaux publics* (*ibid.*). — Adoption au scrutin public (*ibid.*).

6 — *Payement des dépenses résultant de la peste bovine.* — Exposé des motifs et texte du premier projet de loi [7 juillet 1871] (t. 3, p. 844). — Rapport, par M. Guichard [14 juillet] (t. 4, an., p. 25). — Adoption au scrutin public [22 juillet] (t. 4, p. 243). — Exposé des motifs et texte du second projet de loi [1er septembre] (t. 5, an., p. 154). — Rapport, par M. Guichard [14 septembre] (an., p. 282). — Adoption au scrutin public [15 septembre] (p. 642).

7 — *Restauration du lycée de Vanves.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi [10 juillet 1871] (t. 3, p. 906). — Rapport, par M. Leblond [12 août] (t. 4, an., p. 273). — Adoption au scrutin public [25 août] (p. 132).

8 — *Dépenses des Commissions d'enquête parlementaire.* — Rapport, par M. Peltereau-Villeneuve, sur une proposition des Questeurs tendant à ouvrir à ce sujet un crédit en addition à la Dotation de l'Assemblée nationale, voy. COMPTABILITÉ INTÉRIEURE, § 2.

9 — *Frais d'impression dus à l'Imprimerie nationale pour le plébiscite du 8 mai 1870.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi [1er août 1871] (t. 4, an., p. 171). — Rapport, par M. de Lasteyrie [12 août] (an., p. 274) (1).

10 — *Matériel civil et militaire aux colonies* (*Secours aux incendiés de la Pointe-à-Pitre*). — Exposé des motifs et texte du projet de loi [18 août 1871] (t. 4, an., p. 302). — Rapport, par M. Ancel [5 septembre] (t. 5, an., p. 195). — Adoption au scrutin public [14 septembre] (p. 617).

11 — *Frais nécessités par l'application de la nouvelle loi sur le timbre et l'enregistrement.* —

(1) Il n'a pas été statué sur cette proposition.

(1) Il n'a pas été donné suite à ce projet de loi.

Rapport, par M. de la Bouillerie, au nom de la Commission du Budget de 1871, sur la demande d'allocation d'un crédit supplémentaire relatif à cet objet [13 septembre 1871] (t. 5, an., p. 233), voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § 1, n° 2.

12 — *Frais d'impression du* Moniteur universel *et du* Journal officiel ; *publication du* Moniteur des Communes. — Exposé des motifs et texte du projet de loi [23 août 1871] (t. 5, an., p. 53). — Renvoi de ce projet à la Commission du Budget (t. 5, p. 86).

13 — *Frais de transport de sujets allemands et d'indigents français, et secours à des réfugiés français.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi [23 août 1871] (t. 5, an., p. 55). — Renvoi de ce projet à la Commission du Budget (t. 5, p. 86).

14 — *Approvisionnement et ravitaillement de Paris.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi [1er septembre 1871] (t. 5, an., p. 155). — Rapport, par M. Guichard [13 septembre] (an., p. 232). — Adoption au scrutin public [15 septembre] (t. 5, p. 643).

15 — *Établissements et matériel du génie. — Écoles militaires.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi [15 septembre 1871] (t. 5, p. 643, et an., p. 285). — Rapport, au nom de la Commission du Budget, par M. Cochery [15 septembre] (p. 643, et an., p. 289). — Adoption immédiate, et sans discussion, au scrutin public [15 septembre] (p. 644).

16 — *Budget extraordinaire du Gouvernement général de l'Algérie (Encouragement de l'émigration des Alsaciens-Lorrains).* — Rapport, au nom de la Commission du Budget, par M. Cochery, suivi d'un projet de loi de crédit applicable à cet objet [16 septembre 1871] (t. 5, p. 675, et an., p. 292). — Adoption immédiate et sans discussion, au scrutin public (p. 676).

CRIMES ET DÉLITS POLITIQUES, voy. AMNISTIE.

CULTES, Voy. INSTRUCTION PUBLIQUE.

CUMUL.

Propositions et projet de loi relatifs au cumul des traitements ou indemnités, voy. DÉPUTÉS. — FONCTIONNAIRES PUBLICS.

D

DÉBITS DE BOISSONS.

Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Cherpin, ayant pour objet de modifier la loi du 29 décembre 1851 sur les débits de boissons à consommer sur place [12 septembre 1871] (t. 5, an., p. 220) (1).

DÉCENTRALISATION administrative.

1 — Proposition de MM. le marquis de Talhouët, Raudot et autres, tendant à faire nommer par l'Assemblée une Commission de trente membres, dite Commission de *Décentralisation* [3 mars 1871] (t. 1, p. 134, et an., p. 15). — Rapport sommaire, par M. Péconnet [1er avril] (t. 2, p. 215). — Discussion sur la prise en considération [8 avril] (t. 2, p. 330) : M. le comte Jaubert (*ibid.*). — Prise en considération (p. 331). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. le vicomte de Meaux [13 avril] (t. 3, p. 478). — Discussion [15 avril] (p. 508). — Sont entendus : MM. le marquis de Talhouët (p. 508, 510) ; de Marcère (p. 509) ; de Meaux, *rapporteur* (p. 509, 510) ; du Breuil de Saint-Germain, Langlois (p. 510) ; Bethmont, de Chasseloup-Laubat (511) ; Amédée

(1) Rapport sommaire [26 janvier 1872] et prise en considération [16 février]. (Voy. t. VII.) — Rapport spécial [29 février], discussion et adoption [11 mars]. (Voy. t. VIII.)

Lefèvre-Pontalis, de Vallon (p. 512). — Adoption de l'ensemble de la proposition amendée (p. 512). = Renvoi à la Commission de *Décentralisation* des propositions de MM. Magnin et Bethmont sur l'organisation et les attributions des Conseils généraux (p. 515). — Rapport, au nom de cette Commission, par M. Waddington, sur ces propositions et sur celles de MM. Savary et Raudot, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, § II, n° 2.

2 — Proposition de M. Journault tendant à faire déclarer par l'Assemblée sa résolution de constituer la décentralisation administrative et le maintien de l'unité politique de la France [29 mars 1871] (t. 2, p. 164, 185) (1).

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition de loi sur la décentralisation, présentés par M. Raudot [29 avril 1871] (t. 2, p. 943). — Rapport, au nom de la Commission de décentralisation, par M. Waddington, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, § II, n° 2.

DÉCÈS DE DÉPUTÉS.

1 — Communication à l'Assemblée du décès de MM. : SAVIGNHAC, Député du Finistère (t. 1, p. 88). — CALLUAUD, Député de la Somme (*ibid.*). — KÜSS, Député du Bas-Rhin (p. 131). — PUVIS DE CHAVANNES, Député de Saône-et-Loire (p. 230). — BARBAROUX, Député du Var (t. 2, p. 51). — DE VAUGUYON, Député de la Mayenne (t. 2, p. 653, 680). — DE KERSAUSON-PENNENDREFF, Député du Finistère (t. 2, p. 703). — PÉCONNET, Député de la Charente (t. 3, p. 132). — VIALLET, Député de la Savoie (t. 5, p. 2).

2 — Proposition de M. Pelletan, tendant à mettre aux frais de la nation les funérailles de M. Küss, représentant du Bas-Rhin, voy. HONNEURS PUBLICS.

DÉCHÉANCE DE NAPOLÉON III, voy. TRAITÉS, § 3.

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

DÉFENSE NATIONALE (Gouvernement de la), voy. GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE.

DÉLÉGATION de Tours et de Bordeaux, voy. ALGÉRIE, §§ 4 à 6. — ARMÉE, § III. — CONSEILS GÉNÉRAUX, § II, n° 1. — GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE, §§ 5, 6 et 7. — INTERPELLATIONS, § 6. — MAGISTRATURE. — SAISIE IMMOBILIÈRE.

DÉLITS DE LA PRESSE, voy. PRESSE.

DÉLITS POLITIQUES.

Proposition de M. Bozérian, tendant à attribuer ces délits à la juridiction des Cours d'assises [15 avril 1871] (t. 2, p. 527). — Rapport sommaire, par M. Bozérian [25 avril] (p. 710). — Prise en considération [28 avril] (t. 2, p. 775) (1).

Voy. AMNISTIE.

DÉMISSION des membres du Gouvernement de la Défense nationale, voy. GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE.

DÉMISSIONS DE DÉPUTÉS.

1 — Lettres annonçant la démission : de MM. le général GARIBALDI, Député des Alpes-Maritimes, de la Côte-d'Or, de la Seine et d'Alger (t. 1, p. 4); Etienne ARAGO, Député des Pyrénées-Orientales (p. 20); le général FAIDHERBE, Député de la Somme (p. 72); LEDRU-ROLLIN, Député des Bouches-du-Rhône, de la Seine et du Var (p. 88); GIROT-POUZOL, Député du Puy-de-Dôme (p. 97); CHAUFFOUR, TEUTSCH, le docteur ANDRÉ, OSTERMANN, de SCHNEEGANS, KELLER, KABLÉ,

(1) Renvoi de cette proposition à la Commission chargée de la révision des lois de répression en matière de presse et de délits politiques. (Voy. t. VI.)

MELSHEIM, BŒLL, TITOT, ALBRECHT, A. KŒCHLIN, REHM, SCHEURER-KESTNER, Alph. SAGLIO, HUMBERT, KUSS, RENCKER, DESCHANGE, BŒRSCH, A. TACHARD, Th. NOBLOT, DORNÈS, Ed. BAMBERGER, BARDON, GAMBETTA, Frédéric HARTMANN, GROSJEAN, Députés du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle (p. 124); PHILIPPE, Député de la Savoie (p. 132); Henri ROCHEFORT, A. RANC, MALON, Députés de la Seine, et TRIDON, Député de la Côte-d'Or (p. 132); Félix PYAT, Député de la Seine (p. 133); BRICE, VARROY et CLAUDE, Députés de la Meurthe (p. 135); Clément LAURIER, Député du Var (p. 152); DE CHARETTE, Député des Bouches-du-Rhône (p. 165); Victor HUGO, Député de la Seine (p. 210, 230); le colonel DENFERT, Député du Haut-Rhin (p. 298); GEORGE, Député des Vosges (p. 298); LEBRUN, Député du Cher (t. 2, p. 18); le général DELIGNY, Député d'Indre-et-Loire (*ibid.*); CLÉMENCEAU, Député de la Seine (t. 2, p. 154); DELESCLUZE, Député de la Seine (p. 187); ANDRÉ, Député de la Moselle (p. 351); LOCKROY, Député de la Seine (p. 653); FLOQUET, Député de la Seine (p. 712); ANDRIEU, Député d'Oran (p. 924); l'abbé DU MARHALLACH, Député du Finistère (t. 3, p. 320); TENDRET, Député de l'Ain (p. 330); Séverin ABBATUCCI, Député de la Corse (t. 4, p. 668); le général FAIDHERBE (t. 5, p. 161).

2 — Incident relatif à la démission donnée en séance par M. Victor Hugo, voy. ÉLECTIONS, § I, n° 2, *Algérie*.

3 — Incident relatif aux termes de la lettre de M. le général Faidherbe, annonçant sa dernière démission [26 août 1871] (t. 5, p. 185). — Sont entendus sur cet incident : MM. Dahirel, Grévy, *Président de l'Assemblée*; Baze (p. 185, 186).

4 — Retrait des démissions : de MM. GEORGE, Député des Vosges (t. 1, p. 298); VARROY et BRICE, Députés de la Meurthe (t. 2, p. 3); CLAUDE, Député des Vosges (p. 4); BAMBERGER, Député de la Moselle (p. 18); ANDRÉ (Moselle) (p. 49); DESCHANGE (*ibid.*) (p. 148).

DÉPARTEMENTS ENVAHIS.

1 — Proposition de MM. Claude (de la Meurthe), Laflize et autres, tendant à faire supporter par toute la nation française les contributions de guerre, réquisitions et dommages matériels causés par l'invasion [7 mars 1871] (t. 1, an., p. 26). — Rapport sommaire, par M. le comte de Melun [1er avril] (t. 2, p. 216). — Discussion [8 avril] (p. 332). — M. le comte de Melun (*ibid.*). — Prise en considération (p. 333). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Albert Grévy [26 mai] (t. 3, p. 138, et t. 5, an., p. 295). — *Première délibération* [3 juillet] (t. 3, p. 702) : M. Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 703). — *Deuxième délibération* [27 juillet] (t. 4, p. 331). — Sont entendus : MM. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 331, 333); de Ventavon (p. 332); le comte Jaubert, Albert Grévy, *rapporteur* (p. 333). — Ajournement de la discussion (*ibid.*). — Reprise de la discussion [4 août] (p. 460). — Ont pris part aux débats : MM. Albert Grévy, *rapporteur* (p. 460, 499); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 467, 475, 476, 478, 493, 497, 498); Michel (p. 468); Louis Passy (p. 473); de Ventavon (p. 477, 478 499); Wolowski (p. 488); Emile Leroux (p. 488); Buffet (p. 494); Victor Lefranc, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (p. 499). — Nouvel ajournement [6 août] (p. 500). — Reprise de la discussion [8 août] (p. 527). — Nouvelle rédaction du projet de loi présentée par M. A. Grévy, *rapporteur* (p. 528). — Adoption, sans discussion, des trois nouveaux articles, et déclaration que l'Assemblée passera à la troisième délibération (p. 529). — *Troisième délibération* [5 septembre] (t. 5, p. 381). — Adoption : d'un amendement de M. le comte de Béthune, tendant à répartir les 100 millions accordés immédiatement, à titre de dédommagement, aux départements envahis, au prorata des pertes qu'ils ont éprouvées (p. 414); — d'un article additionnel proposé, au nom du Gouvernement, par M. Victor Lefranc, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce*, ayant pour objet de répartir une somme de 6 millions entre ceux qui ont le plus souffert des opérations d'attaque dirigées par l'armée française pour rentrer dans Paris (p 419, 420); — d'un article additionnel proposé par la Commission et relatif aux contributions en argent perçues à titre d'impôt par les autorités allemandes (p. 423). — Ont pris part aux débats : MM. Margaine (p. 381); Albert Grévy, *rapporteur* (p. 381, 385, 386, 405, 407, 408, 409, 414, 419, 421, 423, 425); Victor Lefranc, *Ministre de l'A-*

griculture et du Commerce (p. 384, 385, 406, 407, 411, 414, 415, 416, 419, 422, 424, 425); Paul Morin (p. 385); Bozérian (p. 405); Cochery (p. 406); Keller (p. 408, 423); Toupet des Vignes (p. 408, 409); Claude (de la Meurthe) (p. 409); Raudot (p. 410, 413); Vingtain (p. 412); le comte de Béthune (p. 413); le comte de Melun (p. 414); le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia (p. 416); de Rainneville (p. 417); Denormandie (p. 417); Buffet (p. 418); le vicomte d'Aboville (p. 419); Picard (p. 420, 422, 423); le baron Lespérut (p. 420, 422, 423); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 423); Lefébure (p. 424). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de loi [6 septembre] (p. 425); liste des votants (p. 426).

2 — **Proposition de M. Lenoël, relative aux indemnités et secours à accorder à ceux qui ont éprouvé des pertes, par suite de l'invasion** [20 avril 1871] (t. 2, p. 652). — L'urgence, demandée par M. Lencël, n'est pas déclarée (t. 2, p. 649) (1).

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Margaine, tendant à faire rembourser par l'Etat, soit aux communes, soit aux contribuables, les contributions en argent perçues par les autorités allemandes [17 juillet 1871] (t. 4, an., p. 33) (1).

4 — **Proposition de MM. Albert Desjardins et Amédée Lefèvre-Pontalis, ayant pour objet de faire cesser la suspension des prescriptions et péremptions en matière civile, dans les pays occupés, établie par les décrets des 9 septembre et 3 octobre 1870** [7 avril 1871] (t. 2, p. 328). — Rapport sommaire, par M. Théry [15 avril] (p. 529). — Prise en considération sans discussion [19 avril] (p. 606). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Emile Leroux [24 mai] (p. 120). — Sur la demande du Rapporteur, l'urgence est déclarée [26 mai] (p. 142). — Adoption, sans discussion, du projet de la Commission [même séance] (*ibid.*).

5 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Amédée Lefèvre-Pontalis, Vingtain et autres, portant allocation d'un secours provisoire à la ville de Châteaudun et aux communes de Varize et de Civry [16 mai 1871] (t. 3, p. 41). — Rapport sommaire, par M. Émile Leroux [22 juin] (p. 565). — Prise en considération, et renvoi à la Commission de la proposition de M. Claude sur les départements envahis [4 juillet] (p. 730). — Rapport, au nom de cette Commission, par M. Albert Grévy [4 septembre] (t, 5, p. 305, et an., p. 183). — Observations relatives à la question de la discussion de ce projet de loi [7 septembre] (p. 429). — Sont entendus : MM. Vingtain (p. 429, 430); Grévy, *Président* (p. 429); Albert Grévy, *rapporteur* (p. 430).

Voy. ARMÉES ALLEMANDES. — ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 1er. — QUESTIONS, §§ 6, 40, 42. — TRAITÉS ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES, voy. TÉLÉGRAPHES.

DÉPOTS ET CONSIGNATIONS, voy. CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

1 — **Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à régler, au point de vue de l'indemnité, la situation des fonctionnaires salariés, nommés Députés** [10 avril 1871] (t. 2, p. 367) (1).

2 — **Proposition de M. Princeteau, tendant à interdire à tout membre de l'Assemblée nationale d'accepter, pendant la durée de son mandat, et six mois après, aucune fonction publique salariée, et à tout Député fonctionnaire, de recevoir pendant la même période** aucun avancement [1er juin 1871] (t. 3, p. 200). — Rapport sommaire, par M. Callet [3 juillet] (t. 3, p. 727). — Prise en considération [22 août] (t. 5, p. 83). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Gaslonde [29 août] (t. 5, an., p. 92) (2).

(1) Il n'a pas été fait de rapport sur cette proposition.

(1) Rapport [28 décembre 1871] (Voy. t. VI.) — Discussion et adoption [13 et 16 février 1872] (Voy. t. VII.)

(2) *Première délibération* [11 décembre 1871] (Voy. tome VI). — *Deuxième délibération* [4 janvier et 3 février 1872] (Voy. tomes VI et VII). — *Troisième délibération* et adoption [25 avril] (Voy. tome XI).

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. de Saisy, tendant à réduire l'indemnité des Représentants [12 août 1871] (t. 4, an., p. 272). — Rapport sommaire, par M. Édouard Millaud [23 août] (t. 5, an., p. 74) (1).

4 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Jean Brunet, tendant à mettre en demeure de siéger les Députés dont l'élection a été validée [19 juillet 1871] (t. 4, p. 156, et an., p. 68). — L'urgence, demandée par M. Brunet, n'est pas déclarée (p. 157). — Rapport sommaire, par M. Robert de Massy [2 août] (an., p. 188) (1).

Voy. CONGÉS. — DÉCÈS. — DÉMISSIONS. — ÉLECTIONS. — EXCUSES D'ABSENCE. — OPTIONS.

DEVOIRS RELIGIEUX.

Proposition relative au libre accomplissement des devoirs religieux par les militaires, voy. ARMÉE, § IV, n° 3.

DOMAINE DE L'ÉTAT.

1 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Parent, tendant à faire déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale un tableau général des biens de l'Etat, dans le but d'aliéner ceux de ces biens non affectés à un service public [11 août 1871] (t. 4, an., p. 267). — Rapport sommaire, par M. Calemard de la Fayette [30 août] (an., p. 95) (2).

2 — Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à autoriser l'aliénation des terrains provenant de l'emplacement de l'ancien Ministère des finances [4 septembre 1871] (t. 5, an., p. 181). — L'Assemblée déclare l'urgence [même séance] (t. 5, p. 354).—Rapport, par M. Voisin [13 septembre] (an., p. 233). — Adoption sans discussion [16 septembre] (t. 5, p. 676).

Voy. MOBILIER DE LA COURONNE.

DOMICILE DE MARIAGE, voy. ALSACE-LORRAINE, § 11.

DOMICILE DE SECOURS.

Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Maurice Aubry, tendant à modifier les dispositions de la loi du 24 vendémiaire an II, relatives au domicile de secours [30 mai 1871] (t. 3, p. 195) (1).

DOMICILE POLITIQUE, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, § III, nos 4 et 8. — ÉLECTIONS, § III, nos 6 et 7.

DOUANES.

1 — Dispositions nouvelles relatives à l'impôt des Douanes, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § 1er, n° 3.

2 — Propositions relatives à l'Enquête sur les traités de commerce, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 13.

3 — Dispositions concernant l'admission temporaire en franchise des produits manufacturés de l'Alsace-Lorraine, voy. TRAITÉS, § 9.

(1) Rejet de la prise en considération [26 avril] (Voy. t. XI.)
(2) Prise en considération [8 décembre 1871] (Voy. tome VI.) — Rapport spécial [12 juin 1872] (Voy. tome XII.) — *Première délibération* et rejet [24 janvier 1873] (Voyez tome XV).

(1) Cette proposition a été retirée par son auteur

E

EAUX THERMALES, voy. INSPECTION DES EAUX THERMALES.

ÉCHÉANCES, voy. EFFETS DE COMMERCE.

ÉCOLES DE PHARMACIE, voy. FACULTÉS.

ÉCOLES MILITAIRES.

Projet de loi de crédit applicable à ces écoles. voy. CRÉDITS, § 15.

ÉCOLES PRIMAIRES, voy. INSTRUCTION PUBLIQUE, §§ 6 à 8. — QUESTIONS, § 47.

EFFETS DE COMMERCE.

1 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet la prorogation des effets de commerce souscrits depuis la loi du 13 août 1870 [6 mars 1871] (t. 1, p. 167, et an., p. 20). — L'Assemblée déclare l'urgence (p. 167). — Rapport, par M. Gouin [9 mars] (p. 231, et an., p. 29). — Discussion [10 mars] (p. 254). — Ont pris part aux débats : MM. Parent (p. 254, 264, 267); Gouin, *rapporteur* (p. 258, 261, 263, 264, 265, 266, 267, 269); Léon Clément (p. 258); Ducuing (p. 259, 260, 267); Dufaure, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* (p. 259, 260, 262, 263, 265, 268, 269); Mazerat (p. 260); Magnin, (p. 261, 262); Millière (p. 261, 268); Duparc (p. 263); Victor Lefranc (p. 263, 266); Tolain, Vente, Langlois (p. 263); Carion (p. 264); Péconnet (p. 264); Claude (de la Meurthe) (p. 265); Brunet, Pagès-Duport (p. 266); Flotard (p. 267); de Marcère (p. 269). — Adoption de l'ensemble du projet de loi amendé [même séance] (p. 269). — Observations de M. Gouin, *rapporteur*, et de M. le Garde des Sceaux, sur la nécessité de la promulgation d'urgence de la loi (*ibid.*).

2 — Proposition ayant pour objet la prorogation des délais accordés par la loi du 10 mars 1871, pour le payement des effets de commerce, présentée par M. Millière [20 mars 1871] (t. 2, p. 8, 16). — Sont entendus : MM. Millière, Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances*; Vente (p. 8). — Déclaration d'urgence (p. 9). — Rapport, par M. Gouin [23 mars] (p. 57, 84). — Discussion [24 mars] (p. 88 à 109). — *Discussion générale* (p. 88). — Sont entendus : MM. Millière (p. 88, 90); de la Sicotière (p. 90); Gouin, *rapporteur* (p. 91); Péconnet (p. 93); Berlet, Ducuing (p. 95); Tolain, Aubry (p. 97). — *Discussion des articles* (p. 98 et suiv.). — Sont entendus : MM. Ducuing, Deseilligny, H. Fournier (p. 99); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 100, 102, 109); Péconnet (p. 101); Magnin (p. 102); Gouin, *rapporteur* (p. 103, 107); Bozérian (p. 103); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 104); Berlet, Claude (de la Meurthe) (p. 105); Cochery, René Brice, Girerd (p. 107); de la Sicotière, Léon Clément (p. 108); Ganivet (p. 109). — Adoption de l'ensemble du projet de loi amendé [24 mars] (p. 109).

3 — Proposition de MM. Ducuing, Pagès-Duport et autres, tendant à continuer les prorogations d'échéances autorisées par la dernière loi, jusqu'à la reprise du service d'escompte de la Banque de France avec ses succursales [10 avril 1871] (t. 2, p. 367). — L'Assemblée déclare l'urgence (*ibid.*). — Rapport, par M. de Ventavon [25 avril] (p. 706). — Discussion [26 avril] (p. 715). — Sont entendus : MM. Ducuing (p. 716); Pagès-Duport (p. 717, 718, 722, 724); de Ventavon, *rapporteur* (p. 717, 720, 724, 725); Bozérian (p. 718); Leblond (p. 720); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 721); Tirard (p. 722); Peltereau-Villeneuve (p. 722); Aubry (p. 723); Flotard (p. 725). — Adoption de l'ensemble de la proposition amendée [26 avril] (p. 726).

4 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet de prolonger le délai accordé par la loi du 10 mars 1871, pour l'exigibilité des effets de commerce dans le département de la Seine [14 juin 1871] (t. 3, p. 386, 396). — L'urgence est déclarée (p. 386). — Rapport, par M. Francisque Rive [28 juin] (p. 659). — Discussion [4 juillet] (t. 3, p. 730). — Sont entendus : MM. Tirard (p. 731, 735, 739, 741, 742); Journault (p. 731); Francisque Rive, *rapporteur* (p. 731, 732, 734, 740, 741, 742, 744, 745); René Brice (p. 731, 732, 743); Ducuing (p. 732, 733, 734, 746); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 733, 739, 741, 742); Ferdinand Boyer (p. 736); Flotard, Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères* (p. 745); Aubry (p. 746); Bozérian (p. 747). — Incident relatif à un arrêt de la Cour suprême de Leipsick, qui reconnaît aux endosseurs étrangers le droit de ne pas payer les effets protestés d'après les règles tracées par les lois françaises relatives à leur prorogation (p. 745 à 747). — Adoption de l'ensemble du projet de loi amendé [même séance] (p. 748).

5 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Achille Adam, de Clercq et autres, ayant pour objet la substitution facultative d'un acte sommaire au protêt des actes de commerce [18 avril 1871] (t. 2, p. 599). — Rapport sommaire, par M. Théry [25 avril] (p. 710). — L'urgence est déclarée (p. 703) (1).

ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

§ I. — *Élections générales du 8 février 1871.*

1 — Répartition entre les bureaux de l'Assemblée des procès-verbaux d'élections, par ordre alphabétique de départements [13 février 1871] (t. 1, p. 5).

2 — *Vérification des pouvoirs.*

AIN. — Rapport, par M. Michal-Ladichère [14 février] (t. 1, p. 9). — Admission des sept Députés élus (p. 10).

AISNE. — Rapport, par M. de Champvallier [15 février] (t. 1, p. 29). — Admission des onze Députés élus (*ibid.*).

ALLIER. — Rapport, par M. Charles Brun [14 février] (t. 1, p. 10). — Admission des sept Députés élus (*ibid.*).

ALPES (BASSES-). — Rapport, par M. Bastid [14 février] (t. 1, p. 10). — Admission des trois Députés élus (*ibid.*).

ALPES (HAUTES-). — Rapport, par M. de Belcastel [15 février] (t. 1, p. 29). — Adoption des conclusions du rapport, tendant à réduire à deux le nombre des Députés des Hautes-Alpes et à admettre M. DE VENTAVON (t. 1, p. 30). — Rapport supplémentaire, par M. Bastid, sur l'élection de M. CHAIX, ancien préfet du département [4 mars] (p. 156). — Ajournement de la discussion (p. 157). — Discussion [9 mars] (p. 246). — Sont entendus : MM. Chaix, Pelletan (p. 246). — Rejet des conclusions du Bureau et invalidation de l'élection (p. 247).

ALPES-MARITIMES. — Rapport, par M. Seignobos [14 février] (t. 1, p. 10). — Admission de MM. BERGONDI et PICCON (p. 11). — Rapport supplémentaire, par M. Bastid, sur l'élection de M. Marc-Dufraisse, ancien préfet du département [4 mars] (p. 157). — Discussion de cette élection [9 mars] (p. 237). — Sont entendus : MM. Bastid, *rapporteur* (p. 237); de Lorgeril (p. 238); Marc-Dufraisse (p. 239); Piccon (p. 242); Gavini (p. 244). — Rejet des conclusions du Bureau et invalidation de l'élection (*ibid.*).

ARDÈCHE. — Rapport, par M. Dahirel [15 février] (t. 1, p. 30). — Admission des huit Députés élus (*ibid.*).

ARDENNES. — Rapport, par M. Sacase [16 février] (t. 1, p. 48). — Admission des six Députés élus (*ibid.*).

ARIÉGE. — Rapport, par M. le marquis de Dampierre [14 février] (t. 1, p. 11). — Admission des cinq Députés élus (*ibid.*).

AUBE. — Rapport, par M. Dufour [16 février] (t. 1, p. 49). — Admission de quatre des Députés élus, et ajournement de l'élection de M. LIGNIER, ancien préfet du département (*ibid.*). — Rapport, sur cette élection, par M. Courbet-Poulard [7 mars] (t. 1, p. 180). — Discussion [9 mars] (p. 247). — Sont entendus :

(1) Rapport spécial [8 juillet 1872] (Voy. tome XIII).

MM. Daguenet (p. 247); Casimir Périer (p. 248). — Validation de l'élection (p. 248).

AUDE. — Rapport, par M. Aymé de la Chevrelière [14 février] (t. 1, p. 13). — Admission des six Députés élus (*ibid.*).

AVEYRON. — Rapport, par M. Paul Cottin [14 février] (t. 1, p. 25). — Admission des huit Députés élus (*ibid.*).

BOUCHES-DU-RHONE. — Rapports, par M. Cochery [4 et 11 mars] (t. 1, p. 158 et 303). — Discussion (p. 305) : M. le baron Chaurand (*ibid.*). — Adoption des conclusions du Bureau et validation des élections de ce département (p. 308).

CALVADOS. — Rapport, par M. Cochery [14 février] (t. 1, p. 12). — Admission des neuf Députés élus (*ibid.*). — Réserve de l'élection de M. DELORME, ancien préfet du département (*ibid.*). — Rapport collectif sur cette élection et diverses élections analogues, par M. Cochery, voy. ci-après, *Questions spéciales*, n° 1. — Discussion [9 mars] (p. 248). — Est entendu : M. Bertauld (*ibid.*). — Validation de l'élection de M. DELORME (p. 248).

CANTAL. — Rapport, par M. Cochery [14 février (t. 1, p. 12). — Admission des cinq Députés élus (*ibid.*).

CHARENTE. — Rapports, par M. Cochery [14 février et 4 mars] (t. 1, p. 12 et 158). — Admission des sept Députés élus (p. 12). — Observations de M. PÉCONNET sur son élection (p. 248). — Admission de ce Député, ancien préfet (*ibid.*).

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Rapport, par M. Cochery (14 février] (t. 1, p. 12). — Admission de neuf des Députés élus (*ibid.*). — Rapport collectif sur les élections de M. MESTREAU et d'autres anciens préfets, voy. ci-après, *Questions spéciales*, n° 1. — Discussion sur celle de M. MESTREAU [9 mars]. — Sont entendus : MM. le marquis de Dampierre, Langlois, Bethmont (p. 249) ; Ganivet, de Guiraud (p. 250). — Invalidation de l'élection (p. 250).

CHER. — Rapport, par M. Cochery [14 février] (t. 1, p. 13). — Admission des sept Députés élus (*ibid.*).

CORRÈZE. — Rapport, par M. Arbel [14 février] (t. 1, p. 13). — Admission de cinq des Députés élus (*ibid.*). — Rapport supplémentaire, par M. Arbel [18 février] (t. 1, p. 67). — Validation de l'élection du sixième Député, M. ARFEUILLÈRES (*ibid.*).

CORSE. — Rapport, par M. le comte de Douhet [3 mars] (t. 1, p. 145). — Observations de MM. Lockroy et Limpérani (*ibid.*). — Admission des cinq Députés élus (*ibid.*).

CÔTE-D'OR. — Rapport, par M. Delsol [15 février] (t. 1, p. 33). — Adoption des conclusions du Bureau, tendant à valider les sept premières élections (*ibid.*). — Rapport supplémentaire [3 mars] (p. 147). — Validation de la dernière élection (M. TRIDON, démissionnaire) (p. 148).

CÔTES-DU-NORD. — Rapport, par M. Bérenger (de la Drôme) [15 février] (t. 1, p. 30). — Admission des treize Députés élus (p. 31).

CREUSE. — Rapport, par M. Deseilligny [14 février] (t. 1, p. 13). — Admission des cinq Députés élus (*ibid.*).

DORDOGNE. — Rapport, par M. Scheurer-Kestner [15 février] (t. 1, p. 32). — Admission des dix Députés élus (*ibid.*).

DOUBS. — Rapport, par M. le marquis de Montlaur [16 février] (t. 1, p. 48). — Admission des six Députés élus (p. 49).

DRÔME. — Rapport, par M. Victor Lefranc [14 février] (t. 1, p. 14). — Admission des quatre premiers candidats élus (*ibid.*). — Rapport supplémentaire, par M. Victor Lefranc [15 février] (p. 32). — Renvoi au Bureau, de l'examen des élections de MM. CHEVANDIER et LAMORTE, anciens sous-préfets (p. 33). — Rapport supplémentaire sur ces deux élections, par M. Tallon [3 mars] (p. 148). — Ajournement de la délibération (p. 149). — Discussion [9 mars] (p. 250). — Sont entendus : MM. Tallon, *rapporteur* (p. 250) ; Lamorte, Journault (p. 251). — Validation de l'élection de M. CHEVANDIER (p. 250) ; et annulation de celle de M. LAMORTE (p. 251).

EURE. — Rapport, par M. le marquis de Montlaur [19 février] (t. 1, p. 83). — Admission des huit Députés élus (*ibid.*).

EURE-ET-LOIR. — Rapport, par M. le marquis de Montlaur [16 février] (t. 1, p. 49). — Admission des six Députés élus (*ibid.*).

FINISTÈRE. — Rapport, par M. Vandier [15 février] (t. 1, p. 31). — Admission des treize Députés élus (*ibid.*).

GARD. — Rapport, par M. Victor Lefranc [14 février] (t. 1, p. 14). — Admission des neuf Députés élus (p. 15).

GARONNE (HAUTE-). — Rapport, par M. Boreau-Lajanadie [14 février] (t. 1, p. 15). — Admission des dix Députés élus (*ibid.*).

GERS. — Rapport, par M. Auguste Boullier [14 février] (t. 1, p. 15). — Validation des élections, et proclamation des six élus (*ibid.*).

GIRONDE. — Rapport, par M. Robert de Massy [15 février] (t. 1, p. 32). — Admission des quatorze Députés élus (*ibid*).

HÉRAULT. — Rapport, par M. Pagès-Duport [14 février] (t. 1, p. 15). — Admission des huit Députés élus (*ibid.*).

ILLE-ET-VILAINE. — Rapport, par M. Du Chaffaut [15 février] (t. 1, p. 31). — Admission des douze Députés élus (*ibid.*).

INDRE. — Rapport, par M. le comte de Bouillé [15 février] (t. 1, p. 33). — Validation des élections des cinq Députés de ce département (*ibid.*).

INDRE-ET-LOIRE. — Rapport, par M. l'amiral Jauréguiberry [14 février] (t. 1, p. 15). — Validation des élections, et admission des six Députés élus (p. 16).

ISÈRE. — Rapport, par M. Adnet [14 février] (t. 1, p. 17). — Admission des dix premiers candidats élus, et ajournement de la validation des élections de MM. CASIMIR PÉRIER et CHAPER (*ibid.*). — Rapport supplémentaire, et admission de ces deux derniers Députés [15 février] (t. 1, p. 35).

JURA. — Rapport, par M. Antonin Lefèvre-Pontalis [14 février] (t. 1, p. 16). — Admission des trois premiers candidats élus (*ibid.*). — Rapport supplémentaire [16 février] (p. 48). — Validation des élections des trois derniers Députés du Jura (*ibid.*).

LANDES. — Rapport, par M. Adrien Bonnet [14 février] (t. 1, p. 16). — Admission des six Députés élus (*ibid.*).

LOIR-ET-CHER. — Rapport, par M. Antonin Lefèvre-Pontalis [15 février] (t. 1, p. 34). — Validation de l'élection des deux premiers Députés élus (p. 35). — Rapport supplémentaire [17 février] (p. 60). — Validation de l'élection des trois derniers élus (*ibid.*).

LOIRE. — Rapport, par M. le vicomte de Bonald [14 février] (t. 1, p. 16). — Admission des onze Députés élus (*ibid.*).

LOIRE (HAUTE-). — Rapport, par M. le comte de Durfort de Civrac [16 février] (t. 1, p. 49). — Incident relatif à la protestation de M. Guyot-Montpayroux, candidat aux élections de ce département, contre son arrestation (p. 50). — Sont entendus : MM. de Durfort de Civrac, *rapporteur* (p. 50, 51); Emmanuel Arago, *Ministre de l'Intérieur* (p. 51, 52); Wilson (p. 51). — Validation des élections, et admission des six Députés élus (p. 53).

LOIRE-INFÉRIEURE. — Rapport, par M. le comte de Durfort de Civrac [15 février] (t. 1, p. 41). — Admission des douze Députés élus (*ibid.*).

LOIRET. — Rapport, par M. Flotard [15 février] (t. 1, p. 35). — Admission des trois premiers candidats élus (*ibid.*). — 1er Rapport supplémentaire [16 février] (t. 1, p. 54). — Admission des trois candidats suivants (p. 55). — 2e Rapport supplémentaire [3 mars] (p. 145). — Sont entendus : MM. Lepère (p. 145); Cochery, Brisson (p. 146); Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* (p. 147). — Validation de l'élection de Mgr DUPANLOUP (*ibid.*).

LOT. — Rapport, par M. Baze [14 février] (t. 1, p. 17). — Validation des élections des six Députés (*ibid.*).

LOT-ET-GARONNE. — Rapport, par M. Fresneau [14 février] (t. 1, p. 17). — Admission des six Députés élus (*ibid.*).

LOZÈRE. — Rapport, par M. L'Ébraly [15 février] (t. 1, p. 37). — Validation des élections des trois Députés (*ibid.*).

MAINE-ET-LOIRE. — Rapport, par M. Barthélemy Saint-Hilaire [14 février] (t. 1, p. 18). — Admission des onze Députés élus (*ibid.*).

MANCHE. — Rapport, par M. Barthélemy Saint-Hilaire [14 février] (t. 1, p. 18). — Ad-

mission de neuf des Députés élus (p. 18 et 19); et réserve des élections de M. le prince DE JOINVILLE et de M. LENOEL, ancien préfet du département (*ibid.*). — Rapport supplémentaire sur l'élection de M. LENOEL [7 mars] (p. 180). — Discussion [9 mars] (p. 251). — Sont entendus : MM. Barthélemy Saint-Hilaire, *rapporteur*; Lenoël (p. 251). — Validation de l'élection de M. LENOEL (*ibid.*). — Pour l'élection de M. le prince DE JOINVILLE, voy. au même paragraphe, *Questions spéciales*, n° 2.

MARNE. — Rapport, par M. Barthélemy Saint-Hilaire [14 février] (t. 1, p. 19). — Admission des huit Députés élus (*ibid.*).

MARNE (HAUTE-). — Rapport, par M. Barthélemy Saint-Hilaire [15 février] (t. 1, p. 41). — Ajournement de l'élection de M. le prince DE JOINVILLE; et validation de celles de MM. LESPÉRUT, DE BEURGES et PELTEREAU-VILLENEUVE (*ibid.*). — Rapport supplémentaire [19 février] (p. 75). — Validation de l'élection de M. DU BREUIL DE SAINT-GERMAIN (*ibid.*). — Pour la discussion de l'élection de M. le prince DE JOINVILLE, voy. au même paragraphe, *Questions spéciales*, n° 2.

MAYENNE. — Rapport, par M. Barthélemy Saint-Hilaire [14 février] (t. 1, p. 19). — Admission des sept Députés élus (*ibid.*).

MEURTHE. — Rapport, par M. Barthélemy Saint-Hilaire [14 février] (t. 1, p. 19). — Observations de M. Varroy (*ibid.*). — Admission des huit Députés élus (p. 20).

MEUSE. — Rapport, par M. de Tillancourt [15 février] (t. 1, p. 36). — Admission des six Députés élus (p. 37).

MORBIHAN. — Rapport, par M. Marcel Barthe [14 février] (t. 1, p. 20). — Validation des élections des dix Députés élus (*ibid.*).

MOSELLE. — Rapport, par M. de Tillancourt [16 février] (t. 1, p. 47). — Admission des neuf Députés élus (p. 48).

NIÈVRE. — Rapport, par M. Marcel Barthe [15 février] (t. 1, p. 36). — Validation des élections de six des candidats élus; et ajournement de celle de M. GIRERD, ancien préfet (*ibid.*). — Rapport supplémentaire sur cette élection [6 mars] (p. 171). — Observations de M. Marcel Barthe, *rapporteur* [9 mars] (p. 251). — Validation de l'élection (*ibid.*).

NORD. — Rapport, par M. le vicomte de Gontaut-Biron [15 février] (t. 1, p. 38). — Validation des élections des vingt-huit Députés de ce département (*ibid.*).

OISE. — Rapport, par M. Barascud [15 février] (t. 1, p. 34). — Validation des élections de sept des Députés élus; et ajournement de celle de M. le duc D'AUMALE (*ibid.*). — Voir, pour la discussion de cette élection, au même paragraphe, *Questions spéciales*, n° 2.

ORNE. — Rapport, par M. de Guiraud [15 février] (t. 1, p. 37). — Validation des élections des huit Députés de l'Orne, sauf la réserve faite pour celle de M. CHRISTOPHLE, ancien préfet de ce département (*ibid.*). — Rapport supplémentaire sur cette élection [6 mars] (p. 174). — Discussion [9 mars] (p. 251) : M. de Guiraud, *rapporteur* (*ibid.*). — Validation de l'élection de M. CHRISTOPHLE (*ibid.*).

PAS-DE-CALAIS. — Rapport, par M. le comte Duchâtel [14 février] (t. 1, p. 21). — Validation des élections des quinze Députés de ce département (*ibid.*). — Rectification des chiffres énoncés dans le rapport (p. 27).

PUY-DE-DÔME. — Rapport, par M. Corne [14 février] (t. 1, p. 21). — Admission des onze Députés élus (*ibid.*).

PYRÉNÉES (BASSES-). — Rapport, par M. de Guiraud [14 février] (t. 1, p. 20). — Validation des neuf élections (*ibid.*).

PYRÉNÉES (HAUTES-). — Rapport, par M. Charles Rolland [14 février] (t. 1, p. 20). — Admission des cinq Députés élus (*ibid.*).

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — Rapport, par M. Ducuing [14 février] (t. 1, p. 21). — Validation des élections (*ibid.*) — Incident relatif à l'omission d'une protestation contre ces élections (p. 27) : MM. Pagès-Duport (p. 27, 28); Emmanuel Arago (p. 28, 29).

RHIN (BAS-). — Rapport, par M. Rameau [15 février] (t. 1, p. 38). — Observations de M. le président Benoist-d'Azy (p. 39). — Adoption des conclusions du Bureau, tendant à valider les douze élections, et à exprimer aux électeurs du Bas-Rhin l'approbation de l'Assemblée nationale (p. 39).

RHIN (HAUT-). — Rapport, par M. Richier [15 février] (t. 1, p. 39). — Observations de MM. Bozérian (p. 39); Richier (p. 40). — Adoption, à l'unanimité, des conclusions du rapport, et validation de l'élection des onze Députés nommés dans ce département (p. 40).

RHÔNE. — Rapport, par M. Max Richard [15 février] (t. 1, p. 40). — Validation des élections des treize Députés nommés (*ibid.*).

SAÔNE (HAUTE-). — Rapport, par M. Paul de Rémusat [3 mars] (t. 1, p. 150). — Admission des six Députés élus (*ibid.*).

SAÔNE-ET-LOIRE. — Rapport, par M. le comte de Rességuier [14 février] (t. 1, p. 21). — Validation des douze élections (p. 22).

SARTHE. — Rapport, par M. le marquis de la Rochethulon [16 février] (t. 1, p. 55). — Admission des neuf Députés élus (*ibid.*).

SAVOIE. — Rapport, par M. Ferdinand Boyer [14 février] (t. 1, p. 22). — Admission des cinq Députés élus (p. 23).

SAVOIE (HAUTE-). — Rapport, par M. Patissier [15 février] (t. 1, p. 32). — Validation de quatre élections de ce département; et ajournement de la vérification des pouvoirs de M. PHILIPPE, ancien préfet (*ibid.*). — N. B. Ce Député ayant donné sa démission le 3 mars, il n'a pas été donné suite à l'examen de son élection.

SEINE. — Rapport, par M. le vicomte d'Haussonville [16 février] (t. 1, p. 47). — Admission des trente-deux premiers Députés élus (*ibid.*) (1). — Rapport supplémentaire [17 février] (p. 59). — Admission des dix derniers Députés élus (p. 60).

SEINE-INFÉRIEURE. — Rapport, par M. Le Royer [16 février] (t. 1, p. 53). — Validation des seize élections de ce département (p. 54).

SEINE-ET-MARNE. — Rapport, par M. Paul Breton [15 février] (t. 1, p. 35). — Admission des six premiers Députés élus (p. 36). — Rapport supplémentaire [3 mars] (p. 148). — Admission de M. de Ségur (*ibid.*).

SEINE-ET-OISE. — Rapport, par M. le comte de Bastard [15 février] (t. 1, p. 34). — Validation des neuf premières élections (*ibid.*). — Rapport supplémentaire [3 mars] (p. 149). — Admission de MM. JULES FAVRE et GAMBETTA, derniers élus (*ibid.*).

SÈVRES (DEUX-). — Rapport, par M. Batbie [14 février] (t. 1, p. 23). — Validation des élections des sept Députés de ce département (*ibid.*). — Rapport supplémentaire, par M. Batbie [16 février] (p. 53). — Ajournement de l'admission de M. RICARD, ancien préfet du département (*ibid.*). — Second rapport sur cette élection [6 mars] (p. 172). — Observations de M. Batbie, *rapporteur*; et validation de l'élection [9 mars] (p. 251).

SOMME. — Rapport, par M. Callet [14 février] (t. 1, p. 23). — Validation des élections des onze Députés nommés (*ibid.*).

TARN. — Rapport, par M. Germonière [14 février] (t. 1, p. 23). — Validation des six premières élections (p. 24). — Rapport supplémentaire [19 février] (p. 82). — Validation de l'élection de M. DE BERMOND, septième Député élu (*ibid.*).

TARN-ET-GARONNE. — Rapport, par M. le général du Temple [14 février] (t. 1, p. 23). — Validation des quatre élections (*ibid.*).

VAR. — Rapport, par M. Vinay [15 février] (t. 1, p. 40). — Validation des trois premières élections (p. 41). — Rapport supplémentaire [6 mars] (p. 172). — Adoption des conclusions du Bureau, tendant à la validation des élections de MM. LEDRU-ROLLIN, JAURÉGUIBERRY et DUFAURE (p. 174).

VAUCLUSE. — Rapport, par M. Gaslonde [7 mars] (t. 1, p. 182). — Discussion (p. 186). — Sont entendus : MM. Lestourgie (*ibid.*); Naquet (p. 186, 194); le comte Jaubert (p. 188, 189); Emmanuel Arago (p. 189); Depeyre (p. 190, 195, 196, 199); Reverchon, Léon de Maleville (p. 195); Audren de Kerdrel (p. 196; *rectification* p. 201); Gent (p. 197); de Tillancourt (p. 199). — Rejet de la demande d'annulation des élections, faite par M. Depeyre (p. 199). — Adoption des conclusions du Bureau, tendant à l'enquête, avec réserve de l'examen de l'élection de M. POUJADE, ancien préfet du Var (*ibid.*). — Observations de M. Gent sur la décision de l'Assemblée (p. 199)

(1) Le général Garibaldi ayant donné sa démission, l'Assemblée n'a pas statué sur son élection par le département de la Seine.

et démission de MM. GENT, POUJADE, NAQUET, TAXILE DELORD et PIN, candidats proclamés Députés (p. 200). — Incident soulevé par M. Gambon au sujet des paroles prononcées par M. de Kerdrel dans la séance du 7 mars [9 mars] (p. 230).

VENDÉE. — Rapport, par M. de Rainneville [14 février] (t. 1, p. 24). — Validation des élections des huit Députés nommés (*ibid.*).

VIENNE. — Rapport, par M. le colonel Carron [14 février] (t. 1, p. 24). — Validation des élections des six Députés de ce département (*ibid.*).

VIENNE (HAUTE-). — Rapport, par M. Leurent [14 février] (t. 1, p. 24). — Admission des sept Députés élus (p. 25).

VOSGES. — Rapport, par M. Rathier [18 février] (t. 1, p. 67). — Validation des trois premières élections (*ibid.*). — Rapport supplémentaire [3 mars] (p. 142). — Discussion (*ibid.*). — Sont entendus : MM. Cochery (p. 142, 143); René Brice, de Guiraud (p. 143); Emmanuel Arago, Pagès-Duport, le marquis de Dampierre (p. 144). — Admission de quatre des Députés élus (p. 143); et ajournement de la décision sur l'élection de M. GEORGE, ancien préfet des Vosges (p. 144). — Observations de M. Rathier, *rapporteur;* et validation de l'élection [9 mars] (p. 251, 252).

YONNE. — Rapport, par M. le comte de Melun [15 février] (t. 1, p. 42). — Validation des sept élections (*ibid.*).

ALGÉRIE. — Rapport, par M. Vente [8 mars] (t. 1, p. 207). — Validation des élections : de MM. ANDRIEU et GAMBETTA, par le département d'*Oran;* de M. GAMBETTA, par celui d'*Alger*, et de M. COLAS, par celui de *Constantine* (p. 209). = Discussion sur l'élection du général GARIBALDI, par le département d'*Alger* (*ibid.*). — Sont entendus : MM. Victor Hugo (p. 209, 210) ; le général Ducrot (p. 210, 211) ; Vente, *rapporteur* (p. 211); Lockroy (p. 211, 229); le général Le Flo, *Ministre de la Guerre* (p. 211, 229); Langlois (p. 212). — Incident relatif à la démission de M. Victor Hugo (p. 210, 230). — Parle sur cet incident : M. Louis Blanc (p. 231). = Rapport supplémentaire, par M. Vente, sur l'élection du général GARIBALDI [9 mars] (p. 237). — Adoption des conclusions du Bureau, tendant à déclarer qu'à raison de la démission antérieure de l'élu, il n'y a pas lieu de s'occuper de son éligibilité (*ibid.*). = Discussion sur l'élection de M. LUCET, ancien préfet, par le département de *Constantine* [9 mars] (p. 252). — Est entendu : M. Lucet (*ibid.*). — Adoption des conclusions du Bureau, et validation de l'élection (*ibid.*).

COLONIES.

Guadeloupe. — Rapport, par M. le duc de Crussol, sur l'élection de MM. BLONCOURT et ROLLIN [26 mai] (t. 3, p. 137). — Admission de ces Députés (*ibid.*).

Guyane. — Rapport, par M. le duc de Crussol, sur l'élection de M. SCHŒLCHER [26 mai] (t. 3, p. 137). — Validation de cette élection (*ibid.*).

Inde française. — Rapport, par M. l'amiral de Dompierre d'Hornoy, sur l'élection de M. le vicomte DESBASSAYNS DE RICHEMONT [9 août] (t. 4, p. 551). — Admission de ce Député (p. 552).

Martinique. — Rapport, par M. Vente, sur les élections de MM. SCHŒLCHER et PORY-PAPY [18 avril] (t. 2, p. 374). — Admission de ces deux Députés (*ibid.*).

Réunion (Ile de la). — Rapport, par M. Vente, sur l'élection de MM. de LA SERVE et de MAHY, nommés le 29 novembre 1870 [15 février] (t. 1, p. 42). — Validation de ces élections (*ibid.*).

Sénégal. — Rapport, par M. Lepère, sur l'élection de M. LAFON DE FONGAUFIER [10 mai] (t. 2, p. 887). — Admission de ce Député (*ibid.*).

QUESTIONS SPÉCIALES.

1° *Élections des préfets et sous-préfets.* — Observations de M. Batbie, sur la proposition faite par lui, au nom du 4e Bureau, de la nomination d'une Commission chargée d'examiner la question de la validité des élections des préfets nommés par les départements dans lesquels ils avaient exercé leurs fonctions [19 février 1871] (t. 1, p. 83). — Sont entendus : MM. Batbie (p. 83, 84); Grévy, *Président* (p. 83). — Rapport, par M. Cochery, au nom du 3e Bureau, sur les élections : de MM. PÉCONNET et GANIVET, l'un ancien préfet, l'autre président du Conseil de préfecture de la Charente, nommés Représentants par ce département ; de M. MESTREAU,

préfet de la Charente-Inférieure, élu par ce département ; de M. ESQUIROS, ancien administrateur des Bouches-du-Rhône, élu par ce département ; de M. DELORME, préfet du Calvados, élu par ce département [4 mars] (t. 1, p. 158). — Observations, à l'occasion de la lecture de ce rapport (p. 162). — Sont entendus : MM. Langlois (p. 162); le baron Chaurand, de Lorgeril, Cochery, *rapporteur*; Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* (p. 163). — L'ajournement de la discussion est prononcé (*ibid.*). — *Discussion générale* sur les élections des préfets [8 mars] (p. 212). — Ont pris part aux débats : MM. de Peyramont (p. 212) ; Alfred Giraud (p. 216) ; Marc-Dufraisse (p. 217) ; Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* (p. 219, 223); Cochery, *rapporteur* (p. 223); Victor Lefranc (p. 225); de Guiraud (p. 226). — Clôture de la discussion générale (p. 227). — Discussions et décisions spéciales à chaque élection, voy. ci-dessus, ⁂ *Alpes (Hautes-), Alpes-Maritimes, Aube, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Drôme, Manche, Nièvre, Orne, Savoie (Haute-), Sèvres (Deux-), Vaucluse, Vosges, Algérie.*

2° *Élections des princes d'Orléans* — Ajournement de la vérification de ces élections, voy. ci-dessus, ⁂ *Manche, Marne (Haute-), Oise.* = M. Peltereau-Villeneuve demande la mise à l'ordre du jour de la vérification des pouvoirs de M. le duc d'AUMALE, élu par le département de l'Oise, et de M. le prince de JOINVILLE, élu par la Manche et la Haute-Marne [1er juin 1871] (t. 3, p. 203). — Sont entendus : MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Peltereau-Villeneuve, de Guiraud (p. 203) ; Prax-Paris (p. 204). — M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, demande la remise de la discussion [5 juin] (p. 264). = Rapports : par M. Barthélemy Saint-Hilaire, sur l'élection de M. le prince de JOINVILLE par les départements de la Manche et de la Haute-Marne [8 juin] (p. 286); — par M. Barascud, sur l'élection de M. le duc d'AUMALE par le département de l'Oise (p. 287). — Discussion commune à la validation de ces élections et au projet de loi sur l'abrogation des lois de bannissement contre les princes de la maison de Bourbon, voy. BANNISSEMENT. — Adoption, par un seul et même vote, au scrutin public, des conclusions des deux Bureaux, tendant à la validation des élections de M. le prince de JOINVILLE et de M. le duc d'AUMALE [8 juin] (t. 3, p. 308) ; liste des votants (p. 311).

§ II. — *Élections partielles du 2 juillet au 16 septembre 1871.*

AIN. — Rapport, par M. Félix Renaud, sur les élections de MM. MERCIER et TIERSOT [12 juillet 1871] (t. 4, p. 4). — Admission (p. 5).

AISNE. — Rapport, par M. Guibal, sur l'élection de M. GANAULT [12 juillet] (t. 4, p. 12). — Admission (p. 13).

ALPES (BASSES-). — Rapport, par M. de Lacretelle, sur l'élection de M. ALLEMAND [14 juillet] (t. 4, p. 59). — Admission (*ibid.*).

ALPES (HAUTES-). — Rapport, par M. Margaine, sur l'élection de M. CÉZANNE [12 juillet] (t. 4, p. 7). — Admission (*ibid.*).

ALPES-MARITIMES. — Rapport, par M. de Mahy, sur les élections de MM. MAURE et Henri LEFÈVRE [13 juillet] (t. 4, p. 39). — Admission (*ibid.*).

AUDE. — Rapport, par M. de Mahy, sur l'élection de M. BROUSSES (24 juillet] (p. 270). — Admission (*ibid.*).

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Rapport, par M. Bertauld, sur les élections de MM. TARDIEU, GAMBETTA, FRAISSINET, CLAPIER, LAURIER, ROUVIER, HEIRIEIS [19 août] (t. 5, p. 13). — Discussion [même séance] (p. 16). — Sont entendus : MM. Dahirel (p. 16); Clapier (p. 20); Bidard (p. 25) ; Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 27). — Adoption, au scrutin public, des conclusions du Bureau, tendant à la validation de ces élections (p. 29) ; liste des votants (*ibid.*).

CHARENTE. — Rapport, par M. Ambroise Joubert, sur l'élection de M. ANDRÉ [15 juillet] (t. 4, p. 87). — Admission (*ibid.*).

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Rapport, par M. Bottard, sur les élections de MM. MESTREAU et le colonel DENFERT [24 juillet] (t. 4, p. 270). — Discussion (*ibid.*). — Est entendu : M. Mestreau (*ibid.*). — Validation de l'élection de M. le colonel DENFERT ; et admission de M. MESTREAU, par suite du rejet des conclusions du Bureau, tendant à l'annulation de son élection (p. 273).

CHER. — Rapport, par M. le général Mazure, sur les élections de MM. Arthur de CHABAUD-LATOUR et Ernest DUVERGIER DE HAURANNE [11 juillet] (t. 3, p. 915). — Admission de M. de CHABAUD-LATOUR (t. 3, p. 916); et de M. DUVERGIER DE HAURANNE (t. 4, p. 4).

CÔTE-D'OR. — Rapport, par M. Francisque Rive, sur les élections de MM. LÉVÊQUE et MAZEAU [12 juillet] (t. 4, p. 5). — Admission (*ibid.*).

CÔTES-DU-NORD. — Rapport, par M. Boreau-Lajanadie, sur l'élection de M. de JANZÉ [12 juillet] (t. 4, p. 6). — Admission (p. 7).

DORDOGNE. — Rapport, par M. Bastid, sur l'élection de M. MAGNE [17 juillet] (t. 4, p. 109). — Admission (p. 110).

DOUBS. — Rapport, par M. Perret, sur les élections de MM. FERNIER et le colonel DENFERT [12 juillet] (t. 4, p. 14). — Admission (*ibid.*).

DRÔME. — Rapport, par M. le marquis de Maleville, sur les élections de MM. CLERC et DUPUY [13 juillet] (t. 4, p. 38). — Admission de M. CLERC (p. 39); et de M. DUPUY (p. 98).

FINISTÈRE. — Rapport, par M Noël-Parfait, sur les élections de MM. MORVAN, ROUSSEAU, LEBRETON et de POMPÉRY [15 juillet] (t. 4, p. 86). — Admission (p. 87).

GARD. — Rapport, par M. Delpit, sur les élections de MM. LAGET et CAZOT [14 juillet] (t. 4, p. 59). — Discussion (p. 62). — Est entendu: M. Laget (*ibid.*). — Admission de M. CAZOT; et annulation de l'élection de M. LAGET (p. 63).

GIRONDE. — Rapport, par M. Carion, sur les élections de MM. FOURCAND, LARRIEU, SIMIOT et SANSAS [13 juillet] (t. 4, p. 39). — Validation de ces élections (p. 40).

HÉRAULT. — Rapport, par M. Fouquet, sur les élections de MM. ARRAZAT et CASTELNAU [21 juillet] (t. 4, p. 209). — Discussion [même séance] (p. 210). — Sont entendus: MM. Félix Dupin (p. 210, 214); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 212, 215, 219, 222); le duc d'Audiffret-Pasquier (p. 215); de Rességuier (p. 215, 218); Arago (p. 219); Baragnon (p. 220); Ordinaire (p. 222); Féray, Buisson (de l'Aude) (p. 223). — Adoption, au scrutin public, des conclusions du Bureau, tendant à l'admission de MM. CASTELNAU et ARRAZAT (p. 224); liste des votants (p. 233).

ILLE-ET-VILAINE. — Rapport, par M. de Lamberterie, sur les élections de MM. le général de CISSEY, JOUIN et ROGER-MARVAISE [12 juillet] (t. 4, p. 13). — Admission de ces Députés (p. 14).

INDRE-ET-LOIRE. — Rapport, par M. Mallevergne, sur l'élection de M. GUINOT [11 juillet] (t. 3, p. 908). — Admission (*ibid.*).

ISÈRE. — Rapport, par M. le général Chareton, sur l'élection de M. le colonel DENFERT [12 juillet] (t. 4, p. 6). — Admission (*ibid.*).

LANDES. — Rapport, par M. le duc de Crussol, sur les élections de MM. Albert BOUCAU, PASCAL DUPRAT et Gustave LOUSTALOT [12 juillet] (t. 4, p. 7). — Discussion (*ibid.*). — Sont entendus: MM. de Gavardie (*ibid.*); Baragnon (p. 9). — Admission des Députés élus (p. 10).

LOIR-ET-CHER. — Rapport, par M. Chatelin, sur l'élection de M. DUFAY [15 juillet] (t. 4, p. 83). — Admission (*ibid.*).

LOIRE. — Rapport, par M. Féray, sur les élections de MM. CHAVASSIEU et CHERPIN [12 juillet] (t. 4, p. 6). — Observations de M. Haentjens (*ibid.*). — Admission (*ibid.*).

LOIRET. — Rapport, par M. Paul de Rémusat, sur l'élection de M. le comte d'HARCOURT (12 juillet] (t. 4, p. 12). — Admission (*ibid.*).

LOT-ET-GARONNE. — Rapport, par M. Marcel Barthe, sur l'élection de M. FAYE [18 juillet] (t. 4, p. 151). — Admission (p. 153).

MANCHE. — Rapport, par M. de Chamaillard, sur l'élection de M. le comte Hippolyte de TOCQUEVILLE [18 juillet] (t. 4, p. 136). — Admission (*ibid.*).

MAYENNE. — Rapport, par M. Bigot, sur l'élection de M. le général DUBOYS-FRESNAY [11 juillet] (t. 3, p. 907). — Admission (p. 908).

MORBIHAN. — Rapport, par M. le général Pellissier, sur l'élection de M. le marquis de GOUVELLO [13 juillet] (t. 4, p. 36). — Admission (*ibid.*).

NORD. — Rapport, par M. Eugène Tallon, sur les élections de M. le général FAIDHERBE et de M. TESTELIN [15 juillet] (t. 4, p. 87). — Discussion (p. 89). — Sont entendus : MM. le vicomte d'Aboville, Tirard, Testelin (p. 89); Tallon, *rapporteur* (p. 91); Baragnon (p. 92); Barthélemy-Saint-Hilaire (p. 93); Lucien Brun (p. 94, 96); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 95); Millaud (p. 96). — Admission de MM. le général FAIDHERBE et TESTELIN (p. 96).

ORNE. — Rapport, par M. le baron Vast-Vimeux, sur l'élection de M. LHERMINIER [18 juillet] (t. 4, p. 136). — Admission (*ibid.*).

PAS-DE-CALAIS. — Rapport, par M. Bernard-Dutreil, sur l'élection de M. le général FAIDHERBE [12 juillet] (t. 4, p. 14). — Admission (*ibid.*).

PUY-DE-DÔME. — Rapport, par M. Daron, sur l'élection de M. SALNEUVE [13 juillet] (t. 4, p. 40). — Discussion (*ibid.*). — Sont entendus : MM. Lestourgie (p. 41); Daron, *rapporteur* (p. 41, 45); Salneuve (p. 41); Princeteau (p. 42); Arago (Emmanuel) (p. 43, 44); le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia (p. 44); de Féligonde (p. 44, 45). — Rejet de la demande d'enquête, et admission de M. SALNEUVE (p. 45).

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — Rapport, par M. Delille, sur l'élection de M. ESCARGUEL [12 juillet] (t. 4, p. 10). — Admission (*ibid.*).

RHIN (HAUT-) (Arrondissement de BELFORT). — Rapport, par M. Humbert, sur l'élection de M. KELLER [11 juillet] (t. 3, p. 908). — Admission (*ibid.*).

RHÔNE. — Rapport, par M. George, sur les élections de MM. MILLAUD et ORDINAIRE [12 juillet] (t. 4, p. 5). — Admission (*ibid.*).

SAÔNE-ET-LOIRE. — Rapport, par M. Claude (de la Meurthe), sur les élections de MM. de LACRETELLE, le général GUILLEMAUT et BOYSSET [12 juillet] (t. 4, p. 13). — Admission (*ibid.*).

SAVOIE (HAUTE-). — Rapport, par M. Lestourgie, sur l'élection de M. André FOLLIET [12 juillet] (t. 4, p. 12). — Admission (*ibid.*).

SEINE. — Rapport, par M. Houssard, sur les élections de MM. WOLOWSKI, ANDRÉ (Alfred), PERNOLET, LOUVET, DIETZ-MONIN, de PRESSENSÉ, GAMBETTA, CORBON, MORIN (Paul), DENORMANDIE, le général de CISSEY, KRANTZ, le marquis de PLŒUC, SCHEURER-KESTNER, LABOULAYE, LEFÉBURE, LAURENT-PICHAT, SEBERT, BRELAY, DROUIN, MOREAU (Ferdinand) [15 juillet] (t. 4, p. 83) — Admission (p. 86).

SEINE-INFÉRIEURE. — Rapport, par M. Lamy, sur les élections de MM. NÉTIEN, LEBOURGEOIS, le général ROBERT et RAOUL DUVAL [19 juillet] (t. 4, p. 155). — Admission de ces Députés (p. 156).

SEINE-ET-OISE. — Rapport, par M. le vicomte d'Haussonville, sur les élections de MM. le comte de POURTALÈS, Ferdinand de JOUVENCEL, LABÉLONYE, HÈVRE et SCHÉRER [13 juillet] (t. 4, p. 39). — Admission de ces Députés (*ibid.*).

SOMME. — Rapport, par M. de Marcère, sur les élections de MM. le général FAIDHERBE et GOBLET [12 juillet] (t. 4, p. 10). — Admission (*ibid.*).

TARN. — Rapport, par M. Adnet, sur l'élection de M. JAURÈS [14 juillet] (t. 4, p. 58). — Admission (*ibid.*).

VAR. — Rapport, par M. de Guiraud, sur les élections de MM. LAURIER, DRÉO, GAMBETTA, FERROUILLAT et DAUMAS [12 juillet] (t. 4, p. 10). — Discussion (p. 11). — Sont entendus : MM. Haentjens, Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique;* Paulin Gillon, de Guiraud, *rapporteur* (p. 11). — Admission des cinq Députés élus (p. 12).

VAUCLUSE. — Rapport, par M. Serph, sur les élections de MM. MONIER, Elzéar PIN, TAXILE DELORD, Alphonse GENT et Alfred NAQUET [15 juillet] (t. 4, p. 98). — Admission de ces Députés (*ibid.*).

VENDÉE. — Rapport, par M. le marquis de Gouvion Saint-Cyr, sur l'élection de M. BEAUSSIRE [15 juillet] (t. 4, p. 97). — Admission (*ibid.*).

VIENNE. — Rapport, par M. Courbet-Poulard, sur l'élection de M. de SOUBEYRAN [12 juillet] (t. 4, p. 15). — Admission (*ibid.*).

ALGÉRIE.

1 — Rapport, par M. Monier, sur les élec-

tions de MM. VUILLERMOZ et WARNIER par le département d'Alger [19 août] (t. 5, p. 9). — Adoption des conclusions du Bureau, tendant à la validation de ces élections (p. 13).

2 — Rapport, par M. Bompard, sur les élections de MM. LAMBERT et JACQUES par le département d'Oran [12 août] (p. 636). — Discussion [même séance] (p. 638). — Sont entendus : MM. Lambert (p. 638); Baragnon (p. 639); Jacques (p. 639, 640); Bompard, *rapporteur* (p. 640). — Adoption des conclusions du Bureau, tendant à l'annulation des élections de MM. LAMBERT et JACQUES (p. 639 et 641).

Voy. DÉMISSIONS. — OPTIONS. — QUESTIONS, §§ 29, 33, 35.

§ III. — *Modifications de la Législation électorale.*

1 — Proposition de MM. Giraud, de Puiberneau et autres, tendant à modifier la loi électorale, en rétablissant le vote à la commune [4 mars 1871] (t. 1, an., p. 18). = Rapport sommaire, par M. de Fourtou [11 mars] (t. 1, an., p. 36). — Prise en considération [21 mars] (t. 2, p. 23). = Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. de Fourtou [25 mars] (t. 2, p. 133, et an., p. 36). = *Première délibération* [27 mars] (t. 2, p. 148). — L'Assemblée décide, sans débats, qu'elle passera à la deuxième délibération (*ibid.*). — *Deuxième délibération* [3 avril] (p. 219). — Sont entendus : MM. Jozon (*ibid.*); de Fourtou, *rapporteur* (p. 224); Margaine (p. 226); de Barante (p. 227). — L'Assemblée décide qu'elle passera à la troisième délibération (p. 227). — *Troisième délibération* [10 avril] (p. 370). — Est entendu : M. Charles Rolland (p. 371). — Adoption de l'ensemble du projet de la Commission (*ibid.*).

2 — Proposition de MM. Jozon, Lamy et Oscar de Lafayette, relative à l'éligibilité temporaire des préfets et des sous-préfets élus à l'Assemblée nationale, et dont les élections ont été invalidées à raison de leurs fonctions [10 mars 1871] (t. 1, an., p. 33). — Rapport sommaire, par M. de Valon [28 mars] (t. 2, p. 159). — Discussion [31 mars] (t. 2, p. 197) : MM. Oscar de Lafayette, de Valon, *rapporteur* (p. 198). — Adoption des conclusions de la Commission d'initiative, tendant à la prise en considération de la proposition (p. 199). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. du Breuil de Saint-Germain [14 avril] (p. 504). — *Première délibération* [22 avril] (t. 2, p. 689). — L'Assemblée décide, sans débats, qu'elle passera à la deuxième délibération (*ibid.*). — *Deuxième délibération* [27 avril] (p. 742). — Sont entendus : MM. Adnet (p. 743); du Breuil de Saint-Germain, *rapporteur* (p. 745); Oscar de Lafayette (p. 746). — L'Assemblée décide qu'elle passera à la troisième délibération (*ibid.*). — *Troisième délibération* [2 mai] (p. 809) : M. Langlois (p. 810). — Adoption de l'ensemble de la proposition amendée (*ibid.*).

3 — Proposition de MM. Quinet, Tolain et autres, ayant pour but la représentation spéciale des villes dans les élections législatives [12 avril 1871] (t. 2, p. 452). — Rapport sommaire, par M. Antonin Lefèvre-Pontalis [4 mai] (p. 828). — Discussion [8 mai] (p. 860). — Sont entendus : MM. Edgar Quinet (*ibid.*); Antonin Lefèvre-Pontalis, *rapporteur* (p. 862); Langlois (p. 864); Lambert de Sainte-Croix (p. 865); Tolain (p. 866); Victor Lefranc (p. 867). — Adoption, au scrutin public, des conclusions de la Commission, tendant au rejet de la prise en considération (p. 869); liste des votants (p. 870).

4 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Paul Jozon et Charles Rolland, relative aux règles générales applicables à toutes les élections [17 avril 1871] (t. 2, (p. 562). — Rapport sommaire, par M. le vicomte d'Haussonville [4 mai] (p. 828). — Prise en considération [10 mai] (p. 888) (1).

5 — Proposition de MM. Tallon et Fournier sur le même objet [28 juin 1871] (t. 3, p. 689). Rapport sommaire, par M. Bardoux [15 juillet] (t. 4, an., p. 27). — Prise en considération, et renvoi à la Commission chargée de l'examen de la proposition de MM. Jozon et Rolland [19 juillet] (t. 4, p. 156).

6 — Proposition de M. Aubry sur la constatation du domicile en matière électorale [21 avril] (t. 2, p. 679). — Rapport sommaire, par M. le vicomte d'Haussonville [4 mai]

(1) La Commission spéciale nommée pour l'examen de cette proposition et des suivantes, n'a pas déposé de rapport.

(p. 829). — Prise en considération, et renvoi à la Commission chargée de l'examen de la proposition de MM. Jozon et Rolland [10 mai] (p. 888).

7 — Proposition de MM. Claude (de la Meurthe), Grandpierre et autres, ayant pour objet de n'exiger qu'une déclaration de domicile, sans condition de temps de résidence, pour rendre électeurs et éligibles les citoyens français qui, conformément au traité avec l'Allemagne, auront opté pour la nationalité française [5 juin 1871] (t. 3, p. 266). — Sur le rapport verbal et sommaire de M. de la Sicotière, au nom de la Commission d'initiative, l'Assemblée prend cette proposition en considération (p. 421, 442). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Claude (de la Meurthe) [19 juin] (t. 3, p. 494). — L'urgence est déclarée (p. 495). — Adoption du projet de la Commission (*ibid.*).

8 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. le baron de Jouvenel, tendant à modifier la législation électorale, en faisant exprimer à chaque électeur un nombre de suffrages égal au nombre des personnes dont il a la charge légale comme chef de famille [31 juillet 1871] (t. 4, an., p. 155). — Rapport sommaire, par M. Charles Rolland, sur cette proposition et sur celle de M. le comte de Douhet, voy. le paragraphe suivant (1).

9 — Proposition de M. le comte de Douhet, ayant pour objet la représentation des familles, dans l'exercice du suffrage universel, par le vote accumulé [1er août 1871] (t. 4, et an., p. 172). — L'urgence, demandée par M. de Douhet, n'est pas déclarée (p. 379). — Rapport sommaire, par M. Charles Rolland, sur cette proposition et sur celle de M. le baron de Jouvenel, ci-dessus mentionnée [22 août] (t. 5, an., p. 45) (2).

10 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Charles Rolland et Paul Jozon, relative aux élections des Députés à l'Assemblée nationale [2 septembre 1871] (t. 5, an., p. 158) (3).

(1) Rejet de la prise en considération [8 décembre 1871] (Voy. tome VI).
(2) Retrait de cette proposition [8 décembre 1871] (Voy. tome VI).
(3) Rapport sommaire [26 janvier 1872]. — Prise en considération, et renvoi à la Commission électorale [7 février] (Voy. tome VII).

11 — Propositions relatives au renouvellement de l'Assemblée par des élections générales ou partielles, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, §§ 24 à 26.

ÉLECTIONS DES JUGES DE COMMERCE, voy. TRIBUNAUX DE COMMERCE.

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

1 — Proposition de loi sur la formation des listes électorales municipales, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, § III, n° 6.

2 — Projet de loi et proposition relatifs aux élections municipales, voy. *ibid.*, n°s 4, 5 et 9.

EMPRUNT NATIONAL.

1 — Exposé des motifs et texte de la proposition relative au mode d'emprunt destiné à payer l'indemnité de guerre, présentée par M. Godin [30 mai 1871] (t. 3, p. 191) (1).

2 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet d'autoriser le Ministre des Finances à contracter un emprunt jusqu'à concurrence de 2 milliards 500 millions [6 juin 1871] (t. 3, p. 280). — Rapport, par M. Casimir Périer, au nom de la Commission du Budget [17 juin] (p. 490). — Discussion [20 juin] (t. 3, p. 212). — Ont pris part aux débats : MM. le comte de Douhet (p. 212); Lespinasse (p. 516); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 520, 537); Germain (p. 532); Godin (p. 539, 541, 544); Casimir Périer, *rapporteur* (p. 542, 547); Haentjens (p. 543). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de loi, amendé par la Commission [Séance du soir du 20 juin] (p. 547).

3 — Communication, par M. Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances*, au sujet des résultats de la souscription publique à l'emprunt de 2 milliards [28 juin 1871] (p. 685). — Observations de M. Bamberger sur la souscription de la ville de Metz à cet emprunt (p. 699).

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

EMPRUNTS D'INTÉRÊT LOCAL (*)

1 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. le marquis d'Andelarre, tendant à régulariser les emprunts contractés par les départements et les communes dans l'intérêt de la défense nationale [5 septembre 1871] (t. 5, an., p. 184) (1).

2 — Texte de la proposition de MM. Bompard, Lespérut et autres, tendant à dispenser du droit de timbre proportionnel les obligations des emprunts contractés par les communes pour solder les dépenses de l'occupation allemande [12 septembre 1871] (t. 5, an., p. 226) (2).

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Bertauld, tendant à soumettre tous les emprunts contractés par les communes et les départements aux mêmes conditions, quant au timbre et à l'enregistrement [15 septembre 1871] (t. 5, p. 643, et an., p. 285). — Déclaration d'urgence et renvoi à une Commission spéciale (p. 643) (3).

4 — Projets de lois ayant pour objet des autorisations spéciales d'emprunts :

* AMIENS (Ville d') [Payement de diverses dépenses résultant de l'occupation allemande]. — Exposé des motifs et texte du projet de loi [8 mai 1871] (t. 2, p. 871). — Rapport, par M. du Breuil de Saint-Germain [10 mai] (p. 891). — Adoption [11 mai] (p. 900).

ANGERS (Ville d').

1 — [Continuation des travaux communaux en cours d'exécution]. — Exposé des motifs et texte du premier projet de loi, ayant pour but d'autoriser un prélèvement, à cet effet, sur l'emprunt contracté pour la défense nationale [17 avril 1871] (t. 2, p. 573).

2 — [Même objet]. — Exposé des motifs et texte du second projet de loi [27 juin 1871] (t. 3, p. 655). — Rapport, par M. Chatelin [17 juillet] (t. 4, an., p. 34). — Adoption [24 juillet] (t. 4, p. 270).

* CAEN (Ville de) [Déficit de l'Exercice 1870 et du Budget supplémentaire de 1871]. — Exposé des motifs et texte du projet de loi [29 août 1871] (t. 5, an., p. 90). — Rapport, par M. Rameau [9 septembre] (an., p. 212). — Discussion [14 septembre] (p. 609). — Sont entendus : MM. Bertauld (p. 610, 611, 612); Rameau, *rapporteur* (p. 610); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 611, 612); Léopold Javal (p. 612). — Rejet de l'article additionnel proposé par M. Bertauld, relatif à l'exemption des droits de timbre et d'enregistrement; et adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 612).

* CHARLEVILLE (Ville de) [Payement de dépenses résultant de la guerre et de l'occupation allemande]. — Exposé des motifs et texte du projet de loi [26 août 1871] (t. 5, an., p. 81). — Rapport, par M. le comte de Béthune [5 septembre] (t. 5, an., p. 183). — Discussion [14 septembre] (p. 615). — Sont entendus : MM. Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 615, 616); Gailly (p. 615, 616). — Rejet de l'article 3, relatif à la dispense du droit proportionnel; et adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 616).

* ELBEUF (Ville d') [Payement des dépenses occasionnées par la guerre et l'invasion, par les besoins de l'assistance publique, et par l'exécution de divers travaux d'utilité communale]. — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet d'autoriser, avec un emprunt et une imposition extraordinaire, une surtaxe d'octroi sur les alcools [6 septembre 1871] (t. 5, an., p. 200). — Rapport, par M. Jozon [15 septembre] (an., p. 288). — Adoption [16 septembre] (p. 674).

* LAVAL (Ville de) [Régularisation de l'emprunt réalisé en 1870 pour les dépenses de la garde nationale, de la guerre et de l'assistance publique. — Établissement d'ateliers de charité]. — Exposé des motifs et texte du projet de loi [26 août 1871] (t. 5, an., p. 82). — Rapport, par M. Max Richard [4 septembre] (t. 5, an., p. 176). — Adoption (14 septembre] (p. 615).

PARIS (Ville de) Consolidation de sa dette envers le Crédit foncier de France], voy. PARIS (Ville de), § 10.

(*) Les projets de lois marqués d'un astérisque ont pour objet d'autoriser à la fois un emprunt et une imposition locale extraordinaire.

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

(2) Déclaration d'urgence, et renvoi à la Commission chargée de l'examen de la proposition de M. Bertauld [6 mai 1872]. (Voy. tome XI).

(3) Rapport spécial [20 mars 1873]. (Voy. tome XVI).

* ROUEN (Ville de) [Dépenses de la guerre et de l'invasion, et frais extraordinaires d'assistance publique]. — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet d'autoriser, avec un emprunt et une imposition extraordinaire, une surtaxe d'octroi sur les vins et alcools [6 septembre 1871] (t. 5, an., p. 201). — Rapport, par M. Courbet-Poulard [15 septembre] (an., p. 286). — Adoption [16 septembre] (t. 5, p. 674).

TOURCOING (Ville de) [Secours aux ouvriers inoccupés].

1 — Exposé des motifs et texte du premier projet de loi [6 mai] (t. 2, p. 850).

2 — [Même objet]. — Exposé des motifs et texte du second projet de loi [26 août] (t. 5, an., p. 81). — Rapport, par M. Dauphinot [5 septembre] (t. 5, an., p. 194). — Discussion [14 septembre] (p. 614). — Est entendu : M. Paul Jozon (p. 615). — Adoption (*ibid.*).

TOURS (Ville de) [Solde des dépenses de charité et autres, résultant de l'occupation prussienne]. — Exposé des motifs et texte du projet de loi [5 mai] (t. 2, p. 833). — Rapport, par M. Hulin [20 mai] (t. 3, p. 107). — Adoption [26 mai] (p. 138).

VALENCE (Ville de) [Dépenses d'établissement d'une usine à gaz]. — Exposé des motifs et texte du projet de loi [13 septembre 1871] (t. 5, an., p. 232). — Rapport, par M. Benoit (de la Meuse) [15 septembre] (an., p. 285). — Adoption [16 septembre] (t. 5, p. 674).

VAR [Construction du canal de *la Siagnole*]. — Exposé des motifs et texte du projet de loi [1er août 1871] (t. 4, an., p. 171). — Rapport, par M. Barascud [7 septembre] (t. 5, an., p. 211). — Adoption [14 septembre] (p. 616).

* VERSAILLES (Ville de) [Dépenses résultant de l'occupation allemande]. — Exposé des motifs et texte du projet de loi [25 août 1871] (t. 5, an., p. 76). — Rapport, par M. Rameau [1er septembre] (an., p. 139).—Adoption, [5 septembre] (p. 370).

ENFANTS DANS LES MANUFACTURES.

Proposition de M. Ambroise Joubert sur le travail de ces enfants [19 juin 1871] (t. 3, p. 510). — Rapport sommaire, par M. Joubert [2 août] (t. 4, an., p. 189). — Prise en considération [16 août] (p. 650) (1).

ENQUÊTE MILITAIRE, voy. CAPITULATION DE METZ.

ENQUÊTES PARLEMENTAIRES.

1 — Proposition, présentée par M. Barthélemy-Saint-Hilaire, et signée d'un grand nombre de Députés, ayant pour objet la nomination par l'Assemblée de huit Commissions, composées de quarante-cinq membres chacune, ayant pour objet de l'éclairer sur : 1° l'état des forces militaires; — 2° l'état de la marine; — 3° l'état des finances; — 4° l'état des chemins de fer, routes, rivières et canaux; — 5° l'état des communications postales et télégraphiques; — 6° l'état des départements envahis; — 7° l'état de l'administration intérieure; — 8° l'état du commerce général de la France [19 février 1871] (t. 1, p. 75, an., p. 7). — Déclaration d'urgence (*ibid.*). — Observations de M. Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique*, tendant à la nomination immédiate, dans les bureaux, de la Commission chargée de l'examen de la proposition (p. 80). — Rapport verbal, par M. Bastid, au nom de cette Commission [19 février] (p. 81). — Discussion [même séance] (p. 82). — Sont entendus : MM. Bastid, *rapporteur*; Bethmont, Pouyer-Quertier (p. 82). — Adoption des conclusions de la Commission, tendant à l'adoption pure et simple de la proposition (*ibid.*).

2 — Observations relatives à la publication à faire des rapports des huit Commissions d'enquête, notamment de celle relative au commerce, à l'industrie et à l'agriculture [6 mars] (t. 1, p. 169). — Sont entendus : MM. Pelletreau-Villeneuve, Grévy, *Président*; le marquis de Vogué (*ibid.*).

3 — Incident relatif au dépôt, par M. Léon Say, du rapport de la Commission chargée d'éclairer l'Assemblée sur l'état des finances, et de

(1) Rapport spécial [11 mai 1872]. (Voy. tome XI.) — *Première délibération* [25 novembre]. (Voy. tome XIV.) — *Deuxième délibération* [22 janvier au 10 février 1873]. (Voy. tome XV.)

ses Sous-Commissions [11 mars] (t. 1, p. 301). — Sont entendus : MM. Léon Say, *rapporteur* (p. 301, 302) ; Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 301, 302) ; Léon de Maleville (p. 301) ; Casimir Périer (p. 301, 302) ; de Tillancourt, Lambert de Sainte-Croix, Guichard, du Breuil de Saint-Germain (p. 302) ; Gaslonde (p. 302, 303). — L'Assemblée prononce l'ajournement de l'impression (p. 303).

4 — Observations de MM. l'amiral la Roncière Le Noury et Louis Passy, sur le retard apporté au dépôt des rapports des Commissions d'enquête sur la marine et sur les départements envahis [11 mars] (p. 303).

5 — Rapports, au nom de la Commission d'enquête sur le commerce général de la France : 1° de la Sous-Commission du commerce et de l'industrie, par M. Léonce de Guiraud [11 mars] (t. 1, an., p. 36) ; — 2° de la Sous-Commission de l'agriculture et de l'alimentation publique, par M. de Montlaur [11 mars] (an., p. 40).

6 — Rapports, au nom de la Commission d'enquête sur l'état des chemins de fer, routes et canaux : 1° par M. Bastid [11 mars] (t. 1, an., p. 45) ; — 2° par M. de Champvallier [24 mai] (t. 3, p. 128) ; — 3° par M. E. Tallon [27 juin] (t. 3, p. 648) ; — 4° par M. Gallicher [6 juillet] (t. 3, p. 815).

7 — Rapport, au nom de la Commission d'enquête sur les forces militaires de la France, par M. l'amiral Jauréguiberry [11 mars] (t. 1, an., p. 50) ; suivi des rapports sommaires des Sous-Commissions : 1° sur l'effectif de l'armée, par M. le marquis de Mornay (an., p. 54) ; — 2° sur l'état et le service sanitaire, par M. Bouisson (an., p. 58) ; — 3° sur les approvisionnements, par M. le comte de la Rochethulon (an., p. 61) ; — 4° sur l'état des places fortes, par M. le comte Mathieu de la Redorte (an., p. 63).

8 — Rapport, au nom de la Commission d'enquête sur l'état de la marine, par M. Dahirel [8 avril] (t. 2, p. 356).

9 — Rapport, au nom de la Commission d'enquête sur l'état des communications postales et télégraphiques, par M. le baron Eschassériaux [12 juillet] (t. 4, an., p. 3).

10 — Propositions tendant à faire examiner par une Commission de trente membres, les actes de la Délégation de Tours et de Bordeaux, et à soumettre à cette Commission d'enquête les procès-verbaux des délibérations du Gouvernement de la Défense nationale et tous autres documents, voy. GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE, §§ 4 et 6.

11 — Proposition de MM. Haentjens et soixante autres Députés, ayant pour objet la nomination, par l'Assemblée, d'une Commission d'enquête sur les faits et les causes de l'insurrection de Paris, le 18 mars 1871 [26 mai 1871] (t. 3, p. 137). — L'urgence, demandée par M. Haentjens, est déclarée (p. 138). — Rapport, par M. Delpit [8 juin] (p. 313). — Discussion [16 juin] (p. 451). — Sont entendus : MM. Steinheil (*ibid.*) ; le vicomte de Meaux (p. 454) ; Haentjens (p. 456) ; Delpit (p. 459) ; Tolain (p. 461, 464) ; de Belcastel, de Tillancourt, le comte Jaubert (p. 463) ; Gaslonde, Brisson (p. 464). — Adoption de l'ensemble de la proposition (p. 465).

12 — Proposition de M. Le Royer, ayant pour objet la nomination d'une Commission, à l'effet de procéder à une enquête sur les causes de la guerre de 1870, et sur la manière dont elle a été conduite [22 juin] (t. 3, p. 564). — Rapport sommaire, par M. Malens [3 août 1871] (t. 4, an., p. 195) (1).

13 — Proposition présentée par M. Adrien Bonnet et plusieurs de ses collègues, ayant pour objet la nomination de deux Commissions chargées de reprendre et de terminer les deux Enquêtes parlementaires commencées en 1870, par le Corps législatif, sur le régime économique de la France et sur la marine marchande [25 août 1871] (t. 5, p. 132, et an., p. 76). — Rejet de la demande de déclaration d'urgence, faite par M. Bonnet (p. 133). — Rapport sommaire, par M. Princeteau [12 septembre] (an., p. 223) (1).

Voy. COMPTABILITÉ INTÉRIEURE. — ÉLECTIONS, § 1, n° 2, *Vaucluse*. — MARINE MARCHANDE.

(1) Rejet de la prise en considération [8 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

ENREGISTREMENT.

1 — Proposition de MM. Claude (de la Meurthe), Dubois et autres, ayant pour objet de faire enregistrer, dans le délai de deux mois, tous les actes sous seing privé [3 juin 1871] (t. 3, p. 262). —Renvoi à la Commission du Budget, sur le rapport de M. Kolb-Bernard [23 juin] (p. 566).

2 — Dispositions et amendements relatifs à l'établissement de nouveaux droits d'enregistrement, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, nº 3. — CRÉDITS, § 11.

3 — Propositions tendant à exempter des droits de timbre et d'enregistrement les emprunts communaux et départementaux motivés par la guerre, voy. EMPRUNTS D'INTÉRÊT LOCAL, § 2.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, voy. INSTRUCTION PUBLIQUE, §§ 6 à 8.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, voy. INSTRUCTION PUBLIQUE, § 5.

ENTREPOT (SURTAXES D'), voy. MARINE MARCHANDE.

ESCROQUERIE.

Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Voisin, Humbert et autres, tendant à ajouter un paragraphe à l'article 405 du Code pénal, concernant ce délit [6 septembre 1871] (t. 5, an., p. 199) (1).

ESPÉE (ASSASSINAT DE M. HENRI DE L'), voy. ASSASSINAT. — HONNEURS PUBLICS.

ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

1 — Discussion relative aux nominations illégales des membres des Commissions des hospices et des bureaux de bienfaisance après le 4 septembre 1870, voy. QUESTIONS, § 21.

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition sur l'organisation des Commissions administratives des hospices et hôpitaux civils, présentée par MM. Dubois, Claude (de la Meurthe), Magnin et autres [1er mai 1871] (t. 2, p. 804). — Rapport sommaire, par M. le comte de Melun [17 mai] (t. 3, p. 60). — Prise en considération [22 mai] (p. 111) (1).

3 — Proposition de MM. Dubois, Grandpierre et autres, concernant le mode de nomination des Commissions administratives des bureaux de bienfaisance [17 mai 1871] (t. 3, p. 60). — Rapport sommaire, par M. le comte de Melun [27 mai] (p. 157). — Prise en considération [1er juin] (p. 203) (1).

4 — Exposé des motifs et texte du projet de loi sur les Commissions administratives des Établissements de bienfaisance [15 juillet 1871] (A., t. 4, an., p. 27) (2).

ÉTABLISSEMENTS DU GÉNIE MILITAIRE.

Projet de loi de crédit applicable à ces Établissements, voy. CRÉDITS, § 15.

ETAT CIVIL DE PARIS.

1 — Proposition de M. Wallon, relative aux moyens provisoires de suppléer aux actes de l'état civil de la ville de Paris, détruits par l'incendie pendant l'insurrection de la Commune [17 juin 1871] (t. 3, p. 475) : MM. Wallon, Dufaure, *Ministre de la Justice* (*ibid.*); l'urgence est déclarée (p. 476). — Rapport, par M. Wallon, voir le paragraphe suivant.

2 — Exposé des motifs et texte des projets de lois relatifs : 1º à la nullité des actes de l'état

(1) Rapport sommaire [10 janvier 1872]. (Voy. tome VI.) — Prise en considération [19 février]. (Voy. tome VII.) — Rapport spécial [24 avril]. (Voy. tome XI).

(1) Rapport spécial sur les deux propositions et sur le projet de loi [19 février 1872]. (Voy. tome VII.)

(2) Rapport [19 février 1872]. (Voy. tome VII.) — *Première délibération* [11 mars]. (Voy. tome VIII.) — *Deuxième délibération* [3 au 25 mai]. (Voy. tome XI.) — *Troisième délibération* [20 au 28 mars]. (Voy. tomes XVI et XVII.)

civil à Paris et dans les autres communes de la Seine depuis le 18 mars 1871; 2° au mode de suppléer aux actes de naissance exigés pour les mariages [28 juin 1871] (t. 3, p. 661, 697). — L'urgence est déclarée (p. 661). — Rapport, par M. Wallon, sur le second de ces projets de lois et sur sa proposition [4 juillet] (p. 758, et an., p. 18). — Discussion (10 juillet] (p. 878). — Sont entendus : MM. Wallon, *rapporteur* (p. 879); Daguenet (p. 879, 880); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 880). — Adoption de l'ensemble du second projet de loi, amendé par la Commission (*ibid.*). = Rapport sur le premier projet de loi, par M. Wallon [13 juillet] (t. 4, an., p. 18.) — Adoption, sans discussion, de l'ensemble de ce projet de loi, amendé par la Commission [19 juillet] (t. 4, p. 156).

3 — Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à prolonger jusqu'au 30 septembre le délai établi par la loi du 19 juillet 1871, concernant les actes de l'état civil à Paris [22 août] (t. 5, an., p. 48). — L'Assemblée déclare l'urgence [même séance] (p. 65). — Rapport, par M. Grivart [23 août] (p. 106, et an., p. 75). — Adoption [même séance] (p. 107).

4 — Exposé des motifs et texte du projet de loi sur la reconstitution des actes de l'état civil de Paris [22 août 1871] (t. 5, an., p. 48).— Déclaration d'urgence (t. 5, p. 66) (1).

ÉTAT DE SIÉGE.

1 — Présentation, par M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, d'un projet de loi ayant pour objet la mise en état de siége du département de Seine-et-Oise [20 mars 1871] (t. 2, p. 2). — Exposé des motifs (p. 16). — Déclaration d'urgence (p. 3). -- Rapport, par M. Antonin Lefèvre-Pontalis [même séance] (p. 9, 16). — Discussion (*ibid.*). — Sont entendus: MM. Louis Blanc (p. 9, 10); le général Trochu, Clémenceau, Langlois (p. 11). — Adoption du projet de loi (p. 12).

2 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet d'autoriser le Chef du Pouvoir exécutif à déclarer l'état de siége, sauf à en demander le maintien à l'Assemblée nationale, dans les départements autres que celui où siége l'Assemblée [17 avril] (t. 2, p. 560, 572). — L'Assemblée déclare l'urgence, demandée par M. le Ministre de l'Intérieur (p. 561). — Rapport, par M. Bertauld [25 avril] (p. 711). — Discussion [28 avril (t. 2, p. 775). — Est entendu : M. Tolain (*ibid.*). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de loi (p. 776).

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Millaud, Ordinaire et autres, tendant à abroger le décret du 8 août 1870, qui déclare le département du Rhône en état de siége [2 août 1871] (t. 4, an., p. 184). — Rapport sommaire, par M. le marquis de Mortemart [30 août], (t. 5, an., p. 95) (1).

4 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Rouvier, Amat et autres, ayant pour objet la levée de l'état de siége dans le département des Bouches-du-Rhône [26 août 1871] (t. 5, an., p. 83). — Demande de déclaration d'urgence, par M. Rouvier [même séance] (p. 162). — Rejet de cette demande (p. 163). — Rapport sommaire, par M. de Tarteron [12 septembre] (an., p. 228) (1).

5 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Schœlcher, Brisson et autres, relative à la levée de l'état de siége dans le département de Seine-et-Oise [1er septembre 1871] (A., t. 5, an., p. 138). — Demande de déclaration d'urgence, par M. Schœlcher (p. 278). Sont entendus : MM. Schœlcher (p. 278, 279); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur*; Henri Brisson (p. 279). — Rejet de cette demande (p. 279). (2).

6 — Questions relatives à la levée de l'état de siége de Paris, voy. QUESTIONS, §§ 33 et 34.

ÉTATS-UNIS, voy. QUESTIONS, § 50.

ÉTRANGERS.

1 — Proposition de M. le comte Jaubert, concernant les étrangers non-naturalisés [15 juin 1871] (t. 3, p. 439). — Rapport sommaire, par

(1) Rapport [24 janvier 1872]. — Discussion et adoption [12 février]. (Voy. tome VII.)

(1) Rejet de la prise en considération [8 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

(2) Rapport sommaire [23 mars 1872]. (Voy. tome VIII.)

M. Mettetal [27 juin] (p. 647). — Discussion [6 juillet] (p. 803). — Sont entendus : MM. le comte Jaubert (p. 803, 809, 810); Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères* (p. 806); Mettetal, *rapporteur* (p. 809). — Retrait de cette proposition par son auteur (p. 810).

2 — Incident relatif à l'exercice du droit de pétition par des étrangers, voy. PÉTITIONS, § 2.

3 — Questions relatives aux mesures à prendre contre les étrangers impliqués dans les événements de Paris, voy. QUESTIONS, §§ 11, 14.

EXCUSES D'ABSENCE adressées par MM. :

ALEXANDRE (t. 2, p. 18); ARNAUD (de l'Ariége) (t. 3, p. 359); D'AUBERJON (t. 2, p. 18).

DE BOUILLÉ (t. 2, p. 18).

DE CHABROL (t. 1, p. 9); DE CHABRON (le général) (t. 2, p. 18); CHEVANDIER (t. 2, p. 88); CHRISTOPHLE (t. 1, p. 87).

DESJARDINS (t. 2, p. 151); DESTREMX (t. 2, p. 49, 115).

DUCARRE (t. 5, p. 370); DUCROT (le général) (t. 2, p. 215); DUPRAT (Pascal) (t. 5, p. 399).

FAVRE (Jules) (t. 5, p. 525).

HAMILLE (t. 1, p. 297); D'HARCOURT (le duc) (t. 1, p. 165); HUMBERT (Gustave) (t. 2, p. 703).

JAMME (t. 2, p. 49).

DE LIMAYRAC (t. 1, p. 29); LITTRÉ (t. 4, p. 671); LOYSEL (le général) (t. 2, p. 215).

DE MALLEVERGNE (t. 2, p. 653); MARTIN DES PALLIÈRES (le général) (t. 2, p. 674); MONTRIEUX (t. 2, p. 3); DE MORNAY (t. 1, p. 87); MURAT (Joachim) (t. 2, p. 3); MURAT-SISTRIÈRES (t. 2, p. 115).

PAGÈS-DUPORT (t. 2, p. 49); PAULTRE (t. 1, p. 29); PÉCONNET (t. 2, p. 924); PÉRIER (Casimir) (t. 2, p. 626); PICCON (t. 2, p. 3); DE PUIBERNEAU (t. 1, p. 60).

RAZOUA (t. 2, p. 49); DE LA ROCHEJAQUELEIN (t. 2, p. 796).

DE SAINT-VICTOR (t. 2, p. 164); SEIGNOBOS (t. 2, p. 49).

TAILHAND (t. 1, p. 29); DE TILLANCOURT (t. 2, p. 151, 573; t. 5, p. 370); TRIBERT (t. 1, p. 29); TROCHU (le général) (t. 2, p. 773).

VIENNET (t. 2, p. 78); VOISIN (t. 1, p. 9).

EXIL (Lois d'). — Propositions relative à l'abrogation de ces lois, voy. BANNISSEMENT.

F

FACTURES.

1 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Wolowski, ayant pour objet l'établissement d'un impôt proportionnel sur les factures [2 août 1871] (t. 4, p. 402, et an., p. 185). — Déclaration d'urgence et renvoi à la Commission du Budget (p. 402). — Voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3, 2°.

2 — Proposition de M. le comte de Douhet, sur le même objet [3 août 1871] (t. 4, p. 431, et an., p. 192). — Déclaration d'urgence et renvoi à la Commission du Budget (p. 432). — Voy. *ibid.*

Voy. QUITTANCES.

FACULTÉS.

1 — Texte de la proposition de MM. Le Royer, Ducarre et autres, relative à la création d'une Faculté de médecine et d'une École supérieure de pharmacie dans la ville de Lyon

[15 septembre 1871] (t. 5, an., p. 285) (1).

2 — Propositions relatives à la translation à Nancy ou à Rouen des Facultés de Strasbourg, voy. ALSACE-LORRAINE, §§ 7, 8 et 9.

FAILLITES.

Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Parent, tendant à modifier les dispositions de l'article 65 du Code de commerce et à simplifier la procédure de séparation de biens en matière de faillite, dans l'intérêt de la femme du failli et de la masse des créanciers [1er septembre 1871] (t. 5, an., p. 138) (2).

Voy. CONCORDATS AMIABLES. — EFFETS DE COMMERCE. — PRIVILÉGES.

FERMAGES, voy. LOYERS.

FINANCES.

Exposé des motifs et texte de la proposition de M. de Saisy, relative à la nomination par l'Assemblée d'une Commission de trente députés, chargée de pourvoir à la réforme administrative et financière du pays [30 août 1871] (t. 5, an., p. 95). — Rejet de la demande d'urgence, faite par M. de Saisy (p. 230). — Rapport sommaire, par M. le baron Chaurand [5 septembre] (an., p. 197) (3).

Voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT. — ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, §§ 1 et 3. — MINISTÈRE DES FINANCES. — QUESTIONS, §§ 1, 4, 19.

FONCTIONNAIRES PUBLICS.

1 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Lucien Brun, de Guiraud et autres, relative aux fonctionnaires qui ont refusé leurs services à la Prusse [3 mars 1871] (t. 1, p. 133, et an., p. 16). — Rapport sommaire, par M. de Valon [28 mars] (t. 2, p. 159). — Discussion (p. 194). — Sont entendus : MM. Lucien Brun (p. 194) ; Paulin Gillon (p. 195) ; de Valon, *Rapporteur* (p. 196) ; Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances*. — Adoption des conclusions de la Commission, tendant au rejet de la prise en considération (p. 196).

2 — Proposition de MM. Prax-Paris, des Rotours et autres, ayant pour objet de réduire de moitié les traitements des fonctionnaires publics [3 mars 1871] (t. 1, an., p. 17) (1).

3 — Proposition de M. Parent sur les logements concédés à des fonctionnaires de l'État ou des départements [10 mai 1871] (t. 2, p. 893) (1).

4 — Disposition relative à la cessation de la jouissance des logements aux frais de l'État, concédés aux fonctionnaires publics, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § 1, n° 2, article 40.

5 — Projet de loi tendant à régler la situation des fonctionnaires salariés nommés députés, voy. DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

6 — Proposition de M. Princeteau, ayant pour objet d'interdire les fonctions publiques salariées aux membres de l'Assemblée nationale, voy. DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

7 — Proposition relative à l'incompatibilité des fonctions publiques salariées par l'État, avec celles de Conseiller municipal ou de Conseiller général, dans la circonscription de leur ressort, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, § 1, n° 7.

8 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. de Saisy, fixant un maximum de traitement aux fonctions de l'État, portant interdiction du cumul, etc. [2 août 1871] (t. 4, an., p. 184. — Rapport sommaire, par M. de Mortemart [10 août] (an., p. 258) (2).

9 — Propositions de la Commission du Budget relatives à l'établissement de retenues sur les traitements des employés et fonctionnaires de l'État, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, *Impôts autorisés*.

(1) Rapport sommaire [17 mai 1872]. (Voy. tome XI.)
(2) Rapport sommaire, par M. Bastid [3 février 1872] ; et prise en considération [14 février]. (Voy. tome VII.)
(3) Rejet de la prise en considération [8 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.
(2) Prise en considération et renvoi à la Commission du Budget [12 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

FONDS DE SECOURS AUX DÉPARTEMENTS.

Rapport, au nom de la Commission du Budget, par M. Casimir Périer, sur le projet de distribution du fonds de quatre millions, destiné à venir en aide aux départements qui, en raison de leur situation financière, doivent recevoir une allocation sur les fonds généraux du Budget [15 septembre 1871] (t. 5, p. 660, et an., p. 289). — Discussion [16 septembre] (t. 5, p. 676). — Sont entendus: MM. Margaine (p. 676, 679); le comte Benoist-d'Azy (p. 677, 678, 681); Cochery (p. 678, 680); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 678); Delille (p. 679, 680); Flye Sainte-Marie (p. 680); Guichard (p. 680); le marquis de Vogué, le comte de Douhet (p. 681). — Adoption du tableau et de la disposition additionnelle proposée par la Commission du Budget [même séance] (p. 682).

FORÊTS DE L'ÉTAT, voy. CHASSE, § 2. — INTERPELLATIONS, § 2.

FUNÉRAILLES célébrées aux frais de l'État, voy. HONNEURS PUBLICS.

G

GAGE.

Propositions de M. Pierre Lefranc, tendant à modifier les articles du Code civil et du Code pénal relatifs au gage [20 juin 1871] (t. 3, p. 549) (1).

GARDE CONSTITUTIONNELLE, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 10.

GARDE NATIONALE.

1— Proposition relative à l'élection de tous les officiers et sous-officiers de la garde nationale, déposée par M. Lockroy, au nom de plusieurs représentants de la Seine [20 mars] (t. 2, p. 8, 16). — Renvoi de cette proposition, sur la demande de M. de Valon, à la Commission de quarante-cinq membres chargée d'examiner les projets de réorganisation de l'armée (t. 3, p. 114).

2. — Proposition tendant à autoriser les maires de Paris à fixer à bref délai l'élection du Général en chef de la Garde nationale de la Seine, voy. INSURRECTION DU 18 MARS 1871.

3 — Proposition déposée par M. Vandier et signée par cent trente représentants, ayant pour objet la dissolution des gardes nationales dans toutes les communes de France [6 juillet 1871] (t. 3. p. 818). — Rapport sommaire, par M. Ambroise Joubert [26 juillet] (t. 4, an., p. 131). — Prise en considération [1er août] (t. 4, p. 379). — Rapport, au nom de la Commission de réorganisation de l'armée, par M. le général Chanzy [19 août] (t. 5, p. 3 et 4; an., p. 16). — Discussion sur la demande de déclaration d'urgence [même séance] (p. 3 et 8). — Sont entendus: MM. le général Billot (p. 3); le général Chanzy, *rapporteur* (p. 4); Ordinaire (p. 4); Brisson (p. 8). — L'urgence est déclarée (p. 9). — Discussion [24 août] (p. 117). — Amendement de M. le général Ducrot, portant que les gardes nationales seront dissoutes dans toutes les communes de France, à mesure que les progrès de la réorganisation de l'armée, sur les bases de la loi de 1868, le permettront (p. 125, 128) : adoption, au scrutin public, (p. 128); liste des votants (p. 128; *rectifications*, p. 131, 132). — Ont pris part aux débats : MM. le général Pellissier (p. 117); le vicomte de Meaux (p. 119); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 121); le général Ducrot (p. 125); le général Billot (p. 126); le général Chanzy, *rapporteur* (p. 126, 133, 134, 135); le général Chareton (p. 126, 135); Voisin (p. 126); le comte de Kergorlay (p. 126, 133); le général de Chabaud-Latour (p. 126); Vandier (p. 127);

(1) Il n'a pas été donné suite à ces propositions.

Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 127); Boduin (p. 134, 135); Leurent (p. 134, 135); le comte Octave de Bastard, de Valon (p. 135); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 136). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de loi amendé [25 août] (p. 136); liste des votants (p. 158).

GARDE NATIONALE MOBILE, voy, ASSEMBLÉE NATIONALE, § 13. — QUESTIONS, §§ 2, 16, 30.

GARDE NATIONALE MOBILISÉE.

Proposition de MM. Seignobos, Parent et autres, relative à la répartition des charges imposées aux communes et aux départements pour la garde nationale mobilisée [10 mars 1871] (t. 1, an., p. 33) — Rapport sommaire, par M. le comte de Melun [1er avril] (t 2, p. 216). — Prise en considération, sans discussion [8 avril] (t. 2, p. 333). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Delille [29 mai] (t. 3, p. 169). — Rapport supplémentaire, par le même Député [7 septembre] (t. 5, an., p. 205). — Discussion [11 septembre] (p. 532). — Sur la demande de M. Delille, *Rapporteur*, l'Assemblée déclare l'urgence (p. 533). — Rejet de l'article additionnel proposé par M. Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances*, et relatif à la création de 6 centimes additionnels pour l'exécution de la présente loi (p. 542). — Sont entendus : MM. Delille, *Rapporteur* (p. 532, 536, 537, 538, 541, 542); Destremx (p. 533); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 535, 538, 540, 541); Henri Vinay (p. 537); Barascud (p. 538, 542); le marquis de Vogué (p. 538, 542); le marquis de Mornay (p. 540). — Adoption de l'ensemble du projet de loi [même séance] (p. 542).

Voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 13. — BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § 1, n° 2, art. 32. — QUESTIONS, § 16.

GAZ.

Proposition de MM. d'Abbadie de Barrau, Desbons et autres, relative à l'établissement d'un impôt sur le gaz [27 juin 1871] (t. 3, p. 636). — Rapport sommaire, par M. Adrien Léon [3 juillet] (p. 729). — Prise en considération et renvoi à la Commission du Budget [7 juillet] (p. 819).

GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE.

1 — Allocution de M. Jules Favre, *Vice-Président* de ce Gouvernement, en déposant ses pouvoirs [13 février 1871] (t. 1, p. 4). — Réponse de M. le comte Benoist-d'Azy, *Doyen d'âge* de l'Assemblée nationale (p. 5).

2 — Lettres de démission de MM. Emmanuel Arago, *Ministre de l'Intérieur*; Le Flo, *Ministre de la Guerre*; Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes*; Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères*; l'amiral Fourichon, *Ministre de la Marine et des Colonies*; et de MM. Eugène Pelletan, Glais-Bizoin et Garnier-Pagès, *Membres du Gouvernement* (p. 5); de M. Crémieux, *Membre du Gouvernement et Ministre de la Justice* (p. 9); de M. Magnin, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (p. 30); de M. Dorian, *Ministre des Travaux publics* (p. 66).

3 — Proposition de MM. Louis Blanc, Victor Hugo, Peyrat et quatorze autres Députés de la Seine, ayant pour objet de faire rendre compte aux Membres de l'ex-Gouvernement de la Défense nationale, de la manière dont ils ont exercé le pouvoir à Paris pendant le siége, présentée et développée par M. Louis Blanc [6 mars 1871] (t. 1, p. 166, et an., p. 21). — Rapport sommaire, par M. de Kerdrel, sur cette proposition et sur celles de MM. Delescluze et Millière, ci-après mentionnées [17 avril] (t. 2, p. 568). — Incident relatif à la demande de mise à l'ordre du jour des conclusions de ce rapport (p. 726). — Sont entendus : MM. Mortimer-Ternaux (*ibid.*); Audren de Kerdrel, *rapporteur* (p. 726, 727); l'amiral Fourichon (p. 726); Dufaure, *Garde des Sceaux*; Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes*; Emmanuel Arago (p. 727). — Adoption de l'ajournement à un mois, proposé par M. le Garde des Sceaux [26 avril] (p. 728). — Nouvel incident relatif à la mise à l'ordre du jour de cette discussion, demandée par M. le général Trochu [29 mai] (t. 3,

p. 167) : MM. le général Trochu, Pelteau-Villeneuve (p. 167, 168). — Reprise, par M. Toupet des Vignes, de la proposition, retirée par M. Schœlcher (p. 168). — Discussion [30 mai] (p. 180) : MM. le général Trochu (*ibid.*); Audren de Kerdrel, *rapporteur* (p. 181). — Prise en considération de la proposition (p. 182). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Antonin Lefèvre-Pontalis [5 juin] (t. 3, p. 268). — Discussion du projet de résolution de la Commission [13 et 14 juin] (p. 362) : M. Antonin Lefèvre-Pontalis, *rapporteur*. — L'urgence est prononcée (*ibid.*). — Ont pris part aux débats : MM. le général Trochu (p. 363 à 373; 374 à 385; 386); Louis Blanc (p. 385); le général Chanzy (p. 386); Jean Brunet (p. 389); le marquis de Castellane (p. 391); Lenoël (p. 392). — Adoption de la résolution proposée par la Commission, tendant à soumettre les procès-verbaux des délibérations du Gouvernement de la Défense nationale, et tous autres documents, à la Commission d'enquête sur les actes de la Délégation de Tours et de Bordeaux [14 juin] (p. 392). — Observations de M. le général Trochu à l'occasion de la lecture du procès-verbal de cette séance (p. 420).

4 — Propositions présentées : 1° par MM. Delescluze, Cournet et Razoua, et lues en séance publique par M. Delescluze; 2° par M. Millière, tendant à décréter d'accusation les chefs du Gouvernement de la Défense nationale, et à faire procéder à l'instruction de leur procès par une Commission de l'Assemblée nationale [6 mars 1871] (t. 1, p. 167, 168, et an., p. 21, 22). — Rapport sommaire, par M. Audren de Kerdrel [17 avril] (t. 2, p. 569). — Retrait de ces propositions de l'ordre du jour, sur la demande du rapporteur (t. 3, p. 182).

5 — Incident relatif à une lettre de M. Glais-Bizoin, ancien Membre du Gouvernement de la Défense nationale, au sujet de l'annonce faite par M. le vicomte de Lorgeril d'une proposition tendant à mettre en accusation la Délégation de Bordeaux [7 mars 1871] (t. 1, p. 177). — Est entendu : M. de Lorgeril (p. 178).

6 — Proposition de MM. de Lorgeril, Dezanneau et autres, ayant pour objet la nomination d'une Commission de trente membres chargée d'examiner les actes de la Délégation de Tours et de Bordeaux au triple point de vue civil, militaire et financier [6 mai 1871] (t. 2, p. 848). — Rapport sommaire, par M. Pelteau-Villeneuve [24 mai] (t. 3, p. 127). — Prise en considération [27 mai] (p. 147). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Antonin Lefèvre-Pontalis [5 juin] (p. 267). — Discussion [13 juin] (p. 359). — Sur la demande du rapporteur, l'Assemblée déclare l'urgence (*ibid.*). — Sont entendus : MM. le vicomte de Lorgeril (p. 360); Lepère (p. 361). — Adoption de l'ensemble de la proposition (t. 3, p. 362).

7 — Proposition de MM. Amédée Lefèvre-Pontalis, Delacour et Bertauld, tendant à la nomination d'une Commission de trente membres chargée de réviser tous les décrets du Gouvernement de la Défense nationale ayant un caractère législatif [11 mars 1871] (t. 1, an., p. 34). — Rapport sommaire, par M. Bertauld [28 mars] (t. 2, p. 160). — Prise en considération, sans discussion [31 mars] (p. 199). = Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Voisin [11 mai] (t. 2, p. 920). = *Première délibération* [2 juin] (t. 3, p. 216). — Sont entendus : MM. Amédée Lefèvre-Pontalis (*ibid.*); le général Trochu (p. 219, 222); Germain (p. 221); de Valon (p. 222); Voisin, *rapporteur* (p. 223); Bertauld (p. 225); Baze (p. 227). — L'Assemblée rejette les conclusions de la Commission et décide qu'elle passera à la deuxième délibération (p. 228). = *Deuxième délibération* [15 et 16 juin] (t. 3, p. 430). — Ont pris part aux débats : MM. Voisin, *rapporteur* (p. 430, 432, 450); Amédée Lefèvre-Pontalis (p. 433, 450); Bertauld (p. 433, 446); Baragnon (p. 445). = Incident relatif aux paroles prononcées par M. Jules Favre dans un bureau de l'Assemblée nationale, à Bordeaux, sur les conditions de la paix demandées par M. de Bismarck dans l'entrevue de Ferrières (p. 447). Sont entendus sur l'incident : MM. de Valon (p. 447); Emmanuel Arago (p. 448); le général Trochu, Eugène Pelletan, Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* (p. 449). = Rejet, au scrutin public, de l'amendement de M. Amédée Lefèvre-Pontalis, tendant à faire proposer à l'Assemblée de sanctionner, d'abroger ou de modifier les décrets législatifs du Gouvernement de la Défense nationale (p. 451); liste des votants (p. 465); et adoption de celui de M. Bertauld, accepté par la Commission, ayant pour objet de signaler à l'Assemblée ceux de

ces décrets législatifs qu'il serait urgent de rapporter ou de modifier (p. 451). — L'Assemblée décide qu'elle passera à une troisième délibération (*ibid.*). = Explications de M. Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères*, à l'occasion de la lecture du procès-verbal, sur l'incident ci-dessus mentionné [17 juin] (p. 470). — Sont entendus : MM. Jules Favre (*ibid.*); de Valon (p. 474). = *Troisième délibération* [23 juin] (t. 3, p. 573). — Adoption, sans discussion, de l'ensemble de la proposition amendée (*ibid.*).

8 — Rapport, au nom de la Commission instituée en exécution de la résolution précitée, par M. de Champvallier, sur le décret du 24 octobre 1870, concernant l'organisation du Barreau en Algérie [11 août 1871] (t. 4, an., p. 268) (1).

Voy. ALGÉRIE, § 4. — ARMES DE GUERRE. — CAISSES D'ÉPARGNE. — CHASSE (Police de la). — MAGISTRATURE. — MARCHÉS. — PRESSE, §§ 2 et 3.

GOUVERNEMENT DE LA FRANCE, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE. — POUVOIR EXÉCUTIF. — RÉPUBLIQUE.

GRACE (DROIT DE).

1 — Exposé des motifs et texte du projet de loi relatif à l'exercice du droit de grâce [26 mai 1871] (t. 3, p. 137, 143). — L'urgence, demandée par M. le Garde des Sceaux, est déclarée par l'Assemblée (p. 137). — Rapport, par M. Batbie [14 juin] (p. 395). — Discussion [17 juin] (p. 479). — Ont pris part aux débats : MM. de Marcère (p. 479); Batbie, *rapporteur* (p. 482, 484, 485); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 482); Bertauld (p. 483); Langlois (p. 487). — Adoption de l'ensemble du projet de loi, amendé par la Commission [même séance] (p. 487).

2 — Scrutins pour la nomination de la Commission des Grâces [21 et 22 juin] (t. 3, p. 551, 560, 564). — Incident relatif au *quorum* nécessaire pour rendre les votes de l'Assemblée valides (p. 561). — Sont entendus : MM. Grévy, *Président* (p. 561, 562); Bethmont, Baragnon (p. 561); Baze (562); Brisson, Albert Desjardins, Flotard, Voisin (p. 563). — L'Assemblée décide qu'il sera procédé au troisième scrutin par appel nominal (p. 564). — Résultat de ce troisième scrutin (*ibid.*).

Voy. COMMISSION DES GRACES.

GRADES (RÉVISION DES), voy. ARMÉE, § III.

GUERRE DE 1870, voy. ARMÉE §§ III et IV. — ARMÉES ALLEMANDES. — BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3. — CRÉDITS, §§ 1, 4. — DÉPARTEMENTS ENVAHIS. — ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 12. — GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE. — IMPÔTS. — INTERPELLATIONS, § 2. — LOYERS. — MARCHÉS. — MÉDAILLES D'HONNEUR. — MOBILIER DE LA COURONNE. — OFFICIERS MINISTÉRIELS. — PÉTITIONS, §§ 3 et 8. — RÉQUISITIONS.

(1) Ce rapport a été suivi d'une proposition présentée par l'initiative de M. de Champvallier, voy. ALGÉRIE, § 6.

H

HONNEURS PUBLICS.

1 — Proposition de M. Pelletan, tendant à faire célébrer aux frais de la nation les funérailles de M. Kuss, ancien maire de Strasbourg et représentant du Bas-Rhin [3 mars 1871] (t. 1, an., p. 16). — Lettre de M. Fourcand, maire de Bordeaux, au Président de l'Assemblée, au sujet de l'offre de la ville de Bordeaux de participer aux frais de ces obsèques (t. 1, p. 166). — Rapport sommaire, par M. de Lamberterie [11 mars] (t. 1, p. 300, et an., p. 35). — Prise en considération [21 mars] (t. 2, p. 23). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Bamberger [10 août] (t. 4, an., p. 256). — Déclaration d'urgence

sur la demande de M. Pelletan, et adoption [4 septembre] (t. 5, p. 339).

2 — Proposition ayant pour objet de déclarer que le meurtre du général Clément THOMAS est un deuil public, et que la famille du général LECOMTE est adoptée par la nation, déposée par M. le général Trochu [20 et 21 mars 1871] (t. 2, p. 11, 18, 47). — Déclaration d'urgence (p. 18). — Rapport, par M. le vicomte de Bonald [24 mars] (p. 114). — Discussion des deux projets de décrets proposés par la Commission [26 mars] (p. 136). — Observations de MM. La Serve, Lucien Brun, Wallon, Villain, de Bonald, *Rapporteur* (*ibid.*). — Adoption du premier décret (p. 137). = Discussion du second décret, relatif à l'adoption de la famille du général LECOMTE (p. 137). — Sont entendus : MM. Depeyre, de Bonald, *rapporteur*; le général Trochu (*ibid.*). — Adoption du second décret (*ibid.*). = Lettre de Mgr l'Évêque de Versailles annonçant que le service funèbre demandé par l'Assemblée pour les généraux LECOMTE et Clément THOMAS, sera célébré à la cathédrale, le 13 avril [5 avril] (t. 2, p. 252).

3 — Projet de résolution présenté par MM. de Sugny, Arbel, Callet et autres, tendant à faire déclarer par l'Assemblée nationale, qu'Henri de L'ESPÉE, assassiné dans l'exercice de ses fonctions de préfet de la Loire, a bien mérité de son pays [27 mars 1871] (t. 2, p. 148). — Adoption, à l'unanimité, de ce projet de résolution (p. 149).

4 — Proposition de M. Dussaussoy, ayant pour objet de faire enterrer aux frais de l'État les Otages de la Commune assassinés à Paris, et de leur élever un monument commémoratif [29 mai 1871] (t. 3, p. 167). — Rapport sommaire, par M. Kolh-Bernard [5 juin] (p. 263, 268). — Renvoi de cette proposition à la Commission nommée pour examiner le projet de loi mentionné ci-après, § 6.

5 — Communication de M Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes*, relative à la célébration des obsèques de l'Archevêque de Paris et des autres Otages [2 juin 1871] (t. 3, p. 216). — Proposition de MM. Rivaille, de Limayrac et autres, ayant pour objet de faire décréter qu'une Députation de l'Assemblée et une Délégation de son Bureau assisteront à ces obsèques (p. 216). — L'Assemblée décide que cette Députation sera de cinquante membres (*ibid.*). — Tirage au sort de cette Députation (*ibid.*).

6 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet de faire célébrer aux frais de l'État les funérailles de Mgr DARBOY, Archevêque de Paris et des autres Otages assassinés avec lui, à Paris [3 juin 1871] (t. 3, p. 247). — L'urgence est adoptée (*ibid.*). — Rapport sur ce projet de loi, et sur la proposition de M. Dussaussoy, ci-dessus mentionnée, par M. le comte de Melun [6 juin] (p 270). — Discussion [même séance] (*ibid.*). — Sont entendus : MM. Achille Delorme, de Melun, *rapporteur* (p. 270); de Valon, Dussaussoy, Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes*; d'Aboville (p. 271). — Adoption, au scrutin public, et à l'unanimité, de l'ensemble du projet de la Commission [6 juin] (t. 3, p. 271); liste des votants (p. 277).

7 — Proposition de M. Anisson-Duperon, ayant pour objet de faire célébrer à Versailles un service solennel pour le général LEROY DE DAIS, et pour tous les officiers, sous-officiers et soldats des armées de terre et de mer, qui ont succombé en combattant pour la délivrance de Paris [6 juin 1871] (t. 3, p. 269).

HOPITAUX ET HOSPICES, voy. ÉTABLISSSEMENTS DE BIENFAISANCE.

HOTEL DE VILLE DE PARIS, voy. RUINES DES TUILERIES, DE L'HOTEL DE VILLE, etc., etc.

HUILES DE PÉTROLE ET DE SCHISTE.

1 — Proposition de M. Amédée Lefèvre-Pontalis, tendant à réglementer l'importation, la circulation et le commerce de l'huile de pétrole [27 mai 1871] (t. 3, p. 146). — Déclaration d'urgence (p. 147) (1).

2 — Dispositions relatives à l'établissement d'un droit de fabrication sur les huiles de schiste et d'importation sur les huiles de schiste et de pétrole, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § Ier, n° 2, *Impôts autorisés*; — n° 3, 1°.

(1) Cette proposition a été retirée par son auteur.

IMPOSITIONS LOCALES EXTRAORDINAIRES.

AMIENS (Ville d'). — CAEN (Ville de). — CHARLEVILLE (Ville de), voy. EMPRUNTS.

EGLETONS (Commune d') [Corrèze]. — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet d'imposer d'office cette commune pour le remboursement d'un emprunt affecté au payement de son contingent dans les dépenses de sa garde nationale mobilisée [5 mai 1871] (t. 2, p. 834). — Rapport, par M. Depasse [24 mai] (t. 3, p. 127). — Discussion [26 mai] (p. 138). — Sont entendus : MM. Destremx (p. 138) ; Depasse, *rapporteur;* Arfeuillères, Picard, *Ministre de l'Intérieur;* le général Ducrot (p. 139). — Adoption (p. 139).

ELBEUF (Ville d'). — LAVAL (Ville de). — ROUEN (Ville de). — VERSAILLES (Ville de), voy. EMPRUNTS.

IMPOTS.

1 — Proposition de MM. Paul Jozon, Arago et autres, ayant pour objet de caractériser, sur les rôles et quittances de contributions nouvelles, ou d'impôts anciens augmentés, leur origine : *Frais de guerre contre la Prusse, déclarée par Napoléon III* [5 mai 1871] (t. 2, p. 835). — Rapport sommaire, par M. Depeyre [16 juin] (t. 3, p. 467). — Prise en considération [22 juillet] (t. 4, p. 243). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Bottard [31 août] (t. 5, an., p. 99) (1).

2 — Projet de loi ayant pour objet d'établir des augmentations d'impôts et des impôts nouveaux, pour faire face aux charges de la guerre et aux déficits, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § Ier, n° 3.

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Hoffsard et Louis Passy, concernant une nouvelle organisation des impôts directs et de transmission [21 juin 1871] (t. 3, p. 553) (1).

4 — Texte de la proposition de M. Pierre Lefranc, portant création de nouveaux impôts [27 juillet 1871] (t. 4, an., p. 151). — Rapport sommaire, par M. l'amiral de La Roncière Le Noury [3 août] (p. 455). — Prise en considération et renvoi à la Commission du Budget [même séance] (*ibid.*).

5 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Amat, tendant à établir un impôt d'un quart pour 1,000 sur tous les biens corporels existant en France [26 août 1871] (t. 5, an., p. 83) (2).

6 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Labélonye et Journault, relative à la répartition de l'impôt mobilier [12 septembre 1871] (t. 5, an., p. 227) (3).

Voy. AFFAIRES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES. — BUDGET GÉNÉRAL DE L'ETAT, § Ier, nos 2 et 3. — CHÈQUES. — CHEVAUX ET VOITURES. — COURTIERS D'ASSURANCES. — DÉPARTEMENTS ENVAHIS, § 3. — ENREGISTREMENT. — FACTURES. — GAZ. — MATIÈRES PREMIÈRES. — REVENUS. — SEL. — SUCRES. — TÉLÉGRAPHES. — TIMBRE. — VALEURS MOBILIÈRES.

(1) *Première délibération* [11 décembre 1871]. (Voy. tome VI.) — *Deuxième délibération* (15 février 1872]. (Voy. tome VII.) — Ajournement [26 avril]. (Voy. tome XI.)

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

(2) Rapport sommaire [2 février 1872]. — Discussion et rejet de la prise en considération [12 et 13 février]. (Voy. tome VII.)

(3) Rapport sommaire [30 mai 1872]. (Voy. tome XI.) — Prise en considération [21 mars 1873]. (Voy. tome XVII.)

INCENDIAIRES.

Proposition de M. de Gavardie, tendant à ajouter à l'article 95 du Code pénal l'incendie des édifices appartenant aux établissements publics, aux corporations ou aux particuliers [1er mai 1871] (t. 2, p. 801). — L'urgence est déclarée (*ibid.*) (1).

INDEMNITÉ DE GUERRE, voy. EMPRUNT NATIONAL.

INDEMNITÉ DES DÉPUTÉS, voy. DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

INHUMATIONS, voy. CIMETIÈRES.

INSPECTION DES EAUX THERMALES.

Proposition de MM. Parent, Silva et autres, tendant à modifier le système d'inspection des Eaux thermales en France [30 mai 1871] (t. 3, p. 195) (1).

INSTITUTEURS COMMUNAUX, voy. CONFÉRENCES PUBLIQUES. — INSTRUCTION PUBLIQUE. — QUESTIONS, ⁂ 9, 47.

INSTITUTIONS CHARITABLES, voy. ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

1 — Proposition de MM. Bouisson, Viennet et autres, relative à la dotation du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes [8 mars 1871] (t. 1, an., p. 27). — Rapport sommaire, par M. Luro (t. 2, p. 216). — Discussion [10 avril] (p. 365) : M. Bouisson (*ibid.*). — Adoption des conclusions du Rapport, tendant au rejet de la prise en considération (p. 366).

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

2 — Proposition de MM. le duc de Broglie, Wallon et autres, ayant pour objet le rétablissement du Conseil supérieur de l'Instruction publique sur les bases de la loi de 1850, et la remise en vigueur des garanties assurées par cette loi aux membres de l'Enseignement [20 avril 1871] (t. 2, p. 652). — Rapport sommaire, par M. Léonce de Guiraud [16 mai] (t. 3, p. 43). — Discussion [22 mai] (p. 111). — Sont entendus : MM. Brisson (*ibid.*); Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique*; le baron Chauraud, le comte Benoist-d'Azy (p. 112). — Prise en considération (*ibid.*). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. le duc de Broglie [27 juin] (t. 3, p. 637) (1).

3 — Proposition de MM. de Corcelle, Saint-Marc-Girardin et autres, ayant pour objet de modifier par le rétablissement du principe électif les dispositions de la loi du 14 juin 1854 sur les Conseils académiques et départementaux [6 mai 1871] (t. 2, p. 849). — Rapport sommaire, par M. Léonce de Guiraud [27 mai] (p. 156). — Prise en considération [1er juin] (t. 3, p. 203). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. le vicomte de Meaux [4 août] (t. 4, an., p. 198) (2).

4 — Proposition de MM. le vicomte de Bonald, Pradié et autres, ayant pour objet la nomination par l'Assemblée d'une Commission de trente membres chargée d'étudier les questions relatives à l'organisation de l'Enseignement supérieur, secondaire et primaire [1er juin 1871] (t. 3, p. 211). — Rapport sommaire, par M. de Salvandy [14 juin] (p. 394). — Prise en considération [6 juillet] (p. 803). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Saint-Marc-Girardin, concluant au refus de la prise en considération [12 août] (t. 4, an., p. 275).

5 — Proposition de M. le comte Jaubert sur

(1) *Première délibération* [24 avril 1872]. (Voy. tome XI.) — *Deuxième délibération* [7 janvier 1873 et suiv.] (Voy. tome XV.) — *Troisième délibération* [17 mars]. (Voy. tome XVI.) — Loi du 19 mars 1873.

(2) *Première délibération* [24 avril 1872]. (Voy. tome XI.) — Ajournement de la *deuxième délibération* [7 janvier 1873]. (Voy. tome XV.)

la liberté de l'Enseignement supérieur [31 juillet 1871] (t. 4, p. 349, et an., p. 153). — L'urgence, demandée par M. le comte Jaubert, n'est pas déclarée (p. 350). — Rapport sommaire, par M. Fournier [18 août] (t. 4, an., p. 290). — Prise en considération [26 août] (t. 5, p. 162).

6 — Propositions de M. de Lacretelle, relatives à l'instruction primaire, gratuite et obligatoire [5 août et 6 septembre 1871] (t. 4, an., p. 201; t. 5, an., p. 202) (1).

7 — Proposition de MM. George, Vacherot et autres, tendant à régler les conditions de l'instruction primaire obligatoire [29 août 1871] (t. 5, an., p. 88) (1).

8 — Proposition de MM. Delpit, le duc de Broglie et autres, relative à la nomination des instituteurs communaux et à la surveillance des écoles primaires [27 mai 1871] (t. 3, p. 156). — Rapport sommaire, par M. le vicomte d'Aboville [10 août 1871] (t. 4, an., p. 258). — Discussion [23 août] (t. 5, p. 87). — Sont entendus : MM. Brisson, Delpit (*ibid.*). — Adoption des conclusions de la Commission, tendant à la prise en considération (p. 87).

9 — Proposition relative à l'établissement de Conférences publiques faites par les instituteurs communaux, voy. CONFÉRENCES PUBLIQUES.

INSURRECTION DU 18 MARS 1871.

1 — Communication de M. Grévy, *Président de l'Assemblée nationale*, lors de sa première réunion à Versailles, au sujet de l'insurrection qui a éclaté à Paris [20 mars 1871] (t. 2, p. 1).

2 — Proposition de M. J. de Lasteyrie, ayant pour objet la nomination d'une Commission de quinze membres chargée de s'entendre avec le Pouvoir exécutif au sujet des mesures à prendre par suite des événements de Paris, voy. COMMISSION DES QUINZE.

3 — Communication de M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, et projet de loi présenté par lui, relatif à la mise en état de siége du département de Seine-et-Oise, voy. ÉTAT DE SIÉGE, § 1.

4 — Propositions relatives à l'élection du Conseil municipal de Paris et des officiers de tous grades de la garde nationale de la Seine, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, § I, n° 1. — GARDE NATIONALE, § 1.

5 — Incidents relatifs à l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, et à l'arrestation du général Chanzy et de M. Edmond Turquet, Députés [20 mars] (t. 2, p. 11, 12, 17). — Sont entendus sur ces incidents : MM. le général Trochu, Clémenceau, Langlois (p. 11); Turquet (p. 12, 17).

6 — Protestation de M. le général Billot contre l'offre qui lui aurait été faite d'un prétendu commandement par le Gouvernement insurrectionnel [21 mars] (t. 2, p. 17).

7 — Communication de M. Schœlcher au sujet des démarches faites par lui et M. Clémenceau à l'Hôtel de Ville, pour obtenir du Comité central l'élargissement du général Chanzy [21 mars] (t. 2, p. 26). — Incidents relatifs : à la situation de la capitale; à la proposition d'y faire passer une revue de la garde nationale par l'amiral Saisset, son commandant en chef; et à une demande de déclaration de l'Assemblée relative aux élections municipales à faire à Paris (p. 27, 28). — Sont entendus : MM. Schœlcher, Lockroy (p. 27); Clémenceau (p. 28, 31, 37, 38, 43); Langlois (p. 28); Brisson, le général Martin des Pallières, Paris, Léon Say (p. 29); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 30, 34, 45); Louis Blanc (p. 31); le comte de la Rochethulon, l'amiral Saisset (p. 31); Tolain (p. 33); l'amiral Pothuau, *Ministre de la Marine* (p. 33); Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères* (p. 38, 39, 46); Tirard (p. 43); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 46); le comte Jaubert, le duc de la Rochefoucauld Bisaccia (p. 46). — Adoption, à l'unanimité, de l'ordre du jour motivé proposé par MM. Target, Bozérian, René Brice et autres, et relatif à la prochaine reconstitution des administrations municipales des départements et de Paris sur la base des Conseils élus [même séance] (t. 2, p. 47).

8 — Incident à l'occasion de la lecture du

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

procès-verbal, relatif à la conduite de M. Louis Blanc dans les événements du 15 mai 1848 [22 mars] (t. 2, p. 48). — Sont entendus : MM. le comte de Juigné, Louis Blanc (*ibid.*).

9 — Communication à l'Assemblée, par M. Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères*, d'une dépêche du général allemand comte de Fabrice, relative aux mesures prises par le Commandant supérieur des forces allemandes en présence des événements de Paris, et à la menace d'ouvrir le feu des forts occupés par lui, ainsi que de la réponse de M. le ministre [22 mars] (t. 2, p. 51).

10 — L'Assemblée se forme en Comité secret, sur la demande d'un grand nombre de Députés [séance du soir du 22 mars] (t. 2, p. 54).

11 — Incident relatif aux événements accomplis place Vendôme le 22 mars [23 mars] (t. 2, p. 59).—Proposition déposée par M. Target à cette occasion, voy. RÉCOMPENSES NATIONALES, § 2.

12 — Proposition de MM. d'Osmoy et autres, tendant à voter des félicitations au 43e de ligne pour sa belle conduite, voy. ARMÉE, § V, n° 1.

13 — Propositions relatives à la formation de bataillons de volontaires pour la défense de l'Assemblée nationale, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 10.

14 — Propositions de MM. Bérenger (de la Drôme) et de Foucaud, ayant pour objet l'envoi à Paris d'une délégation de l'Assemblée nationale pour seconder les efforts des défenseurs de l'ordre, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 11.

15 — Incident relatif à la communication faite par M. Arnaud (de l'Ariége), au nom des Maires de Paris, et à l'entrée de ces Magistrats municipaux, revêtus de leurs insignes, dans l'une des tribunes de la salle des séances, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 12.

16 — Proposition de MM. Arnaud (de l'Ariége), Tolain, Littré et Henri Martin, ayant pour objet d'autoriser les Maires de Paris à prendre les mesures commandées par le danger public, et de fixer à bref délai les élections du général en chef de la garde nationale et du Conseil municipal de Paris [23 mars] (t. 2, p. 77, 86). — Observations de M. Arnaud et de M. le Président Grévy (p. 77). — Déclaration d'urgence (*ibid.*). — Incident relatif aux délibérations de la Commission sur cette proposition [séance du soir du 24 mars] (p. 112). — Sont entendus : MM. de Peyramont, Arnaud (de l'Ariége), Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 113). — M. Arnaud déclare retirer cette proposition [25 mars] (p. 131).

17 — Interpellations de M. Turquet, relatives à la correspondance échangée entre le Commandant en chef d'un corps d'armée allemand et le Comité central de la garde nationale fédérée, voy. INTERPELLATIONS, § 3.

18 — Proposition de MM. Louis Blanc, Peyrat et autres, tendant à déclarer que les Maires et Adjoints de Paris ont agi en bons citoyens [25 mars] (t. 2, p. 132). — Rapport sommaire, par M. Peltereau-Villeneuve, sur la proposition de MM. Louis Blanc, Peyrat et autres [27 mars] (p. 144, 149). — Observations de MM. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 144); de Lasteyrie, *Président de la Commission des Quinze*; Peltereau-Villeneuve, *rapporteur* (p. 146). — Adoption, sans discussion, des conclusions de la Commission, tendant au rejet de la prise en considération [même séance] (p. 147).

19 — Communication de M. l'amiral Jauréguiberry, relative à la délivrance du général Chanzy et à son retour à Versailles [26 mars] (t. 2, p. 138). — Observations de M. le Président Grévy à cette occasion (*ibid.*).

20 — Incident relatif à une communication faite par M. le comte de la Rochethulon, d'une affiche placardée sur sa maison, à Paris, et d'un article concernant M. le duc d'Aumale, publié par le *Journal officiel* du Comité central [28 mars] (t. 2, p. 151). — Sont entendus : MM. de la Rochethulon (p. 151, 152); Schœlcher, Floquet (p. 152). — Rappel à l'ordre de M. Floquet (*ibid.*). — Rectification demandée par M. Floquet (p. 164).

21 — Communication de M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, relative à la situation de Lyon, de Saint-Etienne, de Toulouse et de Narbonne [28 mars] (t. 2, p. 155, 157).

22 — Incident relatif à la communication de M. Haentjens, au sujet de l'offre de quatre cents officiers de la garde mobile ou mobilisée, accourus à Versailles pour se mettre à la disposition de l'Assemblée [28 mars] (t. 2, p. 157). — Sont entendus sur cet incident : MM. Paulin Gillon, Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 158). — M. le Président Grévy exprime les remerciments de l'Assemblée (*ibid.*).

23 — Communication de M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, relative à l'attaque tentée au pont de Neuilly, à Rueil et à Meudon, par les gardes nationaux insurgés [3 avril] (t. 2, p. 217). — Sont entendus : MM. Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 217); Journault, Brame (p. 218). — Sur la proposition de M. Emmanuel Arago, l'Assemblée se déclare en permanence (p. 219). — Nouvelle communication de M. Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique*, sur les événements de la journée (p. 227). — Sont entendus : MM. Arago, le comte de Douhet (p. 228). — L'Assemblée lève la permanence et s'ajourne à neuf heures du soir (*ibid.*). — Communication de M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, au sujet des engagements qui ont eu lieu les 2 et 3 avril autour de Paris, entre l'armée et les insurgés [séance du soir, 3 avril] (p. 229). — Tirage au sort de la Députation chargée, sur la motion de M. de Bois-Boissel, d'aller visiter les blessés militaires dans les hôpitaux (p. 230).

24 — Communication, par M. de Choiseul, d'une adresse des officiers prisonniers de guerre à Dantzig, demandant à combattre pour la défense de l'Assemblée, voy ARMÉE, § V, n° 4.

25 — Proposition de vote de remerciments à l'armée, voy. *ibid.*, § V, n° 3.

26 — Proposition de M. Paul Cottin tendant à mettre à la disposition du Pouvoir exécutif une Députation de vingt membres de l'Assemblée pour accompagner les troupes, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 16.

27 — Nouvelle communication de M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, relative à l'enlèvement par les troupes de la redoute de Châtillon [4 avril] (p. 248).

28 — M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, annonce la répression de l'insurrection à Marseille [5 avril] (t. 2, p. 273).

29 — Incident relatif à la protestation de M. le général Billot, au sujet d'une lettre du général Garibaldi citant son nom comme méritant la confiance de la Fédération de la garde nationale [6 avril] (t. 2, p. 275).

30 — Communication de M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, relative au succès des opérations militaires engagées au pont de Neuilly [7 avril] (t. 2, p. 315). — Sont entendus : MM. le comte Rampon, Picard, *Ministre de l'Intérieur* (*ibid.*).

31 — Incident relatif aux obsèques des généraux Besson et Péchot, morts pour la défense de l'ordre, voy. QUESTIONS, § 13.

32 — Communication de M. Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères*, au sujet d'une lettre adressée par Paschal Grousset, membre de la Commune de Paris, délégué aux relations extérieures, au général Fabrice, commandant le 3e corps des armées allemandes, concernant l'occupation des forts de Paris situés sur la rive droite de la Seine [10 avril] (t. 2, p. 368).

33 — Observations de M. le comte de la Rochethulon sur la situation des officiers de la garde nationale mobile et mobilisée appelés à Versailles, voy. QUESTIONS, § 16.

34 — Incident relatif à l'absence de communications faites à l'Assemblée sur les événements de Paris, soit par le Gouvernement, soit par la Commission des Quinze [15 avril] (t. 2, p. 525). — Sont entendus : MM. Lepère (p. 525); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 525, 526, 527); Dahirel (p. 525); Paul Cottin, le marquis de Mornay, Richier (p. 526); Jules de Lasteyrie, *Président de la Commission des Quinze*; Grévy, *Président de l'Assemblée* (p. 527).

35 — Question relative à la visite, par une Commission de l'Assemblée, des soldats blessés [15 et 22 avril] (p. 526, 527, 681). — Sont entendus : MM. Depeyre (p. 526); Martel (p. 527, 681).

36 — Communications de M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, relatives : 1° à la prise du château de Bécon [17 avril] (t. 2, p. 535, 560); 2° à l'occupation de la gare d'Asnières, et aux nombreuses abstentions de vote dans les élec-

tions communales de Paris (19 avril] (p. 603, 604).

37 — Proposition de M. Jean Brunet, ayant pour but la pacification de Paris [20 avril] (t. 2, p. 627). — Sont entendus : MM. Jean Brunet (p. 627, 628); de Mahy, Pagès-Duport (p. 628). — Adoption de la question préalable (*ibid.*).

38 — Incident relatif à la situation des habitants de Neuilly [21 et 22 avril] (t. 2, p. 674, 681). — Sont entendus : MM. Langlois (p. 674); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 681).

39 — Exposé de la situation de Paris et de la France, par M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* [27 avril] (t. 2, p. 734 à 738). — Sont entendus : MM. Audren de Kerdrel (p. 738, 740); Langlois (p. 740).

40 — Proposition de M. Jean Brunet, tendant à consulter tous les Conseils municipaux de France sur la question de Paris [28 avril] (t. 2, p. 782). — Rapport sommaire, par M. Baragnon [9 mai] (p. 885). — Adoption, sans discussion, des conclusions du rapport, tendant au rejet de la prise en considération [17 mai] (t. 3, p. 52).

41 — Projet de loi relatif à l'inaliénabilité des propriétés mobilières ou immobilières saisies ou soustraites dans Paris depuis le 18 mars 1871, voy. PARIS (VILLE DE) § 6.

42 — Communications de M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, au sujet : de la prise de la gare du chemin de fer à Clamart et du château d'Issy [2 mai] (t. 2, p. 807); de l'enlèvement de la redoute du Moulin-Saquet [4 mai] (p. 816); de la prise du fort d'Issy [9 mai] (p. 880).

43 — Compte rendu, par MM. Léon de Maleville et Benoist-d'Azy, *Vice-Présidents*, de la revue passée par le bureau de l'Assemblée, devant le château de Versailles, des troupes et des canons revenant du fort d'Issy [10 et 13 mai] (t. 2, p. 890, et t. 3, p. 14).

44 — Questions relatives : aux rapports de l'*Internationale* avec l'Insurrection; à un prétendu meurtre de gardes nationaux désarmés à la Belle-Épine; au projet de congrès des délégués de villes à Bordeaux; aux récits publiés des entrevues des délégués des syndicats parisiens et du Conseil municipal de Bordeaux avec le Chef du Pouvoir exécutif; aux dispositions nécessaires pour hâter le jugement des prisonniers, voy. QUESTIONS, §§ 8, 25 à 28, 49.

45 — Proposition ayant pour objet la demande de prières publiques afin de faire cesser les maux de la France, voy. PRIÈRES PUBLIQUES.

46 — M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, annonce à l'Assemblée l'entrée de l'armée dans Paris et la fin prochaine de l'insurrection [22 mai] (t. 3. p. 109). — Proposition de M. Cochery, tendant à faire déclarer par l'Assemblée que les armées de terre et de mer, et le Chef du Pouvoir exécutif de la République française ont bien mérité de la patrie (p. 110). — Adoption, à l'unanimité, de cette résolution et remerciments de M. Thiers (*ibid.*).

47 — Propositions relatives à la reconstruction, aux frais de l'Etat, de la maison de M. Thiers, à Paris, démolie par ordre de la Commune, et projet de loi ayant pour objet de relever la colonne Vendôme et de réparer le monument expiatoire élevé à la mémoire de Louis XVI, voy. MAISON DE M. THIERS. — COLONNE DE LA PLACE VENDOME.

48 — Incident relatif aux événements de Paris et notamment aux incendies allumés par les insurgés [24 mai] (t. 3, p. 116). — Observations sur les mesures prises pour l'administration provisoire de la ville de Paris (p. 118). — Sont entendus : MM. l'amiral La Roncière Le Noury, Dahirel (p. 116); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 116, 119).

49 — Communication de M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, concernant : la situation de Paris; le succès des opérations militaires pour la répression de l'insurrection, et l'arrivée des pompiers des départements pour éteindre les incendies [25 mai] (t. 3, p. 135).

50 — Communication de M. le général Le Flo, *Ministre de la Guerre*, sur la suite des opérations militaires dans Paris et sur le meurtre des Otages [26 mai] (t. 3, p. 142).

51 — Nouvelle communication de M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, sur les dernières opérations pour la répression de l'insurrection [27 mai] (t. 3, p. 147).

52 — Proposition d'enquête parlementaire sur les faits et les causes de l'insurrection du 18 mars 1871, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 11.

53 — Proposition présentée par M. Dussaussoy, tendant à faire voter par l'Assemblée des remerciments aux sapeurs-pompiers des départements qui sont venus apporter leurs concours pour éteindre les incendies de Paris [29 mai] (t. 3, p. 166). — Adoption à l'unanimité de cette résolution, en y comprenant les pompiers venus des Etats voisins (p. 167).

54 — Proposition du même député, relative à la célébration d'un service funèbre et à l'élévation d'un monument commémoratif en l'honneur des Otages assassinés à Paris, voy. HONNEURS PUBLICS.

Voy. AMNISTIE. — ARMÉE, § V. — CONSEILS DE GUERRE. — DÉPARTEMENTS ENVAHIS, § 1, *troisième délibération*. — ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 11. — ÉTAT CIVIL DE PARIS. — PARIS (Ville de), § 6. — RÉCOMPENSES NATIONALES. — TITRES AU PORTEUR VOLÉS OU DÉTRUITS.

INTÉRÊT DE L'ARGENT.

Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Limpérani, ayant pour objet d'abroger la loi du 13 septembre 1807 sur le taux de l'intérêt de l'argent [18 avril 1871] (t. 2, p. 601). — Rapport sommaire, par M. Vente [5 mai] (p. 839). — Discussion [10 mai] (p. 904). — Sont entendus : MM. Aubry (p. 904, 907); Limpérani (p. 905, 908); de Ventavon (p. 905); Villain (p. 906); Flotard, Germain, Peltereau-Villeneuve (p. 908); Malartre (p. 909). — Adoption des conclusions de la Commission, tendant à la prise en considération (*ibid.*).

INTERNATIONALE (ASSOCIATION L'), voy. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

INTERPELLATIONS.

1 — *Actes de poursuites illégales et de détention arbitraire exercés contre plusieurs citoyens à raison des événements accomplis à Paris le 31 octobre 1870 et le 22 janvier 1871.* — Demande d'interpellations à ce sujet, adressée par M. Millière au Ministre de la Justice [19 février 1871] (t. 1, p. 73). — Réponse de M. Dufaure, *Ministre de la Justice*, sur la fixation du jour des interpellations (p. 80).

2 — *Vente faite par les Prussiens, pendant la guerre, à une Société belge, des chênes à prendre dans les forêts de l'État entre Bouillon et Sedan.* — Demande d'interpellations à ce sujet, adressée au Gouvernement par MM. Leurent, Bottieau et Achille Adam [11 mars] (t. 1, p. 300). — Réponse de M. Dufaure, *Ministre de la Justice*, sur la fixation du jour des interpellations (*ibid.*).

3 — *Correspondance entre le Commandant en chef du 3e corps de l'armée allemande et le Comité central de la garde nationale de Paris.* — Interpellation adressée à ce sujet par M. Edmond Turquet à M. le Ministre des Affaires étrangères [23 mars] (t. 2, p. 81). — Sont entendus : MM. Turquet (p. 81); Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères* (p. 82).

4 — *Gouvernement de l'Algérie.* — Demande d'interpellations adressée par M. Lucet au Gouvernement au sujet du mode d'administration de cette possession française [4 avril] (t. 2, p. 235). — Sont entendus sur la fixation du jour des interpellations : MM. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, Lucet (p. 236). — Interpellations [25 avril] (p. 704). — Ont pris part aux débats : MM. Lucet (*ibid.*); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 705).

5 — *Conduite à tenir par le Gouvernement à l'égard de Paris.* — Demande d'interpellations à ce sujet adressée au Chef du Pouvoir exécutif par M. Jean Brunet [13 avril] (t. 2, p. 454). — Sont entendus : MM. Jean Brunet, Baze, Ernest Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 454, 455). — L'Assemblée fixe à un mois le jour des interpellations (p. 456.)

6 — *Réintégration des magistrats arbitrairement révoqués par la Délégation de Tours et de Bordeaux.* — Demande d'interpellations adressée au Gouvernement à ce sujet, par M. Luro [28 avril] (t. 2, p. 776). — Sont entendus sur la fixation du jour de la discussion : MM. Luro (p. 776 à 778); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 777); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 778). = Interpellations [4 mai] (t. 2, p. 817). — Sont entendus : MM. Luro (*ibid.*); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 824); Silva (p. 826); Baragnon (p. 827). — Adoption de l'ordre du jour pur et simple (*ibid.*). — Observations au sujet du procès-verbal de cette séance, par MM. Baragnon et Malens (p. 831, 832).

7 — *Élections municipales de Lyon du 30 avril 1871.* — Interpellations adressées par M. Le Royer au Ministre de l'Intérieur au sujet du renouvellement de ces élections [6 mai] (t. 2, p. 836). — Sont entendus : MM. Le Royer *(ibid.,* 845*)*; Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 843); Ducarre (p. 845).

8 — *Nominations de Sous-Préfets.* — Demande d'interpellations, à ce sujet, par M. Anisson-Duperon, au Ministre de l'Intérieur [10 mai] (t. 2, p. 888).—Interpellations [11 mai] (p. 900). — Sont entendus : MM. Anisson-Duperon *(ibid.)* ; Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 901); Paulin Gillon (p. 902); de Guiraud (p. 903).

9 — *Élections municipales de la Nièvre.* — Demande d'interpellations, à ce sujet, par M. le général Ducrot, aux Ministres de l'Intérieur et de la Justice [11 mai] (t. 2, p. 903). — Interpellations [30 mai] (t. 3, p. 182). — Observations sur les nominations des Préfets, et notamment de celui de la Nièvre (p. 184). — Incident relatif à la révolution du 4 septembre (p. 188, 189). — Ont pris part aux débats : MM. le général Ducrot (p. 182 et suiv.); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 186); Johnston (p. 189); Baragnon (p. 190). — Clôture de la discussion *(ibid.)*.

10 — *Politique intérieure.* — Demande d'interpellations, à ce sujet, adressée au Chef du Pouvoir exécutif par M. le général du Temple [31 juillet] (t. 4, p. 373). — Sont entendus sur la fixation du jour des interpellations : MM. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*; le général du Temple (p. 374). — L'Assemblée décide que les interpellations auront lieu lors de la discussion du Budget rectificatif du Ministère de l'Intérieur (p. 375). — Voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2.

ISRAÉLITES INDIGÈNES DE L'ALGÉRIE, voy. ALGÉRIE, § 4.

IVRESSE.

1 — Proposition de MM. Vilfeu, Albert Desjardins et autres, ayant pour objet d'ajouter au Code pénal des dispositions répressives de l'ivresse [6 juin 1871] (t. 3, p. 279). — Rapport sommaire, par M. de la Sicotière [20 juillet] (t. 4, an., p. 70). — Discussion [31 juillet] (t. 4, p. 351) : MM Haentjens (p. 351, 352); Ganivet (p. 352). — Prise en considération (p. 352) (1).

2 — Proposition de M. Théophile Roussel, tendant à réprimer l'ivresse publique [16 août 1871] (t. 4, an., p. 278). — Déclaration d'urgence et renvoi à la Commission chargée de l'examen de la proposition ci-dessus mentionnée [même séance] (p. 648) (2).

J

JOURNAL OFFICIEL.

1 — Incident soulevé par M. Delpit, au sujet du mode de publication de ce journal, notamment en ce qui concerne les documents parlementaires [17 juin 1871] (t. 3, p. 469). — Sont entendus : MM. Delpit (p. 469); Grévy, *Président de l'Assemblée* : Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 470).

2 — Nouvel incident au sujet de la reproduction par le *Journal officiel* et le *Moniteur des Communes* des Comptes-rendus des séances de l'Assemblée nationale [13 juillet] (t. 4, p. 29). — Sont entendus : MM. de Tillancourt (p. 29, 30); Ganivet (p. 30); Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* (p. 31).

3 — Observations présentées par M. Delpit,

(1) Rapport spécial [8 janvier 1872]. (Voy. tome VI.) — *Première délibération* [16 février]. (Voy. tome VII.) — *Deuxième délibération* [23 et 24 avril]. (Voy. tome XI.) — *Troisième délibération* et adoption [23 janvier 1873]. (Voy. t. XV.)

(2) Retrait de cette proposition [16 février 1872]. (Voy. tome VII.)

à l'occasion de la lecture du procès-verbal, sur l'insuffisance de la publicité donnée par le *Journal officiel* aux Comptes-rendus des séances de l'Assemblée [14 juillet] (t. 4, p. 57). — Sont entendus : MM. Delpit *(ibid.)* ; Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique* (p. 58).

4 — Proposition de MM. Mortimer-Ternaux, de Rességuier, Chaurand et de Kergorlay, ayant pour objet de faire nommer une Commission chargée d'étudier les questions relatives à la publicité du *Journal officiel*, du Compte-rendu analytique des séances de l'Assemblée et du *Moniteur des Communes* [18 juillet] (t. 4, p. 153, et an., p. 68). — Rapport sommaire, par M. le comte de Ségur [26 juillet] (t. 4, an., p. 117). — Prise en considération [1er août] (t. 4, p. 380) : MM. le comte de Ségur, *rapporteur*, de Tillancourt, Mortimer-Ternaux *(ibid.)*. — Déclaration d'urgence et renvoi à une Commission spéciale *(ibid.)*. — Rapport, au nom de cette Commission, par M. le comte de Ségur [8 août] (t. 4. an., p. 213). — Adoption, sans discussion, de la proposition [10 août] (t. 4, p. 584).

5 — Observations de M. de Tillancourt, à l'occasion de la lecture du procès-verbal, sur une erreur du Compte-rendu *in extenso*, en ce qui le concerne, et sur l'insuffisance de la publicité du Compte-rendu analytique [28 août] (t. 6, p. 187).

6 — Projet de loi de crédit applicable aux frais d'impression du *Journal officiel*, voy. CRÉDITS, § 12.

7 — Questions diverses relatives au *Journal officiel*, voy. QUESTIONS, § 20.

JOURNAUX, voy. PRESSE.

JOYAUX DE LA COURONNE, voy. MOBILIER DE LA COURONNE.

JUGES DE PAIX.

Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Parent, tendant à attribuer aux juges de paix la connaissance des actions commerciales dans les limites de valeur et de ressort établies pour les actions civiles par l'article 1er de la loi du 25 mai 1838 [7 septembre 1871] (t. 5, an., p. 203) (1).

JURY, voy. DÉLITS POLITIQUES. — PRESSE.

L

LÉGION D'HONNEUR.

Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Destremx, Seignobos et autres, tendant à abroger le décret du 28 octobre 1870, qui a restreint la décoration de la Légion d'honneur aux services militaires [3 août 1871] (t. 4, an., p. 191). — Rapport sommaire, par M. Calemard de La Fayette [19 août] (t. 5, an., p. 20). — Prise en considération de la proposition, et rejet de la demande d'urgence [14 septembre] (p. 616, 617) (1).

LEIPSICK (COUR SUPRÊME DE).

Incident relatif à un arrêt de cette Cour concernant les effets de commerce, protestés d'après les lois françaises relatives à leur prorogation, voy. EFFETS DE COMMERCE.

LIMITES DE COMMUNES.

LOIRE-INFÉRIEURE [Création d'une nouvelle commune sous le nom de *Notre-Dame-des-Landes*]. — Exposé des motifs et texte du projet de loi [29 août 1871] (t. 5, an., p. 90). — Rapport, par M Benoit (de la Meuse) (t. 5, an. p. 220). — Adoption [16 septembre] (p. 673).

LIMOGES (Ville de), voy. QUESTIONS, § 12.

(1) Rapport spécial [6 juin 1872]. (Voy. t. XI.) — *Première délibération* [24 janvier 1873]. (Voy. tome XV.)

(1) Rapport sommaire [1er mars 1872]. (Voy. tome VIII.)

LOGEMENTS aux frais de l'État.

Propositions relatives à la suppression de ces logements, voy. FONCTIONNAIRES PUBLICS.

LORRAINE, voy. ALSACE.

LOYERS.

1 — Proposition de M. Millière, ayant pour objet de dispenser de payer tout ou partie de leurs loyers ou fermages les personnes dont les travaux ont été interrompus par l'état de guerre [9 mars 1871] (t. 1, p. 235, et an., p. 29) (1).

2 — Exposé des motifs et texte du projet de loi relatif au règlement des contestations au sujet des loyers échus dans le département de la Seine [28 mars 1871] (t. 2, p. 155, 161). — L'Assemblée déclare l'urgence (p. 156). = Rapport, par M. Léon Say [7 avril] (t. 2, p. 319). = *Discussion générale* [17 avril] (t. 2, p. 538 à 562). — Sont entendus : MM. Casimir Périer (p. 538); Lenoël (p. 542); Vingtain (p. 549); Say (Léon), *rapporteur* (p. 551); Gaslonde (p. 556); Leblond (p. 561). — *Discussion des articles* [18 au 21 avril] (t. 2, p. 574 à 673). — Rejet, au scrutin public, du premier paragraphe de l'article 8 de la Commission, modifié par M. Luro, ayant pour objet le payement, par le département de la Seine, aux propriétaires de logements d'un loyer de 600 francs et au-dessous, de la moitié de ce qui leur restera dû pour les termes échus en octobre 1870, janvier et avril 1871, à des conditions déterminées (p. 648); liste des votants (p. 649). — Adoption de l'amendement de M. Reverchon, destiné à remplacer ce paragraphe, et fixant la contribution de l'État, du département et des propriétaires (p. 659). — Ont pris part aux débats : MM. Audren de Kerdrel (p. 659); Baragnon (p. 647); Barthe (Marcel) (p. 613); de Belcastel (p. 591); Bérenger (de la Drôme) (p. 643); Bertauld (p. 595, 597, 598, 611, 612); Bethmont (p. 595, 616); Bienvenüe (p. 620); Bigot (p. 575); Bozérian (p. 592, 593, 599, 621, 622, 623, 624); Brice (René) (p. 640); Caillaux (p. 636); Christophle (p. 611, 669); Clément (Léon) (p. 606); Dagueret (p. 664); de Dampierre (p. 673); Delsol (p. 597, 598, 608, 623, 624, 667, 671); Desjardins (Albert) (p. 617); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 585, 619, 620, 623, 625, 661); Ducuing (p. 581, 589, 623, 624, 625, 637, 638, 663); Duportail (p. 624); Flotard (p. 579); Fournier (Henri) (p. 670); Gaslonde (p. 660); Germain (p. 583, 588, 642); de Guiraud (p. 590, 591); Jaubert (le comte) (p. 672); Javal (p. 590); Johnston (p. 632, 633, 658); de Lamberterie (p. 593, 594, 598, 599, 669, 671); Langlois (p. 631, 640, 642, 665); Leblond (p. 593, 594, 613, 669); Martel (p. 637, 638, 640); Mathieu-Bodet (p. 611, 619, 620, 631); Mettetal (p. 660); Pajot (p. 624); Périer (Casimir) (p. 594, 607); de Peyramont (p. 623); Rameau (p. 667, 669); Reverchon (p. 659); Rivaille (p. 593); Roux (Honoré) (p. 663); Say (Léon), *rapporteur* (p. 589, 590, 591, 592, 593, 595, 621, 622, 623, 628, 630, 633, 639, 640, 648, 656, 659, 660, 670); de la Sicotière (p. 594); Ternaux (Mortimer) (p. 587, 641, 643, 658, 650, 662); Tirard (p. 592, 615, 661); Tolain (p. 666); Villain (p. 595, 615, 623, 630, 631, 634). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de loi amendé [21 avril] (p. 673); liste des votants (p. 674).

3 — Proposition de M. Henri Martin, ayant pour objet d'étendre au terme de juillet 1871 les dispositions de la loi du 21 avril ci-dessus mentionnée [27 juin] (t. 3, p. 622) : l'urgence, demandée par M. Henri Martin, est déclarée (*ibid.*). — Rapport, par M. Félix Voisin [12 juillet] (t. 4, p. 1, et an., p. 13). — Retrait motivé de cette proposition par M. Henri Martin (p. 3 et 4).

4 — Question relative à l'exécution de cette loi, voy. QUESTIONS, § 31.

LUXEMBOURG (PALAIS DU), voy. CRÉDITS, § 2.

LYCÉE DE VANVES.

Projet de loi relatif à sa restauration, voy. CRÉDITS, § 7.

LYON (VILLE DE).

1 — Communications de M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, relatives à la répression

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

des mouvements insurrectionnels tentés dans cette ville [25 mars et 1er mai 1871] (t. 2, p. 125, 157, 802).

2 — Amendement relatif à l'organisation spéciale de la municipalité dans la ville de Lyon, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, § III, nº 4.

3 — Observations au sujet des élections municipales et des écoles communales de cette ville, voy. INTERPELLATIONS, § 7. — QUESTIONS, § 47.

4 — Proposition tendant à y créer une Faculté de médecine et une École supérieure de pharmacie, voy. FACULTÉS.

M

MAGISTRATURE.

1 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet d'annuler les décrets des 28 janvier et 3 février 1871, qui ont prononcé la déchéance de quinze magistrats comme ayant fait partie des Commissions mixtes de 1852 [3 mars 1871] (t. 1, p. 130, et an., p. 14). — L'Assemblée déclare l'urgence (p. 130). — Rapport, par M. de Ventavon [23 mars] (t. 2, p. 76, 86). — Discussion [25 mars] (t. 2, p. 115 à 131). — Observations de M. le président Grévy et de M. Dufaure, *Garde des Sceaux*, sur le considérant qui précède l'article unique du projet de loi (p. 128). — Sont entendus : MM. Limpérani (p. 115) ; d'Audiffret-Pasquier (p. 117) ; de Peyramont (p. 120) ; Bérenger (de la Drôme), Baragnon (p. 121) ; Victor Lefranc (p. 123, 126, 130, 131) ; de Gavardie (p. 125) ; Lenoël (p. 126) ; Brisson (p. 127, 131) ; de Ventavon, *rapporteur* (p. 127) ; Dufaure, *Garde des Sceaux* (p. 128, 131) ; Guichard (p. 129) ; Lepère (p. 130). — Adoption de l'article unique du projet de loi, modifié par suite de la suppression du considérant du projet de la Commission (p. 130).

2 — Proposition de M. de Peyramont, ayant pour objet l'abrogation de l'article 1er du décret du 1er mars 1852, sur la mise à la retraite des magistrats [20 avril 1872] (t. 2, p. 651). — Rapport sommaire, voy. le paragraphe suivant.

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Bottieau et Delsol, ayant pour but de modifier le décret du 1er mars 1852, sur la mise à la retraite des magistrats [20 avril] (t. 2, p. 651). — Rapport sommaire, par M. Théry, sur cette proposition et sur celle de M. de de Peyramont, ci-dessus mentionnée [26 avril] (t. 2, p. 728). — Discussion sur la prise en considération [1er mai] (t. 2, p. 802) : M. de Peyramont (*ibid.*). — Adoption des conclusions du rapport tendant à la prise en considération des deux propositions (*ibid.*). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Corne [24 mai] (t. 3, p. 122) — Discussion [30 mai] (t. 3, p. 177). — Sont entendus : MM. de Marcère (p. 177) ; Corne, *rapporteur* (p. 177, 178, 179) ; de Peyramont, Daguenet (p. 178) ; Paulin Gillon (p. 179). — L'Assemblée prononce, sur la demande de la Commission, le renvoi des propositions à la Commission chargée de l'examen de celle de M. Arago ci-après mentionnée (p. 179).

4 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Emmanuel Arago, sur le mode de nomination et les conditions de capacité des magistrats [27 avril 1871] (t. 2, p. 771). — Rapport sommaire, par M. Corne [10 mai] (t. 2, p. 892). — Prise en considération [17 mai] (t. 3, p. 52). — Rapport, par M. Bidard, au nom de la Commission spéciale, sur les quatre propositions de MM. de Peyramont, Bottieau, Delsol, Arago et Bérenger, suivi d'un projet de loi sur l'organisation de la magistrature [4 septembre] (t. 5, an., p. 172) (1).

(1) Deuxième rapport [8 décembre 1871]. (Voy. tome VI.) — *Première délibération* [8 février 1872]. (Voy. tome VII.) — *Deuxième délibération* [20 février]. (Voy. *ibid*) ; [23 février, 1er mars]. (Voy. tome VIII) ; [23 avril, 6 mai]. (Voy. tome XI.) — Renvoi à la Commission [6 mai]. (V. t. XI.) — Rapport supplémentaire [26 mars 1873] (Voy. t. XVII.)

5 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Bérenger (de la Drôme) sur l'organisation judiciaire [24 juin 1871] (t. 3, p. 576, 598). — Observations sur le mode d'examen de cette proposition (p. 576). — Sont entendus : MM. Bérenger (*ibid.*) ; Corne (p. 576, 577) ; Bigot, de Tillancourt (p. 577). — L'Assemblée déclare l'urgence et renvoie la proposition à la Commission chargée de l'examen des propositions de MM. Arago, Delsol et de Peyramont (p. 578).

Voy. QUESTIONS, § 41.

MAIRES ET ADJOINTS.

1 — Proposition de M. Langlois, tendant à faire distinguer par une loi les fonctions des maires comme administrateurs municipaux et comme délégués de l'Administration nationale [31 mars 1871] (t. 2, p. 190, 205) (1).

2 — Dispositions relatives au mode de leur nomination, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, § III, n° 4.

3 — Incidents relatifs au rôle des maires de Paris dans les événements qui ont suivi le 18 mars 1871, voy. INSURRECTION DU 18 MARS 1871, §§ 15, 16 et 18.

MAISON DE M. THIERS.

1 — Propositions présentées : 1° par M. le comte Jaubert ; 2° par MM. Depeyre et autres, tendant à relever aux frais de l'État la maison de M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, démolie par ordre de la Commune de Paris [16 mai 1871] (t. 3, p. 30, 31). — L'urgence est déclarée (p. 31). — Rapport, par M. Wallon [26 mai] (p. 140). — Adoption, sans discussion et à l'unanimité, du projet de la Commission [même séance] (p. 141).

2 — Rapport supplémentaire, par M. Wallon, suivi d'un projet d'allocation à M. Thiers de la somme nécessaire pour l'exécution de la loi du 26 mai précitée [1er juin] (t. 3, p. 212). — Adoption, sans discussion et à l'unanimité, au scrutin public [3 juin], (p. 246).

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

MANUFACTURES, voy. ENFANTS DANS LES MANUFACTURES.

MANUFACTURES NATIONALES de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais, voy. CRÉDITS, § 2.

MARCHÉS passés pendant la guerre de 1870.

1 — Projet de loi ayant pour objet la nomination d'une Commission chargée d'examiner tous les marchés passés par les administrations publiques depuis le 18 juillet 1870 [3 mars 1871] (t. 1, p. 131, et an., p. 15). — Rapport, par M. le comte Octave de Bastard [11 mars] (t. 1, an., p. 34). — Discussion [6 avril] (t. 2, p. 277). — Sur la demande de M. Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances*, l'Assemblée déclare l'urgence (t. 2, p. 278). — Sont entendus : MM. Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 278) ; Gaslonde (*ibid.*) ; Bozérian (p. 279). — Adoption de l'ensemble du projet de loi modifié par la Commission [même séance] (p. 280).

2 — Rapport général par M. le duc d'Audiffret-Pasquier, au nom de la Commission des marchés [27 juin 1871] (t. 3, p. 614).

3 — Rapport lu par M. Léon Riant, au nom de la même Commission, sur les affaires de New-York [27 juin] (t. 3, p. 617, 655).

4 — Rapport, au nom de la même Commission, par M. de Saint-Victor, sur les marchés passés pour le ravitaillement de Paris par le Gouvernement de la défense nationale [26 juillet 1871] (t. 4, p. 314, et an., p. 118).

5 — Rapport, au nom de la Commission des marchés, par M. Léon Riant, sur les traités relatifs à l'armement (marchés passés en Angleterre) [14 septembre 1871] (t. 5, p. 606, et an., p. 242).

6 — Rapport, au nom de la Commission des marchés, par M. Paul Jozon (affaire Giacometti) [14 septembre 1871] (t. 5, an., p. 279).

7 — Proposition présentée par M. Gaslonde,

ayant pour objet de fixer un délai pour la réception du décompte des travaux exécutés ou de l'état, appuyé de pièces justificatives, des fournitures faites par tous ceux qui depuis le 1er juillet 1870 ont passé avec les Administrations de la Guerre, de la Marine, de l'Intérieur, de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, des marchés de travaux ou de fournitures relatifs à la défense nationale [6 mars 1871] (t. 1, p. 168, et an., p. 24) (1).

Voy. QUESTIONS, § 38.

MARIAGE (Domicile de).

Proposition relative à l'établissement de ce domicile pour les Alsaciens-Lorrains, voy. ALSACE-LORRAINE, § 10.

MARINE MARCHANDE.

1 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. du Temple, de la Borderie et autres, relative au rétablissement des surtaxes d'entrepôt, à l'abrogation de la loi du 19 mai 1866 sur la marine marchande, et à une enquête parlementaire sur la révision des lois et règlements de navigation [3 août 1871] (t. 4, an., p. 196). — Rapport sommaire, par M. de Mortemart [10 août] (an., p. 257) (2).

2 — Projet de loi et rapport concernant la marine marchande, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3, 5°.

3 — Proposition relative à la reprise de l'enquête commencée par le Corps législatif sur la marine marchande, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 13.

Voy. aussi CABOTAGE.

MARINE MILITAIRE.

1 — Rapport au nom de la Commission chargée d'éclairer l'Assemblée nationale sur l'état de la marine, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 8.

2 — Proposition relative à l'avancement des officiers de vaisseau, voy. ARMÉE, § I, n° 8.

3 — Proposition de nomination d'une Commission de 45 membres chargée de présenter un ensemble de dispositions législatives sur le recrutement et l'organisation des armées de terre et de mer, voy. ARMÉE, § I, n° 9.

MARSEILLE (Ville de).

Communication de M. le Ministre de l'Intérieur relative à la répression de l'insurrection dans cette ville [5 avril 1871] (t. 2, p. 273).

MATIERES PREMIÈRES.

1 — Projet de loi ayant pour objet l'établissement d'un impôt nouveau sur ces matières et sur les textiles, et rapport sur les dispositions proposées à ce sujet par la Commission du Budget, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, nos 2 et 3.

2 — Ajournement de la discussion relative à ces dispositions, voy. *ibid.*, n° 2, art. 11 ; et n° 3, 5°.

3 — Proposition de M. Rouveure, tendant à substituer à l'impôt sur les textiles et les matières premières proposé par le Gouvernement, l'augmentation de l'impôt du sel et un impôt sur le revenu, voy. REVENUS (IMPÔT SUR LES).

MÉDAILLES D'HONNEUR.

1 — Proposition de MM. de Belcastel, de Brettes-Thurin et autres, tendant à donner une médaille d'honneur aux défenseurs de Belfort [16 août 1871] (t. 4, p. 648, et an., p. 278). — Développement des motifs par M. de Belcastel (p. 648). — L'urgence n'est pas adoptée (*ibid.*). — Rapport sommaire, par M. Cordier [2 septembre] (t. 5, an., p. 163) (1).

2 — Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à accorder une médaille aux personnes qui se sont distinguées en soignant les

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

(2) Prise en considération et renvoi à la Commission du Budget [8 décembre 1871]. (Voy. t. VI.)

(1) Rejet de la prise en considération [8 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

militaires malades ou blessés pendant les années 1870-1871 [6 septembre 1871] (t. 5, p. 399, et an., p. 199) (1).

MÉDECINE, voy. FACULTÉS.

MESSAGES.

1 — Message de M. Thiers, *Président de la République*, à l'occasion du vote de l'Assemblée qui lui décerne ce titre [1er septembre 1871] (t. 5, p. 279, et an., p. 157).

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Dahirel, tendant à déterminer la forme des relations du Président de la République et de l'Assemblée nationale [9 septembre 1871] (t. 5, an., p. 212).

3 — Message de M. le Président de la République, lu à l'Assemblée, par M. Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* [13 septembre 1871] (t. 5, p. 590, et an., p. 240).

MEUDON (Château de), voy. RUINES.

MEURTHE et MOSELLE, voy. ALSACE-LORRAINE, § 5.

MINISTÈRES, voy. AGRICULTURE. — ASSEMBLÉE NATIONALE, § 19. — DOMAINE DE L'ÉTAT. — SERVICES ADMINISTRATIFS.

MINISTRES:

1 — Démission des Ministres du Gouvernement de la défense nationale, voy. GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE.

2 — Composition du Ministère du 19 février 1871.

Présidence du Conseil: M. THIERS, *Chef du Pouvoir exécutif*. — *Justice*: M. DUFAURE. — *Affaires étrangères*: M. Jules FAVRE. — *Intérieur*: M. Ernest PICARD. — *Instruction publique et Cultes*: M. Jules SIMON. — *Travaux publics*: M. de LARCY. — *Agriculture et Commerce*: M. LAMBRECHT. — *Guerre*: M. le général LE FLO. — *Marine et Colonies*: M. l'amiral POTHUAU. — *Finances*: M. BUFFET.

3 — Modification du 25 février 1871. — *Finances*: M. POUYER-QUERTIER.

4 — Modification du 5 juin 1871. — *Intérieur*: M. LAMBRECHT (*) — *Agriculture et Commerce*: M. Victor LEFRANC. — *Guerre*: M. le général de CISSEY.

5 — Modification du 2 août 1871. — *Affaires étrangères*: M. Charles de RÉMUSAT.

6 — Dispositions relatives à la fixation du traitement des ministres et à la suppression de leur logement aux frais de l'État, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, articles 39 et 40.

MOBILIER DE LA COURONNE.

Exposé des motifs et texte de la proposition de M. de Saisy, tendant à aliéner les joyaux et le mobilier de la Couronne, pour en appliquer le produit à la reconstruction des villes détruites pendant la guerre [7 août 1871] (t. 4, p. 502, et an., p. 207). — Rapport sommaire, par M. de Maillé [19 août] (t. 5, an., p. 25) (1).

MONITEUR DES COMMUNES, voy. CRÉDITS, § 12. — JOURNAL OFFICIEL, §§ 2 et 4. — QUESTIONS, §§ 20 et 24.

MONITEUR UNIVERSEL, voy. CRÉDITS, § 12.

(1) Ce projet de loi a été retiré le 19 janvier 1872.

(*) M. Casimir Périer a été nommé Ministre de l'Intérieur, pendant la prorogation de l'Assemblée, le 11 octobre 1871, en remplacement de M. Lambrecht, décédé.

(1) Prise en considération de la première partie de la proposition [12 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Proposition de MM. Dubois, Grandpierre et autres, concernant le mode de nomination des Conseils d'administration des Monts-de-piété ou des maisons de prêts sur nantissement [17 mai 1871] (t. 3, p. 60). — Rapport sommaire, par M. le comte de Melun [23 juin] (p. 574). — Prise en considération [30 juin] (p. 700) (1).

MONUMENT EXPIATOIRE à la mémoire de Louis XVI, voy. COLONNE DE LA PLACE VENDOME.

MOSELLE (Département de la), voy. ALSACE-LORRAINE.

MUNICIPALITÉS, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, §§ I et III. — MAIRES ET ADJOINTS.

MUSÉES NATIONAUX, voy. CRÉDITS, § 2.

N

NANCY (Ville de), voy. ALSACE-LORRAINE, §§ 7 et 8. — QUESTIONS, § 39.

NAVIGATION, voy. CABOTAGE. — MARINE.

NICE (Ville de), voy. QUESTIONS, § 37.

NOTAIRES, voy. OFFICIERS MINISTÉRIELS.

O

OCTROIS.

GRENOBLE (Ville de). — Projet de loi ayant pour objet de proroger une surtaxe sur le vin à l'octroi de cette commune [21 juillet 1871] (t. 4, an., p. 88) — Rapport, par M. le comte de Bryas [25 juillet] (t. 4, p. 309, et an., p. 107). — L'urgence est prononcée (p. 310). — Adoption (*ibid.*).

ELBEUF (Ville d'). — Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à proroger une surtaxe sur l'alcool [12 septembre 1871] (t. 5, an., p. 225). — Rapport et discussion, voy. EMPRUNTS, § *Elbeuf*.

ROUEN (Ville de). — Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à établir une surtaxe sur les vins, et à proroger la perception d'une surtaxe sur l'alcool [12 septembre 1871] (t. 5, an., p. 226). — Rapport et discussion, voy. EMPRUNTS, § *Rouen*.

OFFICIERS de l'armée de terre, voy. ARMÉE, § I, nos 4, 5, 6; §§ III et V. — QUESTIONS, §§ 23, 43.

OFFICIERS DE VAISSEAU, voy. ARMÉE, § I, no 8.

OFFICIERS MINISTÉRIELS.

Exposé des motifs et texte du projet de loi

(1) Il n'a pas été fait de rapport spécial sur ce projet de loi.

concernant les officiers ministériels, et en particulier les notaires, appelés sous les drapeaux et autorisés par la loi du 14 août 1870 à se faire suppléer [8 avril 1871] (t. 2, p. 361). — Rapport, par M. Pajot [19 avril] (t. 2, p. 625). — *Première délibération* [22 avril] (t. 2, p. 689). — *Deuxième délibération* [27 avril] (t. 2, p. 742). — *Troisième délibération* [2 mai] (t. 2, p. 809). — **Adoption, sans discussion, de l'ensemble du projet de loi** (*ibid.*).

Voy. TIMBRE.

OPTIONS DE DÉPUTÉS élus dans plusieurs départements (*).

1 — De M. AUDREN DE KERDREL pour le Morbihan; — de M. JOIGNEAUX pour la Côte-d'Or (t. 1, p. 60).

2 — De M. HENRI MARTIN pour l'Aisne (t. 1, p. 82).

3 — De M. BÉRENGER pour la Drôme; — de M. le général CHANGARNIER pour la Somme; — de M. DORIAN pour la Loire; — de M. DUCLERC pour les Basses-Pyrénées; — de M. DUFAURE pour la Charente-Inférieure; — de M. GAMBETTA pour le Bas-Rhin; — de M. LÉON DE MALEVILLE pour le Tarn-et-Garonne; — de M. DE MÉRODE pour le Nord; — de M. l'amiral DE MONTAIGNAC pour l'Allier; — de M. ERNEST PICARD pour la Meuse; — de M. LÉON SAY pour la Seine; — de M. le général TROCHU pour le Morbihan (t. I, p. 87).

4 — De M. le général D'AURELLE DE PALADINES pour l'Allier; — de M. CASIMIR PÉRIER pour l'Aube (t. 1, p. 97).

5 — De M. le comte BENOIST-D'AZY pour la Nièvre; — de M. JULES FAVRE pour le Rhône (t. 1, p. 177).

6 — De M. l'amiral JAURÉGUIBERRY pour les Basses-Pyrénées (t. 1, p. 223).

7 — De M. THIERS pour la Seine (t. 1, p. 299).

8 — De M. JULES GRÉVY pour le Jura (t. 1, p. 308).

9 — De M. SCHŒLCHER pour la Martinique (t. 3, p. 174).

10 — De M. le prince DE JOINVILLE pour la Haute-Marne (t. 3, p. 336).

11 — De M. le général FAIDHERBE pour le Nord (t. 4, p. 270).

12 — De M. le colonel DENFERT-ROCHEREAU pour la Charente-Inférieure (t. 4, p. 386).

13 — De M. le général DE CISSEY pour l'Ille-et-Vilaine (t. 4, p. 527).

14 — De M. GAMBETTA pour la Seine; — de M. LAURIER pour le Var (t. 5, p. 191).

(*) Voir, pour l'indication de ces départements, les Listes des Députés qui précèdent la Table, § IV.

ORLÉANS (Princes d').

1 — Vérification des pouvoirs de M. le prince DE JOINVILLE et de M. le duc D'AUMALE, élus Représentants, voy. ÉLECTIONS, § I, *Questions spéciales*, 2°.

2 — Propositions relatives à l'abrogation de la loi du 26 mai 1848, qui a prononcé le bannissement de la famille d'Orléans, voy. BANNISSEMENT.

3 — Incident relatif aux biens de cette famille attribués à l'État par les décrets du 22 janvier 1852, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, *in fine*.

4 — Question relative à la promotion de M. le duc de Chartres à un grade dans l'armée, voy. QUESTIONS, § 43.

OTAGES de la Commune de Paris, voy. HONNEURS PUBLICS. — INSURRECTION DU 18 MARS 1871.

OUVRAGES D'OR ET D'ARGENT.

Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Tirard, tendant à autoriser la fabrication à tous titres des ouvrages d'or et d'argent [1er septembre 1871] (t. 5, an., p. 157) (1).

(1) Rapport sommaire [1er mars 1872] et prise en considération [25 mars 1872]. (Voy. tome VIII.) — Rectification de cette proposition (voy. tome XIV). — Rapport spécial [17 février 1873]. — (Voy. t. XVI).

P

PALAIS NATIONAUX.

1 — Projets de lois relatifs à l'entretien et à la conservation de ces palais, et au déblayement de ceux détruits à Paris par l'incendie, voy. CRÉDITS, §§ 3 et 5.

2 — Projet de résolution relatif aux frais d'installation de l'Assemblée nationale dans le palais de Versailles, voy. COMPTABILITÉ INTÉRIEURE, § 5.

PAPIERS.

Disposition et discussion concernant l'établissement d'un droit de fabrication sur les papiers, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, nº 3, 4º.

PAPIERS TIMBRÉS, voy. TIMBRE.

PARIS (VILLE DE).

1 — Interpellations relatives aux actes de poursuite et de détention exercés à raison des événements accomplis à Paris le 31 octobre 1870 et le 22 janvier 1871, voy. INTERPELLATIONS, § 1.

2 — Incidents, communications et propositions concernant l'insurrection qui a éclaté dans la capitale le 18 mars 1871, voy. INSURRECTION DU 18 MARS 1871.

3 — Propositions et projet de loi relatifs à l'organisation et aux élections du Conseil municipal de Paris, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, § III, nºs 1, 3, 4 et 8.

4 — Propositions relatives à l'élection des officiers et du général en chef de la Garde nationale de la Seine, voy. GARDE NATIONALE.

5 — Projet de loi ayant pour objet le règlement des contestations au sujet des loyers à Paris et dans le département de la Seine, voy. LOYERS.

6 — Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à déclarer inaliénables les propriétés mobilières ou immobilières, publiques ou privées, saisies ou soustraites dans Paris depuis le 18 mars 1871 [29 avril 1871] (t. 2, p. 788, 799). — L'urgence est déclarée, sur la demande de M. Dufaure, *Garde des Sceaux* (p. 789). — Rapport, par M. Bertauld [6 mai] (p. 850). — Discussion [12 mai] (p. 924). — Sont entendus : MM. le comte Jaubert (p. 924); Bozérian (p. 926, 933); Bertauld, *rapporteur* (p. 930, 935, 936, 937, 938, 940, 941); Langlois (p. 934); Martel (p. 935); Berlet (p. 936); Léon Clément, de Marcère (p. 937); Delsol, Brisson (p. 938); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 938, 940); Turquet (p. 939); Albert Desjardins (p. 940, 941); Victor Lefranc (p. 940). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de loi, avec un article additionnel proposé par MM. Turquet, Martel, Desjardins et autres, tendant à l'application de l'article 463 du Code pénal aux crimes et délits prévus [même séance] (p. 941); liste des votants (*ibid.*).

7 — Propositions et projet de loi relatifs aux moyens de suppléer aux actes de l'état civil de Paris détruits par l'incendie, et de le reconstituer, voy. ÉTAT CIVIL DE PARIS.

8 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Louis Passy et Léon Say, relative à l'organisation départementale et municipale de Paris [13 mai 1871] (t. 3, p. 17). — Rapport sommaire, par M. Aubry [16 juin] (t. 3, p. 468). — Prise en considération [23 juin] (t. 3, p. 573). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Louis Passy, concluant à l'ajournement [17 juillet] (t. 4, an., p. 35).

9 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Brisson, tendant à abroger l'ar-

ticle 2 de la loi du 18 avril 1869, relative au vote du Budget extraordinaire de la ville de Paris [7 août 1871] (t. 4, an., p. 207). — Rapport sommaire, par M. Max Richard [23 août] (t. 5, an., p. 75). — Prise en considération [15 septembre] (t. 5, p. 661) (1).

10 — Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à autoriser la ville de Paris à contracter un emprunt de trois cent cinquante millions pour la consolidation de sa dette envers le Crédit foncier [12 août 1871] (t. 4, an., p. 271). — Rapport, par M. Batbie [4 septembre] (t. 5, an., p. 177). — Discussion [6 septembre]. — Sont entendus : MM. Amat (p. 400, 401) ; Batbie, *rapporteur* (p. 401, 403); Léon Say (p. 402); André (de la Charente) (p. 402, 403, 404); Rameau (p. 404). — Adoption de l'ensemble du projet de loi [même séance] (p. 405).

11 — Amendements ayant pour but la translation de l'Assemblée nationale à Paris, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, §§ 6 et 19.

12 — Projet de loi ayant pour objet de reconstruire, à Paris, la colonne de la place Vendôme et de réparer le monument expiatoire élevé à la mémoire de Louis XVI, voy. COLONNE DE LA PLACE VENDÔME.

13 — Projets de lois de crédits applicables au déblayement des palais et édifices de Paris détruits par l'incendie, et au payement des dépenses d'approvisionnement et de ravitaillement de cette ville, voy. CRÉDITS, §§ 5 et 14.

14 — Article additionnel ayant pour objet de répartir une somme de six millions entre ceux qui ont le plus souffert des opérations militaires pour la rentrée de l'armée dans Paris, voy. DÉPARTEMENTS ENVAHIS.

PARTAGES.

Proposition de MM. Mortimer-Ternaux, Lucien Brun et Baragnon, ayant pour objet de modifier les articles 832 et 1079 du Code civil, dans le but d'éviter le morcellement des propriétés [17 mai 1871] (t. 3, p. 61). — Rapport sommaire, par M. Baragnon [16 juin] (p. 468). — Discussion [23 juin] (p. 566). — Sont entendus : MM. Marcel Barthe (p. 566, 570); Baragnon, *rapporteur* (p. 568); Bethmont (p. 571). — Prise en considération (p. 572).

(1) Rapport spécial [12 janvier 1872]. (Voy. tome VI.) — *Première délibération*, déclaration d'urgence et adoption [26 janvier]. (Voy. t. VII.)

PASSE-PORTS, voy. QUESTIONS, § 14.

PATENTES, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § II. — COURTIERS D'ASSURANCES.

PENSIONS à titre de récompenses nationales, voy. RÉCOMPENSES NATIONALES.

PENSIONS CIVILES.

Exposé des motifs et texte du projet de loi relatif aux pensions des membres, non replacés, de l'ancien Conseil d'État [7 août 1871] (t. 4, an., p. 209) (1).

PENSIONS des grands Fonctionnaires publics ou de leurs veuves.

Amendement ayant pour objet la révision des pensions concédées en vertu de la loi du 17 juillet 1856, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, *Dette publique*.

PÉREMPTIONS et PRESCRIPTIONS en matière civile (Suppression des), voy. DÉPARTEMENTS ENVAHIS, § 3.

PERMANENCE (COMMISSION DE), voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, §§ 27 et 28.

PERMIS DE CHASSE, voy. CHASSE.

PESTE BOVINE, voy. CRÉDITS, § 6. — QUESTIONS, § 15.

PÉTITIONS.

1 — Incident relatif à une pétition du Club

(1) Rapport, concluant au rejet [25 mars 1873]. (Voy. tome XVII.)

positiviste de Paris, déposée sur le Bureau de l'Assemblée par M. Clémenceau [3 mars 1871] (t. 1, p. 152). — Sont entendus : MM. Baze (p. 152, 154); de Rosséguier (152, 153, 154); Tolain, Audren de Kerdrel (p. 154). — Renvoi à la Commission des pétitions (p. 155).

2 — Rapports sur diverses pétitions [1er avril] : par M. le marquis de la Rochejaquelein (t. 2, p. 208 à 212). = Incident relatif à l'exercice du droit de pétition par les étrangers : MM. Léon de Maleville, Baze, Brisson, Humbert, Floquet, Varroy, Langlois, de Peyramont (p. 209 à 211). = par : M. le comte de Béthune (p. 212 à 213); — M. Mallevergne (p. 213); — M. Baragnon (*ibid.*); — M. Ernoul (p. 214).

3 — Rapports [22 avril] : par M. Adnet (t. 2, p. 689, 691, 693). = Incident relatif aux antécédents du général Bordone et à la conduite du général Garibaldi à Dijon : MM. de la Rochethulon, Victor Pellissier, Carion (p. 690, 691). = par : M. Boduin (p. 693 à 696); — M. le comte Duchâtel (p. 696 à 699). = Incident relatif à la constitution du Bureau des renseignements, auquel les pétitions sont renvoyées : MM. Grévy, *Président*; Victor Lefranc (p. 699). = par : M. Mallevergne (p. 699 à 701); — M. de Saint-Pierre (du Calvados) (p. 701 à 702).

4 — Rapports [29 avril], par : M. Daron (p. 787 à 790); — M. Chardon (p. 790 à 792); — M. Monnet (p. 792 à 796).

5 — Rapports, par M. Delorme [13 mai] (t. 3, p. 9 à 16). = Discussion incidente relative à l'illégalité des pétitions présentées collectivement par un Conseil municipal (p. 9). — Sont entendus : MM. Delorme, *rapporteur* (p. 9, 12); Brisson (p. 11, 15); Langlois (p. 12); Baze, Tolain (p. 16). — La question préalable, proposée sur les pétitions de cette nature, est adoptée (p. 13, 16).

6 — Rapports [20 mai], par : M. Pajot (t. 3, p. 94 à 99); — M. le comte de Ségur (p. 99 à 101); — M. de Beauvillé (p. 101 à 103); — M. Aubry (p. 103 à 106).

7 — Rapports [27 mai], par : M. le vicomte d'Aboville (p. 148 à 149); — M. le comte de Rampon (p. 149 à 152); — M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia (p. 152); — M. Vandier (p. 152); — M. Théry (p. 153 à 155).

8 — Rapport, par M. le comte Rampon, sur la pétition de M. le colonel de Villenoisy, demandant une Enquête sur les causes de la capitulation de Metz [27 mai] (t. 3, p. 149). — Discussion [27 et 29 mai] (p. 150, 158). — Sont entendus : MM. le général Chareton (p. 150, 163); le comte Rampon, *rapporteur* (p. 150, 161); le général Changarnier (p. 150, 158); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*; le général Le Flo, *Ministre de la Guerre* (p. 162); Paulin Gillon (p. 163); Journault, Haentjens (p. 164). — L'ordre du jour est adopté (p. 165).

9 — Rapports [3 juin], par : M. Houssard (t. 3, p. 247, 248); — M. de Marcère (p. 248 à 252); — M. Tallon (p. 253 à 256); — M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia (p. 256, 257); — M. le vicomte de Rainneville (p. 257); — M. Flaud (p. 257 à 260).

10 — Rapports [10 juin], par : M. de Peyramont (p. 328 à 330); — M. Tallon (p. 331 à 333); — M. l'amiral de La Roncière le Noury (p. 333 à 334).

11 — Rapports [17 juin], par : M. le vicomte d'Aboville (p. 487, 488); — M. Patissier (p. 488, 489); — M. de Beauvillé (p. 489).

12 — Rapports [24 juin], par : M. Monnet (t. 3, p. 578 à 580); — M. Flaud (p. 580, 581); — M. Vandier (p. 582 à 585); — M. Malens (p. 585 à 591); — M. de Montlaur (p. 591 à 598).

13 — Rapports, par MM. Pajot et de Tarteron, sur les pétitions d'un grand nombre d'Archevêques et Évêques et d'habitants de divers départements, relatives à la situation actuelle du Souverain Pontife à Rome [22 juillet] (t. 4, p. 243, 246). — Discussion [même séance] (p. 248 à 262). — Sont entendus : MM. Thiers, *Président du Conseil, Chef du Pouvoir exécutif* (p. 248, 255, 257, 259, 261); Dupanloup, *Évêque d'Orléans* (p. 252, 260); Gambetta (p. 257, 258, 260, 261, 262); Keller (p. 258, 259). — Rejet, au scrutin public, de l'ordre du jour motivé proposé par M. Marcel Barthe (p. 262). — Adoption du renvoi motivé au Ministre des Affaires étrangères, proposé par MM. de Guiraud, Target et Delille (p. 263). — Listes des votants dans ces deux scrutins (p. 265. 266); — *rectifications* (p. 269).

14 — Rapports sur diverses pétitions, par M. le vicomte de Lorgeril [27 juillet] (t. 4,

p. 334 à 339). — Incident relatif à une pétition revêtue de fausses signatures, signalée par M. Baze, et renvoyée au Ministre de la Justice (p. 339 à 341). — Rapports, par MM. le vicomte d'Aboville (p. 341 à 342); le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia (p. 342); Bastid (p. 343 à 347).

Voy. RÈGLEMENT, §§ 2, 11.

PÉTROLE (HUILE DE), voy. HUILES DE PÉTROLE ET DE SCHISTE.

PHARMACIE, voy. FACULTÉS.

PLÉBISCITE DU 8 MAI 1870.

Projet de loi ayant pour objet de solder les frais d'impression occasionnés à l'Imprimerie nationale par ce plébiscite, voy. CRÉDITS, § 9.

POINTE-A-PITRE (Incendie de la).

Projet de loi de crédit ayant pour but la distribution de secours aux victimes de cet incendie, voy. CRÉDITS, § 10.

POLICE DE LA CHASSE, voy. CHASSE.

PORTS, voy. CABOTAGE.

POSTES.

1 — Rapport, par M. le baron Eschassériaux, au nom de la Commission d'enquête, sur l'état des communications postales et télégraphiques, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 9.

2 — Rapport, par M. Caillaux, sur le projet de loi relatif aux impôts nouveaux (Taxes postales), voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § 1, n° 3.

3 — Projet de loi ayant pour objet l'abrogation du décret du 16 octobre 1870, relatif au transport des journaux, voy. PRESSE, § 2.

4 — Proposition relative à la franchise des lettres et mandats de poste à destination des militaires en campagne, voy. ARMÉE, § IV, n° 1.

5 — Questions relatives à l'état des relations postales avec les États-Unis et l'Allemagne, voy QUESTIONS, § 50.

POUDRES DE CHASSE, voy. CHASSE.

POURSUITES contre des Représentants, voy. QUESTIONS; § 10.

POURSUITES de saisie immobilière, voy. SAISIE IMMOBILIÈRE.

POURSUITES illégales et détention arbitraire, voy. INTERPELLATIONS, § 1.

POUVOIR EXÉCUTIF.

1 — Texte de la proposition présentée par MM. Dufaure, Jules Grévy et cinq autres députés, tendant à nommer M. THIERS Chef du Pouvoir exécutif de la République française [16 février 1871] (t. 1, p. 57, et an., p. 3). — Rapport, par M. Victor Lefranc [17 février] (p. 63, et an., p. 4). — Discussion [même séance] (p. 64). — Est entendu : M. Louis Blanc *(ibid.)*. — Adoption de la proposition, avec le considérant ajouté par la Commission *(ibid.)*. — Observations incidentes de M. Floquet, à l'occasion de la lecture du procès-verbal, sur la mention dans le Compte-rendu de l'adoption de la proposition (p. 65, 66).

2 — Lettre de remerciments adressée par M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, au Président de l'Assemblée [18 février 1871] (t. 1, p. 66). — Observations de MM. Journault, et Grévy, *Président de l'Assemblée*, sur le titre de PRÉSIDENT, pris dans cette lettre *(ibid.)*.

3 — Communication à l'Assemblée de M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif, Président du Conseil des Ministres*, annonçant la compo-

sition du Ministère [19 février 1871] (t. 1, p. 73, et an., p. 5).

4 — Proposition de M. Baze, tendant à maintenir et confirmer les pouvoirs de M. THIERS comme Président du Conseil, Chef du Pouvoir exécutif, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 21.

5 — Proposition de M. Dahirel, tendant à faire nommer par l'Assemblée une Commission chargée de préparer et de rédiger un projet de Constitution, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 22.

6 — Proposition de M. de Belcastel, relative à la proclamation par l'Assemblée de la forme du Gouvernement, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 23.

7 — Propositions relatives à la reconnaissance de la République, par l'Assemblée nationale, comme forme définitive du Gouvernement, voy. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

8 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Rivet, Bérenger et autres, relative à l'organisation du Pouvoir exécutif, par la prorogation pour trois ans des pouvoirs de M. THIERS, sous le titre de *Président de la République* [12 août 1871] (t. 4, p. 641, et an., p. 272). — Observations de M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, sur la question d'urgence de cette proposition et de celle de M. Adnet, ci-après mentionnée (p. 642). — L'Assemblée déclare l'urgence [même séance] (p. 643). = Rapport, par M. Vitet, sur cette proposition et sur celles de MM. Adnet et de Belcastel (§§ 6 et 9 du présent article) [29 août] (t. 5, p. 198, et an., p. 86). — Article additionnel aux considérants du projet de la Commission, présenté par M. Dufaure, *Garde des Sceaux* (p. 202). — Observations, à ce sujet, de MM. Dufaure, *Garde des Sceaux*, Baragnon, Grévy, *Président de l'Assemblée* (p. 202). = Discussion [30 août] (t. 5, p. 231). — Incident relatif au rappel à l'ordre de M. Testelin (p. 244). — Adoption, au scrutin public, du premier paragraphe du Préambule, relatif au pouvoir constituant de l'Assemblée nationale (p. 252); liste des votants (p. 253). — Retrait, par M. de Lavergne, des amendements proposés par la minorité de la Commission (p. 265). — Adoption, au scrutin public : du paragraphe additionnel aux considérants du Préambule, présenté par M. le Garde des Sceaux et accepté par la Commission (p. 265); liste des votants (p. 270); — de l'article 1er du projet de la Commission (p. 269); liste des votants (p. 272). — Ont pris part aux débats : MM. de Lavergne (p. 231, 265); Vitet, *rapporteur* (p. 232, 269); Dufaure, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* (p. 233); Pagès-Duport (p. 234, 241, 248); de Chambrun (p. 234); de Choiseul (p. 234); Duprat (Pascal) (p. 235); général Ducrot (p. 237); Saint-Marc-Girardin (p. 238); Lamy (p. 239); Langlois (p. 242); Audren de Kerdrel (p. 243); Louis Blanc (p. 243); Ordinaire (p. 243); Baragnon (p. 243, 244, 267); Testelin (p. 244); Naquet (p. 245); Gambetta (p. 246, 248); le comte Benoist-d'Azy (p. 250); Amédée Lefèvre-Pontalis (p. 257); Picard (p. 260); de Belcastel (p. 263, 266); de la Rochefoucauld-Bisaccia (p. 264); Rameau (p. 265); de Tocqueville (p. 268). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble de la proposition de la Commission [31 août] (p. 270); liste des votants (p. 273); *rectifications* (p. 277, 278).

9 — Proposition de MM. Adnet, Monnet et autres, tendant à confirmer à M. THIERS les pouvoirs qui lui ont été conférés à Bordeaux [12 août 1871] (t. 4, p. 641, et an., p. 272). — — L'urgence est déclarée, et la proposition renvoyée à la Commission qui sera chargée d'examiner celle de MM. Rivet et autres (p. 643).

10 — Proposition relative à la résidence du Pouvoir exécutif à Versailles, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 19.

PRÉFETS.

1 — Incident relatif aux nominations à ces fonctions, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 10.

2 — Discussions relatives à l'incompatibilité des fonctions de Préfet ou de Sous-Préfet avec le mandat de Député conféré par le département dans lequel ces fonctions sont exercées, voy. ÉLECTIONS, § Ier, n° 1, *Questions spéciales*, 1°.

3 — Proposition relative à l'éligibilité temporaire des Préfets et des Sous-Préfets dont les élections à l'Assemblée nationale ont été invalidées, voy. ÉLECTIONS, § III, n° 2.

4 — Exposé des motifs et texte de la propo-

sition de M. de Saisy, tendant à réduire le traitement des préfets [12 août 1871] (t. 4, an., p. 272). — Rapport sommaire, par M. Édouard Millaud [23 août] (t. 5, an., p. 74) (1).

5 — Observations relatives aux nominations des Préfets, voy. INTERPELLATIONS, § 9. — QUESTIONS, § 3.

PRESCRIPTION EN MATIÈRE CIVILE, voy. DÉPARTEMENTS ENVAHIS, § 3.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, voy. ARMÉE, § V, n° 8. — ASSEMBLÉE NATIONALE, nos 1, 7, 12. — BUREAU DE L'ASSEMBLÉE.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, voy. POUVOIR EXÉCUTIF. — QUESTIONS, §§ 27 et 28.

PRESSE.

1 — Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à attribuer au Jury la connaissance des délits commis par la voie de la presse [29 mars 1871] (t. 2, p. 167, 185). — L'urgence, demandée par M. le garde des sceaux, est déclarée (p. 167). — Rapport, par M. le duc de Broglie (10 avril] (p. 289). — Discussion [14 et 15 avril] (p. 489 à 525). — Ont pris part aux débats : MM Arago (Emmanuel) (p. 502); Baragnon (p. 490); de Belcastel (p. 498); Bérenger (de la Drôme) (p. 500); Bozérian (p. 489, 499, 501); le duc de Broglie, *rapporteur* (p. 491, 493, 518); de Champvallier (p. 521); Cochery (p. 519); Depeyre (p. 500); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 496, 523); Farcy (p. 521); de Gavardie (p. 495); Giraud (p. 491); Haentjens (p. 517); de Laserve (p. 520, 524); Lepère (p. 520); de Maly (p. 521, 524); Schœlcher (p. 525); de Ventavon (p. 516); Vente (p. 501). — Adoption de l'ensemble du projet de loi modifié par la Commission (15 avril] (p. 525).

2 — Projet de loi ayant pour objet l'abrogation du décret de la Délégation du Gouvernement de la Défense nationale, en date du 16 octobre 1870, relatif au transport des journaux [17 avril 1871] (t. 2, p. 573). — Texte du nouveau projet de loi (t. 4, an., p. 21). — L'Assemblée déclare l'urgence, demandée par M. le Ministre de l'Intérieur (t. 2, p. 561). — Rapport par M. Crespin [14 juillet] (t. 4, an., p. 20). — Discussion [9 septembre] (p. 495). — Sont entendus : MM. Léon Clément (p. 495); le comte de Salvandy (p. 498); Paris (p. 501); Picard (p. 503, 504); Crespin, *rapporteur* (p. 505, 516); Rampont (p. 508); le général Robert (p. 510); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 512); de Ventavon (p. 513). — Prise en considération de l'amendement de MM. Paris et Léon Clément, ayant pour objet de reprendre le projet primitif du Gouvernement, et renvoi à la Commission (p. 517). — Rapport verbal, au nom de la Commission, sur cet amendement, par M. le baron Chaurand [11 septembre] (p. 526). — Reprise de la discussion [même séance] (p. 529). — Sont entendus : MM. Paris (p. 529); René Brice (p. 530); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 530, 531); Albert Desjardins, Paulin Gillon (p. 531). — Adoption, au scrutin public, de l'ajournement demandé par la Commission (p. 532); liste des votants (p. 548).

3 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet le rétablissement du cautionnement des journaux, supprimé par le décret du Gouvernement de la Défense nationale du 10 octobre 1870 [26 mai 1871] (t. 3, p. 137, 144). — L'urgence, demandée par M. le Ministre de l'Intérieur, est déclarée (p. 137). — Rapport, par M. Salvy [27 juin] (t. 3, p. 641). Discussion [3 au 6 juillet] (t. 3, p. 703 à 802). — *Discussion générale* (p. 703). — Sont entendus : MM. le marquis de Castellane (*ibid.*); de Gavardie (p. 707); Baragnon (p. 710); Salvy, *rapporteur* (p. 713, 757); Bethmont (p. 717, 721); Picard (p. 719); le comte Jaubert (p. 722, 755); Bardoux (p. 748); Lucien Brun (p. 751); Henri Brisson (p. 752); Tolain (p. 754); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 756); Pelletan, Lepère (p. 757). — *Discussion des articles* (p. 762). — Adoption, au scrutin public, de l'article 1er du projet de loi ayant pour objet l'abrogation du décret du Gouvernement de la Défense nationale du 10 octobre 1870, qui a supprimé le cautionnement des journaux (p. 774); liste des votants (p. 784). — Rejet, au

(1) Rejet de la prise en considération [26 avril 1872]. (Voy t. XI.)

scrutin public, de l'amendement de M. Emile Leroux, tendant à réduire les chiffres du cautionnement proposés par la Commission (p. 793) ; liste des votants (p. 811). — Observations du Ministre des Finances sur la restitution des cautionnements qui ne rentrent pas dans les conditions prévues par la nouvelle loi (p. 801). — Incident relatif au droit des Députés dont les pouvoirs ne sont pas vérifiés, de prendre part aux votes (p. 801). — Ont pris part aux débats : MM. le comte Jaubert (p. 762, 784, 791) ; Louis Blanc (p. 763) ; Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 765, 783, 792); le marquis de Castellane (p. 765); Baragnon (p. 766, 777, 800) ; Malartre (p. 767) ; Savary (p. 768); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 770) ; René Brice (p. 773) ; Salvy, *rapporteur* (p. 773, 776, 778, 780, 782, 787, 795, 796, 797, 799); Paul Jozon (p. 774); Vente (p. 779, 783); Javal (p. 779, 782); de Ventavon (p. 780, 781) ; Emile Leroux (p. 781, 783, 784, 789, 793); Adnet (p. 782) ; Picard (p. 783); Lespinasse (p. 791) ; Lepère (p. 794, 801); Steinheil (p. 796); Limpérani (p. 796, 797) ; Grévy, *Président de l'Assemblée* (p. 798, 799, 801, 802) ; Bottieau (p. 798) ; de Mornay (p. 799) ; Pierre Lefranc, Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 801). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de la Commission [même séance] (p. 802) ; liste des votants (p. 812).

4 — Proposition de M. le marquis de Franclieu, relative à la répression des délits de presse [8 juillet 1871] (t. 3, p. 872). — Rapport sommaire, par M. Bottieau [27 juillet] (t. 4, an., p. 151) (1).

5 — Incident relatif à la rectification de deux articles de journaux, concernant la transportation des insurgés, et une lettre attribuée au Chef du Pouvoir exécutif [11 juillet 1871] (t. 3, p. 908). — Sont entendus : MM. l'amiral Pothuau, *Ministre de la Marine et des Colonies* (p. 908); Favre (Jules), *Ministre des Affaires étrangères* (p. 909). = Questions concernant divers articles de journaux, et une circulaire du Garde des Sceaux aa sujet de l'attribution au Jury des délits de presse, voy. QUESTIONS, §§ 10, 20, 22, 27, 39, 44.

6 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Bérenger, Desbons et autres, relative : 1° à la formation d'un jury spécial en matière de presse et de délits politiques; 2° à la nomination d'une Commission pour la révision des lois de répression sur ces matières [12 juillet 1871] (t. 4, an., p. 15).— Rapport sommaire, par M. Bérenger [26 juillet] (an., p. 132). — Prise en considération [10 août] (p. 584). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Bérenger [30 août] (t. 5, an., p. 97) (1).

7 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Bottieau, tendant à abroger le § 1er de l'article 17 du décret du 17 février 1852, qui interdit de rendre compte des procès pour délits de presse [22 juillet 1871] (t. 4, an., p. 92). — Rapport sommaire, par M. Bardoux [10 août] (an., p. 248) (2).

8 — Proposition relative à l'attribution aux journaux des annonces judiciaires, voy. ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES.

9 — Amendement tendant à réduire l'impôt supplémentaire sur le papier employé à l'impression des journaux et autres publications périodiques, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3, 4°.

(1) Retrait de cette proposition [8 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

PRIÈRES PUBLIQUES.

1 — Proposition de MM. de Cazenove de Pradine et de plusieurs autres Députés, ayant pour objet de demander des prières pour faire cesser les maux qui affligent la France [13 mai 1871] (t. 3, p. 1). — L'urgence, demandée par M. le général du Temple, est déclarée (p. 9). — Rapport, par M. le comte de Melun [16 mai] (p. 32). — Délibération d'urgence (p. 34). — Sont entendus : MM. Langlois (*ibid.*) ; de Melun, *rapporteur* ; de Douhet (p. 36). — Adoption, au scrutin public, de la proposition (p. 37) ; liste des votants (p. 38).

2 — Lettre de Mgr l'Evêque de Versailles au

(1) *Première délibération*, déclaration d'urgence et adoption des conclusions de la Commission [11 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

(2) Prise en considération [8 décembre 1871] et rapport spécial [29 décembre]. (Voy. tome VI.). —*Première délibération*, déclaration d'urgence et adoption [12 février 1872]. (Voyez tome VII.)

Président de l'Assemblée, annonçant que les prières publiques demandées par l'Assemblée seront dites solennellement dans la cathédrale de Versailles le dimanche 28 mai 1871 [25 mai] (t. 3, p. 134).

PRIVILÉGE DU PROPRIÉTAIRE.

Proposition de M. Courbet-Poulard, tendant à déterminer la réduction du privilége des propriétaires d'immeubles affectés à une destination industrielle ou commerciale, en cas de faillite [7 avril 1871] (t. 2, p. 327). — Rapport sommaire, par M. Théry [4 mai] (t. 2, p. 827). — Prise en considération [9 mai] (p. 876). — Rapport, par M. Delsol [31 juillet] (t. 4, an., p. 159) (1).

PROCLAMATION de l'Assemblée nationale, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 9.

PROROGATION de l'Assemblée nationale, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 27.

PROSCRIPTION, voy. BANNISSEMENT.

PROTÊTS, voy. EFFETS DE COMMERCE.

Q

QUESTEURS de l'Assemblée nationale.

1 — Demande, par M. le marquis de Franclieu, de la nomination immédiate des Questeurs [16 février 1871] (t. 1, p. 47). — Sont entendus : MM. Floquet, Richier (*ibid.*); le marquis de Valfons (p. 48).

2 — Nomination de MM. BAZE, le général MARTIN DES PALLIÈRES [16 février 1871] (t. 1, p. 58); PRINCETEAU [17 février] (p. 60).

3 — Incident, soulevé par M. le comte Jaubert, relatif à un fait du service intérieur de l'Assemblée, concernant l'un des Questeurs [13 juillet] (t. 4, p. 36]. — M. le Président Grévy fait connaître à l'Assemblée la déclaration du Bureau à cet égard (p. 37). — Sont entendus : MM. le comte Jaubert, Grévy, *Président*, Princeteau, *Questeur* (*ibid.*). — Rejet de la résolution proposée par M. le comte Jaubert (p. 38).

Voy. RÈGLEMENT, § 1.

QUESTIONS.

1 — *Révision du Budget de 1871 ; Situation des Finances.*—Observations présentées à ce sujet par M. Guichard [1er mars 1871] (t. 1, p. 124). — Sont entendus : MM. Guichard (p. 124, 125) ; Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 125).

2 — *Envoi en Algérie des régiments de mobiles.* — Question adressée à ce sujet au Gouvernement, par M. le comte de La Rochethulon [3 mars] (t. 1, p. 137). — Réponse de M. Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (*ibid.*).

3 — *Nominations à faire dans les Préfectures.* — Question adressée à ce sujet au Ministre de l'Intérieur, par M. le marquis de Castellane [4 mars] (t. 1, p. 155) — Sont entendus : MM. de Castellane, Picard, *Ministre de l'Intérieur*, (*ibid.*).

4 — *Emprunts du Trésor à la Banque de France ; Vente de rentes 3 p. 100 sans autorisation.* — Question adressée à ce sujet au Ministre des Finances, par M. Germain [7 mars] (t. 1, p. 178). — Sont entendus : MM. Germain (p. 178, 206) ; de Tillancourt, Jules Simon,

(1) *Première délibération* [15 décembre 1871]. (Voy. tome VI) — *Deuxième délibération* [5 janvier 1872]. (Voy. *ibid.*) — *Troisième délibération* et adoption [2 février]. (Voy. tome VII.)

Ministre de l'Instruction publique et des Cultes (p. 178); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 204, 206).

5 — *Application des articles 291 et 292 du Code pénal, et de la loi du 11 avril 1834 sur les réunions et associations.* — Question adressée à ce sujet au Ministre de l'Intérieur, par M. Tolain [8 mars] (t. 1, p. 202). — Sont entendus : MM. Tolain (p. 202, 204); Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique, et de l'Intérieur, par intérim* (p. 202); Floquet (p. 203); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 203).

6 — *Situation des départements occupés par les forces Allemandes, depuis la signature des préliminaires de paix.* — Question adressée à ce sujet par M. Waddington, à M. le Chef du Pouvoir exécutif [9 mars] (t. 1, p. 235). — Sont entendus : MM. Waddington (p. 235) ; Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 236); de Tillancourt (p. 236).

7 — *Elections municipales.* — Question adressée au Ministre de l'Intérieur, par M. d'Abbadie de Barrau, au sujet du retard apporté à ces élections [11 mars] (p. 299). — Sont entendus : MM. d'Abbadie de Barrau, Jules Simon, *Ministre de l'Intérieur, par intérim*, Brame (*ibid.*).

8 — *Rapports de la Société ouvrière l'Internationale avec l'Insurrection de Paris.* — Question adressée par M. Fresneau, à M. le Ministre de l'Intérieur [28 mars] (t. 2, p. 153). — Réponse de M. Picard, *Ministre* (p. 154).

9 — *Application de la loi de Finances de 1871, en ce qui concerne l'élévation du traitement des instituteurs.* — Question adressée par M. Turquet à M. le Ministre de l'Instruction publique [3 avril] (t. 2, p. 217). — Réponse de M. Jules Simon, *Ministre* (*ibid.*).

10 — *Demande de poursuites contre MM. Millière et Lockroy, députés, à raison d'articles publiés dans le* Vengeur *et le* Rappel. — Question adressée dans ce but à M. le Ministre de la Justice, par M. Johnston [4 avril] (t. 2, p. 237) — Réponse de M. Dufaure, *Garde des Sceaux* (p. 238, 251).

11 — *Mesures de police à prendre contre les étrangers.* — Question adressée à ce sujet par M. Prax-Paris à M. le Ministre de l'Intérieur. — Réponse de M. Picard, *Ministre* [5 avril] (t. 2, p. 252).

12 — *Événements de Limoges.* — Question adressée à M. le Ministre de l'Intérieur sur la conduite du Préfet dans ces événements [8 avril] (t. 2, p. 334). — Sont entendus : MM. de Peyramont (*ibid.*); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 336); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 337).

13 — *Obsèques des généraux Besson et Péchot, morts pour la défense de l'ordre.* — Question adressée au Gouvernement par M. le duc d'Audiffret-Pasquier, sur l'absence de ses Membres à cette cérémonie [10 avril] (t. 2, p. 363). — Sont entendus : MM. d'Audiffret-Pasquier, Picard, *Ministre de l'Intérieur* (*ibid.*); Grévy, *Président de l'Assemblée*, de Mornay, amiral Jauréguiberry, amiral Pothuau, *Ministre de la Marine et des Colonies*, Baze, *Questeur* (p. 364). — Adoption de l'ordre du jour motivé, proposé par M. d'Audiffret-Pasquier (*ibid.*), et de l'ordre du jour pur et simple sur la motion de l'amiral Jauréguiberry (p. 365). — Incident relatif à cette question, soulevé par M. le général Le Flo, *Ministre de la Guerre* (p. 394). Sont entendus : MM. le général Le Flo, *Ministre de la Guerre*, Grévy, *Président de l'Assemblée* (p. 394, 395) ; Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 395).

14 — *Rétablissement des passe-ports.* — Question adressée au Ministre de l'Intérieur, par M. le comte de Douhet, sur les mesures à prendre à cet égard [10 avril] (t. 2, p. 367). — Sont entendus : MM. Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes*, le comte de Douhet, Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 368).

15 — *Application de la loi du 11 juillet 1866, relative aux mesures à prendre contre l'invasion de la peste bovine.* — Question adressée à ce sujet par M. des Rotours au Ministre de l'Agriculture et du Commerce [11 avril] (t. 2, p. 395). Sont entendus : MM. des Rotours, Lambrecht, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce.*

16 — *Emploi des officiers de la Garde nationale mobile et mobilisée appelés à Versailles.* — Question adressée à ce sujet par M. le comte de la Rochethulon au Ministre de l'Intérieur [14 avril] (t. 2, p. 481). — Réponse de M. Pi-

card, *Ministre* (p. 482). — Adoption d'une résolution tendant à faire adresser par l'Assemblée des remerciments à ces officiers (*ibid.*).

17 — *Pavage et empierrement des chemins vicinaux.* — Question adressée par M. Baucarne-Leroux, sur la continuation de ces travaux [14 avril] (t. 2, p. 482). — Réponse de M. Picard, *Ministre* (*ibid.*).

18 — *Rétablissement des communications entre la Moselle et la Saône.* — Question adressée au Ministre des Travaux publics, par M. Varroy, sur les mesures à prendre à cet égard [15 avril] (t. 2. p. 507). — Réponse de M. le baron de Larcy, *Ministre des Travaux publics* (*ibid.*).

19 — *Dépenses des Exercices 1871 et 1872.* — Question adressée au Ministre des Finances, par M. Guichard, sur les bases adoptées pour les dépenses du premier de ces exercices et les prévisions du second [15 avril] (t. 2, p. 507). — Sont entendus : MM. Guichard, Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 507, 508).

20 — *Mesures à prendre pour l'envoi dans les départements du* Journal officiel; *Création du* Moniteur des Communes, *avec insertion du Compte rendu analytique des séances de l'Assemblée*; *Rédaction des articles politiques du* Journal officiel. — Questions adressées sur ces sujets au Ministre de l'Intérieur, par MM. le comte Duchâtel, le marquis de Vogüé, Buffet et de Carayon-Latour [19 avril] (t. 2, p. 602 à 605). — Réponses de MM. Picard, *Ministre de l'Intérieur* (*ibid.*), et Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique* (p. 606).

21 — *Nominations illégales des Commissions administratives des Hospices.* — Question adressée au sujet de ces nominations, au Ministre de l'Intérieur, par M. le duc d'Audiffret-Pasquier [22 avril] (p. 688). — Réponse de M. Picard, *Ministre* (*ibid.*).

22 — *Circulaire adressée par le Ministre de la Justice aux Procureurs généraux, au sujet de la loi sur l'attribution au Jury des délits de presse.* — Question adressée à ce sujet par M. Louis Blanc, au Ministre de la Justice [26 avril] (t. 2, p. 712, 715). — Réponse de M. Dufaure, *Garde des Sceaux* (p. 713, 715).

23 — *Violation prétendue d'engagements pris par des officiers de l'armée française vis-à-vis des autorités allemandes.* — Question adressée à ce sujet par M. le général du Temple, au Ministre de la Guerre [29 avril] (t. 2, p. 797). — Réponse de M. le général Le Flo, *Ministre de la Guerre* (*ibid.*). — Observations de M. le général Martin des Pallières, à ce sujet [2 mai] (p. 810). — Réponse du Ministre (*ibid.*).

24 — *Reproduction, par le* Moniteur des Communes, *du Compte rendu analytique des séances de l'Assemblée.* — Question adressée à ce sujet par M. le comte Duchâtel au Ministre de l'Intérieur [1er mai] (t. 2, p. 806). — Sont entendus : MM. le comte Duchâtel (*ibid.*); Picard, *Ministre de l'Intérieur*; du Temple (p. 807); Bethmont (p. 809).

25 — *Affiche publiée à Paris sur un prétendu meurtre de gardes nationaux désarmés, à la Belle-Épine.* — Question adressée à ce sujet par M. Tolain au Ministre de la Guerre [6 mai] (t. 2, p. 845). — Sont entendus : MM. Tolain (p. 845, 846); le général Le Flo, *Ministre de la Guerre* (p. 846, 847); Grévy, *Président de l'Assemblée* (p. 846).

26 — *Projet de congrès des délégués des villes de France à Bordeaux.* — Question adressée par M. Baze au Ministre de l'Intérieur, au sujet de cette convocation, projetée par la *Ligue patriotique* [9 mai] (t. 2, p. 854). — Sont entendus : MM. Baze (*ibid.* et suiv.); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 859).

27 — *Récit publié par l'*Union des syndicats parisiens *d'une entrevue avec M. le Chef du Pouvoir exécutif.* — Question adressée à ce sujet par M. Mortimer-Ternaux au Ministre de l'Intérieur [10 mai] (t. 2, p. 889). — Sont entendus : MM. Mortimer-Ternaux (p. 889, 890); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*; Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 890).

28 — *Exécution des lois contre les insurgés de Paris, et notamment contre ceux qui troublent l'exercice du culte et opèrent des arrestations ou détentions arbitraires.* — Question adressée à ce sujet, par M. de Belcastel, au Ministre de la Justice [11 mai] (t. 2, p. 911). — Sont entendus : MM. de Belcastel (*ibid.*); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 912). — Incident relatif au récit publié par les délégués du Conseil municipal de Bordeaux, de leur entrevue avec M. le Chef du Pouvoir exécutif (p. 912, 913) : MM. Ter-

naux, Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 913 à 917); Bertauld, Baragnon, Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 915); Audren de Kerdrel (p. 916, 917). — Adoption, au scrutin public, d'un ordre du jour motivé tendant à déclarer la pleine confiance de l'Assemblée dans le Chef du pouvoir exécutif [même séance] (p. 918); liste des votants (*ibid.*); *rectifications* (p. 924).

29 — *Convocation des colléges électoraux afin de pourvoir aux vacances dans le sein de l'Assemblée nationale.* — Question adressée à ce sujet, par M. le duc d'Audiffret-Pasquier, au Ministre de l'Intérieur [29 mai] (t. 3, p. 165). — Sont entendus : MM. le duc d'Audiffret-Pasquier (p. 165); Picard, *Ministre de l'Intérieur* (p. 166).

30 — *Renvoi dans leurs foyers des gardes mobiles des Bouches-du-Rhône.* — Question adressée à ce sujet, par M. Pelletan, au Ministre de la Guerre [5 juin] (t. 3, p. 264). — Sont entendus : MM. Pelletan, Tallon, Delille, de Guiraud, Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (*ibid.*).

31 — *Exécution de la loi sur les loyers, à Paris.* — Question adressée à ce sujet au Garde des Sceaux par M. Tirard [15 juin] (t. 3, p. 423). — Sont entendus : MM. Tirard (*ibid.*); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 424).

32 — *Rapatriement des prisonniers Français retenus en Allemagne.* — Question adressée à ce sujet, par M. Langlois, au Ministre des Affaires étrangères [19 juin] (t. 3, p. 508). — Sont entendus : MM. Langlois, Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères* (*ibid.*).

33 — *Levée de l'état de siége de la ville de Paris.* — Question de M. Schœlcher au Ministre de l'Intérieur, tendant à l'adoption de cette mesure en vue des élections de Paris [23 juin] (t. 3, p. 572). — Sont entendus : MM. Schœlcher, Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (*ibid.*).

34 — *Même objet.* — Nouvelle question adressée par M Schœlcher au Ministre de l'Intérieur [21 juillet] (t. 4, p. 224). — Sont entendus : MM. Schœlcher (p. 224, 225); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 225, 226); Amédée Lefèvre-Pontalis (p. 226).

35 — *Élections complémentaires pour l'Assemblée nationale.* — Question adressée au Ministre de l'Intérieur, par M. de Tillancourt, sur le nombre de voix nécessaire pour être nommé dans ces élections [27 juin] (t. 3, p. 621) : MM. de Tillancourt, Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (*ibid.*).

36 — *Insuffisance des moyens de transport sur les voies ferrées.* — Question adressée à ce sujet, par M. Jullien, au Ministre des Travaux publics [13 juillet] (t. 4, p. 31). — Sont entendus : MM. Jullien (*ibid.*); Dupin (p. 32); de Larcy, *Ministre des Travaux publics* (p. 33, 35, 36, 38); Peltereau-Villeneuve (p. 35); Ducuing (p. 36); de Ravinel (p. 38).

37 — *Troubles prétendus à Nice.* — Question adressée à ce sujet, par M. Flotard, au Ministre de l'Intérieur [14 juillet] (t. 4, p. 63); M. Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 64).

38 — *Enquête judiciaire à faire au sujet des marchés passés à l'étranger pour commandes d'armes.* — Question adressée à ce sujet, au Gouvernement, par M. Margaine [15 juillet] (t. 4, p. 97) : Réponse de M. Dufaure, *Ministre de la Justice* (*ibid.*).

39 — *Article publié par l'*Impartial de l'Est *au sujet des monuments de la ville de Nancy.* — Question adressée au sujet de cet article, au Garde des Sceaux, par M. le baron de Ravinel [21 juillet] (t. 4, p. 226) : MM. de Ravinel (p. 226, 227); Dufaure, *Garde des Sceaux* (p. 227, 228); Baragnon (p. 227); Varroy (p. 228). — Nouvelles explications demandées à ce sujet [2 août] (t. 4, p. 403) : MM. Varroy (*ibid.*); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 403, 404); de Ravinel (p. 405).

40 — *Mesures à prendre pour constater la fabrication du sucre dans les départements envahis.* — Question adressée à ce sujet, par M. Villain, au Ministre de l'Agriculture et du Commerce [25 juillet] (t. 4, p. 310). — Sont entendus : MM. Villain (*ibid.*); Lefranc (Victor), *Ministre de l'Agriculture et du Commerce* (p. 311).

41 — *Résultats des déclarations faites dans l'Assemblée au sujet des Magistrats qui avaient fait partie des Commissions mixtes de 1852.* — Question adressée à ce sujet, au Ministre de la Justice, par M. Wilson [1er août] (t. 4, p. 380). — Sont entendus : MM. Wilson (*ibid.*); Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 381).

42 — *Payement des contributions indirectes aux Prussiens dans les départements occupés par eux; nourriture des troupes allemandes par les communes et les particuliers.* — Questions adressées à ce sujet, au Ministre des Finances, par MM. Ulric Perrot et Peltereau-Villeneuve [3 août] (t. 4, p. 438). — Sont entendus : MM. Perrot (p. 438); *rectifications* (p. 459); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 439, 440); Peltereau-Villeneuve (p. 439).

43 — *Nomination de M. le duc de Chartres au grade de chef d'escadron aux chasseurs d'Afrique.* — Question adressée à ce sujet, par M. Ordinaire, à M. le Ministre de la Guerre [7 août] (t. 4, p. 502). — Sont entendus : MM. Ordinaire (p. 502, 503); le général de Cissey, *Ministre de la Guerre* (p. 502).

44 — *Article du journal* l'Avenir libéral, *relatif à la dissolution de l'Assemblée.* — Question adressée à ce sujet, à M. le Garde des Sceaux, par M. le vicomte d'Aboville [9 août] (p. 555). — Sont entendus : MM. le vicomte d'Aboville, Dufaure, *Ministre de la Justice* (p. 555).

45 — *Recommandation d'une candidature au Conseil général de l'Aude par un général, ex-membre de ce Conseil.* — Question adressée à ce sujet, au Gouvernement, par M. Jules Buisson (de l'Aude) [10 août] (p. 591). — Sont entendus : MM. Buisson (p. 591); de Cissey, *Ministre de la Guerre* (p. 592).

46 — *Situation, à l'égard de la justice militaire, de M. Ranc, ancien membre de la Commune de Paris.* — Question adressée à ce sujet, à M. le Ministre de la Guerre, par M. Raoul Duval [16 août] (t. 4, p. 649). — Sont entendus : MM. Raoul Duval, le général de Cissey, *Ministre de la Guerre* (p. 649).

47 — *Discours prononcé à la distribution des prix des écoles communales de Lyon.* — Question adressée à ce sujet, par M. Alfred Monnet, au Ministre de l'Instruction publique et des Cultes [21 août] (t. 5, p. 33). — Observations sur la fête des écoles qui a eu lieu à Lyon (p. 34 et suiv.). — Sont entendus : MM. Monnet (p. 33); Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* (p. 34, 38, 40, 41, 43); Millaud (p. 35, 38, 40); le baron Chaurand (p. 36); le vicomte de Meaux (p. 40, 41, 44, 45); Dupuy (p. 40); le comte Jaubert, Gaslonde (p. 41); de Marcère (p. 42); le duc de Broglie (p. 44); Lambrecht, *Ministre de l'Intérieur* (p. 44); Ferrouillat (p. 45). — Adoption de l'ordre du jour motivé proposé par M. le duc de Broglie et divers autres Députés (p. 45).

48 — *Enquête militaire sur la capitulation de Metz.* — Question adressée à ce sujet, par M. Journault, à M. le Ministre de la Guerre [4 septembre] (t. 5, p. 337). — Sont entendus : MM. Journault (p. 337, 338); le général de Cissey, *Ministre de la Guerre* (p. 338).

49 — *Dispositions nécessaires pour hâter le jugement des prisonniers inculpés dans l'insurrection du 18 mars 1871* [14 septembre]. — Question adressée à ce sujet, par M. Javal, au Ministre de la Guerre (t. 5, p. 608). — Sont entendus : MM. Léopold Javal (p. 608, 609); le général de Cissey, *Ministre de la Guerre* (p. 608, 609); Ducuing, Langlois, Lepère (p. 609).

50 — *État des relations postales avec les États-Unis et l'Allemagne.* — Question adressée à ce sujet, par M. Alfred André (de la Seine), au Ministre des Finances [15 septembre] (t. 5, p. 663). — Sont entendus : MM. André (p. 663, 664); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 664).

QUITTANCES.

Dispositions relatives à l'établissement d'un droit de timbre fixe sur les quittances, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3, 2°.

R

RAVITAILLEMENT DE PARIS.

Projet de loi de crédit applicable à cette dépense, voy. CRÉDITS, § 14.

RECEVEURS PARTICULIERS.

Exposé des motifs et texte de la proposition de M. de Saisy, tendant à supprimer les emplois de trésoriers-payeurs et de receveurs particuliers [12 août 1871] (t. 4, an., p. 272). — Rapport sommaire, par M. Edouard Millaud [23 août] (t. 5, an., p. 74) (1).

RÉCOMPENSES NATIONALES.

1 — Proposition de M. le général Trochu, relative à l'adoption, par la nation, de la famille du général LECOMTE, assassiné dans l'insurrection de Paris, voy. HONNEURS PUBLICS.

2 — Proposition de M. Target, relative à l'adoption, par la nation, des veuves et des orphelins victimes de l'insurrection de Paris, dans la manifestation de la place Vendôme, le 22 mars 1871 [23 mars 1871] (t. 2, p. 59 et 86). — Rapport sommaire, par M. le comte de Melun [31 août] (t. 5, an., p. 98) (2).

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. de Montgolfier, Boullier et autres, tendant à accorder une pension, à titre de récompense nationale, à la veuve et aux enfants du commandant DE SIGOYER, tué à Paris, le 25 mai 1871 [1er juin] (t. 3, p. 205). — Rapport sommaire, par M. Malens [31 juillet] (t. 4, an., p. 169). — Prise en considération [10 août] (p. 584). — Rapport, par M. Malens (29 août] (an., p. 91). — *Première délibération* [15 septembre] (t. 5, p. 661). — Sur la proposition de M. Malens, *rapporteur*, l'Assemblée déclare l'urgence (*ibid.*). — Adoption de la proposition (*ibid.*).

4 — Exposé des motifs et texte du projet de loi, tendant à accorder des pensions nationales à des veuves ou sœurs d'officiers généraux tués ou morts de leurs blessures [11 août 1871] (t. 4, an., p. 269) (1). Voy. LÉGION D'HONNEUR. — MÉDAILLES D'HONNEUR.

5 — Exposé des motifs et texte du projet de loi ayant pour objet d'accorder une pension à titre de récompense nationale aux veuves du général CLÉMENT THOMAS et de M. CHAUDEY [11 août 1871] (t. 4, an., p. 270) (2).

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE, voy. ARMÉE, § 1.

RÉGIME économique de la France, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 13. — TRAITÉS, § 9.

RÉGLEMENT de l'Assemblée nationale.

1 — Proposition de MM. Cochery, de Durfort de Civrac et autres, ayant pour objet l'application provisoire du Règlement de 1848 à 1851, et la nomination d'un Questeur pour compléter son Bureau provisoire [13 févr. 1871] (t. 1, p. 6).

(1) Rejet de la prise en considération [26 avril 1872]. (Voy. tome XI.)

(2) Prise en considération [8 décembre 1871] (Voy. tome VI.) — Rapport spécial [27 janvier 1872]. (Voy. tome VI.) — *Première délibération* et déclaration d'urgence [14 février]. (Voy. *ibid.*) — Rejet [1er mars]. (Voy. tome VIII.)

(1) Rapport spécial [27 janvier 1872]. (Voy. tome VII.) — *Première délibération* et déclaration d'urgence [14 février]. (Voy. *ibid.*) — Adoption [1er mars]. (Voy. tome VIII.)

(2) Rapport [25 janvier 1872]. (Voy. tome VII.) — *Première délibération* (*ibid.*). — *Deuxième délibération* [11 mars]. (Voy. tome VIII.) — *Troisième délibération* et adoption du projet concernant Madame veuve Clément Thomas [22 mars]. (Voy. *ibid.*)

— Observations de MM. le comte Benoist-d'Azy, *Président d'âge*, Pierre Lefranc (p. 7). — L'Assemblée décide que le Règlement de 1849 sera provisoirement appliqué (*ibid.*).

2 — Proposition de M. Wallon, ayant pour objet une addition à l'article 95 du Règlement (chapitre IX, *Pétitions*) [10 avril 1871] (t. 2, p. 392).—Rapport sommaire, par M. le vicomte de Bonald [15 avril] (p. 528). — Prise en considération [21 avril] (p. 654). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. le vicomte de Bonald [2 mai] (p. 814). — *Première délibération* [6 mai] (p. 847). — Sont entendus : MM. de la Rochejaquelein, de Bonald, *rapporteur* (*ibid.*). — *Deuxième délibération* [11 mai] (p. 910) : MM. de Bonald, *rapporteur* (p. 910, 911); de la Rochejaquelein (p. 910). — *Troisième délibération* [17 mai] (t. 3, p. 58).—Adoption de l'ensemble de la proposition amendée (*ibid.*).

3 — Proposition de MM. Bompard et Antonin Lefèvre-Pontalis, ayant pour but de rendre applicable l'article 69, en matière d'urgence, aux amendements et articles additionnels proposés dans le cours de la discussion [13 avril 1871] (t. 2, p. 478). — Rapport sommaire, par M. Antonin Lefèvre-Pontalis [20 avril] (p. 626). — Prise en considération [25 avril] (t. 2, p. 705). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Bompard [1er mai] (p. 806). — *Première délibération* [5 mai] (p. 833). — *Deuxième délibération* (10 mai] (p. 889). — *Troisième délibération* [17 mai] (t. 3, p. 57) : M. Antonin Lefèvre-Pontalis (*ibid.*). — Adoption de l'ensemble de la proposition amendée (p. 58).

4 — Proposition de M. Jean Brunet, relative à la réglementation de la question préalable [22 avril 1871] (p. 702). — Rapport sommaire, par M. le comte de Rességuier [11 mai] (p. 920). — Discussion [20 mai] (t. 3, p. 89). — Sont entendus : MM. Jean Brunet (p. 89 à 93); de Rességuier, *rapporteur* (p. 90). — Rejet de la prise en considération (p. 93).

5 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. le baron Chaurand, tendant à modifier les articles 15 et 16 du Règlement, relatifs à l'examen des projets ou propositions dans les bureaux et commissions [25 mai 1871] (t. 3, p. 133) (1).

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

6 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Louis Passy, de Salvandy, Albert Desjardins et autres, ayant pour objet de modifier l'article 13 du Règlement relatif à l'interdiction de faire partie de plus de deux commissions [30 mai 1871] (t. 3, p. 199). — Rapport sommaire, par M. Baragnon [15 juin] (p. 441). — Discussion sur la prise en considération [19 juin] (p. 495). — Sont entendus : MM. Villain (*ibid.*); Louis Passy (p. 496). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. L'Ebraly [6 juillet] (t. 3, p. 814). — *Première délibération* [26 juillet] (t. 4, p. 328) (1).

7 — Proposition de M. de Tillancourt, ayant pour objet la révision du Règlement de l'Assemblée nationale par une Commission de 15 membres [19 juin 1871] (t. 3, p. 511) (2).

8 — Incident relalatif à la fixation du *quorum* nécessaire pour la validité des votes, voy. GRACE (DROIT de), § 2.

9 — Proposition de MM. de la Rochejaquelein, Lestourgie et autres, ayant pour objet de modifier l'article 59 du Règlement, relatif à la majorité nécessaire pour la validité des votes [24 juin 1871] (t. 3, p. 613). — Rapport sommaire, par M. Bérenger [8 juillet] (p. 873). — Prise en considération [22 juillet] (t. 4, p. 243). — Rapport, par M. Corne, au nom de la Commission spéciale [1er août] (an., p. 174). — *Première délibération* [16 août] (t. 4, p. 650). — L'Assemblée décide qu'elle passera à la seconde délibération (*ibid.*) (3).

10 — Proposition de M. Destremx, ayant pour objet d'appliquer ou de modifier l'article 129 du Règlement [30 juin 1871] (t. 3, p. 702) (2).

11 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Tallon et Fournier, relative à

(1) *Deuxième délibération* [11 décembre 1871]. (Voy. tome VI.) — *Troisième délibération* et adoption [19 décembre]. (Voy. *ibid.*)

(2) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

(3) *Deuxième délibération* [12 décembre 1871]. (Voy. tome VI.) — *Troisième délibération* et adoption [19 décembre]. (Voy. tome VI.)

l'exercice du droit de pétition [5 septembre] (t. 5, an., p. 186) (1).

12 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Moreau (de la Côte-d'Or) tendant à modifier l'article 54 du Règlement (*Bulletins de vote*) [25 juillet 1871] (t. 4, an., p. 103) (2).

REMPLOIS LÉGAUX, voy. RENTES SUR L'ÉTAT, § 2.

RENOUVELLEMENT PARTIEL de l'Assemblée nationale, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, §§ 25 et 26.

RENTES SUR L'ÉTAT.

1 — Question relative à l'aliénation par le Trésor, sans autorisation, de rentes 3 0/0, voy. QUESTIONS, § 4.

2 — Texte de la proposition de M. Bozérian, tendant à rendre applicables aux rentes 5 0/0 les dispositions de l'article 46 de la loi du 2 juillet 1862, relatives aux placements ou remplois légaux en rentes 3 0/0 [26 août 1871] (t. 5, p. 162, et an., p. 83). — L'Assemblée déclare l'urgence [même séance] (p. 162). — Rapport, par M. Bozérian [4 septembre] (an., p. 179) (3).

RÉORGANISATION DE L'ARMÉE, voy. ARMÉE, § I.

REPRÉSENTANTS à l'Assemblée nationale, voy. DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

(1) Rapport sommaire [26 janvier 1872] et prise en considération [14 février] (Voy. tome VII.) — Rapport spécial [29 avril]. (Voy. tome XI.) — *Première délibération* [20 février 1873]. (Voy. tome XVI.)

(2) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

(3) Cette proposition a été adoptée comme article additionnel au budget rectifié de 1871, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, art. 42.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

1 — Proposition de M. Taberlet, tendant à faire proclamer la République par l'Assemblée nationale [9 mai 1871] (t. 2, p. 684) (1).

2 — Proposition de MM. Peyrat, Louis Blanc, Schœlcher et autres, tendant à faire reconnaître la République par l'Assemblée comme le Gouvernement définitif de la France [16 mai] (t. 3, p. 31). — L'urgence, demandée par M. Peyrat, n'est pas déclarée (p. 32) (1).

Voy. POUVOIR EXÉCUTIF.

RÉQUISITIONS exercées contre des particuliers depuis le commencement de la guerre.

1 — Proposition de MM. des Rotours, Baucarne-Leroux et autres, ayant pour objet de faire restituer à leurs propriétaires les chevaux, voitures et harnais réquisitionnés pour le service de la guerre, et apprécier les dommages résultant de ces réquisitions [3 mars 1871] (t. 1, p. 136, et an., p. 17) (1).

2 — Proposition de M. Gaslonde, tendant à contraindre les porteurs de bons de réquisition à en faire le dépôt à leur sous-préfecture, et à faire cesser les réquisitions à partir du 1er avril 1871 [6 mars] (t. 1, p. 168, et an., p. 24). — Rapport sommaire, par M. Émile Leroux [17 avril] (t. 2, p. 572). — Discussion [21 avril] (p. 654) : MM. Gaslonde (*ibid.*); Émile Leroux, *rapporteur* (p. 654, 655); Henri Fournier (p. 655). — Adoption des conclusions de la Commission d'initiative, tendant à la prise en considération de la première partie de la proposition et au rejet de la seconde (p. 655). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Gaslonde [2 mai] (t. 2, p. 811). — *Première délibération* [9 mai] (p. 880). — *Deuxième délibération* [17 mai] (t. 3, p. 53). — Sont entendus : MM. Delacour (p. 53); Gaslonde, *rapporteur* (p. 54, 56, 57); Cyprien Girerd (p. 55); Lenoël (p. 57). — Rapport supplémentaire, par M. Gaslonde [6 juin] (p. 282) — *Troisième délibération* [15 juin] (p. 424). — Ont pris part

(1) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

aux débats : MM. Gaslonde, *rapporteur* (p. 424, 427, 429); Lenoël (p. 426, 428); Bozérian (p. 428). — Adoption de l'ensemble du projet de loi amendé [15 juin] (p. 430).

RÉUNIONS PUBLIQUES, voy. ASSOCIATIONS. — CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX, § II, n° 9.

REVENUS (IMPÔT SUR LES).

1 — Proposition de M. Flotard, tendant à établir un impôt sur les revenus de tout genre et sur les bénéfices réalisés par le commerce et l'industrie [6 mars 1871] (t. 1, an., p. 22).

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Rouveure, ayant pour objet de substituer à l'impôt sur les textiles et les matières premières, proposé par le Gouvernement, l'établissement d'un impôt sur le revenu et l'augmentation de l'impôt du sel [3 juillet 1871] (t. 3, p. 724). — Rapport sommaire, par M. Bastid [2 juillet] (t. 4, an., p. 85). — Discussion [26 juillet] (t. 4, p. 319). — Sont entendus : MM. Ducarre (*ibid.*); le comte Benoist-d'Azy (p. 320); Bastid, *rapporteur* (p. 320, 326); Rouveure (p. 321); Richier (p. 325); Pouyer-Quertier, *Ministre des Finances* (p. 325, 327); Laurier (p. 327); Haentjens (p. 327). — Prise en considération et renvoi de la proposition à la Commission du Budget (p. 328). — Voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2.

3 — Texte de la nouvelle proposition de M. Rouveure, tendant à établir un impôt sur le revenu [1er août 1871] (t. 4, an., p. 172). — Rapport sommaire, par M. l'amiral de La Roncière le Noury [5 août] (an., p. 203). — Prise en considération et renvoi à la Commission du Budget [même séance] (t. 4, p. 488). — Voy. *ibid.*

4 — Texte de la proposition de M. Langlois, ayant pour objet d'établir un impôt sur les revenus pendant une période de trois années [5 septembre 1871] (t. 5, an., p. 183). — Déclaration d'urgence et renvoi à la Commission du Budget (t. 5, p. 381) (1).

(1) Rapport spécial, au nom de cette Commission [15 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)

5 — Dispositions proposées par la Commission du Budget, relatives à l'impôt sur les revenus, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, *Rapport de M. Casimir Périer*. — Ajournement de la discussion de des dispositions (*ibid.*), articles 11 à 25.

Voy. VALEURS MOBILIÈRES.

RÉVISION DES GRADES.

Projet de loi ayant pour objet l'annulation du décret du 13 octobre 1870 et la révision des nominations faites aux armées, postérieurement à ce décret, voy. ARMÉE, § III.

RÉVISION des pensions des grands fonctionnaires publics, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, *Dette publique*.

RÉVOLUTION du 4 septembre 1870.

1 — Proposition d'enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale proclamé le 4 septembre, voy. GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE, §§ 4 et 6.

2 — Incident relatif aux faits qui se sont passés dans cette journée, voy. INTERPELLATIONS, § 9.

REVUE de l'armée de Paris par l'Assemblée nationale, voy. ARMÉE, § V, n° 7.

ROME.

Rapports et discussion sur les pétitions des Évêques relatives à la situation du Souverain Pontife à Rome, voy. PÉTITIONS, § 13.

ROUEN (VILLE DE), voy. EMPRUNTS. — FACULTÉS. — OCTROIS.

ROUTES.

Rapport fait au nom de la Commission

chargée d'éclairer l'Assemblée sur l'état des routes, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 6.

RUINES des Tuileries, de l'Hôtel de Ville de Paris, et des châteaux de Meudon et de Saint-Cloud.

Proposition de M. Théophile Roussel, ayant pour objet la conservation de ces ruines [2 juin 1871] (t. 3, p. 243). — Rapport sommaire, par M. Margaine [4 juillet] (p. 761) (1).

Voy. CRÉDITS, § 5.

S

SAINT-CLOUD (CHATEAU DE), voy. RUINES.

SAISIE IMMOBILIÈRE.

Proposition de MM. Ganivet, Péconnet et autres, ayant pour objet d'abroger le décret du 2 novembre 1870, qui a sursis à toutes les procédures de saisie immobilière [10 avril 1871] (t. 2, p. 392). — Rapport sommaire, par M. Théry [15 avril] (p. 529). — Prise en considération [19 avril] (p. 606). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Théry [4 mai] (p. 829). — *Première délibération* [12 mai] (p. 941). — *Deuxième délibération* [17 mai] (t. 3, p. 58). — *Troisième délibération* [22 mai] (p. 113). — Adoption, sans discussion, de l'ensemble du projet de la Commission (p. 114).

SALLE des séances de l'Assemblée nationale, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 19. — COMPTABILITÉ INTÉRIEURE, § 5.

SCHISTE (HUILE DE), voy. HUILES DE PÉTROLE ET DE SCHISTE.

SECOURS aux départements, voy. FONDS DE SECOURS.

SECOURS aux familles des soldats tués ou blessés depuis le 18 mars 1871.

Exposé des motifs et texte du projet de résolution présenté par MM. Monnet et autres, ayant pour objet l'organisation d'une souscription à cet effet par une Commission de l'Assemblée nationale [1er juin 1871] (t. 3, p. 202) (2).

SECOURS aux incendiés de la Pointe-à-Pitre, voy. CRÉDITS, § 10.

SECRÉTAIRES de l'Assemblée nationale, voy. BUREAU DE L'ASSEMBLÉE.

SEINE (DÉPARTEMENT DE LA).

1 — Projet de loi fixant la composition du Conseil général de ce département, voy. CONSEILS GÉNÉRAUX.

2 — Projet de loi tendant à reconstituer les consignations effectuées dans le département de la Seine, voy. CONSIGNATIONS.

3 — Projet de loi ayant pour objet de prolonger l'exigibilité des effets de commerce dans ce département, voy. EFFETS DE COMMERCE, § 4.

4 — Projet de loi relatif au règlement des contestations au sujet des loyers dans ce département, voy. LOYERS.

5 — Propositions tendant à faire lever l'état de siége dans ce département, voy. ETAT DE SIÉGE, § 5. — QUESTIONS, §§ 33, 34.

(1) Retrait de cette proposition [8 décembre 1871]. (Voy. tome VI.)
(2) Il n'a pas été donné suite à ce projet de résolution.

SEINE-ET-OISE (DÉPARTEMENT DE), voy. ÉTAT DE SIÈGE.

SEL (IMPÔT DU).

Proposition relative à l'augmentation de cet impôt, voy. REVENUS (IMPÔT SUR LES).

SERVICES ADMINISTRATIFS.

1 — Proposition de MM. Lamy, Turquet et autres, ayant pour objet la nomination d'une Commission de trente membres chargée d'examiner et de proposer les modifications de traitements ou d'emplois réalisables dans les divers services de l'administration [6 avril 1871] (t. 2, p. 276). — Rapport sommaire, par M. Le Royer [21 avril] (p. 676). — Discussion [27 avril] (p. 730). — Sont entendus : MM. Lamy (*ibid.*); Le Royer, *rapporteur* (p. 732); Jozon (p. 740). — Prise en considération de la proposition (p. 742). — Rapport, au nom de la Commission spéciale, par M. Deseilligny [8 mai] (p. 873). — *Première délibération* [13 mai] (t. 3, p. 2). — *Deuxième délibération* [18 mai] (p. 94). — *Troisième délibération* [25 mai] (p. 135). — Adoption de la proposition amendée *(ibid.)*.

2 — Rapports, au nom de la Commission des services administratifs : par M. Jozon, sur le service central du Ministère de la Justice [9 septembre 1871] (t. 5, p. 299); — par M. Deseilligny, sur le Ministère des Travaux publics [9 septembre) (an., p. 309) (1).

3 — Proposition de MM. Parent et Silva, tendant à réunir dans un seul bâtiment tous les services administratifs et judiciaires de chaque département [8 mai] (p. 875) (2).

4 — Proposition ayant pour objet l'installation des divers Ministères à Versailles, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, § 19.

5 — Dispositions relatives à la suppression du logement des fonctionnaires publics aux frais de l'Etat, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, art. 39.

Voy. FINANCES.

SERVICES FUNÈBRES ordonnés par l'Assemblée nationale.

Propositions relatives aux services funèbres en l'honneur des généraux CLÉMENT THOMAS et LECOMTE; de Mgr DARBOY, archevêque de Paris et des autres otages de la Commune; et du général LEROY DE DAIS et des autres officiers, sous-officiers et soldats qui ont péri en combattant l'insurrection de Paris, voy. HONNEURS PUBLICS.

SERVITUDES, voy. TRAVAUX PUBLICS.

SOUS-PRÉFETS.

1 — Proposition de MM. Savary, Théry et autres, tendant à supprimer les fonctions de Sous-Préfet [3 mars 1871] (t. 1, p. 134, et an., p. 16). — Rapport sommaire, par M. Péconnet [13 avril] (t. 2, p. 480). — Prise en considération et renvoi de la proposition à la Commission de décentralisation [17 avril] (p. 537).

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. de Saisy, tendant à supprimer les sous-préfectures [2 août 1871] (t. 4, an., p. 272). — Rapport sommaire par M. Edouard Millaud [23 août] (t. 5, an., p. 74) (1).

Voy. ÉLECTIONS, § I, *Questions spéciales*, n° 1, — INTERPELLATIONS, § 8.

SOUVERAIN PONTIFE.

Rapport et discussion sur les pétitions des Évêques et d'habitants de divers départements, relatives à sa situation à Rome, voy. PÉTITIONS, § 13.

(1) Voy. tome VIII, le rapport sur le ministère des Finances. — Tome XII, le rapport sur les Postes et les Télégraphes. — Tome XIV, les rapports sur le service des Forêts et sur les ministères de l'Intérieur, et de l'Agriculture et du Commerce.

(2) Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

(1) Rejet de la prise en considération [26 avril 1872]. (Voy. tome XI.)

STRASBOURG (Facultés de). — Propositions relatives à leur translation, voy. ALSACE-LORRAINE, §§ 7 à 9.

SUCCESSIONS, voy. PARTAGES. — VALEURS MOBILIÈRES.

SUCRES.

1 — Exposé des motifs et texte du projet de loi relatif au régime des sucres [15 septembre 1871] (t. 5, an., p. 290) (1).

2 — Dispositions relatives à l'augmentation des droits sur les sucres, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n 2, *Impôts autorisés*; n° 3, 1° (*rapport de M. Ancel*).

3 — Observations sur les mesures à prendre pour constater la fabrication du sucre dans les départements envahis, voy. QUESTIONS, § 40.

SUISSE, voy. CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

SURTAXES D'ENTREPOT, voy. MARINE MARCHANDE.

SURTAXES D'OCTROI, voy. OCTROIS.

TABACS.

Dispositions relatives à l'augmentation de l'impôt des tabacs, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3, 4°.

TAXES POSTALES, voy. POSTES.

TÉLÉGRAPHIE.

1 — Rapport, par M. le baron Eschassériaux, au nom de la Commission d'enquête, sur l'état des communications postales et télégraphiques, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 9.

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Dussaussoy, relative à l'établissement d'une surtaxe sur les dépêches télégraphiques [7 août 1871] (t. 4, an., p. 206). — Rapport sommaire, par M. Gaulthier de Rumilly [18 août] (an., p. 303). —Prise en considération et renvoi à la Commission du Budget [même séance] (p. 671). — Voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2.

TEXTILES, voy. MATIÈRES PREMIÈRES.

THÉS. — Disposition relative à l'augmentation des droits sur le thé, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3, 1°.

THIERS (Ville de). — Communication de M. Picard, *Ministre de l'Intérieur*, relative au mouvement insurrectionnel tenté dans cette ville [1er mai 1871] (t. 2, p. 802).

TIMBRE.

1 — Projet de loi, rapport et discussion relatifs à l'augmentation d'impôts ou à l'établissement d'impôts nouveaux, en ce qui concerne le timbre, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3, 2°.

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Destremx, ayant pour objet d'a-

(1) Rapport [13 juillet 1872]. (Voy. tome XIII.) — *Première délibération* [13 au 15 février]. (Voy. tome XVI.)

jouter au projet de loi ci-dessus mentionné, un article additionnel dont l'effet serait d'étendre aux greffiers et huissiers l'obligation imposée aux notaires par la loi du 13 brumaire an VII, en ce qui concerne la tenue de leurs registres [1er septembre 1871] (t. 5, an., p. 138). — Rejet de la demande d'urgence faite par M. Destremx, p. 280) (1).

3 — Demande d'un crédit supplémentaire pour les frais nécessités par l'application de la nouvelle loi sur le timbre, voy. CRÉDITS, § 11.

4 — Propositions ayant pour objet la création d'un droit de timbre proportionnel sur les factures, voy. FACTURES.

5 — Proposition tendant à assujettir les délégations sur maisons de banque au timbre proportionnel, voy. CHÈQUES.

6 — Propositions relatives au timbre des obligations émises pour les emprunts contractés par les départements et les communes, voy. EMPRUNTS D'INTÉRÊT LOCAL.

TITRES AU PORTEUR volés ou détruits.

Exposé des motifs et texte du projet de loi relatif au payement des intérêts et au remplacement de ces titres [27 juillet 1871] (t. 4, p. 333, et an., p. 145). — L'urgence, demandée par M. Dufaure, *Garde des Sceaux*, est déclarée (p. 333) (2).

TOURTEAUX.

Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Baucarne-Leroux, ayant pour objet l'établissement d'un droit de 3 francs pour 100 kilogrammes à l'exportation des tourteaux de toute nature [13 juin 1871] (t. 3, p. 373). — Renvoi à la Commission du Budget, sur le rapport de M. Kolb-Bernard [23 juin] (p. 566).)

(1) Rapport sommaire [25 mars 1872]. (Voy. tome VIII.)
(2) Rapport [10 mai 1872]. (Voy. tome XI.) — Discussion et adoption [15 juin]. (Voy. tome XII.)

TRAITEMENTS.

1 — Propositions ayant pour objet de faire subir aux traitements des fonctionnaires publics des réductions ou des retenues, voy. FONCTIONNAIRES PUBLICS, §§ 2, 8 et 9.

2 — Projet de loi relatif au règlement de la situation des fonctionnaires salariés nommés Députés, voy. DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

3 — Disposition relative à la fixation du traitement des Ministres, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, art. 39.

Voy. SERVICES ADMINISTRATIFS.

TRAITÉS DE COMMERCE.

Proposition tendant à reprendre l'Enquête de 1870 sur les effets de ces traités, voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 13.

TRAITÉS DE PAIX entre la France et l'Allemagne.

1 — Proposition de M. Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères*, tendant à faire nommer par l'Assemblée une Commission de quinze membres chargée d'assister les négociateurs du Traité et de recevoir d'eux les communications nécessaires pour l'éclairer [19 février 1871] (t. 1, p. 75, et an., p. 7). — Déclaration d'urgence (*ibid.*). — Discussion sur le mode d'examen de la proposition (*ibid.*). — Sont entendus : MM. Floquet (p. 76, 77); Martin Bernard (p. 76); Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères* (p. 76, 77); Grévy, *Président de l'Assemblée* (p. 76, 77); Langlois, Tachard (p. 77, 78); Rochefort (p. 78). — Adoption de la proposition (*ibid.*). = Composition de la Commission (p. 79). — Observations sur les attributions de cette Commission (*ibid.*). — Sont entendus : MM. Gambetta, Jules Simon, *Ministre de l'Instruction publique* (p. 79, 80).

2 — Observations de M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, sur l'opportunité de suspendre les séances publiques de l'Assemblée pendant

les négociations du Traité [19 février] (p. 78).

3 — Communication par M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, du texte du projet de loi précédant le Traité conclu à Versailles, le 26 février 1871, entre lui et M. le comte Otto de Bismarck-Schœnhausen, Chancelier de l'Empire Germanique, ainsi que les Ministres d'État et des Affaires étrangères de Bavière, de Wurtemberg et du Grand-Duché de Bade, pour arrêter les préliminaires de paix entre la France et l'Allemagne [28 février 1871] (t. 1, p. 88, et an., p. 7). — M. Barthélemy-Saint-Hilaire donne lecture de ce Traité et de la convention y annexée (p. 88 à 91). — Discussion sur l'urgence (p. 91). — Sont entendus : MM. Tolain (p. 91); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 92); Millière, Langlois (p. 92); Turquet (p. 93). — L'urgence est déclarée (*ibid.*). — Observations sur la fixation de la réunion dans les Bureaux pour la nomination de la Commission (*ibid.* et suiv.). — Sont entendus : MM. Gambetta (p. 93, 94); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 94, 95); Cochery, l'amiral Saisset (p. 94). — L'Assemblée décide qu'elle se réunira le soir même, à neuf heures, dans ses Bureaux (p. 96). — Rapport, par M. Victor Lefranc [1er mars] (p. 97, et an., p. 10). — Discussion [même séance] (p. 100). = Incident relatif à Napoléon III, et motion de MM. Target, Bethmont et autres, tendant à faire confirmer sa déchéance et celle de sa dynastie (p. 102 à 105). — Adoption de cette motion (p. 105). = Ont pris part aux débats : MM. Edgar Quinet (p. 100); Bamberger (p. 102, 105); Conti (p. 102, 103, 104); Target (p. 104); Gavini (*ibid.*); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 104, 105, 115, 120, 123); Victor Hugo (p. 106); Tachard, Vacherot (p. 109); Louis Blanc (p. 110); le général Changarnier, Buffet (p. 113, 114); Varroy (p. 114); George (p. 114); Brunet (p. 115); Millière (p. 117); Emmanuel Arago, Keller (p. 119); Langlois (p. 122); Victor Lefranc, *rapporteur* (p. 123). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de loi [1er mars] (p. 124); liste des votants (p. 125); *rectifications* (p. 129, 130, 151, 230) (*).

(*) M. Balsan, qui a été porté par erreur sur la liste des abstentions (p. 125), a été indiqué, dans un *erratum* inséré au *Moniteur universel* de Bordeaux (Supplément au numéro du 8 mars, p. 58), mais non reproduit aux *Annales*, comme ayant voté pour le projet de loi.

4 — Déclaration des Représentants de l'Alsace et de la Lorraine, lue et déposée sur le Bureau de l'Assemblée par M. Grosjean, Représentant du Haut-Rhin [1er mars 1871] (t. 1, p. 124). — Déclaration de MM. Brice et Varroy, Représentants de la Meurthe [3 mars] (p. 135). — Déclaration de M. Claude, suivie également de sa démission (*ibid.*). — Observations de MM. Ducuing, Tirard et de M. le Président Grévy, au sujet de ces déclarations et démissions (p. 136). — Nouvelles déclarations de MM. Denfert-Rochereau, Député du Bas-Rhin, et George, Député des Vosges [11 mars] (p. 298). — Sont entendus : MM. le Président Grévy, George (p. 298); Brisson (p. 299). — Retrait de la démission de M. George (*ibid.*).

5 — Communication de M. Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif*, relative à la signature du Traité de paix définitif [11 mai 1871] (t. 2, p. 903).

6 — Communication par M. Jules Favre, *Ministre des Affaires étrangères*, du Traité définitif avec l'Allemagne, conclu à Francfort, le 10 mai 1871. — Exposé des motifs et texte de ce Traité [13 mai] (t. 3, p. 2, 25). — L'urgence est déclarée (p. 8). — Rapport, par M. le vicomte de Meaux [18 mai] (p. 62). — L'Assemblée décide qu'elle passera immédiatement à la discussion (p. 64). — *Discussion générale* (*ibid.*). — Ont pris part aux débats : MM. l'amiral Fourichon (p. 64); le général Chanzy (p. 65); Peltereau-Villeneuve (p. 68); Depeyre (p. 70); Victor Lefranc (p. 71). — *Discussion des articles du projet de la Commission* (p. 72). — Sont entendus : MM. Steinheil, Raudot (p. 73); le général Chareton (p. 74); Thiers, *Chef du Pouvoir exécutif* (p. 76); le général Ducrot (p. 81); le général de Chabaud-Latour (p. 82). — Adoption, au scrutin public, de l'article 2; et, par assis et levé, de l'ensemble du projet de Traité [t. 3, p. 84]; liste des votants (*ibid.*).

7 — Communication de M. de Rémusat, *Ministre des Affaires étrangères*, au sujet du commencement d'exécution de l'article 7 du Traité de Francfort, et de l'évacuation par les troupes allemandes des forts de la rive droite de la Seine, et des départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de l'Oise [11 septembre 1871] (t. 5, p. 532).

8 — Incident relatif aux paroles attribuées à

M. Jules Favre sur les conditions de paix demandées par M. de Bismarck dans l'entrevue de Ferrières, voy. GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE, § 7.

9 — Exposé des motifs et texte du projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à conclure une Convention entre la France et l'empire d'Allemagne, à l'effet de fixer un régime exceptionnel et temporaire pour l'admission en franchise en France des produits manufacturés de l'Alsace-Lorraine, et de stipuler l'évacuation de six nouveaux départements par les troupes allemandes [14 septembre 1871] (t. 5, an., p. 273). — L'Assemblée déclare l'urgence [même séance] (t. 5, p. 622 et 623). — Rapport, par M. Théry [16 septembre] (p. 684, et an., p. 293). — L'Assemblée décide qu'elle passera immédiatement à la délibération [même séance] (p. 686). — Ont pris part aux débats : MM. Raoul Duval (p. 686, 687); Thiers, *Président de la République* (p. 696, 701, 702); Pelletreau-Villeneuve (p. 696); Buffet (p. 697, 699); Théry, *rapporteur* (p. 700); le vicomte d'Aboville (p. 700, 702); Léonce de Guiraud (p. 700); Dahirel (p. 701); Jules Ferry (p. 702). — Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de loi [même séance] (p. 703); liste des votants (p. 710).

Voy. ARMÉES ALLEMANDES.

TRANSPORTS, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, nº 2, *Impôts autorisés.* — CABOTAGE. — CHEMINS DE FER. — QUESTIONS, §§ 18 et 36.

TRAVAIL DES ENFANTS dans les manufactures, voy. ENFANTS DANS LES MANUFACTURES.

TRAVAUX PUBLICS.

1 — Rapports, au nom de la Commission ayant pour objet d'éclairer l'Assemblée sur l'état général des travaux publics (Sous-Commission des travaux d'amélioration agricole et des services hydrauliques), voy. ENQUÊTES PARLEMENTAIRES, § 6.

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Christophle, Ernoul et autres, sur les fouilles et extractions de matériaux et l'occupation temporaire en matière de travaux publics [27 juillet 1871] (t. 4, an., p. 148). — Rapport sommaire, par M. Bastid [18 août] (an., p. 301) (1).

TRÉSORIERS - PAYEURS GÉNÉRAUX, voy. RECEVEURS PARTICULIERS.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

1 — Exposé des motifs et texte du projet de loi relatif à l'ajournement des élections des juges aux Tribunaux de commerce [28 mars 1871] (t. 2, p. 156, 163). — L'urgence est demandée par M. Dufaure, *Garde des Sceaux,* (p. 156); elle est déclarée (p. 157). — Rapport, par M. Adam (du Pas-de-Calais) [31 mars] (p. 199). — Adoption, sans discussion, du projet de loi amendé par la Commission [4 avril] (p. 248). — Demande de M. Tirard et réponse de M. Dufaure, *Garde des Sceaux,* relatives à l'époque de présentation du projet de loi sur le mode d'élection à ces Tribunaux (*ibid.*).

2 — Exposé des motifs et texte du projet de loi réglant le mode d'élection des juges des Tribunaux de commerce [10 mai] (t. 2, p. 893). — Rapport, par M. Batbie [10 août] (t. 4, an., p. 249). — Déclaration d'urgence [même séance] (p. 591) (2).

TUILERIES (CHATEAU DES), voy. CRÉDITS, § 5. — RUINES.

(1) Prise en considération [8 décembre 1871]. (Voy. tome VI). — Rapport spécial [28 mars 1873]. (Voy. tome XVII.)
(2) Discussion [19 décembre 1871] et adoption [21 décembre]. (Voy. tome VI.)

U

UNION DES SYNDICATS PARISIENS.

Incident relatif au récit publié par cette Association, d'une entrevue avec le Chef du Pouvoir exécutif, voy. QUESTIONS, § 27.

USURE, voy. INTÉRÊT DE L'ARGENT.

V

VALEURS MOBILIÈRES.

1 — Exposé des motifs et texte de la proposition de MM. Flotard, Charles Rolland et autres, tendant à établir un impôt provisoire sur les valeurs mobilières au moyen d'un timbre mobile [21 juin 1871] (t. 3, p. 559). — Voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, *Rapport de M. Casimir Périer.*

2 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. Monnot-Arbilleur, tendant à modifier l'article 6 de la loi du 23 juin 1857, relatif au droit de transmission des valeurs mobilières [4 août] (t. 4, an., p. 197). — Déclaration d'urgence et renvoi à la Commission du Budget de 1871 (p. 459), voy *ibid.*

3 — Exposé des motifs et texte de la proposition de M. André Folliet, ayant pour objet : 1° d'établir un impôt sur le revenu des valeurs mobilières; 2° d'admettre la déduction des dettes pour le payement des droits de succession [7 septembre] (t. 5, an., p. 204) (1).

4 — Disposition relative à l'élévation des droits de transmission sur les valeurs mobilières, et ajournement de la discussion concernant l'impôt à établir sur les revenus mobiliers, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 2, *Impôts autorisés.*

(1) Rapport sommaire [25 avril 1872]. (Voy. tome XI.)

VARIZE (Commune de), voy. DÉPARTEMENTS ENVAHIS, § 5.

VERSAILLES (Ville de).

Propositions relatives à la fixation dans cette ville du siége de l'Assemblée, du Pouvoir exécutif et des Ministères, voy. ASSEMBLÉE NATIONALE, §§ 6 et 19.

VICE-PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, voy. BUREAU DE L'ASSEMBLÉE.

VINAGE.

Discussion et amendements relatifs à la question du vinage, voy. BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, § I, n° 3.

VINS, voy. BOISSONS. — CABOTAGE. — OCTROIS.